Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17954 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — MERCREDI 16 OCTOBRE 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

WIN MCNAMEE/REUTERS

TUEUR EN SÉRIE
Neuvième victime du tireur de Washington p. 4

MÉDECINS
Les spécialistes en grève mercredi p. 11

ISRAËL
La pire des crises économiques p. 5

BUDGET
Les difficultés de l'Allemagne et de la France p. 7 et 10

PORTABLES
Plan contre les vols de téléphones p. 12

ENRIC MARTI/AP PHOTO

PALESTINE
Exécutions sommaires entre Palestiniens p. 14

PRESSE
Pourquoi les journaux parisiens du matin n'ont pas paru p. 21

SPORTS
Le « kabaddi » rêve de Jeux olympiques p. 25

GOÛTS
A table avec Alexandre Dumas p. 26

MUSIQUES
Springsteen en concert à Bercy p. 32

International..... 2
Union européenne..... 7
France..... 8
Société..... 11
Régions..... 13
Horizons..... 14
Entreprises..... 18
Communication..... 21
Marchés..... 22
Aujourd'hui..... 24
Météorologie..... 27
Jeux..... 27
Culture..... 28
Carnet..... 34
Abonnements..... 34
Radio-Télévision..... 35

Bali : les Etats-Unis et l'Indonésie accusent les réseaux d'Al-Qaida

LE PRÉSIDENT des Etats-Unis, George W. Bush, a estimé, lundi 14 octobre à Washington, que l'on peut imputer les attentats de samedi à Bali au réseau Al-Qaida. Ces attentats ont fait, selon un dernier bilan, 183 morts et plus de 300 blessés. George Bush s'est déclaré convaincu que ces attentats s'inscrivent dans le cadre des attaques perpétrées contre des marines américains au Koweit et le pétrolier français *Limburg* au large du Yémen.

A Djakarta, le ministre indonésien de la défense, Matori Abdul Jalil, a expliqué que l'explosion dans le principal centre touristique de l'archipel « *était liée à Al-Qaida en collaboration avec des terroristes locaux* ». C'est principalement la Jemaah Islamiyah qui est considérée comme le relais régional du terrorisme. Pour calmer l'indignation de ses alliés internationaux, le gouvernement indonésien a accepté d'associer à l'enquête sur le drame une cinquantaine d'experts australiens et d'agents du FBI et il a annoncé l'adoption rapide d'un décret permettant aux autorités de prendre des mesures d'urgence en matière de lutte antiterroriste. Pour sa part, le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné, lundi, l'attentat et appelé tous les Etats-membres à l'arrestation de ses auteurs.

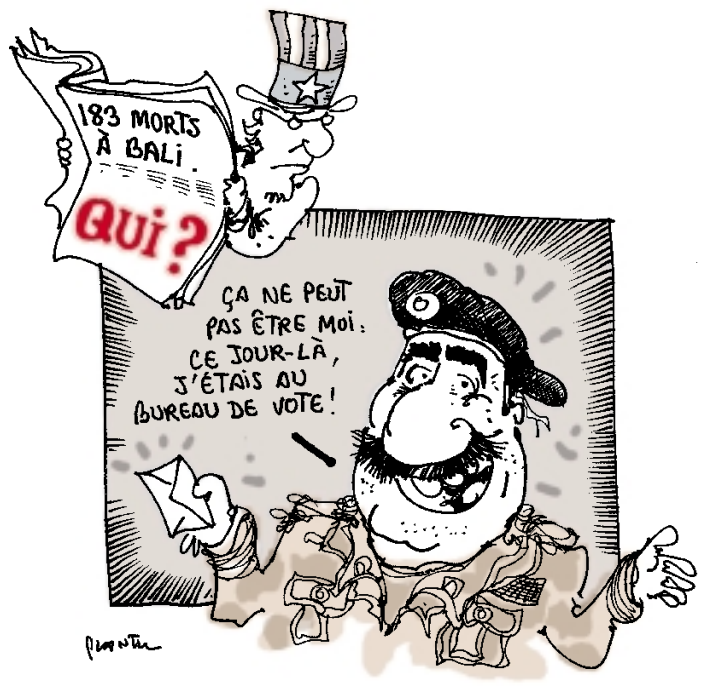

Sur place, les cadavres déchiquetés des victimes de l'attentat du Sari Club ont été transférés à la morgue de l'hôpital de Bali dans des camions réfrigérés. Les opérations d'identification des corps sont extrêmement difficiles.

Un communiqué attribué à Oussama Ben Laden a été rendu public, lundi 14 octobre. L'auteur du texte se félicite des « *audacieuses opérations* », faisant référence aux attentats commis au Yémen et au Koweit. A Londres, le dirigeant islamiste extrémiste Abou Hamza al-Masri , soupçonné de liens avec Al-Qaida, a averti que « *d'autres actions suivraient* ».

Lire pages 2 et 3, et notre reportage à Bagdad page 4

Restauration rapide : le modèle McDonald's est en crise

TURBULENCES boursières, faible progression de son chiffre d'affaires notamment aux Etats-Unis, profits en recul : le leader mondial de la restauration rapide traverse une passe difficile. Pour se relancer, McDo a mis au point un plan destiné à dynamiser ses ventes sur le marché américain. Ce plan prévoit une rénovation massive de ses restaurants. Après avoir imaginé un concept mondial efficace copié par de multiples concurrents, le groupe cherche aussi des diversifications : développement d'une chaîne de pizzas, d'une enseigne tex mex, implantation de sandwicheries... C'est en France, bien que le groupe y soit souvent présenté, notamment par José Bové, comme symbole de la « World Company », que McDo réalise ses meilleures performances européennes.

Lire page 18

Jacques Chirac propose un « contrat d'intégration »

EN VISITE à Troyes (Aube), lundi 14 octobre, le président de la République a prononcé son premier grand discours sur la scène intérieure depuis son élection le 5 mai pour un second mandat. Se posant en garant de la « *cohésion nationale* », le chef de l'Etat s'est déclaré en faveur d'un « *contrat d'intégration* » pour les nouveaux étrangers arrivant en France. L'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas et le Danemark ont déjà adopté un tel contrat, qui impose l'apprentissage de la langue aux immigrants. Jacques Chirac a aussi proposé la création d'une « *autorité indépendante* » pour lutter contre les discriminations. Cette dernière proposition a reçu le soutien de la Licra et de SOS Racisme.

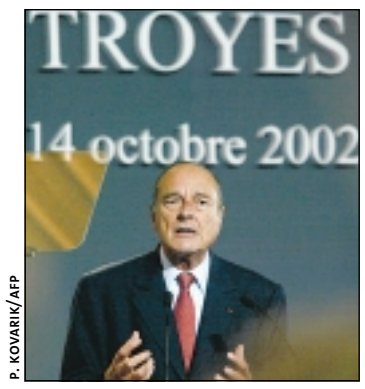

P. KOVARIK/AFP

D'autre part, le président de la République a engagé le gouvernement à persister sur la voie de la décentralisation. Le projet de loi de Jean-Pierre Raffarin sera présenté, mercredi 16 octobre, au conseil des ministres. Jacques Chirac a aussi assuré que la baisse des impôts sera poursuivie.

▶ **Ce contrat serait destiné aux étrangers arrivant en France**

▶ **Le président veut renforcer la lutte contre les discriminations**

Lire pages 8 et 9

La ville du Mans souhaite la bienvenue aux gays et aux lesbiennes

LES AMATEURS de vitesse ne suffisent plus. Bienvenue aux homosexuels ! A partir de ce mardi 15 octobre, une trentaine de commerces et hôtels du Mans (Sarthe) arboreront sur leur porte d'entrée un autocollant aux mêmes couleurs arc-en-ciel que celles du drapeau de la communauté gay. Une marque de leur engagement à respecter la « Charte d'accueil et de bienvenue lesbian and gay friendly » qui devait être très officiellement signée le même jour par le maire (PS) du Mans, Jean-Claude Boulard, le président de l'office du tourisme, quatre associations d'homosexuel(les) locales (Energumaine, Homogène, l'Autre cercle, l'APGL) et la poignée d'entreprises participantes.

Sur les 70 commerces de toutes sortes contactés par la mairie, une trentaine ont accepté d'afficher sa sympathie pour les homosexuels des deux sexes et d'adhérer à la charte, qui « *vaut engagement pour une société respectueuse des citoyens dans la richesse de leurs diversités* ». Ces commerces seront répertoriés dans les dépliants touristiques de la ville. « *Vous participez à l'attractivité de votre ville, à son image d'ouverture, de débat, à son art de vivre* », conclut la charte.

A la mairie, on avoue avoir voulu allier l'utile à l'agréable, le « *citoyen* » au « *touristique* » : cette démarche vise à « *consolider l'évolution du regard de la société, en garantissant un accueil égal pour tous. Et s'adresse à un public qui constitue une niche touristique encore peu exploitée en France, contrairement à ce qui se passe en Allemagne ou en Angleterre par exemple* ». Fier d'avoir voté le pacs, Jean-Claude Boulard interroge : « *Pourquoi laisserions-nous à Paris le monopole de l'ouverture et de la tolérance ?* » Et il veut montrer que sa ville n'est pas seulement le lieu d'une course automobile.

Son initiative n'a, assure-t-il, suscité aucune réaction négative dans les rangs de la majorité ou de l'opposition. Les commerçants sollicités, en revanche, ont beaucoup débattu. Le directeur de l'hôtel Concorde (quatre étoiles), Jean Lavalade, a choisi d'adhérer : « *Nous sommes trop proches de Paris et n'arrivons pas à faire venir les touristes malgré nos musées et la vieille ville. Il faut dépoussiérer l'image de la ville, liée aux "24 Heures", qui génèrent une clientèle ponctuelle et très machiste. Il s'agit d'attirer une population nouvelle, à fort pouvoir d'achat, pour les week-ends.* »

Le Mans a, cette année, été la première ville à s'offrir un char à la Gay Pride. Un centre d'initiative gai et lesbien ouvrira en 2003 dans des locaux mis à disposition par la mairie. Jean-Marie Labé, de l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL), n'estime pas choquant « *que l'on fasse savoir que c'est une ville accueillante* (...). *Je ne me suis jamais senti mal ici du fait de mon homosexualité. Le pacs sera bientôt signé en mairie, et j'ai pu adopter un enfant* ».

Une publicité pour Le Mans sera insérée dans le nouveau *Guide du Petit Futé* des destinations gaies et lesbiennes, qui a été présenté lundi 14 octobre au Virgin Megastore du Louvre, à Paris, lors de l'inauguration de son rayon gay et lesbien de livres et disques.

Pascale Krémer

CINÉMA

Chaplin contre Hitler

ROY EXPORT COMPANY ESTABLISHMENT

LA SORTIE en salles du *Dictateur*, de Charlie Chaplin, qui précède de quelques semaines son édition en DVD, permet de revivre une confrontation paroxystique entre l'art et l'histoire, personnifiés ici par Chaplin et Hitler, nés à quelques semaines d'intervalle, au mois d'avril 1889. Autres sorties de la semaine, *Choses secrètes*, de Jean-Claude Brisseau, retour à la pureté originelle du mélodrame, et *Signes*, de M. Night Shyamalan, qui continue d'explorer l'inconscient enfantin via les figures de la culture populaire.

Lire pages 28 à 31 et notre éditorial page 17

MUSIQUES

Gentleman robot

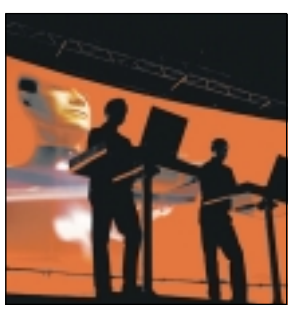

AVEC Florian Schneider, Ralph Hütter est Kraftwerk, duo fondateur de la musique électronique moderne. Rencontre rare avec un adepte de la fusion homme-machine.

Lire page 33

POINT DE VUE

Face à Saddam Hussein, restons unis

par Jack Straw

DEPUIS onze ans – depuis qu'elles se sont retrouvées côte à côte pendant la guerre du Golfe –, la Grande-Bretagne et la France appuient les démarches que font les Nations unies pour protéger le monde des armes de destruction de masse de l'Irak. Elles ont rédigé ensemble les résolutions de l'ONU visant à empêcher Saddam Hussein de développer ses programmes d'armement, tout en laissant les marchandises civiles pénétrer dans le pays. De bout en bout, en leur qualité de membres permanents du Conseil de sécurité attachés à faire respecter le droit international, elles ont eu un objectif en vue : éliminer les armes de destruction de masse irakiennes. Cet objectif commun n'a pas varié. Nous sommes unis non seulement parce que nous avons le même objectif, mais aussi parce que nous faisons la même analyse de la menace que représente Saddam Hussein, et parce que nous jugeons urgent d'agir.

Lire la suite et le point de vue de Georges Amsel page 15

PH. LOPARELLI

JACK STRAW est le ministre des affaires étrangères britannique.

M 00147 - 1016 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 40 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

TERRORISME

Les autorités indonésiennes se sont déclarées convaincues que l'attentat de Bali, samedi 12 octobre, avait été perpétré *« en liaison »* avec Al-Qaida, le réseau d'**OUSSAMA BEN LADEN**, et avec *« la collaboration de* **TERRORISTES LOCAUX** *»*, qu'elles n'ont pas nommés. Onze ressortissants afghans et pakistanais sont interrogés. La sécurité a été fortement renforcée autour des missions diplomatiques, des hôtels ainsi qu'auprès des champs pétroliers et raffineries. Djakarta va se doter d'une **LOI ANTITERRORISTE** déjà à l'étude au Parlement, mais rédigée en des termes assez équilibrés pour respecter les acquis démocratiques de l'après-Suharto. Aux Nations unies, à New York, les quinze membres du **CONSEIL DE SÉCURITÉ** ont adopté une résolution, la 1438, qualifiant l'attentat de menace contre la paix et la sécurité internationale.

Al-Qaida est désigné comme responsable de l'attentat de Bali

Le gouvernement indonésien se dit certain de l'implication du réseau d'Oussama Ben Laden et pointe la « collaboration de terroristes locaux ». Les autres pays d'Asie du Sud-Est prennent des mesures de sécurité supplémentaires dans la crainte d'autres attaques islamistes

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

« L'explosion de Bali est liée à Al-Qaida en collaboration avec des terroristes locaux. (...) *Je suis sûr que le réseau Al-Qaida est réellement présent en Indonésie. »* C'est en ces termes que Matori Abdul Jalil, ministre indonésien de la défense, a défini, lundi 14 octobre, l'appréciation de son gouvernement à la suite du sauvage attentat qui a fait au moins 183 victimes, dont de nombreux étrangers, dans le principal centre touristique du vaste archipel.

La nouvelle ligne officielle signifie que, tout en reconnaissant qu'il a lourdement sous-estimé le terrorisme international, le gouvernement indonésien entend encore garder les coudées franches en ne nommant pas les *« terroristes locaux »* qui, à ses yeux, ont donné un coup de main. Les tentatives de déstabilisation du régime en place, affirme-t-il après avoir soutenu pendant des semaines le contraire, sont d'abord le fait d'étrangers.

Le ministre de la sécurité, Susilo Bambang Yudhoyono, a ajouté qu'il faudrait attendre le résultat des enquêtes en cours pour se faire une idée plus précise du rôle joué par des terroristes locaux. Il a lié, sans s'expliquer, l'explosion de Bali à des attentats contre des églises chrétiennes en 1999 et, par la suite, contre des supermarchés et contre la bourse de Djakarta. *« Nous devons agir pour servir non les intérêts d'autres pays mais les nôtres,* a-t-il dit, *afin de protéger notre propre population contre de tels incidents. »*

Dans un premier temps, avec l'appui des forces armées indonésiennes, la sécurité a été renforcée autour des champs pétroliers et gaziers, des raffineries, des centrales électriques, des missions diplomatiques étrangères, des hôtels et des lieux publics. Sans doute parce que ses moyens sont limités et pour calmer l'indignation de ses alliés internationaux, le gouvernement a accepté d'associer à l'enquête sur l'attentat une cinquantaine d'experts australiens et des agents du FBI américain, qui sont arrivés lundi à Bali. Onze ressortissants afghans et pakistanais sont interrogés. Affichant une détermination nouvelle, Susilo a ajouté : *« Le gouvernement ne se contente pas de répéter uniquement qu'il déclare la guerre au terrorisme, il agira aussi de manière plus ferme et n'aura pas d'hésitations dans la lutte antiterroriste. »*

L'attitude des autorités bénéficie déjà de l'appui des deux plus grands mouvements musulmans d'Indonésie, qui sont modérés et rassemblent, à eux deux, des dizaines de millions de membres. Hasyim Muzadi, leader du Nahdlatul Ulama, a *« fermement condamné »* l'attentat de Bali et demandé que *« la police et l'armée œuvrent ensemble afin d'en capturer immédiatement les auteurs et de démanteler leur réseau »*. Tout en dénonçant l'attentat, Ahmad Syafii Sharif, qui dirige la Muhammadiyah, a demandé à la présidente Megawati Sukarnoputri de *« démettre et remplacer »* un cabinet qui s'est révélé incapable de prévenir la tragédie.

Quant à Abdurrahman Wahid, le président déposé en 2001 par le Parlement, il s'est montré plus elliptique en s'en prenant à ceux qui s'opposent au gouvernement de Megawati avec l'espoir de déstabiliser le pays. *« S'ils sont opposés au gouvernement actuel, ils ne devraient pas recourir à une telle violence ; je ne suis pas d'accord »*, a déclaré celui qui a également dirigé pendant quatorze ans le Nahdlatul Ulama.

LA COLÈRE GRONDE

La tragédie de Bali a provoqué un choc très profond. La colère gronde sur l'île hindouiste, où le tiers des 3 millions d'habitants sont employés dans le secteur touristique. Si des islamistes sont jugés responsables de l'attentat de Kuta, on ne pourrait exclure une réaction de la population locale contre la minorité musulmane, pour l'essentiel d'origine javanaise. Au plan national, auquel le tourisme représentait 4 % du PNB et 8 millions d'emplois, la bourse de Djakarta a chuté de plus de 10 % lundi et la roupie ne résiste à une baisse plus sensible que grâce à des interventions de la Banque centrale pour la soutenir.

La fermeté affichée depuis dimanche par le gouvernement implique un renforcement du rôle des forces armées qui ont déjà repris du poids depuis plus d'un an et réclament, pour assurer leurs arrières, un cadre légal d'action. Mais une loi antiterroriste, en gestation au Parlement, devrait être assez équilibrée, dans son énoncé, pour faciliter la tâche des forces de sécurité tout en préservant les libertés acquises depuis la chute de Suharto en 1998. Un autre risque est le renforcement de milices armées sur lesquelles la police et l'armée ont pris l'habitude de s'appuyer. Celles-ci représentent souvent une menace pour l'ordre public au lieu de contribuer à faire respecter.

L'attentat de Bali a également invité d'autres pays de la région à prendre des mesures supplémentaires de sécurité. L'alerte rouge a été décrétée en Thaïlande afin d'assurer la protection des missions diplomatiques ainsi que des centres touristiques les plus fréquentés. Des mesures analogues ont été prises aux Philippines ; en outre, les opérations militaires ont été renforcées, dans le sud de l'archipel, contre le groupe terroriste Abou Sayyaf, qui a tué 11 fusiliers-marins philippins pendant le week-end, et contre le Front Moro islamique de libération, en dépit d'un accord de cessez-le-feu signé en 2001 avec Manille. La Malaisie, où sont détenus plus de 60 terroristes présumés, a également renforcé la sécurité autour d'ambassades à Kuala Lumpur.

Jean-Claude Pomonti

Un message attribué à Ben Laden vante d'« audacieuses opérations »

MORT ou vivant ? Un communiqué attribué à Oussama Ben Laden a relancé, lundi 14 octobre, les interrogations sur le sort du chef d'Al-Qaida. Ce texte a été diffusé par deux sites Internet et lu par la télévision qatarie Al-Jazira, qui l'a présenté comme un communiqué dactylographié portant la signature du milliardaire d'origine saoudienne. Son auteur se réjouit de l'attentat du 6 octobre contre le superpétrolier français *Limburg*, dans le golfe d'Aden, et de l'attaque menée le 8 octobre contre des soldats américains au Koweït. Un Marine avait été tué, un autre blessé. Le communiqué ne cite pas l'attentat de Bali commis le 12 octobre.

« Nous félicitons la nation musulmane pour les opérations audacieuses et héroïques de djihad [guerre sainte] *que nos fils courageux ont perpétré au Yémen, contre un pétrolier chrétien, et au Koweït, contre les forces d'occupation et d'agression américaines »*, dit l'auteur du communiqué. *« En frappant un pétrolier au Yémen avec des explosifs, les assaillants ont pris pour cible le cordon ombilical des chrétiens, rappelant à l'ennemi le prix du sang qu'il doit payer pour la poursuite de son agression contre notre nation*, dit le texte. *L'opération héroïque menée au Koweït montre le degré de danger qui menace les forces américaines présentes dans des pays islamiques. A ce stade, la priorité dans cette guerre doit viser les infidèles, les Américains et les juifs. »*

Selon ce message, Oussama Ben Laden souligne qu'*« un an après la campagne des croisés contre l'Afghanistan, l'Amérique se prépare à une nouvelle étape de sa croisade contre le monde musulman, cette fois contre le peuple irakien musulman, pour parachever* [l'application de] *son plan visant à morceler la nation, à piller ses richesses »*.

Le 6 octobre, la télévision Al-Jazira avait diffusé une cassette audio également attribuée à Ben Laden. La télévision qatarie et la CIA avaient établi que la voix était bien celle du chef d'Al-Qaida, même si aucun élément ne permettait de dater le message.

« D'AUTRES ACTIONS SUIVRONT »

De son côté, un extrémiste soupçonné d'avoir des liens avec Al-Qaida, Abou Hamza Al-Masri, a estimé lundi que l'attentat de Bali avait probablement été organisé par des membres d'Al-Qaida et a averti que *« d'autres actions suivraient »*. *« Bien sûr, d'autres actions suivront. C'est la plus grosse opération depuis le 11 septembre. Ce n'est qu'un début »*, a déclaré M. Al-Masri, qui dirige la mosquée salafiste de Finsbury Park, dans le nord de Londres.

« C'est une grosse opération. Je ne pense pas qu'elle ait pu être organisée sans le soutien d'Indonésiens, mais je dirais qu'elle vient de groupes qui ont des sympathies pour Al-Qaida. C'est très bien organisé, mais pas centralisé », a expliqué à l'AFP Abou Hamza Al-Masri. *« Leur cible, Bali, est un symbole d'infamie en Indonésie. La façon dont les gens agissent à Bali n'est rien d'autre que de la prostitution. Danser, consommer de l'alcool est une insulte dans un pays musulman »*, a déclaré cet imam d'origine égyptienne, qui a perdu un œil et ses mains en combattant l'armée soviétique en Afghanistan. – *(AFP, AP.)*

M. Bush prêt à combattre « sur deux fronts »

Le président George W. Bush a estimé, lundi 14 octobre, que les attentats de Bali peuvent être attribués à Al-Qaida. Interrogé par la presse à la Maison Blanche, il s'est dit convaincu que ces attentats s'inscrivaient dans le cours d'autres attaques de la semaine dernière : la mort d'un Marine américain au Koweït et l'explosion d'un pétrolier français au Yémen. *« L'attentat de Bali semble être un acte terroriste du type d'Al-Qaida, c'est à coup sûr un attentat terroriste, qu'il soit lié ou non à Al-Qaida, je parierais qu'il l'est »*, a dit M. Bush. *« Cela ressemble à un scénario d'attentats où l'ennemi, bien qu'il soit en fuite, tente une fois de plus d'effrayer et de tuer des gens aimant la liberté. »*

Répétant qu'il y aurait un lien entre Al-Qaida et l'Irak, M. Bush a ajouté : *« Nous livrerons, au besoin, la guerre contre le terrorisme sur les deux fronts. Nous disposons pour cela d'une capacité amplement suffisante. » – (Reuters.)*

A Kuta Beach, la recherche angoissée d'un proche parmi les cadavres

KUTA (Bali)
correspondance

Karim ne pense qu'à ça. *« Cet homme à la main arrachée qui titubait »*, *« cette femme allongée par terre les tripes à l'air »*, ou bien *« ces torches humaines qui sortaient du Paddy's Pub »*. *« Ces images,* dit-il en se posant la main sur le torse, *elles sont là et elles n'en sortiront jamais. »*

Ce jeune touriste français mangeait à la terrasse d'un restaurant situé à 200 mètres de l'explosion de la voiture piégée qui a anéanti plusieurs bâtiments dont une discothèque, deux bars et un petit hôtel. Des lieux *« fréquentés à 90 % par des touristes occidentaux »*, et bondés au moment de l'attentat. *« J'ai entendu une première explosion, puis une deuxième trois secondes après...*, se souvient Karim. *J'ai été projeté au sol et partout les vitres ont volé en éclat.* (...) *Pendant dix minutes, la panique était totale car les gens étaient persuadés qu'une troisième bombe allait exploser. »*

Les secouristes balinais ont été rapidement dépassés par l'ampleur de la catastrophe. Les trois petits camions de pompiers, épaulés par des volontaires remplissant d'eau n'importe quel récipient leur tombant sous la main, n'ont rien pu faire contre les incendies qui ont brûlé vifs plusieurs dizaines de personnes.

« Il n'y avait presque pas d'ambulances et aucun soin d'urgence n'était délivré sur place, raconte cette jeune Australienne qui a perdu une amie dans le sinistre. *Les blessés étaient souvent entassés dans des pick-up et personne ne savait vraiment où ils allaient. »* Les hôpitaux, sous-équipés pour faire face à tel afflux de blessés, ont été transformés à la hâte : matelas installés dans les couloirs et volontaires improvisés en infirmiers. Dans les premières heures suivant l'attentat, les conditions d'hygiène et de soins ont été catastrophiques. Des blessés légers se rappellent n'avoir eu qu'un *« bout de torchon sale et imbibé d'eau chaude »* pour nettoyer leur plaie... 36 heures après, le sol est encore crasseux et taché de sang.

PAS DE BILAN DÉFINITIF

« La situation médicale s'améliore d'heure en heure », a pourtant déclaré, lundi, le directeur de l'hôpital Sangla, le plus important de l'île. Les grands brûlés ont été évacués, dès dimanche, vers Singapour et la rotation continue d'avions entre Denpasar et Darwin a déjà permis le rapatriement de nombreux blessés australiens. Les hôpitaux de l'île *« reviennent peu à peu à un niveau d'accueil correspondant à leur capacité normale »*. Quant au personnel médical, pas formé pour de telle urgence, il est maintenant épaulé par des équipes arrivées des Etats-Unis et d'Australie, deux des pays apparemment les plus touchés par le carnage.

Aucun bilan définitif de la nationalité des victimes n'a cependant encore été annoncé, le travail d'identification des corps venant tout juste de commencer. Il s'annonce très difficile car beaucoup sont morts carbonisés dans les incendies, broyés par l'écroulement de la discothèque ou bien déchiquetés par l'explosion.

De nombreuses familles à la recherche d'un proche sont déjà sur place. Elles visitent, angoissées, les hôpitaux et les morgues. Un peu plus de 200 personnes sont toujours portées disparues. Ce nombre baissera à mesure que les corps seront identifiés, mais tous les cadavres n'ont peut-être pas encore été retrouvés. Les recherches, achevées dans la soirée de dimanche, ont d'ailleurs repris dans l'après-midi de lundi, interrompant quelques heures les premières cérémonies du souvenir improvisées par les survivants encore sur place. Sous le regard compatissant des Balinais, on pleure, on prie, on allume des bougies et on pose des gerbes de fleurs.

Les échoppes de souvenirs ont repris leur petit commerce mais le cœur n'y est pas. Dans le reste de la ville, les magasins sont ouverts mais presque déserts. Les visages sont tristes et certains pleurent à la moindre évocation de l'attentat. Les touristes ont pris d'assaut l'aéroport et les Balinais commencent à réaliser les conséquences économiques qui se profilent à l'horizon. *« Il faudra au moins deux ans pour que les affaires reprennent vraiment »*, estime ce restaurateur de la rue centrale de Kuta Beach, qui envisage déjà de licencier la moitié de son personnel.

Léonard Giraud

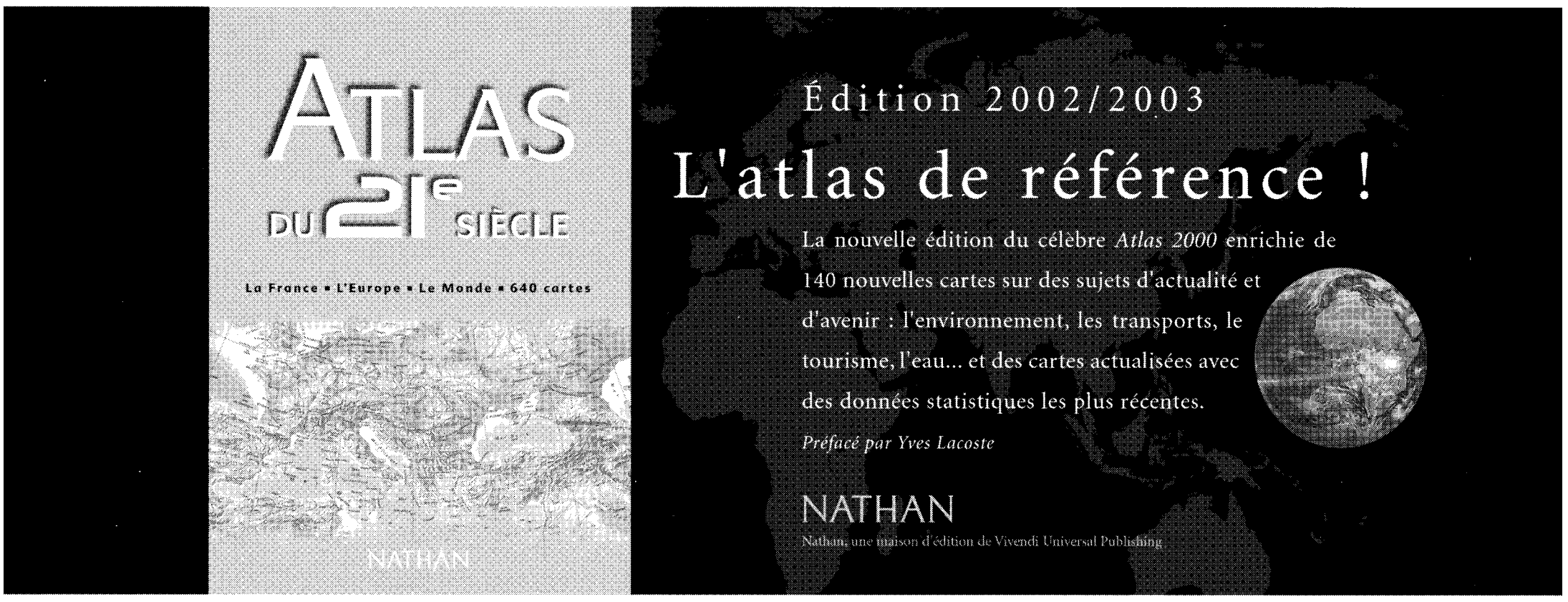

DARREN WHITESIDE/REUTERS

L'hommage aux disparus de Kuta Beach

Alexander Downer, le ministre des affaires étrangères australien, est venu se recueillir à Bali, mardi 15 octobre, sur le site de l'attentat qui a causé la mort d'au moins 183 personnes dans la nuit de samedi à dimanche. Nombre des victimes de l'explosion d'une voiture piégée devant le Club Sari, une boîte de nuit très fréquentée du quartier de Kuta Beach, sont des touristes, notamment Australiens.

A Sydney, les retrouvailles des chanceux

SYDNEY
de notre correspondant

Le plus souvent, ils pleurent ensemble en se serrant très fort à s'en étouffer. Sans un mot. Juste des larmes. Certains sont venus avec des bouquets de fleurs. D'autres tiennent dans leur main des ballons sur lesquels sont écrits *« Bienvenue à la maison »*. Il est un peu plus de 22 heures, lundi 14 octobre, à l'aéroport international de Sydney lorsque les premiers passagers du vol spécial en provenance de Denpasar à Bali atteignent le hall d'arrivée. Presque tous ces touristes, en tongues et en short pour la plupart, ont vécu deux jours plus tôt un cauchemar qu'ils n'oublieront jamais.

Cauchemar, ce mot revient sans cesse dans les bouches des rares voyageurs qui acceptent de se confier aux nombreux journalistes. Eric Dehaart a mis du temps avant de prononcer ses premières paroles. Puis il a raconté l'horreur dans ses moindres détails. Avec huit de ses copains du club de rugby des Dolphins de Coogee Beach à Sydney, il est allé à Bali pour fêter la fin de saison de son équipe. Mais sur ces neuf *« mates »* (potes), comme il les appelle, seulement trois sont revenus en Australie. Les autres sont morts ou font partie de la longue liste des disparus. *« J'ai 44 ans. Les autres étaient plus jeunes que moi,* explique ce gros gaillard au bord des larmes. *Pourquoi est-ce que c'est moi qui suis toujours vivant ? Qu'est-ce que j'ai de si spécial ? Je veux dire à tout le monde qu'on a fait tout notre possible pour ramener nos copains. Mais voir tous ces morceaux de corps d'enfants gisant sur le sol, ces gens en feu courant dans la rue... »* Au frère d'une des victimes venu, comme la plupart de ses amis, avec le maillot de son équipe sur le dos, Eric Dehaart s'excuse et tente de le rassurer en lui disant que son frère est mort très vite et qu'il n'a pas souffert : *« J'ai vu les traits de son visage... »*

Une adolescente, 15 ans tout au plus, affirme qu'elle ne quittera plus jamais l'Australie. Sa mère, venue la chercher à l'aéroport, jure que ses enfants *« n'auront plus jamais la permission de quitter la maison. Jamais »*. La plupart des voyageurs venant de Bali sont jeunes. Ecoliers en vacances scolaires, jeunes partis boire leurs premières bières « légales » dans les bars de Kuta, fous de surf arrivant avec de gigantesques housses remplies de planches...

« MERCI MON DIEU »

Cette population est celle qui a été le plus touchée par l'attentat. Quatre copines et une de leurs mères sont venues chercher à l'aéroport une amie de classe. *« Ashley allait tous les ans avec une partie de sa famille à Bali,* raconte Chasca Summerville. *Elle devait fêter son anniversaire aujourd'hui. Mais un de ses deux parents est porté disparu. Elle a également des cousins et des amis dans un des hôpitaux de Denpasar. C'est horrible. »*

Il y a aussi les chanceux. *« Nous étions dans un taxi en direction du Paddy's Irish Pub* (un de deux endroits visés par les terroristes) *lorsque nous avons décidé de rentrer dans notre chambre. Merci mon Dieu »,* s'exclame Mag McCortney, une mère de famille qui était partie à Bali avec son époux « en amoureux ». *« Nous pensions rester sur l'île jusqu'à la fin de notre séjour, mais nos deux filles nous ont demandé de rentrer au plus vite. »*

Un autre « chanceux » témoigne : *« Peu de temps avant l'explosion, je suis passé devant l'entrée du Sari Club. Mais il y avait tellement de monde que j'ai décidé de rentrer à mon hôtel,* se rappelle Sam Eustice, un surfeur à la peau tannée qui porte un étui à guitare dans le dos. *Quand nous avons décollé de l'aéroport de Denpasar, l'ambiance dans l'avion était très tendue. On avait presque l'impression que tout le monde craignait qu'il se passe quelque chose à bord de l'appareil. Puis les gens ont commencé à parler ensemble et à se relaxer. Nous avons bu quelques verres et nous avons regardé un film. Lorsque l'avion a touché le sol australien, l'explosion de joie a été totale. Les passagers ont chanté "Aussies, Aussies, Aussies, oye, oye, oye". C'était vraiment un moment particulier. »*

Plusieurs vols spéciaux en provenance de Denpasar sont prévus dans les jours à venir. La mémoire de toutes les victimes sera célébrée dimanche 20 octobre, décrété journée de deuil national.

Frédéric Therin

Pour les voyagistes, l'Indonésie est « en quarantaine »

ANNULATION jusqu'au dimanche 20 octobre de tous les départs vers l'Indonésie et remboursement intégral des voyageurs, telle est la décision prise, lundi 14 octobre, par le Cercle d'études des tours opérateurs (CETO), lequel représente 85 % des voyagistes français programmant des forfaits « avion-hôtel », circuits et séjours vendus dans les agences, notamment Nouvelles Frontières, Asia, le Club Med et Voyageurs, leaders sur l'Indonésie avec Fram et Kuoni. Une mesure qui sera ou non reconduite par la cellule de crise du CETO, laquelle se réunira chaque vendredi pour suivre les recommandations du Quai d'Orsay qui, à ce jour, déconseille tout voyage à Bali et dans le reste de l'archipel indonésien (sur Internet : www.dfae.diplomatie.fr, par téléphone : 01-45-50-34-60).

Le CETO a aussi suspendu jusqu'au 14 novembre les départs pour l'Indonésie et propose aux globe-trotteurs un report sur toute autre destination, sans frais également. Chaque voyagiste ajuste ces propositions à sa guise : chez Voyageurs, par exemple, l'offre restera valable un an. Ces mesures destinées à rassurer les touristes ne concernent pas les compagnies aériennes, qui maintiennent leurs vols vers l'Indonésie. Air France, qui dessert trois fois par semaine Djakarta en liaison sans escale, et ne va pas jusqu'à Bali, dit ne pas avoir enregistré d'annulations significatives et ne prévoit rien pour les passagers, munis de billets bon marché, non remboursables ni modifiables, qui renonceraient au départ immédiat.

Mais Jean-Marc Siano, directeur du tour-opérateur Nouvelles Frontières (NF), remarque que *« certains transporteurs ont déjà pris des dispositions pour assouplir leurs conditions commerciales d'annulation, notamment les compagnies asiatiques ». « On ne fait pas partir les gens la peur au ventre et je ferai en sorte qu'il y ait une grande compréhension »*, insiste-t-il. Singapore Airlines (vol quotidien sur Bali) a pour sa part décidé de rembourser les passagers qui le souhaiteraient et propose aux autres un report de dates, sans pénalité financière, jusqu'à la fin novembre.

UNE DESTINATION REFUGE

« *Sur les quelque mille clients français du CETO présents actuellement à Bali, seuls six ont préféré rentrer plus tôt que prévu* », précise Jean-Paul Chantraine, le PDG d'Asia, leader sur la destination en termes de séjours organisés, qui a fait voyager 5 100 clients en 2001, devant NF (2 899 forfaits et 3 485 vols secs) et Voyageurs (pour 2 300 forfaits et 900 vols secs). Parmi les 600 gentils membres du Club Med balinais, aucun n'a voulu interrompre son séjour pour rentrer plus tôt. Idem chez Voyageurs ou Nouvelles Frontières.

En 2001, selon les statistiques officielles indonésiennes, 42 944 touristes français auraient séjourné à Bali, soit quelque 10 000 de plus que les clients des agences françaises affiliées au CETO. Ce qui signifierait que le quart de nos compatriotes achètent leurs billets d'avion et organisent leur séjour sans l'assistance d'un professionnel.

Les chiffres 2001 du tourisme balinais (1 356 774 visiteurs étrangers) indiquent que les Français dépassent en nombre les visiteurs des Pays-Bas, l'ancienne puissance coloniale (40 633), mais suivent encore de loin les Britanniques (116 323), les Allemands (84 028), voire les Américains (68 359), eux-mêmes largement dépassés par les Japonais (296 282) et les Australiens (238 857).

Après deux années très difficiles, suite à la destitution de l'ancien dictateur Suharto en 1998, Bali, qui avait regagné 225 000 touristes en l'an 2000, avait bien résisté au choc du 11 septembre 2001. Devenue destination refuge, au même titre que le Vietnam, le Cambodge ou la Thaïlande, elle affichait une année 2002 en nette progression par rapport à 2001.

Florence Evin

La Jemaah Islamiyah, relais régional mal identifié du terrorisme

Les preuves éventuelles d'un lien avec Al-Qaida restent à produire

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Dans les années 1970, des islamistes ont commencé, au sein de certaines écoles coraniques indonésiennes, à enseigner aux enfants que seule la charia comptait et qu'il leur fallait éviter les institutions laïques, tels les lycées ou les tribunaux. Des collectes étaient organisées en faveur de coreligionnaires nécessiteux, mais le tiers des recettes était confié à Abou Bakar Baashir, qui a fondé en 1972 son propre pensionnat religieux, Al-Mukmin, à proximité de Solo, à Java central.

Ce mouvement islamiste, objet d'une étude récente de l'International Crisis Group, a pris suffisamment d'ampleur à l'époque pour que l'ex-président Suharto s'en inquiète. Les prédicateurs islamistes auraient même été un moment encouragés à s'exprimer dans les mosquées afin d'être mieux repérés. Dans la foulée, des centaines d'arrestations ont eu lieu et, ainsi que nous l'a déclaré en août Abou Bakar Baashir, *« les conditions de détention étaient rudes en dépit du droit de visite »*. Dans une Indonésie où le débat sur l'adoption de la charia existe depuis la proclamation de l'indépendance en 1945, cette répression n'a fait que durcir la petite minorité d'islamistes et leur hostilité à l'égard d'un Etat séculier, surtout quand sa présidence est assurée par une femme, ce qui est le cas depuis 2001.

Baashir, en ce qui le concerne, a bénéficié d'une remise de peine et a été libéré après quatre années au cours desquelles il a élargi son tissu de relations, y compris à des membres de l'actuel parlement. Menacé de retourner en prison, il s'est réfugié pendant 14 ans en Malaisie et n'a regagné l'Indonésie qu'en 1999, après la chute de Suharto et, donc, la levée de l'interdiction frappant les partis religieux. Il a alors fondé, à Yogyakarta, à une heure et demie de route de Solo, le MMI, ou Conseil indonésien des moudjahidines, dont il est toujours le président et qui coiffe plusieurs organisations islamistes.

Mais c'est en Malaisie qu'il aurait conçu, en compagnie de Riduan Isamuddin, alias Hambali, lequel est recherché par la police indonésienne, l'idée d'une communauté islamique clandestine, la Jemaah Islamiyah, dont l'objectif à long terme demeure la création d'un Etat musulman incluant la Malaisie, l'Indonésie et le sud islamisé des Philippines. *« Est-ce un crime de militer en faveur d'un grand Etat musulman ? »*, nous a-t-il encore dit, tout en condamnant le terrorisme, en niant l'existence du Jemaah Islamiyah et en démentant, une fois de plus, tout lien avec Al-Qaida – même s'il *« approuve, en tant que frère musulman, la façon dont Oussama Ben Laden lutte pour l'islam »*.

Les services de renseignements singapouriens, malaisiens et philippins ont une opinion radicalement différente : les complots déjoués et les aveux de dizaines de militants arrêtés au cours de l'année écoulée font de la Jemaah Islamiyah le relais régional de la nébuleuse Al-Qaida, une somme de cellules capables d'opérer indépendamment les unes des autres.

PISTES DIFFICILES

Sans encore montrer la Jemaah Islamiyah du doigt, les autorités indonésiennes semblent se rapprocher de cette analyse depuis l'attentat de Bali, attribué officiellement à Al-Qaida *« avec l'aide de terroristes locaux »*.

Mais, surtout depuis la chute de Suharto, la scène indonésienne est particulièrement embrouillée et les pistes difficiles à suivre. Par exemple, une autre organisation islamiste, les Laskar Jihad, ou combattants de la guerre sainte, qui ont pignon sur rue et ont fait le coup de feu contre les chrétiens aux Moluques et aux Célèbes, est née en 2000 avec l'appui de certains militaires et financiers de l'ancien régime. S'ils ont mis un bémol à leurs activités ces derniers mois, les Laskar Jihad n'en ont pas moins réussi à s'implanter également en Papouasie occidentale, où Djakarta fait face à un fort courant séparatiste.

SUR LE FIL DU RASOIR

Une répression ouverte comporte le risque de radicaliser de petits groupes islamistes qui ont bénéficié d'une large marge de manœuvre depuis quatre ans. Pour la première fois, la police de Djakarta a arrêté, peu avant l'attentat de Bali, des militants du FPI – le Front des défenseurs de l'islam –, sorte de police religieuse improvisée qui a saccagé à plusieurs reprises des débits de boissons et boîtes de nuit dans la capitale.

La présidente Megawati Sukarnoputri, dont les islamistes condamnent la présence à la tête de l'Etat, se retrouve donc sur le fil du rasoir. Elle doit marier sécurité et respect des libertés essentielles, sous peine d'être accusée soit d'autoritarisme soit de laxisme. En outre, pour s'en prendre à Baashir et ses acolytes tout en risquant un retour de bâton, encore faut-il prouver qu'ils sont les dirigeants de la Jemaah Islamiyah et que ce mouvement est impliqué, aux côtés d'Al-Qaida, dans l'attentat de Bali. Or, pour l'instant, si ces preuves existent, elles n'ont pas été rendues publiques.

J.-C. P.

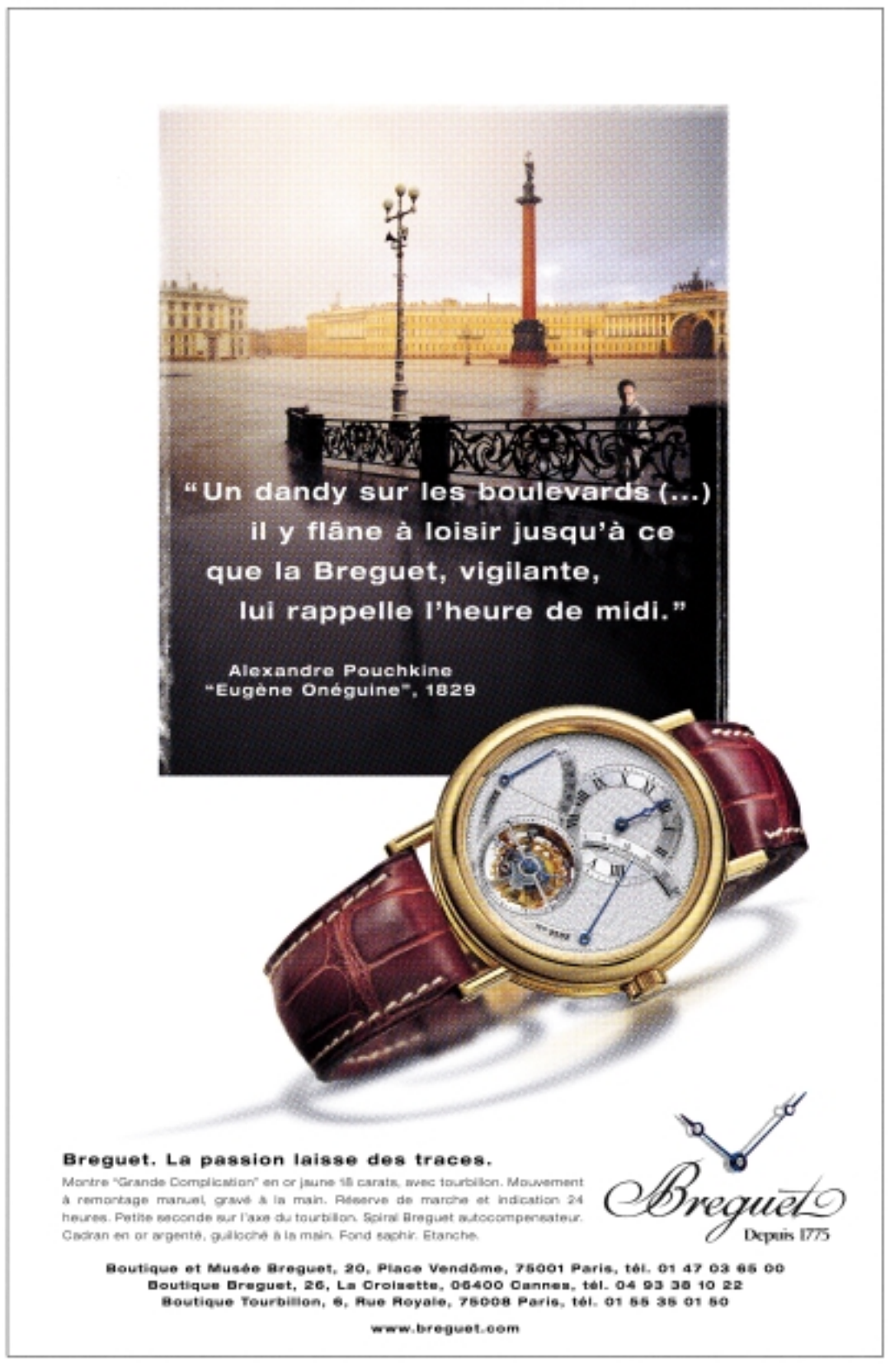

Washington s'affole, le tueur en série fait une neuvième victime

Si aucun lien n'est encore établi entre les personnes tuées, les circonstances des meurtres sont identiques : l'assassin ne tire qu'une seule balle et choisit ses cibles à proximité d'axes par lesquels il peut s'éloigner rapidement. Un petit camion blanc a été signalé sur les lieux du crime

WASHINGTON
de notre correspondant

Une neuvième personne a été tuée par balle, lundi 14 octobre, dans la soirée, sur le parking d'un centre commercial de Falls Church, en Virginie, à l'ouest de Washington. Les policiers ont attendu l'examen du projectile avant d'affirmer qu'il s'agissait bien de l'arme qui a déjà tué huit personnes au cours des derniers jours. Les circonstances du crime sont semblables à celles des agressions précédentes. Avec une arme de calibre 223, le tueur se tient à plus de 100 mètres de sa victime et tire, à chaque fois, une seule balle. Lors de sa première agression, le 2 octobre, il a visé une personne à travers la vitre d'un magasin et ne l'a pas atteinte. Une demi-heure après, dans la même zone, au nord de Washington, il tuait un homme sur le parking d'un magasin d'alimentation.

Aussitôt après l'avant-dernier meurtre, celui d'un automobiliste qui prenait de l'essence à une station-service de Virginie, le 11 octobre, la tactique mise au point par les forces de sécurité est apparue. En très peu de temps, de nombreux véhicules de police sont arrivés sur les lieux ou ont bloqué les axes qui y menaient. L'assassin est parvenu à leur échapper, mais il est possible qu'il s'en soit fallu de peu.

Pendant le week-end, l'opération s'est répétée à chaque événement qui aurait pu se révéler être une nouvelle « sortie » du tireur. Il en a été de même, lundi, au soir d'un jour férié prolongeant un week-end au cours duquel l'assassin ne s'était pas manifesté. De la même façon, le week-end précédent, après avoir tué ou blessé des passants le mercredi, le jeudi et le vendredi, il s'était tenu tranquille le samedi et le dimanche. Le lundi matin, il avait blessé gravement un garçon de treize ans devant une école secondaire.

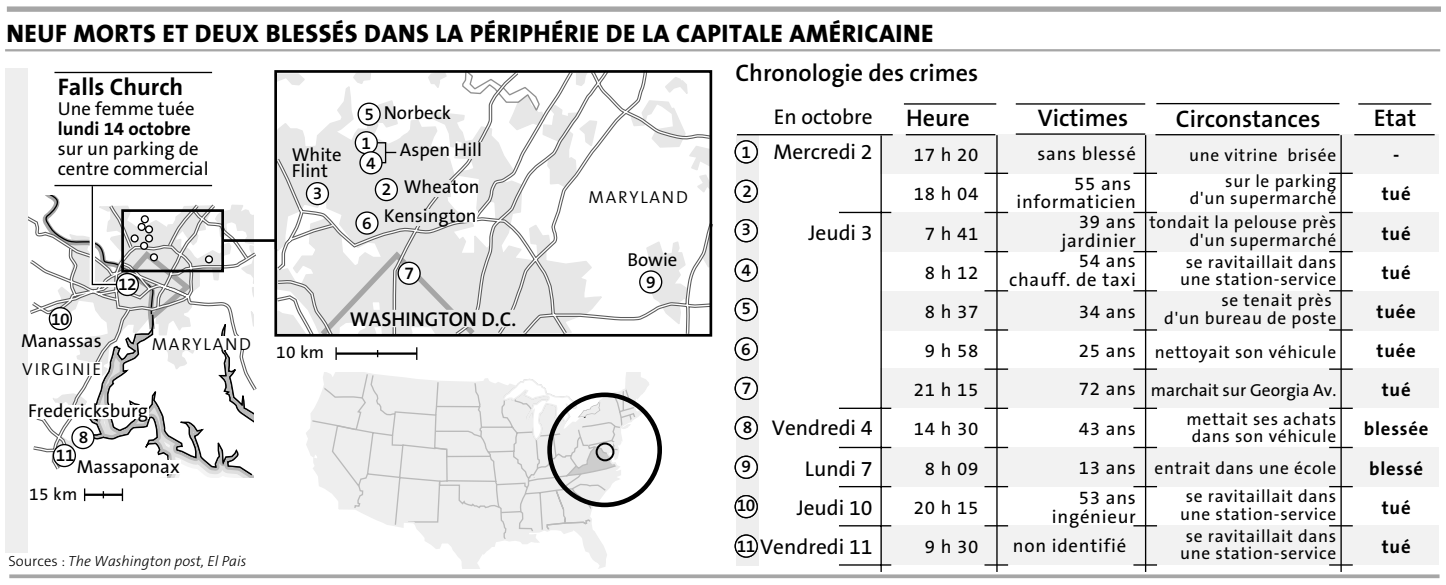

Chronologie des crimes

	En octobre	Heure	Victimes	Circonstances	Etat
1	Mercredi 2	17 h 20	sans blessé	une vitrine brisée	-
2		18 h 04	55 ans informaticien	sur le parking d'un supermarché	tué
3	Jeudi 3	7 h 41	39 ans jardinier	tondait la pelouse près d'un supermarché	tué
4		8 h 12	54 ans chauff. de taxi	se ravitaillait dans une station-service	tué
5		8 h 37	34 ans	se tenait près d'un bureau de poste	tuée
6		9 h 58	25 ans	nettoyait son véhicule	tuée
7		21 h 15	72 ans	marchait sur Georgia Av.	tué
8	Vendredi 4	14 h 30	43 ans	mettait ses achats dans son véhicule	blessée
9	Lundi 7	8 h 09	13 ans	entrait dans une école	blessé
10	Jeudi 10	20 h 15	53 ans ingénieur	se ravitaillait dans une station-service	tué
11	Vendredi 11	9 h 30	non identifié	se ravitaillait dans une station-service	tué

PORTRAIT-ROBOT

La périphérie de la capitale américaine, dans les Etats du Maryland et de la Virginie, forme une agglomération étendue et de densité assez faible, avec de vastes espaces boisés et un réseau routier et autoroutier important. Le tireur choisit ses cibles à proximité d'axes par lesquels il peut s'éloigner rapidement du lieu du crime. Quatre de ses victimes ont été tuées dans des stations-service, quatre autres ont été tuées ou blessées sur des parkings. Les policiers ont diffusé, le 12 octobre, le « portrait-robot » d'un petit camion blanc, décrit par des témoins qui l'ont remarqué près des lieux des plusieurs crimes. La police recherchait aussi une camionnette blanche ; or, un véhicule de ce type a été vu sur le lieu du crime lundi soir, sans que les témoins aient pu observer le conducteur ni remarquer la présence de passagers.

Le nombre et la durée des conférences de presse ont été réduits, afin de ne pas alimenter le feuilleton « live » des chaînes d'information et des télévisions locales. Des psychologues des services de police ont recommandé de mettre fin à ces « conférences de presse en série », qui ne pouvaient que nourrir, selon eux, le sentiment de toute puissance du tueur. Il y avait une deuxième raison, lundi 14 octobre, à la discrétion des responsables de l'enquête. *« Je sais que nous ne vous donnons pas beaucoup d'informations, mais, croyez-moi, nous progressons »*, a déclaré Charles Moose, le chef de la police de ce comté, chargé de coordonner le travail des différents services. Cet optimisme a été démenti, le soir, par le nouveau meurtre commis à Falls Church.

Cependant, la pression des médias a été un peu allégée par l'espacement des conférences de presse et par la mise en place d'un dispositif central, permettant aux journalistes de vérifier auprès des responsables les éléments d'information qu'ils glanent parmi les nombreux policiers mobilisés par cette affaire. Ainsi protégés, il semble que les enquêteurs parviennent à exploiter les indications communiquées par le public et que des témoignages utiles aient été recueillis sur les lieux des crimes. Les enquêteurs ne semblent disposer d'aucune information sur l'identité ou sur le profil social du tueur ou des tueurs. Aucune indication n'a été donnée sur une éventuelle explication de ces crimes, dont les victimes sont manifestement choisies au hasard. Le responsable de la coordination des services de police travaillant sur l'affaire ayant montré aux caméras, lundi, un écriteau comportant une adresse de boîte postale, des spéculations se sont développées sur la possibilité d'un dialogue entre la police et l'assassin.

L'hypothèse d'actes à motivation politique est écartée. *« Nous n'avons aucune indication, dans un sens ou dans l'autre »*, qu'il puisse s'agir d'agressions à mettre en rapport avec les attentats terroristes du Yémen ou d'Indonésie, a déclaré le président George W. Bush. Interrogé, dans l'après-midi, alors qu'il quittait la Maison Blanche, M. Bush a dit que ces meurtres le rendaient *« malade »*. Il a précisé qu'il était informé de la situation par le directeur du Bureau fédéral d'investigation (FBI), Robert Mueller. La mention du FBI par M. Bush n'était pas fortuite. Des critiques ont été exprimées, en effet, sur la conduite de l'enquête par les polices locales, sans que le FBI, qui y participe, en prenne la responsabilité. Il est vrai que la police fédérale a désormais pour mission principale la lutte contre le terrorisme.

Patrick Jarreau

A Bagdad, dans l'attente d'une attaque américaine : « Même ceux qui sont contre Saddam sont hostiles à Bush »

BAGDAD
de notre envoyé spécial

Les photos sont affichées sur les murs noircis. Un garçonnet, une jeune fille, un couple et ses six enfants... Et la visite se poursuit, comme au musée, en suivant un tapis rouge, pour découvrir cette fois des clichés insoutenables, corps calcinés, mutilés, déchiquetés. Les fleurs déposées ça et là n'y changent rien.

REPORTAGE

Les martyrs de 1991 restent très présents à la mémoire des Irakiens

L'endroit sent encore la mort et le feu, comme en ce jour de février 1991, où deux bombes américaines avaient explosé en pleine nuit. A l'époque, l'abri d'Amariya était une forteresse de béton où les habitants du quartier trouvaient refuge lors des alertes aériennes. Mais ces bombes-là étaient trop puissantes. La première avait transpercé le plafond, la seconde était entrée par la conduite d'aération. Quatre cents personnes – selon les autorités irakiennes – seraient mortes ici.

Depuis, l'abri a été transformé en lieu de mémoire. Pour ce peuple profondément nationaliste, les *« martyrs d'Amariya »* incarnent les souffrances du conflit de 1991. *« Quand vous voyez ce qui s'est passé ce jour-là, comment voulez-vous que nous disions aujourd'hui " bienvenue aux Etats-Unis "? »*, demande une étudiante avant d'ajouter : *« même ceux qui sont contre Saddam, et il y en a beaucoup, sont hostiles à Bush. »* Un jour pourtant, les Américains seront peut-être là. Au sol, cette fois. Bagdad s'y prépare. Mais sans vraiment oser l'avouer.

En apparence, la ville ne s'inquiète pas. Les marchés sont bondés, les magasins bien achalandés, la population ne constitue pas de stocks. Quant aux expatriés occidentaux, parmi lesquels une centaine de Français, ils ne ressentent aucune hostilité à leur égard. Bien sûr, la propagande fonctionne. Les médias locaux, aux ordres du pouvoir, ne cessent de dénoncer les *« menaces impérialistes »* et d'accorder une large place aux manifestations pacifistes de Paris ou Londres. Mais la population, elle, paraît bien loin de ces préoccupations géopolitiques. Sa priorité est ailleurs : dans l'urgence du quotidien.

SENTIMENT D'IMPUISSANCE

L'embargo imposé par l'ONU en 1990 – nettement assoupli depuis – a fixé les règles de cette société condamnée à un huis clos partiel. Les plus démunis cherchent à survivre, les autres à gagner des dollars. La guerre, c'est l'affaire du destin. Et de Saddam.

Coupés du monde, privés d'informations indépendantes, dans l'impossibilité physique et financière de s'exiler, la plupart des Irakiens partagent ce sentiment d'impuissance. Après plus de vingt ans de violences et de privations, un mot revient souvent dans leurs propos : *« habitude »*. Habitude des raids aériens et des bruits de bottes. Habitude, aussi, des négociations sans fin, à New York ou ailleurs. *« Les gens se disent que la résistance des autres nations dissuadera les Etats-Unis d'agir, ce qui n'était pas le cas en 1991 »*, estime un directeur de société.

Aux abords de l'université de technologie, où des dizaines de boutiques d'informatique se sont montées, la perspective d'un conflit n'effraie pas davantage, du moins à première vue. *« De telles crises éclatent tous les deux ans ! »* rappelle un commerçant. *« Ça ne pourra pas être pire qu'en 1991 ! »* insiste le vendeur d'un magasin de jeux vidéos.

Devant lui, des CD pirates sont alignés sur les présentoirs. L'Amérique des batailles virtuelles est à l'honneur : Star Trek, La Guerre des Etoiles... *« Vous savez*, poursuit le jeune homme, *nous n'avons rien contre le peuple américain. Le problème c'est le fils Bush. »*

Un peu plus loin, une autre boutique propose des ordinateurs importés de Dubaï. L'un des propriétaires de cette start-up à la mode irakienne, confirme l'analyse de ses compatriotes : *« Le nord et le sud du pays subissent déjà des attaques américaines et anglaises, les gens sont donc habitués. Lors des derniers bombardements sur Bagdad, en 1998, il y avait un grand match de foot. Le jeu a continué, les spectateurs n'ont pas quitté le stade ! Les Irakiens savent comment réagir. Et si les Américains attaquent au sol, ils seront attendus ! En fait, les pays voisins ont plus peur que nous. Mes fournisseurs de Dubaï refusent désormais de me faire crédit ! »*

ANGOISSES INAVOUABLES

Reste à évaluer, la part d'angoisses inavouables en public, par crainte des représailles. Le contrôle policier du pays est tel que ces choses-là ne se disent pas, surtout devant des journalistes étrangers. A y regarder de plus près, les signes de préparation à la guerre sont pourtant nombreux. Les rations alimentaires, attribuées à chaque citoyen dans le cadre de l'embargo, ont été doublées. Le maillage de la société par le parti Baas et des services de renseignement, déjà très dense, a été resserré en particulier au sud, région à majorité chiite. La présence militaire a été renforcée dans le nord (Kurdistan). Les mouvements de population sont de plus en plus limités, surtout à Bagdad...

Les Irakiens s'attendent donc à une nouvelle épreuve, peut-être aussi à un changement de régime. Certains redoutent déjà le contrecoup d'une éventuelle intervention. Les proches du pouvoir et du parti se retrouveraient alors en position délicate, de même que toutes les catégories sociales suspectées d'avoir profité financièrement de l'embargo et des largesses du régime.

Cette crainte de règlements de comptes, voire de guerre civile, est perceptible au sein de la minorité chrétienne, soit 600 000 à 800 000 habitants sur 23 millions. Saddam Hussein, chef d'un Etat laïc mais à dominante musulmane, a toujours su s'appuyer sur les chrétiens, quitte à les manœuvrer. Aux yeux de nombre d'entre eux, il reste, faute de mieux, le garant d'une forme de stabilité, un ultime rempart contre le chaos.

Philippe Broussard

La CIA dénonce les armements français fournis à l'Irak

DANS un document daté du 2 octobre, la Central Intelligence Agency (CIA) met en cause, parmi les pays fournisseurs d'armes de destruction massive à l'Irak, la seule France qui, à en croire le service américain de renseignement, a permis au régime de Saddam Hussein de disposer d'avions capables de larguer des charges biochimiques.

Le dossier de la CIA, intitulé *« Iraq's weapons of mass destruction programs »* fait état, dans ses 24 pages, du fait que des tests ont eu, dans le passé, pour but d'adapter à des avions Mirage F1 des armes biologiques. C'est le seul pays fournisseur cité, alors que Bagdad a reçu l'essentiel de son arsenal de l'ex-URSS, un Etat qui n'est pas formellement identifié parmi les vendeurs d'armes à Bagdad. Depuis 1982, l'Irak a reçu de la France plus de 120 Mirage F1-EQ, qui ont été rendus ravitaillables en vol, pour en allonger le rayon d'action, et aptes à l'emport de munitions modernes, tel le missile Exocet AM-39 pour l'attaque anti-navires.

« BACILLUS SUBTILIS »

A ce jour, il est difficile de dire combien de Mirage F1 l'Irak a pu conserver en état de fonctionner. Les experts s'accordent à considérer qu'il en existe environ 36, sur lesquels entre 15 et 25 seraient encore opérationnels. Le reste aurait été « cannibalisé » et servirait de réserve pour pièces détachées.

Selon la CIA, des essais ont eu lieu, dans les années 1990, pour tester l'aptitude opérationnelle de cet armement. Les Irakiens ont adapté à des Mirage F1 des bidons de 2 200 litres de contenance, sous la voilure ou sous le fuselage de l'appareil. Ces bidons largables peuvent emporter des agents biochimiques toxiques, comme, dit-on de même source, le permanganate de potassium, la glycérine ou le *bacillus subtilis* (encore dénommé anthrax B).

Les essais auraient eu lieu sur la base d'Abu Obeydi, une infrastructure de l'armée de l'air irakienne à la confluence du Tigre et de l'Euphrate. Mais le service américain de renseignement ne précise pas si le système d'armes en question — Mirage F1 et munitions toxiques — est resté opérationnel malgré les inspections de l'ONU entre 1991 et 1998.

Les Français, qui ont eu vent des informations de la CIA, conviennent qu'elles ont quelque réalité. Pour autant, cette reconnaissance des faits – qui remontent au temps où la France prêtait aussi des Super-Etendard à l'Irak pour lutter contre l'Iran, tant la coopération entre Paris et Bagdad était soutenue – n'empêche pas les spécialistes français de remarquer que la CIA est orfèvre en la circonstance.

En juin 1966, des agents de la CIA ont volontairement disséminé, dans le métro de New York, des germes pour illustrer la vulnérabilité des Etats-Unis en cas de guerre bactériologique. En quelques minutes, les passagers de neuf stations de Manhattan ont souffert de sérieux désagréments, sans que leur vie soit en danger. Le fait est avéré, puisque la CIA a dû s'expliquer, onze ans après, devant le Congrès des Etats-Unis. A l'époque, la CIA s'était justifiée en affirmant que l'agent biochimique qu'elle avait répandu, pour les besoins de sa démonstration, dans les couloirs du métro new-yorkais, avait été choisi parce qu'il était relativement inoffensif : il s'agissait de *bacillus subtilis*.

Jacques Isnard

Kiev se soumet à une enquête sur ses ventes de radars

MOSCOU
de notre correspondante

Arrivé en Ukraine, un groupe de treize inspecteurs américains et britanniques a commencé, lundi 14 octobre, à enquêter sur des ventes présumées à l'Irak de systèmes de radars ukrainiens Koltchouga, en violation de l'embargo de l'ONU. L'envoi de ce groupe d'experts intervient après les accusations formulées fin septembre par les Etats-Unis à l'encontre du président ukrainien, Leonid Koutchma. Il lui est reproché d'avoir ordonné personnellement, en juillet 2000, un transfert de radars Koltchouga à l'Irak, pour la somme de 100 millions de dollars.

Ces équipements sophistiqués, fabriqués par l'usine Topaz de Donetsk, dans l'est de l'Ukraine, pourraient constituer un atout important pour les forces irakiennes. Ils mettraient notamment en danger les avions américains et britanniques qui patrouillent la zone de sécurité dans le nord de l'Irak.

Les inspecteurs ont pour mission, selon l'ambassadeur américain à Kiev, de *«déterminer, en coopération avec la partie ukrainienne, si un transfert* (de radars) *a eu lieu et de recueillir des informations qui nous aideraient à protéger les pilotes britanniques et américains»*. Une partie des experts s'est rendue lundi à Donetsk, tandis que d'autres devaient visiter différents sites militaires en Ukraine. Les autorités ukrainiennes, qui nient toutes les accusations, ont annoncé une *« transparence totale »* et affirment avoir transmis aux autorités américaines *« les codes d'enregistrement»* de tous les radars Koltchouga produits à ce jour.

LA MORT D'UN TÉMOIN-CLÉ

Les Etats-Unis, dont les relations avec l'Ukraine se sont sensiblement refroidies, basent leurs accusations sur des informations contenues dans des bandes enregistrées faites clandestinement dans le bureau de M. Koutchma. Un ancien garde du corps du président ukrainien, Mikola Melnitchenko, aujourd'hui réfugié politique aux Etats-Unis, a multiplié ces deux dernières années les révélations concernant M. Koutchma.

S'étant emparé de quelques 300 heures d'enregistrements, il a distillé des éléments accablants, notamment concernant l'assassinat à l'automne 2000 d'un jeune journaliste ukrainien critique du régime, Georgui Gongadze. Au mois d'avril, devant un «grand jury » à San Francisco, M. Melnitchenko avait dévoilé une bande enregistrée où une voix ressemblant à celle du président ukrainien donnait instruction à un responsable de l'industrie d'armement ukrainien de procéder à la vente de radars Koltchouga à l'Irak.

Fin septembre, Washington a annoncé qu'une expertise faite sous l'égide du FBI avait conclu à *« l'authenticité »* de ces bandes. Ils annonçaient aussi une réduction de 55 millions de dollars de leur assistance financière à l'Ukraine.

Les autorités ukrainiennes affirment que les bandes enregistrées ne sont que des *« montages »*. M.Koutchma a déclaré lundi que les accusations à son encontre « *sont construites sur du sable, elles n'ont rien de sérieux»*. Un témoin-clé, le chef de la centrale d'exportation d'armes ukrainiennes, Ukrspetsexport, Valeri Maleev, ne pourra être entendu. Il est décédé, en mars, dans un mystérieux accident de voiture (il se serait endormi à son volant, à dix heures du matin, selon l'enquête).

Natalie Nougayrède

Israël connaît la pire crise économique et sociale de son histoire

La situation internationale et l'Intifada ont provoqué une grave récession. Face à la hausse du chômage et de l'inflation, Ariel Sharon tente d'imposer un budget de rigueur

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La Histadrout, la grande centrale syndicale israélienne, a finalement mis ses menaces à exécution. Des dizaines de milliers de fonctionnaires municipaux et gouvernementaux se sont mis en grève depuis le 13 octobre pour obtenir notamment une revalorisation de leurs salaires touchés par l'inflation. Leur mouvement a coïncidé, lundi 14 octobre, avec l'ouverture à la Knesset de la session d'hiver, qui devrait principalement être consacrée à l'examen d'un projet de budget controversé. Il rappelle au gouvernement d'Ariel Sharon que l'économie du pays, victime à la fois du ralentissement économique international et de l'Intifada palestinienne, traverse une bien mauvaise passe.

Le pays devrait en effet enregistrer pour l'année 2002 le pire résultat de son histoire, avec une chute de l'activité de 1,5 % qui s'ajoute à la contre-performance de — 0,5 % en 2001. Il s'agissait alors du plus mauvais résultat depuis 1953. Compte tenu de sa forte croissance démographique, Israël aurait besoin, selon les experts, d'une croissance d'au moins 1,8 %. La traduction sociale de ces mauvais chiffres ne s'est pas faite attendre : le nombre de chômeurs enregistrés dépasse désormais le chiffre de 275 000, soit plus de 10,5 % de la population active. La hausse de l'inflation, qui pourrait dépasser 7 % en 2002, a également pesé sur les revenus israéliens.

Selon l'Office central des statistiques, ces derniers ont baissé de 4,5 % pour les sept premiers mois de l'année. La chute a même été de 5,8 % pour le deuxième trimestre, soit le plus mauvais résultat depuis 1995. Fragilisée par ce marasme, la monnaie locale, le shekel, s'est régulièrement effritée par rapport au dollar. Sa défense a obligé la Banque centrale à hausser ses taux d'intérêt, compromettant une éventuelle reprise. La dégradation par l'agence de notation Standard and Poor, en septembre, des deux principales banques du pays (Hapoalim et Leumi) a également suscité la crainte que l'Etat lui-même connaisse un pareil sort, ce qui renchérirait encore le coût du crédit.

RÉDUCTIONS DES ALLOCATIONS

Alors que la croissance était déjà sur une pente déclinante à la fin des années 90, la « bulle » technologique a été à l'origine d'un sursaut spectaculaire en 2000. Le retournement de ce marché très spéculatif a été d'autant plus brutal pour l'économie israélienne qu'il a coïncidé avec le début de l'Intifada palestinienne. Cette dernière a ruiné durablement le secteur du tourisme et découragé les investisseurs étrangers. Enfin, le coût pour l'Etat de la réoccupation des territoires palestiniens dans le cadre de la lutte contre les opérations terroristes n'a cessé de croître au cours des derniers mois.

Pour tenter de juguler cette crise, le gouvernement de M. Sharon s'est résigné à une stricte orthodoxie budgétaire tout en annonçant son intention de réduire le recours aux travailleurs émigrés asiatiques ou d'Europe centrale qui ont remplacé, au fil des années, les Palestiniens dans l'agriculture ou le bâtiment. Alors que le précédent budget avait déjà été l'occasion de coupes claires dans les programmes sociaux, au vif mécontentement des formations ultra-orthodoxes, le projet adopté au cours de l'été par le gouvernement repose une nouvelle fois sur des mesures d'austérité qui touchent les allocations familiales et les aides aux chômeurs.

Cette politique de rigueur a suscité de vives controverses au sein du Parti travailliste, les rivaux du responsable actuel, Benyamin Ben Eliezer, ministre de la défense, estiment en effet que ce projet qu'ils jugent inacceptable constitue une bonne opportunité pour quitter la coalition gouvernementale et précipiter des élections anticipées.

Devant la Knesset, lundi, le premier ministre israélien a plaidé une nouvelle fois en faveur d'une rigueur imposée, selon lui, par les circonstances. En dépit du marasme, la popularité de M. Sharon n'a pas été affectée jusqu'à présent par l'absence de confiance dans sa politique économique dont témoignent massivement les enquêtes d'opinion.

Gilles Paris

Mohammed Dahlan aurait démissionné

Le colonel Mohammed Dahlan a présenté, dimanche 13 octobre, sa démission de son poste de conseiller pour les affaires de sécurité auprès du président palestinien Yasser Arafat, a indiqué son entourage lundi. *« Le colonel Dahlan ne veut plus assumer aucune fonction officielle au sein de l'Autorité palestinienne »*, a indiqué un responsable sous le couvert de l'anonymat. On ignorait encore mardi si M. Arafat avait accepté cette démission. Citant des sources palestiniennes, la radio publique israélienne a indiqué que Mohammed Dahlan entend ainsi protester contre la lenteur des réformes palestiniennes. Avant d'être nommé conseiller de M. Arafat, le colonel Dahlan, 41 ans, était le chef de la sécurité préventive dans la bande de Gaza, poste dont il avait démissionné en juin.

Par ailleurs, le premier ministre israélien, Ariel Sharon s'est rendu lundi à Washington où il doit être reçu, mercredi, pour la septième fois par le président George W. Bush. L'Irak sera l'un des principaux sujets au menu de l'entretien. – *(AFP.)*

Au Kenya, une coalition de l'opposition se forme contre le candidat du pouvoir

Le président Daniel arap Moi est vivement contesté

NAIROBI
de notre correspondant

L'opposition kenyane a annoncé la création, lundi 14 octobre, d'une vaste coalition destinée à battre le parti au pouvoir, l'Union nationale africaine du Kenya (KANU), lors de l'élection présidentielle de décembre. Ce même jour, la KANU élisait son propre candidat, Uhuru Kenyatta, déjà choisi par le président de la République, Daniel arap Moi, pour lui succéder en cas de victoire électorale. Cette décision d'imposer Uhuru Kenyatta au parti est à l'origine de ce regroupement des forces d'opposition en un unique mouvement.

En annonçant en août sa volonté de quitter le pouvoir, après 24 ans à la tête de l'Etat, et de faire de Uhuru Kenyatta, fils du père de l'indépendance kenyane Jomo Kenyatta, son successeur désigné, Daniel arap Moi a allumé un mouvement de révolte des caciques de son parti. Après avoir contesté ce choix à l'intérieur de la KANU, les dissidents ont finalement rompu avec le parti dans les heures précédant la nomination du candidat, lundi. Six d'entre eux ont démissionné de leur poste de ministre.

Dans la foulée, un accord a été signé avec la formation du Forum pour la restauration de la démocratie pour le peuple (FORD-people), la formation de Simeon Nyachae, ancien ministre des finances à l'immense fortune, originaire de l'Ouest du pays. Puis, devant un rassemblement de près de 50 000 personnes à Nairobi, ils ont proclamé dans l'après-midi leur ralliement au reste de l'opposition, et la création d'une vaste formation baptisée Coalition nationale arc-en-ciel.

Au Kenya, ce regroupement est une première. Depuis la restauration du multipartisme, les deux élections générales de 1992 et 1997 ont été perdues par l'opposition en raison de la multiplication de ses candidats. Si les sécessionnistes de la KANU et leurs nouveaux alliés de l'opposition parviennent à s'accorder sur le choix d'un candidat unique, comme ils s'y sont engagés, l'élection présidentielle devrait s'avérer particulièrement difficile à remporter pour la KANU, au pouvoir au Kenya depuis l'indépendance en 1963.

Jean-Philippe Rémy

Meir Panim, une soupe populaire qui ne dit pas son nom

JÉRUSALEM
de notre correspondante

Comme chaque midi, Moshe, jardinier au chômage, s'empresse d'avaler sa soupe, sa salade et son plat de résistance. L'adresse est bonne mais l'on ne s'y attarde pas. Difficile de partager sa misère avec tout aussi miséreux que soi. A 45 ans, Moshe en paraît 70. Sa barbe en bataille dissimule mal une bouche édentée. Indifférent à ceux qui l'entourent, il achève en souriant son unique repas chaud de la journée. Avec six cents déjeuners servis chaque jour, le Meir Panim de Jérusalem est sans doute l'un des restaurants les plus fréquentés de la ville. Ce lieu discret situé derrière la grande gare routière de la ville est une soupe populaire qui ne dit pas son nom.

REPORTAGE

« Nous avons tenu à en faire un endroit digne »

« Nous avons tenu à en faire un endroit digne, prévient Amos Elad, l'un des responsables de Meir Panim (littéralement le *« visage illuminé »* en hébreu). *Nous ne voulions pas que les gens fassent la queue pour quémander un repas. Ici, ils s'attablent par quatre et des volontaires viennent les servir. »*

Décor sobre, le restaurant se protège de la rue derrière des vitres teintées et des stores baissés, *« par respect »* pour les convives. La petite salle, ouverte sur les cuisines, où s'active l'un des anciens chefs d'un grand hôtel de la ville, ne désemplit pas. Les mendiants y côtoient des sans-domicile fixe, des drogués, des femmes âgées, des retraités aux fins de mois difficiles, des handicapés.

Fondée il y a deux ans, Meir Panim voit défiler les victimes de la crise économique qui frappe la société israélienne. *« Lorsque nous avons démarré, nous servions 100 repas par jour,* indique M. Elad. *La demande croît en permanence. Nous ne demandons aucun justificatif aux personnes que nous servons et 90 % des gens viennent ici tous les jours. Nous recevons en majorité des nouveaux immigrés de l'ex-URSS, en particulier des personnes âgées qui ne parlent pas un mot d'hébreu. Mais nous voyons aussi de plus en plus de couples surendettés ou au chômage ».* Cette tendance est relevée par Daphna Poznanski élue du Conseil supérieur des Français de l'étranger et responsable de l'association démocratique des Français en Israël (ADFI).

Régulièrement, elle tient des permanences sociales dans les villes où la communauté française est la plus forte et constate la détérioration de la situation économique de nombreux binationaux. *« Nous recevions principalement des personnes âgées isolées,* témoigne Mme Poznanski. *Depuis l'été 2000, la population a changé et de jeunes couples avec enfants ont* com*mencé à se faire connaître. »* Commerçants touchés par la chute du tourisme depuis le début de l'Intifada, employés licenciés, colons désargentés, familles monoparentales ont grossi les rangs des catégories traditionnellement les plus défavorisées du pays : les religieux et les retraités.

ÉCOLIERS AUX VENTRES VIDES

« Après 33 ans de travail, je touche 1 760 shekels par mois (440 euros) *; une fois mon loyer payé il me reste 1 200 shekels* (300 euros) *pour vivre »*, témoigne Gershon. Ce retraité de 70 ans à la mise soignée est un *« client »* quotidien du Meir Panim. L'organisation, financée par des dons privés, pallie les carences étatiques. *« Depuis qu'ils nous connaissent les services sociaux nous envoient systématiquement les personnes en difficulté pour que nous leur fournissions un repas »*, témoigne M. Elad. *« Avec la situation sécuritaire, l'Etat n'a plus les moyens d'assurer les minima sociaux. »*

Le budget 2003 qui prévoit une diminution des allocations familiales risque encore d'aggraver la situation de nombreuses familles. Au début d'octobre, la ministre de l'éducation nationale a demandé à des organisations de bienfaisance de livrer des sandwiches et des boissons aux écoliers qui, de plus en plus nombreux, arrivent à l'école le ventre vide. Gershon, lui, mise sur la loterie nationale pour s'en sortir.

Stéphanie Le Bars

Londres a suspendu jusqu'à nouvel ordre les institutions semi-autonomes d'Irlande du Nord

L'arrestation de quatre militants du Sinn Fein, soupçonnés d'avoir espionné le ministre britannique chargé de la province, a entraîné une « rupture de la confiance entre les personnes concernées »

LONDRES
de notre correspondant

L'Irlande du Nord n'a plus ni parlement, ni gouvernement propres. Ces institutions semi-autonomes, au sein desquelles les dirigeants catholiques et protestants de la province tentaient laborieusement de cohabiter depuis plus de quatre ans, ont été suspendues sine die lundi 14 octobre à minuit.

Comme on s'y attendait depuis quelques jours, la Grande-Bretagne a donc repris en main l'administration de l'Ulster. Londres n'avait guère d'autre choix depuis l'arrestation de quatre militants du Sinn Fein, l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), et leur inculpation pour *« possession d'informations susceptibles d'être utilisées par des terroristes »*. Ces activistes sont notamment soupçonnés d'avoir espionné, au profit de l'IRA, les bureaux de John Reid, le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord.

Le premier ministre de la province, le protestant David Trimble avait lancé un ultimatum à Londres, en lui demandant d'exclure de son gouvernement avant mardi les deux ministres du Sinn Fein, faute de quoi il démissionnerait. Les Britanniques devaient absolument prendre une décision avant cette échéance pour éviter que l'exécutif et l'assemblée locale ne volent en éclats.

Vue de Londres, la suspension des institutions nord-irlandaises est un moindre mal. Celles-ci entrent en hibernation, mais elles ne disparaissent pas. Les mécanismes mis en place dans le sillage des accords de paix dits du « Vendredi Saint » (avril 1998) sont « gelés », mais ils pourront à nouveau fonctionner lorsque les circonstances le permettront. La première séance du Parlement de Stormont avait eu lieu le 1er juillet 1998, et le gouvernement s'était réuni pour la première fois le 2 décembre 1999.

Ce n'est pas la première suspension des institutions de Belfast, mais c'est de loin la plus lourde de conséquences. Trois décisions similaires avaient été prises : en février 2000 – pour trois mois – et en août et septembre 2001 – chaque fois pour 24 heures – et pour des raisons purement techniques. Cette fois, l'administration directe pourrait durer de longs mois, voire un an au moins. John Reid a donc nommé, comme secrétaires d'Etat, deux députés travaillistes, Angela Smith et Ian Pearson, qui renforceront son équipe et l'aideront à gérer les dix ministères de l'exécutif nord-irlandais. Celui-ci comprenait, jusqu'à lundi soir, cinq catholiques et cinq protestants : les deux plus grandes formations du parlement, l'UUP de David Trimble et le SDLP (nationalistes modérés) de Mark Durkan disposaient de trois ministres, le DUP du révérend Ian Paisley (protestants ultras) et le Sinn Fein de deux ministres chacun. Les deux ministres du DUP avaient démissionné dès vendredi.

« DANS UNE IMPASSE »

En annonçant la décision de Londres, John Reid a constaté que l'Irlande du Nord était *« dans une impasse, qui, espérons-le, sera de courte durée »*. Son objectif est d'*« apporter une bouffée d'air au processus de paix »* et de permettre à ses acteurs de retrouver *« force et confiance »*. Les premiers ministres britannique, Tony Blair, et irlandais, Bertie Ahern, ont rappelé lundi, dans un communiqué conjoint, leur *« attachement profond à l'application intégrale des accords de paix »*. Les gouvernements de Londres et de Dublin, co-parrains et co-garants des accords, se sont dits *« profondément attristés »* avant de constater l'évidence : *« Un gouvernement semi-autonome ne peut fonctionner de façon efficace dans des circonstances marquées par une rupture de la confiance entre les personnes concernées. »* Souhaitant que cette confiance soit restaurée dès que possible, ils ajoutent : *« Pour que cela arrive, il est clair que le passage de la violence à des moyens pacifiques et démocratiques doit être sans ambiguïté et définitif. »*

Le gouvernement irlandais, dit-on à Dublin, aurait assez peu apprécié de ne pas avoir été informé à l'avance de la spectaculaire opération policière ayant abouti à l'arrestation des quatre militants du Sinn Fein soupçonnés d'espionnage. Quoi qu'il en soit, Dublin s'est associé à Londres pour appeler clairement le Sinn Fein – sans le nommer – à choisir *« définitivement »* la démocratie, et à renoncer *« sans ambiguïté »* au terrorisme. Cette mise en garde intervient au lendemain de l'arrestation, dans l'est de la République d'Irlande, de six personnes soupçonnées d'être liées à l'IRA.

Tout cela n'empêche pas Londres et Dublin de ménager l'avenir : les élections à l'Assemblée locale sont officiellement maintenues au 1er mai prochain. Mais on voit mal comment les Irlandais du nord pourraient être amenés à désigner un Parlement qui a cessé toute activité.

Jean-Pierre Langellier

Le 16 octobre 2001 marque le début d'une révolution du capitalisme

Enron : le scandale planétaire

- Les analystes financiers et les professions du chiffre en accusation
- La chute d'Arthur Andersen
- Le tremblement des bourses mondiales...

6 pages d'analyses, interviews et reportages sur l'impact du choc Enron sur le modèle capitaliste

Les Echos, rien n'est plus sûr

En vente en kiosque le 16 octobre

Aux Etats-Unis, succès du 7e essai de missile antimissile

WASHINGTON. Un missile balistique intercontinental Minuteman, spécialement aménagé et tiré depuis la base de Vandenberg (Californie), a été intercepté, avec succès selon le Pentagone, lundi soir 14 octobre, au-dessus de l'océan Pacifique, par un prototype de missile antimissile lancé de l'atoll de Kwajelein, dans les îles Marshall, le plus grand atoll du monde, en Océanie, où les Américains ont installé un site d'expérimentations balistiques. L'interception a eu lieu à 227 km d'altitude et l'antimissile, pour la mener à bien, a parcouru 7,775 km en 22 minutes. Depuis le début des essais, en 1999, cinq, dont les quatre derniers, sur sept ont été réussis. En 2003, le Congrès prévoit d'allouer 7,4 milliards de dollars (presqu'autant en euros) à ce projet de bouclier américain. – *(AFP.)*

Serbie : l'OSCE demande une modification de la loi électorale

BELGRADE. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de concert avec divers partis politiques à Belgrade, a appelé, lundi 14 octobre, au lendemain de l'élection présidentielle invalidée, à une modification de la loi électorale. *« Ce pays a besoin de certitude, de réformes et de développement »*, a ajouté Hrair Balian, de l'OSCE. Faute de recueillir le seuil minimum de 50 % de participation, le scrutin a été invalidé, privant Vojislav Kostunica, le président yougoslave, un nationaliste modéré, d'une victoire (67 % des voix, contre 31 % au réformiste Miroljub Labus) confortablement acquise.

M. Kostunica a pris à partie son ennemi juré, le premier ministre Zoran Djindjic, chef de file des réformistes, l'accusant d'avoir favorisé un *« boycottage silencieux »* afin de paralyser le pays. Il l'a paradoxalement davantage critiqué que l'ultra-nationaliste Vojislav Seselj qui, arrivé troisième au premier tour de scrutin, avait appelé au boycottage. *« Nous, les Serbes radicaux, sommes les vrais vainqueurs »*, a commenté, lundi, M. Seselj, qui sera de nouveau candidat lors de l'élection qui devrait être organisée d'ici deux à trois mois. – *(Corresp.)*

Le président Gbagbo lance un ultimatum aux rebelles

ÉRIC GAILLARD/REUTERS

ABIDJAN. Le président Laurent Gbagbo a averti, lundi 14 octobre, les militaires rebelles que l'issue à la crise se ferait *« cette semaine »*. *« Je pense que nous sommes dans une ligne de sortie, ou bien on en sortira par la paix, ou bien on en sortira par la guerre »*, a lancé le chef de l'Etat ivoirien dans une interview à la radiotélévision d'Etat (RTI). *« Je dis aux gens de Bouaké que cette semaine on arrivera, soit en signant la paix, soit en faisant la guerre. Mais nous ne pouvons plus attendre au-delà de cette semaine »*, a averti Laurent Gbagbo. Le chef de l'Etat a affirmé avoir donné l'ordre à ses soldats de conserver leurs positions en raison de la médiation en cours par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, tant auprès du gouvernement que des mutins. Mais il a indiqué qu'après la prise par les mutins dimanche de Daloa (ouest), troisième ville du pays, il avait ordonné aux troupes loyalistes de reprendre la ville. Au cours d'une conférence de presse, lundi à Bouaké, les mutins ont annoncé la suspension de toute négociation et demandé, par la voix de Tuo Fozié *(photo)*, leur porte-parole, la *« démission pure et simple »* du président Gbagbo, après avoir reçu, selon eux, des informations sur l'arrivée de 500 soldats angolais dans le pays. Dans la matinée, deux transports de troupes blindés angolais, équipés de canons, avaient été déchargés à l'aéroport militaire d'Abidjan. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **VENEZUELA : l'organisation patronale Fedecamaras** a appelé, lundi 14 octobre, à une grève nationale le 21 octobre pour obtenir la démission du président Hugo Chavez et la convocation d'élections anticipées. Jeudi 10 octobre, la Confédération des travailleurs du Venezuela (CTV) avait déjà lancé un mot d'ordre de grève en ce sens, à l'occasion d'une énorme manifestation qui a réuni plus d'un million de personnes à l'appel des partis d'oppositions, des syndicats et des patrons. Dimanche 13 octobre, les partisans du chef de l'Etat sont à leur tour descendus dans la rue en nombre équivalent. En partance pour l'Europe, Hugo Chavez a confirmé qu'il n'envisage pas de démissionner. — *(Corresp.)*

■ **COLOMBIE : au moins 23 personnes, civils, militaires et guérilleros, ont été tuées** lors d'une vague de violence, lundi 14 octobre, en Colombie, selon les autorités. Sept militaires en patrouille sont morts sous des raffales de mitraillettes dans une embuscade tendue par des guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes). Six civils ont été assassinés par des inconnus en divers points du territoire où opèrent les FARC, l'Armée de libération nationale (ELN, guévariste) et des groupes paramilitaires d'extrême droite. L'armée de terre a fait état de la mort de dix guérilleros des FARC. – *(AFP.)*

■ **ROME : six millions d'enfants de moins de cinq ans** meurent de faim chaque année et les progrès accomplis pour lutter contre ce drame sont *« au point mort »*, déplore la FAO (Food and Agriculture organisation) dans un rapport rendu public, mardi 15 octobre, à la veille de la journée mondiale de l'alimentation. Le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, le Sénégalais Jacques Diouf, rappelle à cette occasion l'engagement pris en 1996 par les dirigeants des pays membres de l'organisation de réduire de moitié pour 2015 le nombre des personnes sous-alimentées. Elles sont encore 840 millions, estime la FAO. – *(AFP.)*

Désaccord des Quinze dans la lutte contre les salmonelles

LUXEMBOURG. L'adoption par les ministres de l'agriculture des Quinze d'un ensemble de mesures visant à mieux lutter contre les salmonelles a achoppé, lundi 14 octobre, sur un désaccord financier entre les pays du Sud et ceux du Nord. Les premiers refusent que l'industrie agro-alimentaire supporte les coûts nécessaires pour assurer la chaîne du froid, et demandent un cofinancement communautaire tandis que les seconds n'en voient pas l'utilité. Le commissaire David Byrne, en charge de la protection de la santé, a déploré qu'aucune mesure n'ait été prise contre la salmonelle qui fait *« deux cents morts par ans »* dans l'Union européenne. – *(Corresp.)*

L'Allemagne se rallie à une lecture « flexible » du pacte de stabilité

Les dirigeants allemands restent prudents sur le retour à l'équilibre

BERLIN
de notre correspondant

Ce devait être un pacte de fer, une ligne rouge que les Etats de l'Union européenne, à la demande pressante de l'Allemagne, s'étaient engagés à ne pas franchir. Aujourd'hui, alors que s'achèvent les négociations sur le programme pour la législature de la coalition que s'apprêtent à reconduire les sociaux-démocrates et les Verts, la possibilité, hier tabou, de voir franchie dès la fin 2002 la limite des 3 % de déficit du PIB est ouvertement évoquée à Berlin. Le chancelier Gerhard Schröder l'a confirmé lundi soir 14 octobre à Paris, où il dînait avec le président Chirac : en Allemagne aussi, l'heure est à la *« flexibilité »* dans l'appréciation du pacte de stabilité de la zone euro. *« La notion de stabilité ne doit pas s'apprécier de manière formelle »*, a déclaré le chancelier. Elle doit, a-t-il ajouté, *« être interprétée de manière flexible et adaptable en fonction de la conjoncture internationale »*.

L'équilibre budgétaire, qui devait être atteint en 2004, ne le sera certainement pas avant 2006, reconnaissent désormais les services du ministère allemand des finances. Rendu prudent par une série répétée de mauvais pronostics, le nouveau président du groupe parlementaire social-démocrate (SPD), Franz Müntefering, avait admis dès la fin de la semaine dernière que l'objectif du gouvernement en cours de formation était de *« se rapprocher »* de l'équilibre en 2006.

Une prudence analogue accompagne les évaluations du déficit budgétaire pour l'année 2002. Dès fin septembre, compte tenu de l'évolution médiocre de la croissance, le ministère des finances avançait le chiffre de 2,9 %. Cette conjoncture déprimée a fortement influé sur les discussions le programme de gouvernement de la coalition. Ce programme devrait être totalement bouclé mercredi 16 octobre, jour où seront connus les noms des futurs ministres, une semaine avant l'investiture officielle du chancelier par le Bundestag, prévue pour le 22 octobre.

DE NOUVEAUX IMPÔTS

Lundi, Franz Müntefering et le président des Verts, Fritz Kuhn, ont rendu compte à grands traits de l'accord en passe d'être conclu. Comme déjà annoncé, le nouveau gouvernement mettra en œuvre, selon un calendrier non précisé, les recommandations de la commission Hartz pour réduire le chômage. Le gouvernement veut également mener une politique familiale qui aille dans le sens de l'émancipation féminine : ouverture, toute la journée, des écoles qui ne sont souvent ouvertes que le matin, multiplication des crèches dont l'Allemagne est dramatiquement sous-équipée, fiscalité familiale qui ne soit pas défavorable, comme actuellement, aux couples avec enfants dont les deux conjoints travaillent.

Ces recommandations, cependant, ont un prix et il faudra de nouveaux impôts pour les financer. Au début des négociations entre partis de la coalition, le chancelier Schröder en avait exclu le principe. Il lui a fallu composer : il y aura bien de nouveaux impôts, notamment par la diminution d'avantages fiscaux dont bénéficient entreprises et diverses catégories de contribuables, l'augmentation des cotisations de retraite pour les plus hauts salaires, de nouvelles taxes, notamment sur le gaz, et la suppression des exemptions dont bénéficient certaines activités pour l'écotaxe. Cet impôt Verts, énergiquement défendu par les écologistes qui veulent son développement, est pour l'instant gelé à son niveau actuel, mais l'affaire sera réexaminée en 2004.

Diverses économies, d'un montant de 11,6 milliards d'euros en 2003, sont également envisagées, notamment la réduction de divers avantages sociaux distribués aux chômeurs de longue durée et l'abandon de subventions. De l'aveu même des négociateurs, ces décisions difficiles ne permettront cependant pas d'éviter, pour l'année 2003, un déficit budgétaire d'un montant de 18 milliards d'euros, soit 2,5 milliards de plus que prévu.

Georges Marion

Bruxelles demande « un signal clair » à Berlin

La Commission de Bruxelles s'est inquiétée, lundi 14 octobre, de l'intention manifestée par les dirigeants allemands d'interpréter avec *« flexibilité »* le pacte de stabilité budgétaire de la zone euro pour tenir compte des aléas de la conjoncture et des perspectives de croissance. Cette flexibilité, également défendue par Paris, viserait notamment la demande faite par Bruxelles aux Etats déficitaires de réduire leur déficit structurel de 0,5% de leur Produit intérieur brut (PIB) pour parvenir à l'équilibre en 2006. *« Il sera utile qu'il y ait un signal clair de la part des autorités allemandes pour dire qu'on s'oriente dans la bonne direction »*, a déclaré le porte-parole du commissaire chargé des questions économiques et monétaires, Gerassimos Thomas, lors d'un point presse. Bruxelles a toutefois estimé qu'il était trop tôt pour commenter les pistes avancées pour le budget allemand. *« Nous attendons de connaître le budget de 2003 et le programme de stabilité avant d'évaluer la situation et de faire nos commentaires »*, a affirmé M. Thomas.

Faute d'accord sur l'étiquetage, le moratoire sur les OGM est maintenu

Les Quinze n'ont pas réussi à s'entendre sur la législation concernant la traçabilité des organismes génétiquement modifiés

LUXEMBOURG
de notre bureau européen

Les ministres de l'agriculture des Quinze n'ont pas réussi à s'entendre, lundi 14 octobre, sur les textes à adopter concernant la traçabilité et l'étiquetage des aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM). Le moratoire européen décidé en 1999 est donc maintenu. L'adoption de cette législation constitue en effet pour plusieurs pays, dont la France, le préalable à la levée du moratoire sur la mise en culture d'OGM. Les Quinze estimant que le consommateur doit pouvoir choisir entre aliments transgéniques ou non : un choix assuré par un étiquetage clair.

Le commissaire David Byrne, chargé de la protection de la santé et des consommateurs, a cependant estimé que *« lentement mais sûrement, nous allons vers une levée de l'embargo »*. Le ministre français de l'agriculture, Hervé Gaymard, juge pour sa part que la question de la levée du moratoire ne se poserait pas avant *« un an »*. Il faut en effet que les ministres s'accordent, mais aussi qu'ils s'entendent avec le Parlement européen.

Le Conseil et le Parlement approuvent les grandes lignes de la proposition de la Commission. Bruxelles a proposé d'étiqueter les aliments contenant des OGM, ou ceux qui sont obtenus à partir d'OGM, quand bien même ils n'en présentent plus de traces, comme c'est le cas de l'huile raffinée. Au Conseil, seul le Royaume-Uni refuse que l'on étiquette ces aliments *« dérivés »* des OGM. En revanche, le Parlement avait rejeté en juillet 2002 la demande des Verts d'un étiquetage de la viande, du lait ou des œufs, obtenus à partir d'animaux nourris avec des OGM.

UN SEUIL MINIMUM

Les ministres n'ont pu par ailleurs se décider sur le seuil à partir duquel étiqueter ces aliments. La Commission propose 1 %, le Parlement 0,5 %, les Etats hésitent. Il reste aussi à trancher le seuil admissible des 13 OGM qui ont obtenu un avis favorable des comités scientifiques, mais dont l'autorisation a été bloquée par le moratoire. Les associations écologistes et le Parlement n'en veulent pas. La Commission, ainsi que le Danemark, qui préside l'Union européenne pendant six mois, proposent que l'on autorise leur présence en dessous d'un seuil de 1 %, pendant trois ans.

Les Etats doivent, enfin, se prononcer sur la procédure d'autorisation des aliments contenant des OGM. La Commission préconise une procédure centralisée, à laquelle l'industrie est favorable, parce qu'elle serait plus rapide et moins coûteuse qu'une procédure faisant intervenir les quinze Etats-membres. Une majorité d'Etats y sont favorables, mais elle pose des problèmes juridiques : il faudrait que la législation sur l'étiquetage soit adoptée à l'unanimité du Conseil des ministres, et non plus à la majorité qualifiée. Ce serait plus difficile, et les travaux risqueraient d'être fortement ralentis.

Au total, le dossier OGM reste largement ouvert. Le Conseil des ministres de l'environnement, le 17 octobre, devrait confirmer l'absence d'accord sur l'étiquetage. Une nouvelle directive sur l'autorisation des cultures d'OGM doit entrer en vigueur ce même jour. Mais elle n'est pas transposée par les Etats. Sauf surprise, le moratoire européen sur les OGM devrait donc être maintenu.

Rafaële Rivais

MM. Chirac et Schröder espèrent arriver d'ici à décembre à un accord sur la PAC

LES DISCUSSIONS engagées entre la France et l'Allemagne pour rapprocher leurs positions sur le financement de l'élargissement de l'Union européenne et la réforme de la politique agricole commune (PAC) se poursuivent. Le président Chirac et le chancelier Schröder, qui se sont rencontrés lundi soir 14 octobre à l'Elysée pour la deuxième fois en moins de deux semaines, avec cette fois-ci leurs ministres des affaires étrangères, ont dressé un bilan prudent. Sans nier les difficultés, ils ont toutefois estimé être en mesure de les régler, sinon pour le sommet de Bruxelles des 24 et 25 octobre, du moins, *« dans tous les cas »* – selon l'expression du chancelier – avant celui de Copenhague, où doivent aboutir en décembre les négociations sur l'élargissement.

Gerhard Schröder a indiqué que l'Allemagne *« a compris »* que la France ne veut pas de changement de la PAC avant 2006 – *« nous le respectons »*, a-t-il dit – et que les pays candidats voulaient bénéficier des aides prévues dans la première phase de l'adhésion. *« Ce qui reste à discuter,* a-t-il ajouté, *c'est ce qui se passe après 2006, c'est à cela que nous allons nous attacher dans les semaines à venir, et c'est pour cela que nous ne pouvons aujourd'hui annoncer de date, ni les grandes lignes d'un accord »*. Le chef de l'Etat français, convenant que *« les points de vue était à l'origine divergents »*, a souligné que *« tout notre effort est d'arriver à une position commune »*.

Comme souvent dans le passé, les deux dirigeants, qui ont donné une courte conférence de presse, ont estimé que tout cela ne remettait pas en cause leur volonté de travailler de concert pour préparer les échéances européennes. Deux nouveaux rendez-vous ont été pris pour le 24 octobre, à l'ouverture du sommet de Bruxelles, et en novembre, à Berlin, pour faire le point. Gerhard Schröder a estimé que *« le scepticisme sur la capacité de la France et de l'Allemagne de travailler ensemble n'a pas de raison d'être »*.

Les deux ministres des affaires étrangères, Dominique de Villepin et Joschka Fischer, ont été chargés de préparer de concert le 40e anniversaire, en janvier 2003, du traité de l'Elysée qui sert de base aux relations franco-allemandes. Cette déclaration, a indiqué Jacques Chirac, doit traduire « *un fort enracinement et une forte relance* » de cette relation.

En dehors des questions de financement de l'Union européenne, Paris et Berlin ont affiché lundi soir leurs visions identiques sur la façon de considérer avec *« souplesse »* le pacte de stabilité de la zone euro et leur volonté de travailler ensemble au sein de la Convention sur l'avenir de l'Europe, qui poursuit ses travaux sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing.

Ils ont enfin réaffirmé leur similitude d'analyse sur l'appréciation de la lutte contre le terrorisme et la politique à poursuivre, dans le cadre des Nations unies, pour contraindre l'Irak à respecter ses engagements sur le contrôle de ses armements.

Henri de Bresson

En visite à Troyes (Aube), lundi 14 octobre, Jacques Chirac a prononcé un **LONG DISCOURS DE SOUTIEN** à l'action du premier ministre, Jean-Pierre Raffarin. Il a promis que la baisse des impôts serait poursuivie dans les années à venir et incité le gouvernement à poursuivre dans la **VOIE DE LA DÉCENTRALISATION** dont le projet de loi sera présenté, mercredi 16 octobre en conseil des ministres. Dans le cadre de la politique d'intégration, il a proposé que « *chaque nouvel arrivant s'engage dans un* **VÉRITABLE CONTRAT** *d'intégration* », sur le modèle de ce qui existe dans d'autres pays européens. Il a en outre demandé la création d'une « autorité » indépendante pour lutter contre la **DISCRIMINATION**. SOS-Racisme et la Licra se sont félicités de cette dernière initiative. D'autres associations redoutent la stigmatisation des « *mauvais étrangers* ».

Pour Jacques Chirac, l'intégration passe par un « contrat »

En visite à Troyes (Aube), lundi 14 octobre, le président s'est prononcé en faveur d'un engagement formel des nouveaux immigrants et de la création d'une autorité indépendante pour lutter contre les discriminations. La réaction des associations balance entre satisfaction et scepticisme

EN PRONONÇANT, lundi 14 octobre à Troyes (Aube), un discours sur la cohésion nationale, Jacques Chirac a abordé une nouvelle phase de son action. Alors que sa campagne et les premières mesures du gouvernement ont été essentiellement centrées sur la sécurité, le chef de l'Etat s'est longuement penché sur l'intégration. Comme le soulignent ses conseillers, « *le rétablissement de la sécurité, c'était un préalable, maintenant on aborde le deuxième volet, la deuxième jambe* ».

Erigée au rang de « *priorité* » avec la sécurité et la politique de la ville, l'intégration recouvre selon le chef de l'Etat des « *réalités multiples* ». Pour de nombreux jeunes issus de l'immigration, « *le mot d'intégration semble dépassé* » a souligné M. Chirac, en rappelant que la plupart de nationalité française « *réussissent en général bien et sont à l'aise dans notre société* ». Mais le président entend apporter des réponses concrètes à ceux qui rencontrent des difficultés. Pour les nouveaux arrivants entrés légalement en France, il souhaite qu'ils « *s'engagent dans un véritable contrat d'intégration comprenant notamment la possibilité d'accéder à des formations et à un apprentissage rapide de notre langue* ».

En héraut des valeurs républicaines, le chef de l'Etat s'est aussi engagé à « *lutter sans faiblesse contre les manifestations d'intolérance* ». Pour lutter contre « *toutes les formes de discrimination* », qu'elles soient racistes, sexistes, religieuses ou homophobes, M. Chirac a souhaité la création d'une « *autorité indépendante* ». L'idée n'est pas neuve : elle avait été proposée dans le rapport du socialiste Jean-Michel Belorgey, publié en mars 1999 et soutenue depuis par de nombreuses associations.

Balançant entre satisfaction et scepticisme, les réactions ne se sont pas fait attendre. SOS-Racisme s'est félicité de la création d'une autorité indépendante : « *c'est plutôt une bonne nouvelle. L'Etat reconnaît que les discriminations raciales sont un vrai problème* », a affirmé Malek Boutih, son président. Même satisfaction à la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) : « *c'est ce que nous demandions depuis longtemps* », assure Patrick Gaubert. Le président de la Licra demande cependant qui dirigera cette instance. « *Il ne faudrait pas créer un machin gouvernemental dont les associations seraient exclues* », prévient-il.

D'autre sont plus dubitatifs. Philippe Bataille, ancien président du conseil scientifique du Groupe d'études et de lutte contre les discriminations (Geld), observatoire mis en place par Martine Aubry en avril 1999, se demande quels seront les moyens dont disposera la future autorité. « *Cette instance va-t-elle disposer d'un véritable pouvoir judiciaire, d'un pouvoir d'autosaisine ou s'agit-il d'un simple relookage du haut conseil à l'intégration ?* », s'interroge le chercheur du Centre d'analyse et d'intervention sociologique (CADIS). Son successeur au Geld, Patrick Simon, estime que la création de l'autorité indépendante constitue un « *pas supplémentaire* » dans l'affirmation de la volonté de l'Etat de lutter contre les discriminations. Mais tout dépendra, selon lui, des prérogatives conférées à la nouvelle instance. « *Pour être efficace, il faudrait qu'elle puisse engager des poursuites, diligenter des enquêtes et disposer d'un corps d'inspecteurs* », assure M. Simon.

Le scepticisme est encore plus grand à propos du contrat d'intégration. L'idée n'est pas nouvelle non plus. Voici quarante ans que le Fonds d'action sociale (FAS), sous différentes appellations, est chargé par l'Etat de la mise en place d'actions de formation des travailleurs immigrés et de leur famille. Récemment M^me^ Aubry avait tenté de redynamiser le dispositif en créant des « *plates-formes d'accueil* », sorte de guichet unique où les nouveaux migrants pouvaient trouver suivi social et formations.

« *Une fois de plus, la droite instrumentalise la thématique de l'intégration pour justifier un durcissement contre les « mauvais étrangers »*, ceux qui n'ont pas de papiers, tranche Antoine Math, membre du bureau du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti). *Cette contractualisation sonne comme une injonction à s'intégrer dans un climat de suspicion* ». De plus, les contours de ce contrat restent flous. « *Cela sous-entend que les immigrés doivent s'engager à quelque chose mais on ne sait pas quoi* », insiste M. Simon qui rappelle que « *l'intégration n'est pas seulement devenir un Français comme les autres* ».

Pour M. Tubiana, en matière d'intégration, « *il y a un droit déterminant, c'est le droit de vote et là-dessus, M. Chirac reste silencieux* ». En effet, contrairement à la proposition du député UMP Yves Jego, qui souhaite étudier le droit de vote des étrangers aux élections locales, le président de la République n'a absolument pas abordé cette question. « *Cela n'a rien à voir* », soulignent même ses conseillers.

> En héraut des valeurs républicaines, le chef de l'Etat s'est aussi engagé à « lutter sans faiblesse contre les manifestations d'intolérance »

L'un d'entre eux, présent à Troyes, précise que « *les réflexions sont assez avancées* » en ce qui concerne l'autorité indépendante chargée de lutter contre les discriminations. Il évoque le modèle britannique, créé à la fin des années 70, à un moment de tensions raciales très fortes et de montée de l'extrême droite. C'est aux yeux du président une mesure forte, symbolique et politique, souligne-t-il.

L'idée du contrat, vise selon lui à améliorer le fonctionnement de l'administration, alors que celle de la haute autorité est « *une innovation importante qui peut éviter que se cristallise, pour une partie de la population, le sentiment que les dés sont pipés* ».

M. Chirac, naguère attaqué par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), pour avoir parlé des « *bruits et* [des] o*deurs* » des immigrés à une époque où Charles Pasqua, son ministre de l'intérieur (1986-1988), invoquait les « *valeurs communes* » partagées par le RPR et le Front national, semble avoir définitivement tourné une page ambiguë de la droite sur les questions d'immigration. « *J'attache la plus grande importance à ce que nos concitoyens puissent mieux mesurer combien la France a pu s'enrichir, tout au long de son histoire, des apports de ceux qui l'ont, siècle après siècle et si nombreux, rejointe* », a déclaré le président de la République.

Dans cette logique, le chef de l'Etat a souhaité l'ouverture, au musée du Louvre, à Paris, d'un département des « *Arts de l'Islam* ».

Béatrice Gurrey et Sylvia Zappi

En Europe, divers modèles

Plusieurs pays européens ont instauré des « contrats d'intégration » de différents types. En Autriche et au Danemark, la langue est devenue un critère de sélection des immigrés. Les conservateurs alliés au parti populiste de Jörg Haider ont voté, en juillet, une loi imposant aux étrangers non membres de l'Union européenne, résidant en Autriche depuis moins de 5 ans, à souscrire un « contrat » les obligeant à suivre des cours d'allemand – payés pour moitié par les immigrés, pour moitié par l'Etat. Tout manque d'assiduité entraîne le retrait des aides sociales, voire du permis de séjour. Au Danemark, depuis le 1er juillet, le titre de séjour permanent ne peut être obtenu qu'après un examen portant sur la langue, la culture et l'histoire. En Allemagne, les immigrés sont tenus, depuis cette année, de suivre des cours de langue, d'histoire, de civilisation et de droit allemand. Les Pays-Bas offrent, eux, des conditions matérielles (hébergement, aides sociales) aux immigrés mais prévoient des sanctions contre ceux qui refusent de conclure un « *contrat d'insertion linguistique* » ou qui abandonnent le cursus en cours.

Le Monde
www.lemonde.fr

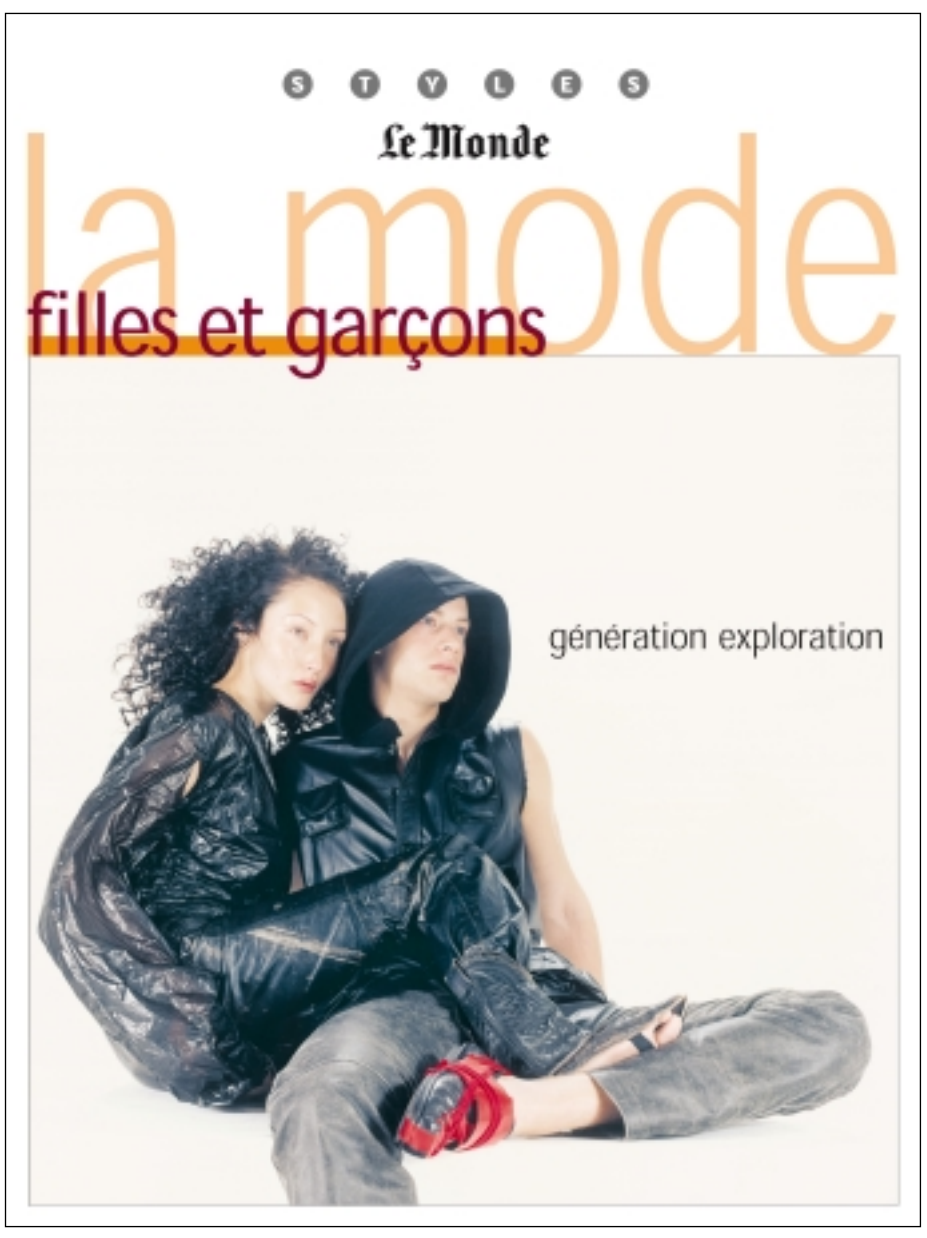

SUPPLÉMENT GRATUIT DE 8 PAGES
Demain dans Le Monde

Le président, le Prix Nobel et le « fusil à patates »

TROYES (Aube)
de notre envoyée spéciale

Djahida, les deux Myriam, Souad, Kamel, Désirée, Naïma et les autres, hurlent de joie. Jacques Chirac vient d'arriver dans la cour de l'école Georges-Charpak, une zone d'éducation prioritaire (ZEP) dans le quartier des chartreux à Troyes. C'est à qui lui serrera la main en premier. Lundi 14 octobre, après un discours fleuve sur la cohésion nationale et l'inauguration de la médiathèque de Troyes, le président est venu tâter la réalité. « *Pendant que les personnes s'installent, lisez le texte dans votre tête* », dit le directeur, Dominique Brncic, dans une classe de CM1. Les « *personnes* » en question – le président de la République, le Prix Nobel de physique, Georges Charpak et le ministre de l'éducation nationale, Luc Ferry – s'assoient sur des petites tables au fond de la classe. « *Est-ce que Sohane a bien lu ?* », demande M. Brncic. « *Il a dit guivre au lieu de givre !* » On travaille sur les « gueu » et les « geu ». M. Ferry se promène avec circonspection entre les tables. Le président sourit, suit avec attention et souffle à l'occasion.

Accompagnés du fidèle chiraquien François Baroin, le maire de Troyes, « *les personnes* » assistent maintenant, dans une autre classe, à des expériences scientifiques, menées dans le cadre de la méthode de « la main à la pâte », dont M. Charpak est en France, l'infatigable promoteur. Une petite fille hilare réalise devant le président un « *fusil à pomme de terre* » en bouchant les deux extrémités d'un tube avec des morceaux de patate crue. Sous la pression de l'air le bouchon saute à grand bruit. « *Ça me rappelle les élections* », lâche M. Chirac hilare. M. Charpak explique alors au président que les enfants, « *avides d'apprendre* », tiennent un cahier d'expériences. Ils notent leurs observations scientifiques et peuvent ainsi progresser en expression.

« QUE QUELQU'UN SE JETTE À L'EAU »

Devant les enseignants, M. Chirac prodigue ses encouragements : « *Est-ce que certains pourraient apporter leur témoignage sur cette méthode ? Allez, que quelqu'un se jette à l'eau* », demande le chef de l'Etat. Il s'enquiert de l'information que reçoivent les parents sur les apprentissages de leurs enfants dans cette ZEP.

Dehors, quelques-uns d'entre eux, et une poignée de jeunes, ont attendu pendant plus d'une heure le président. Lorsqu'il part, en serrant les mains, ils crient « *Chi-rac, Chi-rac* ». Imad et Audrey le trouvent « *trop bien* ».

B. G.

Richard, petit-neveu de Léopold Sédar Senghor, chargé à Matignon de la lutte contre l'exclusion

RICHARD SENGHOR est le petit-neveu de Léopold Sédar. Aîné de la famille, le grand-père de Richard avait élevé le futur président-poète. Agé de 38 ans, celui qui est aujourd'hui chargé de mission à l'intégration auprès de Jean-Pierre Raffarin reconnaît avec honnêteté que s'il a « *bien connu* » l'ancien président du Sénégal – décédé le 20 décembre 2001 à l'âge de 95 ans –, il n'en fut « *certainement pas l'un des plus proches* ». Richard n'a pas connu son grand-père, décédé au début des années 1960. Et son père – devenu ambassadeur du Sénégal à l'Unesco après s'être installé en France, et avoir épousé une Française – est mort en 1976, alors qu'il n'avait que 12 ans.

Davantage tourné, depuis son adolescence, vers sa famille maternelle, Richard Senghor ne connaît le Sénégal que comme un lieu de vacances. « *Je ne parle pas la langue, et je suis plus attaché à quelques personnes – oncles, tantes, cousins – qu'au pays lui-même* », confie-t-il.

Au milieu des années 1980, Richard fait des études de droit à Paris. Avec deux anciens copains du collège privé Stanislas, il décide de se lancer à l'assaut de la Déclaration des droits de l'homme, pour en actualiser le texte à l'occasion de son bicentenaire. Ses acolytes ? Jean-Michel Blanquer, désormais directeur de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine ; et François Baroin, le fils de Michel – alors président de la mission de célébration du bicentenaire –, aujourd'hui député UMP de l'Aube et maire de Troyes, qui a été l'hôte de Jacques Chirac, lundi 14 octobre...

En 1993, une « *petite annonce* » affichée à Sciences-Po lui permet d'intégrer le cabinet de Roger Romani, ministre des relations avec le Sénat, chargé des rapatriés, pour y suivre ce dossier. Ayant eu « *la chance d'appartenir à l'un des rares cabinets chiraquiens* » du gouvernement Balladur, M. Senghor entre à la mairie de Paris lorsque Jean Tiberi succède à M. Chirac. De 1995 à 2001, il est chargé de l'action sociale. Bilan : « *des moments de déprime, des frustrations* », mais le plaisir d'avoir travaillé au sein de « *la plus belle administration de France en matière d'action sociale* ».

Quittant l'Hôtel de Ville après l'élection de Bertrand Delanoë, M. Senghor intègre le staff de campagne du président-candidat. Après la réélection du chef de l'Etat, il est nommé au cabinet de Jean-Pierre Raffarin. Passionné par les questions d'intégration et de citoyenneté, il se sent une fibre de « *gaulliste social* », dans la lignée de Philippe Séguin et de François Fillon. Contre une « *gauche caviar* » qui a promu « *le multiculturalisme* » et le « *droit à la différence* », M. Senghor s'est toujours senti plus proche d'une droite qui assumait « *une logique des droits et des devoirs* ». Persuadé de pouvoir utiliser le social comme un « *levier* » en matière d'intégration, le petit-neveu du président-poète va voir ses compétences élargies à la lutte contre l'exclusion, les personnes âgées et les handicapés.

Jean-Baptiste de Montvalon

ANDIA 2

Lundi matin 14 octobre, Jacques Chirac prononce son allocution depuis l'espace Argence, à Troyes. Après avoir abordé le bilan du gouvernement et la décentralisation, le président de la République s'est longuement penché sur la question de l'intégration.

L'autonomie financière des collectivités en suspens

EN DÉPIT des critiques du Conseil d'Etat, le gouvernement s'est dit décidé à ne pas toucher, si ce n'est à la marge, à son projet de loi constitutionnelle. A Troyes, lundi 14 octobre, le chef de l'Etat l'a conforté dans sa volonté. *« Il faut nous engager sur* [la] *voie* [de la décentralisation] *sans crainte, sans redouter qu'elle puisse se traduire par un affaiblissement de l'unité nationale,* a-t-il affirmé. *Notre nation (...) n'a nul besoin du corset du centralisme pour se tenir debout, faire vivre son unité et défendre les principes auquel les Français sont attachés. »* Au contraire, selon lui, il faut introduire, et c'est là la vocation du projet de réforme constitutionnelle, *« plus de démocratie, plus de responsabilité, plus d'efficacité »* dans nos institutions. *« L'organisation de notre République est trop pyramidale, elle doit être décentralisée »* a-t-il affirmé sans détour.

Se posant en garant de l'unité nationale, le chef de l'Etat s'est toutefois attaché à répondre aux détracteurs de la démarche gouvernementale, et notamment aux socialistes, qui dénoncent les risques d'un démantèlement de l'Etat et d'une aggravation des inégalités. *« Personne ne comprendrait, par exemple, que la justice ne soit pas la même pour tous, que la couverture sociale dépende du lieu où l'on vit ou que chaque Français n'ait pas un égal accès au service public »*, a souligné M. Chirac. Cette évolution *« vers plus de libertés locales »*, doit donc se faire dans le respect de l'égalité des droits et des devoirs sur l'ensemble du territoire, et par ailleurs, *« la solidarité nationale entre les territoires à travers une péréquation financière entre collectivité et le souci d'un aménagement harmonieux du territoire »*, a soutenu le chef de l'Etat, fixant ainsi le cadre de la réforme.

Tout en défendant le droit à l'expérimentation, le chef de l'Etat s'est également attaché à préciser que *« dans tous les cas, le législateur aura la charge de veiller à ce que les libertés et les droits fondamentaux de chacun soient respectés »*, et de décider *« de l'étendue des transferts de compétences qui seront mis en œuvre à l'échelle nationale »*.

SOUTIEN PRÉSIDENTIEL

Fort du soutien présidentiel, Jean-Pierre Raffarin présentera, mercredi 16 octobre, un projet de loi constitutionnelle très peu retouché par rapport à sa mouture initiale. Le gouvernement a effectivement décidé de ne tenir compte que des *« remarques juridiques »*, et non *« des affirmations de principe »* du Conseil d'Etat, explique-t-on à Matignon.

Contrairement à ce qu'il avait laissé un temps, le gouvernement ne reviendra pas sur la priorité donnée au Sénat dans l'examen des textes de loi concernant les collectivités territoriales.

Ce faisant, concernant le droit à l'expérimentation, le projet final devrait préciser que, si les collectivités peuvent être autorisées *« à déroger, à titre expérimental, aux dispositions législatives ou réglementaires qui régissent l'exercice de leurs compétences »*, elles ne pourront toucher à ce qui fait le cœur même des lois.

La notion de *« chef de file »* que le gouvernement souhaite introduire dans la Constitution *« lorsque l'exercice d'une compétence nécessite le concours de plusieurs collectivités »* sera précisée mais le terme, en tant que tel, trop imprécis aux yeux du Conseil d'Etat, devrait être supprimé. Aussi, le projet de loi final devrait renvoyer les modalités d'organisation du référendum local à une loi organique.

Reste un point qui doit être soumis à l'arbitrage du premier ministre et du chef de l'Etat ce mardi 15 octobre et sur lequel les élus seront plus que vigilants puisqu'il concerne l'autonomie financière des collectivités territoriales. Jean-Pierre Raffarin souhaitait que la Constitution garantisse un niveau *« déterminant »* de recettes fiscales et ressources propres dans le budget des collectivités. Or le Conseil d'Etat a estimé qu'un tel principe risquait de se révéler inapplicable *« dans la mesure où les ressources fiscales des collectivités peuvent comprendre une part non négligeable de dotations »*. Autrement dit, rendre constitutionnel un tel principe, ce serait prendre le risque pour le gouvernement d'être épinglé par le Conseil constitutionnel tant que les dotations représenteront effectivement une part essentielle du budget des collectivités. Sauf à engager une réforme de la fiscalité locale.

M. Raffarin, on le sait, ne veut pas faire d'une telle réforme un *« préalable »* au transfert des compétences. Le gouvernement pourrait ainsi être contraint d'abandonner son idée initiale et d'être beaucoup moins volontaire dans la Constitution concernant l'autonomie financière des collectivités.

Laetitia Van Eeckhout

Le PS commence à exercer son droit d'inventaire sur les « années Jospin »

Dans un numéro spécial de la « Revue socialiste », les dirigeants du parti reconnaissent qu'ils n'ont pas été assez à l'écoute des classes populaires

LA FORMULE n'est pas utilisée, mais l'exercice y ressemble. Avec la publication, mardi 15 octobre, d'un numéro spécial de la *Revue socialiste* sur le thème *« 21 avril 2002 : comprendre »*, le PS commence à exercer son droit d'inventaire. Les dix-neuf textes publiés dans cette revue, dont le directeur est le fabiusien Henri Weber, portent un regard critique non seulement sur la campagne présidentielle de Lionel Jospin... mais sur son bilan.

D'emblée, dans son éditorial, François Hollande affirme que M. Jospin *« n'échappe pas au jugement critique »*, tout en observant que la démarche *« a été collective et que nous avons tous soutenu son action à défaut d'y avoir tous participé directement »*. Le premier secrétaire du PS pointe le *« lent décrochage des classes populaires à l'égard de la gauche »*, l'épuisement de la gauche plurielle, une dépolitisation qui a atteint plus la gauche que la droite, l'incapacité à *« prendre la mesure de la dégradation des conditions de travail de nombreux salariés »*, l'hésitation à répondre à la *« crispation sécuritaire »*.

Se référant au SPD allemand, M. Hollande affiche l'ambition de construire *« une grande force socialiste autour d'un projet clair »*. Sur le même registre, Laurent Fabius assigne au PS l'objectif de *« dépasser l'étiage des 20-25 % »* et donc d'*« élargir sa base idéologique et sociale, en faisant preuve de créativité et d'esprit de responsabilité »*.

A l'intention de l'aile gauche du PS, M. Fabius juge qu'*« il n'est ni juste, ni élégant de charger tel responsable après l'avoir encensé. Il n'est pas plus convaincant d'invoquer aujourd'hui une prétendue dérive social-libérale du gouvernement Jospin après avoir souligné hier qu'il était le gouvernement le plus à gauche d'Europe »*. L'ancien premier ministre cite, parmi les explications, un *« chacun pour soi suicidaire »* à gauche, *« un projet jugé trop technique et manquant de souffle »*.

M. Fabius regrette que le gouvernement Jospin ait donné le sentiment qu'il *« était plus sensible aux extrêmes de l'échelle sociale – les exclus d'un côté, et les couches favorisées de l'autre – qu'à la vaste fraction des ouvriers et des employés. Il n'a pas assez répondu au sentiment de précarité »*. Il relève aussi le *« paradoxe de certaines mesures qui devaient fortement nous identifier à gauche et qui, par leurs modalités, ont pu aliéner le soutien du peuple de gauche »*, comme les 35 heures qui ont pu aggraver la flexibilité, voire faire reculer le pouvoir d'achat. *« Notre offre politique a perdu de sa lisibilité à côté de deux autres conceptions qui, elles, gagnent du terrain : l'ultra-libéralisme et le populisme »*, note-t-il.

Ancien directeur de campagne de M. Jospin, Jean Glavany s'emploie à répondre au livre de Denis Pingaud *L'impossible défaite* (Seuil). Sans croire que la campagne ait fait perdre le candidat du PS, M. Glavany s'en prend à *« un programme d'essence technocratique »* et à *« une stratégie meurtrière d'impasse sur le premier tour »*. Il évoque un candidat *« semblant crispé par l'enjeu »*. *« Je n'ai pas retrouvé, dans cette campagne, le Lionel que j'aime, au sens presque sportif du terme, lâchant ses coups et conquérant »*, avoue-t-il. Pour M. Glavany, *« collectivement fiers de notre bilan, et notamment de la baisse impressionnante du chômage qui marquait une rupture après 30 ans de crise, nous avons cru de bonne foi que la France allait mieux »*. Il se montre en revanche *« perplexe sur le fait qu'on ait perdu l'élection à cause de la sécurité »*.

A contrario, Gérard Collomb, le maire de Lyon, déplore que le *« PS d'en haut »* n'ait pas assez écouté les élus, ce qui lui aurait permis de *« mieux mesurer quelles étaient les préoccupations réelles du pays, en particulier de ces couches populaires qu'on évoque souvent d'autant plus fort qu'on en est plus coupé »*. *« La demande d'autorité était forte. La gauche plurielle aurait dû y répondre »*, assène-t-il, en relevant que *« au temps des classes a succédé celui des tribus où chacun se reconnaît dans un groupe, une tendance, une mode »*.

Pour la Gauche socialiste, Gérard Filoche combat *« le simplisme »* selon lequel M. Jospin *« aurait été social-libéral comme Blair »*, mais il lui reproche de n'avoir pas répondu aux *« impatiences sociales »*. *« C'est parce qu'il n'a pas réduit suffisamment les inégalités, pas assez corrigé les effets de la crise antérieure, pas assez redistribué les richesses que Lionel Jospin a été battu »*, souligne M. Filoche. Proche d'Henri Emmanuelli, Emmanuel Maurel incrimine *« l'abandon des références traditionnelles de la gauche »* en partie à l'origine de la désaffection des couches populaires. Ce *« brouillage idéologique »*, assure M. Maurel, *« s'est opéré depuis des années par petites touches »*. Tout en jugeant le bilan *« honorable »*, il rappelle les clivages internes sur les 35 heures, la fiscalité, l'Europe, les privatisations.

Finalement, estime Alain Bergounioux, *« nous avons mené à bien de 1997 à 2002 pour l'essentiel un programme conçu dans les années 1970 »*. En d'autres termes, sans renouvellement doctrinal.

Michel Noblecourt

M. Montebourg : « Ce régime a broyé la gauche »

Initiateur, avec Vincent Peillon et Julien Dray, d'un appel *« pour un nouveau PS »*, Arnaud Montebourg réaffirme, dans une réédition augmentée de son livre, *La Machine à trahir* (Folio documents), que la défaite électorale de la gauche est due à son refus de rompre avec la Ve République. *« Le jour où les socialistes ont refusé la mise en accusation de Jacques Chirac, le régime a achevé de broyer la gauche,* écrit le député, qui avait milité pour la saisine de la Haute cour de justice. *Soit la gauche s'emparait de cette question, engageait les poursuites et décidait ainsi la fin de ce régime aux abus monarchiques que symbolisait le président corrompu, soit le régime parvenait à faire plier la gauche à ses nécessités et à ses lois. Lionel Jospin prit la décision de se rallier à la Ve République et d'abandonner une partie de nous-mêmes dans ce combat qu'il a refusé de mener. Il en périt, et nous avec. »* M. Montebourg conclut : *« L'affaire Chirac* (...) *était* [l']*occasion de dire et de montrer que nous ne voulions plus des institutions abusives et décomposées de ce régime dangereux* (...) *Lionel Jospin n'en a pas eu la force, les chefs socialistes n'en ont pas eu le courage. Il nous faudra désormais l'avoir à leur place. »*

VERBATIM

« Donner une nouvelle vigueur à notre modèle d'intégration »

VOICI les principaux extraits du discours prononcé par Jacques Chirac, lundi 14 octobre, à Troyes (Aube).

« **Impôts et emploi.** La baisse des impôts et des charges a commencé. Elle sera méthodiquement poursuivie au cours des prochaines années. L'assouplissement des 35 heures rendra possible de travailler plus pour gagner plus. Il favorisera en même temps la croissance et les revenus. Le pouvoir d'achat des travailleurs les plus modestes bénéficiera du rétablissement d'un smic unique. Le combat pour l'emploi des jeunes est également lancé (...).

Décentralisation. J'engagerai, mercredi, la réforme constitutionnelle nécessaire à l'affirmation de nos libertés locales. L'organisation de notre République est trop pyramidale ; elle doit être décentralisée. Le législateur aura la charge de veiller à ce que les libertés et les droits fondamentaux de chacun soient respectés. Au vu des résultats obtenus, c'est lui qui décidera de l'étendue des transferts de compétences qui seront mis en œuvre à l'échelle nationale.

Les Français devront conserver les mêmes droits et les mêmes devoirs sur l'ensemble du territoire national. Ensuite, la solidarité nationale devra continuer de s'exercer entre les territoires, à travers une péréquation financière entre collectivités et le souci d'un aménagement harmonieux du territoire. Il va de soi que les transferts de compétences s'accompagneront des transferts de ressources correspondants (...).

Réforme de l'Etat. L'Etat doit se réformer. Revoir le contour de ses missions afin d'être présent là où personne ne peut se substituer à lui : sur le front de la justice, de la sécurité, de l'éducation, de la solidarité nationale. Assouplir ses règles de gestion pour que les services publics s'adaptent sans cesse à l'évolution des demandes. Simplifier les réglementations. Améliorer l'accueil du public. Permettre aux Français d'effectuer leurs démarches à distance, grâce au développement des nouvelles technologies (...).

Education. L'égalité des chances commence à l'école. Pour faire à nouveau d'elle le moteur de l'ascension sociale, il faut rendre l'école à sa mission. Ce n'est pas seulement une question de moyens. Le système actuel est générateur d'inégalités insidieuses. Vouloir à toute force, au-delà des savoirs fondamentaux, délivrer, selon les mêmes méthodes, le même enseignement à tous les élèves, c'est accepter de pénaliser les plus fragiles, sans leur offrir la chance d'exprimer la diversité de leurs talents et d'accéder aux savoirs qui leur seront utiles. Cette situation d'injustice n'est pas acceptable. Elle sera corrigée (...).

Sécurité. Le gouvernement a mené, dès son installation, une action déterminée pour s'attaquer à toutes les formes de violence qui défigurent ces quartiers. La justice disposera de l'ensemble des moyens juridiques nécessaires pour répondre, comme il se doit, c'est-à-dire sans excès mais sans faiblesse, à toutes les formes de violences et d'incivilités.

Assurer la sécurité, c'est aussi faire respecter le droit et les valeurs fondamentales. On ne peut pas tolérer, par exemple, que dans notre société, la dignité de la femme soit niée, menacée, bafouée (...).

Politique de la ville. La lutte contre l'insécurité doit s'accompagner d'une mobilisation plus forte en faveur de la politique de la ville, pour la rénovation urbaine et le développement économique des quartiers.

Le projet de loi d'orientation sur la ville que le gouvernement prépare devra permettre de réhabiliter 200 000 logements et d'en détruire un nombre équivalent dans les cinq années à venir.

Je souhaite aussi que soit donnée une impulsion nouvelle au développement des zones franches urbaines, lancées en 1996 (...).

Intégration. L'égalité des chances suppose de donner une nouvelle vigueur à notre modèle d'intégration (...). Je souhaite qu'à l'instar de ce qui existe chez certains de nos voisins, chaque nouvel arrivant s'engage dans un contrat d'intégration. La France est depuis toujours un pays d'accueil. Mais, si l'on veut pouvoir maintenir cette tradition généreuse, il est essentiel que la loi et nos frontières soient respectées par tous.

La France entend jouer un rôle déterminant dans la mise en place d'une politique commune contre l'immigration clandestine. Il faut démanteler les filières du travail clandestin et mettre un terme à l'activité des passeurs qui font miroiter "l'Eldorado" là où il n'y a bien souvent que l'impasse et la misère.

Le gouvernement s'emploie aussi à mener le plus vite possible la réforme du droit d'asile. Ce droit fondamental est aujourd'hui trop souvent détourné de son objet, à cause de la longueur et de la complexité des procédures (...). »

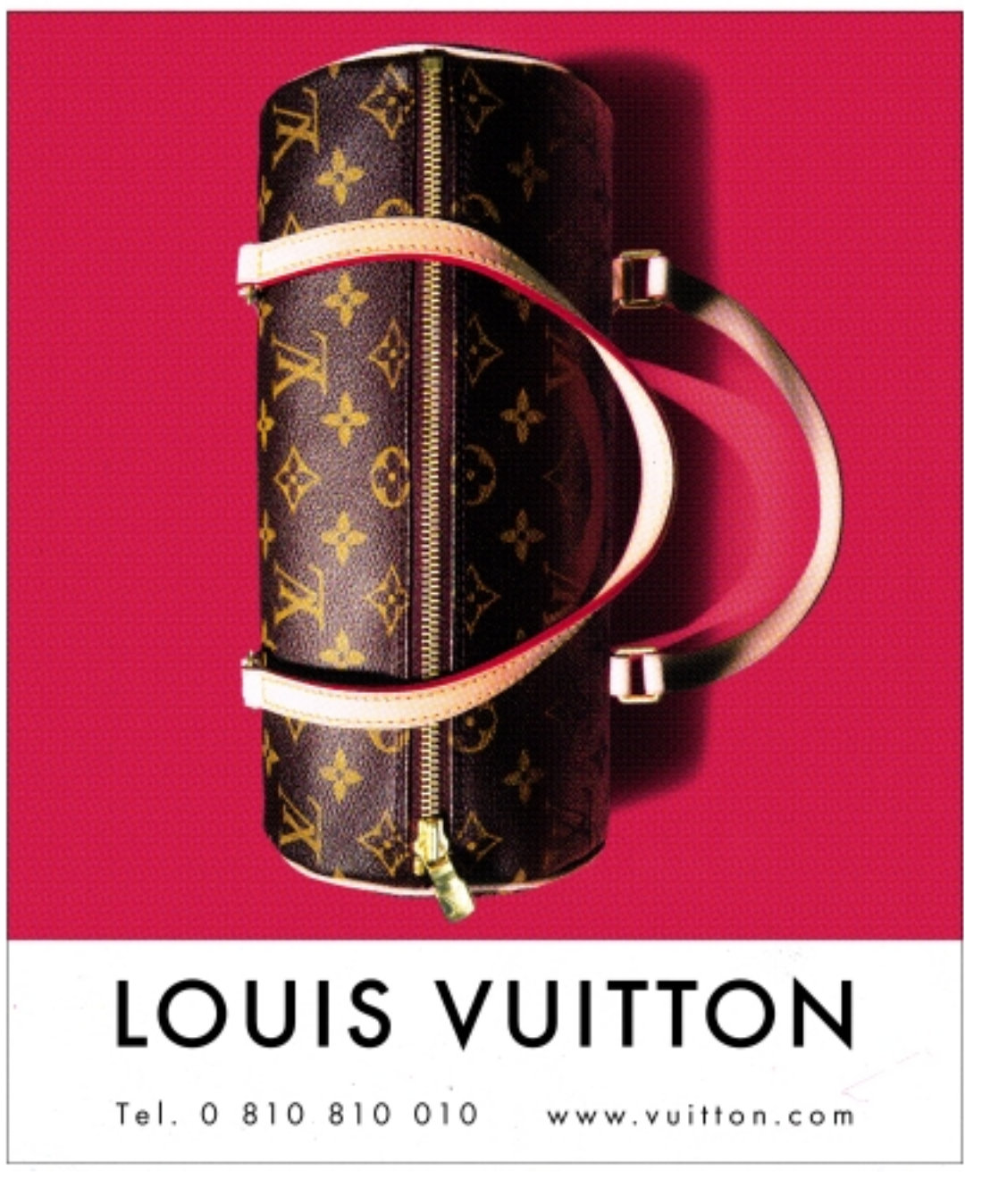

Chapitré par M. Raffarin, M. Bayrou s'apprête à faire approuver le budget par l'UDF

« Il ne faut pas tacler les joueurs de son propre camp », lui aurait dit le premier ministre

DE QUELLE marge de liberté bénéficie vraiment François Bayrou ? Alors que s'ouvrait, mardi 15 octobre à l'Assemblée nationale, le débat sur le budget 2003, l'entourage du premier ministre assurait qu'au cours d'une récente rencontre au Palais-Bourbon, Jean-Pierre Raffarin a nettement indiqué au président de l'UDF que sur les sujets considérés comme *« lourds »* – au premier rang desquels figure le budget – la solidarité majoritaire était une obligation.

« On peut se permettre d'avoir des débats internes, explique un proche du premier ministre. *Nous sommes là pour cinq ans. Mais il ne faut pas tacler les joueurs de son propre camp. »* M. Bayrou réplique en dénonçant une *« intoxication »*. *« Le type de relations que nous avons, M. Raffarin et moi, n'est pas de cette nature,* affirme-t-il. *Nous* [l'UDF] *sommes des alliés, pas des subordonnés. »* Il rappelle ainsi que depuis près d'un mois, il a fait connaître les limites que son parti s'est fixées dans la critique du gouvernement. M. Bayrou invoque à ce propos les déclarations du fondateur de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing – aujourd'hui rallié à l'UMP –, qui *« avait dit autrefois qu'être dans la majorité, cela oblige à voter le budget et à ne pas voter la censure »* (*Le Monde* du 4 octobre). Lui entend respecter cette règle. Mais, hors de ces limites, *« l'UDF n'hésitera pas à faire valoir ses propres orientations, comme elle l'a fait lors du débat sur les 35 heures ou sur l'Irak »*, précise-t-il.

QUARANTE AMENDEMENTS

Pour ce qui concerne le budget, une quarantaine d'amendements ont été déposés par le groupe et certains députés en leur nom. Selon Hervé Morin, président du groupe à l'Assemblée, ils visent essentiellement trois sujets : l'accès au logement, l'actionnariat populaire et la famille. Seuls trois de ces amendements ont été adoptés par la commission des finances : l'un permet aux investisseurs de déduire leurs moins values de leur impôt sur le revenu, en cas de dépôt de bilan ; un autre *« supprime le triplement de la cotisation de solidarité perçue sur les associés de sociétés agricoles »* ; le troisième élève de 33 % à 60 % la taxe sur les bénéfices des producteurs et distributeurs de films pornographiques ou d'incitation à la violence.

Cet amendement, présenté par Charles de Courson (Marne), porte-parole du groupe sur le budget, ressemble apparaît en contradiction avec des déclarations récentes de Maurice Leroy (Loir-et-Cher), qui expliquait, dans *Le Monde* du 11 octobre, qu'il se méfiait des *« pudibonderies »* et ne considérait pas qu'il faille légiférer pour interdire la pornographie à la télévision.

Lors de la discussion en séance publique, M. de Courson devait défendre, au nom de l'UDF, un petit nombre d'autres amendements, dont l'un sur la déliaison des taux d'impôts locaux, afin de laisser la liberté aux maires de fixer le montant de ces taxes.

De leur côté, M. Leroy et Nicolas Perruchot (Loir-et-Cher), ont prévu de demander l'abaissement de la TVA sur la restauration à 5,5 % – revendication déjà ancienne, mais qui se heurte au refus de la Commission européenne.

Plus généralement, l'UDF, qui se réunissait mardi matin 15 octobre pour mettre au point l'intervention de M. de Courson, devrait manifester son scepticisme sur les hypothèses de croissance retenues par le gouvernement.

Pascal Ceaux et Christiane Chombeau

M. Lambert lie baisses d'impôts et croissance

Dans un entretien publié, mardi 15 octobre, dans *Les Echos*, le ministre délégué au budget, Alain Lambert, se dit *« absolument convaincu que le gouvernement parviendra à appliquer la totalité du programme fiscal proposé par le président de la République, dès lors que la croissance sera de 3 % »*. Ce programme prévoit une réduction de 30 % de l'impôt sur le revenu entre 2002 et 2007. Commentant l'hypothèse de 2,5 % de croissance sur laquelle a été construit le projet de budget 2003, M. Lambert reconnaît que *« les incertitudes extérieures se sont accrues »* depuis que le gouvernement a retenu ce chiffre. Il répond aussi à Philippe Marini (UMP), rapporteur général du budget au Sénat, qui n'écarte pas le risque d'une récession l'an prochain. *« Nous avons tous intérêt à tenir un discours responsable, qui donne de la visibilité et de l'espoir aux agents économiques, plutôt que d'entretenir leur inquiétude »*, prévient-il.

Marine Le Pen cherche à se constituer des réseaux

Les interventions de la fille du président du FN suscitent des contestations internes

FONCER sans se retourner. Depuis les élections du printemps, Marine Le Pen multiplie les interventions médiatiques. Trois mois après sa nomination à la tête de Générations Le Pen, la plus jeune fille du président du Front national devait présenter, mardi 15 octobre, sur un bateau du pont de l'Alma à Paris, les objectifs de l'association qu'elle préside depuis le 11 juillet. Créée au début de 1998 par son beau-frère, Samuel Maréchal, conseiller régional (FN) des Pays de la Loire, cette association avait joué un rôle actif dans l'éviction des partisans de Bruno Mégret lors de la crise interne du parti qui s'était soldée par la scission de 1999. Depuis, elle tournait au ralenti. Sa relance par Marine Le Pen – elle-même conseillère régionale du Nord Pas-de-Calais – est interprétée par une partie des cadres du FN comme l'affirmation de ses ambitions personnelles.

« Ma seule ambition consiste à aider Jean-Marie Le Pen à accéder à la présidence de la République en 2007 », a affirmé à plusieurs reprises Marine Le Pen. Un bulletin mensuel devrait relayer les actions de l'association, qui entend organiser des colloques ouverts à des personnalités extérieures au FN. Les concepteurs de Générations Le Pen souhaitent œuvrer à la *« dédiabolisation »* du leader de l'extrême droite et contribuer à donner au parti une culture de gouvernement, considérant comme inéluctable l'échec du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin. Dans les faits, l'association a pour vocation d'affirmer la crédibilité du FN *« sur l'Europe ou sur l'argumentaire économique »*, explique Marine Le Pen. Elle compte, par ailleurs, renforcer ses relais dans la société civile.

Au sein du FN, la relance de Générations Le Pen suscite un sentiment d'agacement chez les partisans du délégué général, Bruno Gollnisch. Dans un communiqué, Bernard Antony, chef de file des catholiques traditionalistes, avait vivement réagi, le 21 septembre, à une prise de position de la fille du président du FN sur l'interruption volontaire de grossesse, après que cette dernière eut manifesté son opposition à la suppression de la loi Veil – tout en se déclarant hostile à l'avortement. *« Marine Le Pen, dont nous apprécions par ailleurs les qualités humaines et politiques, ne défend pas sur ce point les positions très claires et très fermes aussi bien de Jean-Marie Le Pen que du programme de gouvernement du FN, approuvé par l'immense majorité des adhérents du mouvement »*, indiquait M. Antony.

AFP

« Ma seule ambition consiste à aider Jean-Marie Le Pen à accéder à la présidence de la République en 2007 »
MARINE LE PEN

Le 30 septembre, lors du bureau exécutif, qui réunit les principaux cadres du parti, M. Le Pen a rappelé que les débats internes ne devaient en aucun cas être traités sur la place publique. *« Nous ne pouvons pas calquer le fonctionnement du FN sur le modèle du PS avec ses courants qui s'entre-déchirent »*, souligne un membre du bureau politique. L'entourage de Marine Le Pen a donc été prié de *« faire profil bas »*.

Interrogé par *Le Monde,* M. Gollnisch conteste l'existence de *« tendances »* au sein du FN. Le dauphin de M. Le Pen juge *« tout à fait normal que le plus grand nombre de talents se fasse connaître et ni Marine, ni moi-même n'alimentons de polémique »*. Si son entourage a été invité à la discrétion, Marine Le Pen assure néanmoins qu'elle entend toujours apporter son écot *« au désenclavement du FN »*.

Elie Barth

M. Chérèque (CFDT) appelle à une « critique constructive du capitalisme »

QUATRE mois et demi après son élection comme secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, devait faire son « grand meeting » de rentrée, mardi 15 octobre, au palais omnisports de Bercy, à Paris, où plus de 20 000 militants venus de l'entreprise et de l'administration étaient attendus. Décidé au lendemain du « séisme » du 21 avril 2002, ce rendez-vous placé sous le signe de la rencontre des salariés – *« Vous écouter, c'est notre force »*, dit le slogan confédéral –, devait donner l'occasion à M. Chérèque de réaffirmer les valeurs cédétistes et son attachement à la démocratie sociale. Il devait aussi défendre les principales revendications de sa centrale en matière d'emploi (objectif : « zéro chômeur »), de retraite (oui à la réforme) et de pouvoir d'achat (non au smic toute une vie). La crise du capitalisme, l'accroissement des inégalités en France et la panne de la négociation devaient aussi le pousser à infléchir le discours traditionnel de la CFDT, en portant *« une nouvelle critique du capitalisme, à la fois constructive et sans complaisance »*. A ses yeux, *« cela ne veut pas dire récuser l'économie de marché, mais l'engager à se discipliner »*.

Pour M. Chérèque, qui a fixé à la CFDT le cap ambitieux de 1,2 million d'adhérents en 2007 (contre 865 000 revendiqués aujourd'hui), le meeting de Bercy est aussi un test personnel. A moins de trois mois des prud'homales, qui constituent une échéance majeure pour tous les syndicats, le successeur de Nicole Notat a du mal, en effet, à s'imposer sur la scène nationale et à trouver ses marques dans un paysage syndical et social changeant.

L'ancien « patron » de la fédération de la santé et des services sociaux est servi par sa bonne connaissance de l'appareil. A 46 ans, il appartient à une génération de militants qui s'est engagée à fond dans le combat pour le développement du syndicat. *« Il tient bien l'organisation »*, dit un membre de la commission exécutive. Revers de la médaille, il connaît mal l'interprofessionnel, ce qui est une faiblesse, même si, de l'avis de son entourage, il s'y met *« vite »*. Bernard Thibault, ancien « patron » des cheminots cégétistes, a connu des difficultés du même ordre à la CGT. Il lui a fallu plusieurs mois pour les surmonter.

« François arrive, il découvre beaucoup de choses, il veut tout connaître. Cela prend du temps et c'est normal », témoigne un autre responsable de la confédération, qui ne décèle pas de flottement au sein de l'équipe dirigeante. A l'intérieur de la maison cédétiste, comme à l'extérieur, nul ne conteste que la succession de Nicole Notat soit difficile. Les homologues de François Chérèque et ses interlocuteurs patronaux observent, d'ailleurs, une certaine réserve à son sujet.

Mais, ce n'est un mystère pour personne, le secrétaire général de la CFDT est un piètre orateur. Le congrès de Nantes, au mois de mai, l'avait montré. Il a du chemin à faire pour être à l'aise dans les médias audiovisuels. Or c'est une composante à part entière de sa fonction. *« Souvenez-vous de Nicole Notat en 1992,* plaide un ancien. *On disait qu'elle était brouillonne et qu'elle avait l'air d'une institutrice. Elle n'était pas une oratrice. Elle l'est devenue. »*

Toutefois, même à ses débuts, Nicole Notat possédait une carte que François Chérèque n'a pas : elle était une syndicaliste éminemment politique, comme l'est, dans un tout autre style, Marc Blondel, son homologue de FO. Porté à la tête d'une organisation désormais homogène, François Chérèque incarne une certaine légitimité cédétiste. Les militants lui en savent gré. Mais pour s'imposer sur la scène sociale, la seule défense du syndicalisme de proximité et de l'autonomie des partenaires sociaux est désormais un peu courte, analyse-t-on au sein de la CFDT.

Claire Guélaud

La production industrielle a progressé de 0,5 % en août

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE a progressé de 0,5 % au mois d'août (hors énergie et agro-alimentaire), selon les données mensuelles publiées, mardi 15 octobre, par l'Insee. Sur un an, elle a reculé de 0,9 %, et même de 1,4 % si l'on y intègre les secteurs de l'énergie et de l'agro-alimentaire. L'Insee a également révisé le chiffre de juillet, qui s'établit finalement à - 0,7 % (contre 1 % lors de la première prévision publiée le 18 septembre).

Plusieurs secteurs de la production manufacturière se sont légèrement redressés en août, après un mauvais mois de juillet : les biens de consommation (+ 0,4 %), notamment en raison du textile-habillement (+ 3,7 %) et des produits pharmaceutiques, de parfumerie et d'entretien (+ 1,4 %) ; l'automobile (+ 1,7 %) et les biens d'équipement de 0,8 %.

DÉPÊCHES

■ **CONJONCTURE : Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE)**, déclare, dans un entretien à *Libération* du 15 octobre, que *« faire de la rigueur budgétaire n'aurait comme effet que de retarder le retour de la croissance »*. Selon M. Fitoussi, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin *« a eu raison de résister aux pressions de Bruxelles »*, qui exige le respect du pacte de stabilité. *« On peut se demander si toute cette agitation (...) n'occulte pas un débat bien plus important : celui du chômage »*, ajoute l'économiste, qui s'inquiète de la *« dégradation, partout en Europe, du marché de l'emploi »*.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : alors que les médecins spécialistes ont lancé un mot d'ordre de grève nationale pour le mercredi 16 octobre** *(Lire page 11)*, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) demande la suppression d'un article du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2003. Selon la Confédération, il permettrait d'instruire de nouvelles sanctions individuelles contre les médecins. L'article visé prévoit que la convention médicale, conclue entre les médecins et les caisses nationales d'assurance-maladie, détermine *« les mesures et procédures applicables aux médecins dont les pratiques abusives sont contraires aux objectifs de bonnes pratiques et bons usages des soins fixés par la convention »*. La CSMF souhaite que le texte soit amendé lors du débat parlementaire.

■ **PARIS : l'élection de nouveaux adjoints d'arrondissement**, créée par la loi Vaillant sur la démocratie de proximité, continue à susciter des tensions, au sein de la gauche plurielle, dans certains arrondissements parisiens. Lundi 14 octobre, les élus communistes du 13e arrondissement ont quitté la salle du conseil municipal, emmenés par la sénatrice Nicole Borvo, furieux de ne pas se voir accorder l'un des trois postes à pourvoir. Le maire (PS) du 13e, Serge Blisko, a refusé de différer le vote, comme le réclamaient les élus du PCF et il a fait élire deux socialistes et un Vert.

■ **PS : la commission des conflits du Parti socialiste décidera, le 18 octobre, si Roland Dumas peut réintégrer le parti.** L'ancien président du Conseil constitutionnel, qui avait dû démissionner en février 2000, en pleine affaire Elf, a réintégré la section PS de Saint-Pierre-de-Chignac (Dordogne) en avril. Arnaud Montebourg (PS) a demandé l'exclusion de M. Dumas (*Le Monde* du 20 septembre) qui, pendant la campagne présidentielle, avait affirmé que Lionel Jospin *« manque d'envergure »*. Le porte-parole du PS, Vincent Peillon, s'est déclaré, à titre personnel, favorable à l'exclusion de M. Dumas, lundi 14 octobre.

SOCIÉTÉ

SANTÉ

Après le long conflit des médecins généralistes, qui ont obtenu gain de cause en juin, les médecins spécialistes devaient observer une journée de **GRÈVE TOTALE** mercredi 16 octobre. Les spécialistes, qui ont engagé des actions nationales depuis le 4 septembre, exigent **« PLUS DE MOYENS POUR LA SANTÉ »**, *« plus de moyens pour la médecine libérale »* et la fin *« du blocage des honoraires »*. Les revenus de ces praticiens sont cependant très disparates : les spécialités *« les moins techniques »*, comme la psychiatrie ou la pédiatrie, rapportent près de **50 000 EUROS ANNUELS** net en moyenne – moins que les généralistes –, quand les radiologues gagnent près de 120 000 euros. Enfin, **LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE** de ces médecins est très inégale et certaines spécialités connaissent une réelle désaffection.

Les médecins spécialistes en grève contre « le blocage des honoraires »

Après plus d'un mois d'actions ponctuelles, les 95 000 spécialistes devaient observer une journée de grève, mercredi 16 octobre, pour donner « plus de moyens à la médecine libérale ». Les revenus de ces praticiens sont très disparates, un radiologue peut gagner trois fois plus qu'un pédiatre

LA JOURNÉE de grève devrait être quasiment générale. Organisatrice avec le Syndicat des médecins libéraux de la journée nationale de fermeture des cabinets, mercredi 16 octobre, l'Union nationale des médecins spécialistes confédérés (Umespe, affiliée à la Confédération des syndicats médicaux français, CSMF) invite les Français à un exercice d'anticipation : la vie sans spécialistes. Selon elle, cette journée *« préfigure ce que seront vos possibilités de consultation d'un médecin spécialiste dans les années à venir, uniquement des consultations hospitalières avec des listes d'attente. »* La branche spécialistes de la CSMF a fixé un objectif : *« Pas un cabinet de spécialiste ne doit rester ouvert et pas un spécialiste ne doit travailler ce jour-là. »*

Point d'orgue d'une mobilisation qui a vu les praticiens des différentes spécialités mener successivement depuis le 4 septembre des actions nationales, la journée du 16 octobre est censée exprimer le *« malaise des spécialistes »* autour de trois messages : *« Plus de moyens pour la santé qui doit être prioritaire ; plus de moyens pour la médecine libérale de proximité afin d'éviter sa disparition ; stop au blocage des honoraires »*, en référence au tarif de base à 22,87 euros depuis 1995. Après le long conflit des médecins généralistes, qui ont obtenu dès les premiers pas du gouvernement Raffarin le passage à 20 euros du tarif de leur consultation, leurs confrères spécialistes veulent à leur tour obtenir gain de cause auprès du ministre de la santé, Jean-François Mattei, dans un contexte économique plus défavorable.

Cependant, à la différence du mouvement des médecins généralistes, qui bénéficiait d'un très large soutien dans la population et dans la classe politique hormis le parti socialiste, celui des spécialistes ne paraît pas susciter la même popularité. Si les généralistes incarnent une médecine de proximité, il n'en va pas de même pour tous les praticiens exerçant une spécialité.

Président de la CSMF et médecin généraliste lui-même, Michel Chassang insiste sur la légitimité des praticiens libéraux exerçant une spécialité *« non technique »* à incarner une médecine de proximité. Président de l'Umespe, le docteur Jean-François Rey, reconnaît la disparité des situations entre spécialistes.

HÉTÉROGÉNÉITÉ

Une hétérogénéité aisément mesurable par les disparités de revenus : le revenu non salarié net imposable d'un radiologue dépasse en moyenne les 120 000 euros quand celui d'un pédiatre frôle à peine les 50 000 euros, moins qu'un médecin ; un chirugien se situe aux environs des 95 000 à 100 000 euros, deux fois plus qu'un psychiatre ou qu'un gynécologue médical. *« D'une manière générale, les spécialités les moins "techniques", celles où le médecin accomplit avant tout un acte intellectuel, sont les moins bien loties au niveau de leurs revenus »*, commente le docteur Rey.

UN ÉVENTAIL DE REVENUS TRÈS OUVERT

Revenu non salarié net imposable par spécialité en 2000, en euros

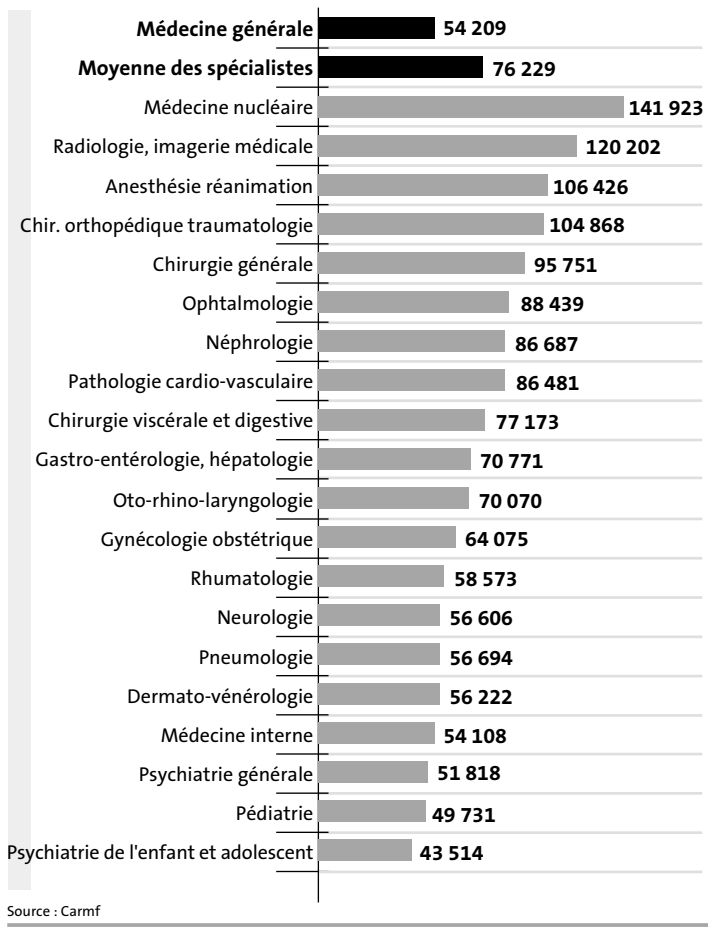

Source : Carmf

RÉPARTITION RÉGIONALE

Il y semble y avoir beaucoup de différences entre les spécialistes *« de première intention »* – que les patients consultent directement – et ceux de *« deuxième intention »*, – vus après un passage chez les médecins généralistes. Les seconds, qui ont dû assurer un investissement parfois très lourd en matériel, tirent une part importante de leur rémunération d'actes techniques, quand les seconds ne peuvent le plus souvent compter que sur le tarif de base de la consultation.

A cela, il faut ajouter des problèmes de démographie. Le tissu de la médecine spécialisée en France possède en effet quelques accrocs. La répartition géographique des spécialistes est très inégale sur le territoire. On comptait nationalement en moyenne un pédiatre pour 2 300 enfants de 0 à 9 ans en 1996, indique l'ouvrage *Le Carnet de santé de la France en 2000* (rapport dirigé par Jean de Kervasdoué et publié par la Mutualité française). Mais, la moyenne départementale variait quasiment de un à dix selon les départements du Nord ou du Sud, alors que le taux de natalité est plus fort au Nord.

De même, l'éventail pour les gynécologues obstétriciens – nationalement à raison d'un pour 2 450 femmes de 15 à 45 ans – allait-il de la tranche un gynécologue pour 950 à 1800 femmes dans le Nord à celle de un gynécologue pour 3 900 à 5 900 femmes dans le Sud.

Par ailleurs, certaines spécialités connaissent une désaffection, soit parce qu'elles sont moins rémunératrices, soit parce qu'elles apparaissent plus risquées en matière de responsabilités. Pour toutes ces raisons, la CSMF estime qu'il faut redresser la barre et avance ses solutions. *« A court terme*, explique Michel Chassang, *nous avons besoin d'incitations à l'installation. A moyen terme, il faut des passerelles, au cours de l'internat et au cours de l'exercice médical, qui permettent aux médecins qui le désirent de changer de voie. Enfin, à long terme, le* numerus clausus *pour les étudiants en médecine doit être adapté régionalement en fonction des besoins locaux et pas seulement en fonction des besoins hospitaliers. »*

Dans un communiqué qu'elle avait publié lors du démarrage de la mobilisation des médecins spécialistes, la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) s'est étonnée du mouvement *« alors même que la rémunération des pratiques professionnelles des spécialistes fait actuellement l'objet de négociations entre les syndicats de médecins et les caisses. »* Comme gage de sa bonne volonté, la CNAM rappelait que durant la période de négociations visant à aboutir à un nouvel accord conventionnel avant la fin de l'année 2002, elle avait suspendu la *« baisse de participation des caisses au financement des cotisations sociales qui prévalait jusqu'alors pour les médecins spécialistes. »* Un geste que la CNAM considérait comme équivalent *« à une augmentation de la rémunération des spécialistes de 2 300 euros (15 000 F) sur un an. »*

Avec la réforme de l'internat, qui entrera en vigueur l'année prochaine, la médecine générale constituera une spécialité à part entière, avec la même durée d'études que les autres disciplines. Un bouleversement qui supposera l'égalisation du tarif de consultation des généralistes et des spécialistes. Un objectif devenu consensuel auquel souscrivent aussi bien le ministre de la santé, que la CSMF ou la direction de la CNAM. Cette perspective amenuise d'autant les espoirs d'une hausse significative des consultations de spécialistes. En revanche, au menu des négociations conventionnelles figure une redéfinition de la consultation selon son contenu, avec plusieurs niveaux de rémunération correspondants.

Paul Benkimoun

Les différents taux entre secteur 1 et 2

Même parmi les médecins spécialistes les mieux rémunérés, des différences notables existent. Les radiologues qui pratiquent les examens prescrits par un autre médecin, sont pour 90 % d'entre eux dans le secteur 1, celui qui applique les tarifs conventionnels. Soit le même taux que les médecins généralistes. A l'autre extrêmité, les chirurgiens, à peine moins nantis, sont inscrits pour 76,6 % d'entre eux dans le secteur 2, à honoraires libres. Les cardiologues (19,9 %), les anesthésistes (22,3 %) et les psychiatres (23,8 %) sont relativement peu présents dans le secteur 2.

Un autre groupe de spécialistes est minoritairement dans le secteur à honoraires libres : pédiatres (33,7 %), gastro-entérologues (36,5 %), stomatologues (39,2 %), rhumatologues (40,9 %), dermatologues (41,4 %). Les gynécologues (51,4 %), les ORL (52,4 %) et les ophtalmologues (48,7 %) y sont fortement représentés. L'accès au secteur 2 est fermé aux médecins libéraux depuis la fin de l'année 1986.

A Rouen, deux psychiatres, submergés et « au bord du sinistre », ne se sentent pas « des nantis »

ROUEN (Seine-Maritime)
de notre envoyée spéciale

« Dites aux gens que j'ai une vieille Renault 19 Chamade, dites leur aussi qu'ils vont manquer de médecins et que, bientôt les cabinets médicaux seront bondés comme en Angleterre. » Jacques Guinard, psychiatre libéral, ne veut pas devenir un *« distributeur de Prozac »*. Alors il insiste pour dire à quel point les psychiatres ne sont pas des *« nantis »* et à quel point sa discipline est *« au bord du sinistre »* par manque d'effectifs et faute d'une revalorisation tarifaire permettant d'offrir la *« qualité de soins »* nécessaire à ses patients. *« Nous sommes loin de l'image des psychiatres parisiens en nœud-papillon, on vit comme tout le monde »*, appuie sa consœur, Martine Fleury.

Installés tous les deux à Rouen – lui en secteur conventionné depuis onze ans, elle en secteur à honoraires libres depuis vingt-deux ans – ils ont choisi de parler ensemble pour montrer que, quel que soit le mode d'activité, les psychiatres sont inquiets. *« Avant, je ne savais pas ce que c'était de dire "je ne peux pas vous recevoir", maintenant je souffre de devoir refuser de soigner faute de temps »*, explique le docteur Fleury. *« Nous sommes débordés parce que les gens ont besoin qu'on les écoute et il n'y a plus que nous pour le faire. Prendre de nouveaux patients signifierait ne faire que du médicament »*, complète M. Guinard.

REPORTAGE

« Avant, je ne savais pas ce que c'était de dire " je ne peux pas vous recevoir " », explique le docteur Fleury

30 000 FRANCS PAR MOIS

Il gagne 22 000 francs par mois, elle, 30 000, et ils estiment tous les deux que ce n'est *« pas cher payé »* au regard de leurs douze années d'études, de leur *« engagement »* et du *« degré de responsabilités »* qui leur incombe. *« Le risque mortel est toujours là. On porte à bout de bras des souffrances pathologiques, nous sommes exposés en permanence »*, rappelle Martine Fleury qui avoue trouver *« insupportable »* la disparité de revenus entre les psychiatres et, par exemple, les radiologues.

« Dans notre discipline, il n'y a pas de paravent, nous sommes là pour dire à nos patients que l'on peut tout entendre », renchérit son confrère. Il se remémore cette jeune fille au bord du suicide qu'il a reçue pendant trois quarts d'heure. *« C'était indispensable tant elle allait mal. »* Et cet enfant de 3 ans, proche de l'autisme, qui aujourd'hui, après neuf années de suivi, *« entre en sixième et se fait des copains. Quelle économie humaine pour plus tard ! »*

Submergés de demandes, soucieux de la baisse démographique de leur profession, ils n'hésitent pas à dire que *« la santé publique est en danger »* alors qu'ils sont *« les garde-fous au sens propre du terme »*. Du psychotique au dépressif, de l'adolescent anorexique au cadre de 55 ans harcelé moralement à son travail, ces deux psychiatres voient défiler dans leur cabinet *« toutes les pathologies, tous les âges, toutes les situations sociales, tous les événements de la vie »*.

En secteur libéral, le recours à la psychiatrie *« dépasse largement le champ de* la sant*é mentale. La souffrance psychique est mieux reconnue qu'avant, alors les gens consultent davantage. En outre, on récupère des pathologies qui, avant, relevaient du secteur public »*, constate M^me^ Fleury.

« PRENEZ DU RECUL »

Expert auprès du juge des tutelles grâce à sa formation en victimologie, vacataire une demi-journée par semaine dans un centre anticancéreux, cette psychiatre a choisi, depuis deux ans, de ne plus faire de consultation le samedi. *« Je ne pouvais plus dire aux patients "prenez du recul par rapport aux événements" et ne pas le faire moi-même. Ce métier est épuisant, j'avais besoin de prendre un peu de repos. »* Après avoir constaté une baisse de ses revenus en 1998 et 1999 le docteur Guinard, lui, a décidé, à contrecœur, d'enchaîner les rendez-vous toutes les demi-heures certains après-midi. *« Je ne pouvais pas faire autrement. Pourtant, ne pas laisser aux gens le temps de vider leur sac, c'est du gâchis »*, explique-t-il. La majorité de ses patients lui sont envoyés par les médecins généralistes et certains ne lui adressent que *« des cas sociaux »*.

Et qu'on ne vienne pas dire à ces psychiatres qu'ils font parfois des consultations de confort ou qu'ils prescrivent trop d'arrêts de travail. *« Nous ne voyons jamais quelqu'un pour une pathologie mineure »*, affirme le docteur Fleury. *« Le remboursement du Prozac coûte aussi cher à l'assurance-maladie que l'ensemble des consultations des psychiatres libéraux sur une année »*, note M. Guinard. *« En l'absence d'un nombre suffisant de psychiatres, aucune alternative crédible n'est prévue à la consommation de psychotropes »*, fait-il valoir.

« Il est vital d'augmenter le numerus clausus », martèlent les psychiatres. Membres du Collectif départemental des spécialistes libéraux, ils seront en grève le 16 octobre et manifesteront dans les rues de Rouen pour dénoncer *« l'hypocrisie monstrueuse des gouvernements successifs »* qui, *« en baissant le nombre de médecins, ont diminué l'offre de soins »*.

Sandrine Blanchard

Un radiologue du 16e arrondissement se bat pour la libéralisation des scanners

« Les honoraires, c'est la clé de l'investissement », assure le docteur Simonpietri, qui ne souhaite pas donner son revenu

SON REVENU ? Mystère. *« Je ne suis pas un homme de chiffres »*, répond Jean-Pierre Simonpietri, radiologue dans le 16e arrondissement de Paris. Son cabinet, il le partage avec deux confrères. A eux trois, ils accueillent chaque jour une soixantaine de patients. Une radio de la jambe peut rapporter jusqu'à 93 euros. Un panoramique dentaire, 58 euros. Un cliché de la colonne lombaire, 101 euros. Le docteur Simonpietri est en secteur 2 : honoraires libres. D'après leur déclaration d'impôts de l'année 2000, les radiologues français ont gagné en moyenne 120 200 euros. Des privilégiés parmi les spécialistes ? *« Vous rigolez »*, rétorque M. Simonpietri : *« Il faut payer le matériel, l'entretenir, toujours investir. »* Un mammographe peut coûter 75 000 euros, un échographe jusqu'à 230 000. Et il faut rémunérer les *« secrétaires-réceptionnistes »*, ainsi que les manipulatrices.

PORTRAIT

En 2000, les radiologues français ont déclaré en moyenne 120 200 € de revenus

Alors le docteur Simonpietri, secrétaire général du syndicat des radiologues de Paris s'est associé à la grève des spécialistes, du mercredi 16 octobre, pour réclamer une revalorisation générale des honoraires. *« On voudrait revenir aux tarifs de 1995 »*, explique-t-il. Avant Alain Juppé et la maîtrise comptable des dépenses de santé. *« Les honoraires, c'est la clef de l'investissement, donc de la qualité. »* Si ces derniers augmentaient, les patients auraient tout à y gagner. M. Simonpietri juge que cette revendication reste, somme toute, *« modeste .»* D'autant que le coût des assurances a considérablement augmenté : *« Aujourd'hui, je paie une prime d'environ 3 500 euros par an, contre 500 il y a quelques années. »*

« PIANISTE SANS PIANO »

L'autre grande revendication des radiologues tient en trois mots : davantage de scanners, davantage d'IRM (appareils à résonance magnétique nucléaire). Aujourd'hui, l'achat de ces équipements lourds est limité et soumis à autorisation : l'administration se charge de répartir IRM et scanners entre établissements publics et privés, en fonction de la densité de population. *« De fait, à Paris, beaucoup d'appareils appartiennent aux hôpitaux de l'Assistance publique, qui a tendance à en réserver* l'*utilisation à ses patients »*, estime le docteur Simonpietri. *« Nous, médecins libéraux, avons du mal à y accéder. »* Depuis 1984, il a multiplié les demandes pour installer un scanner dans ses propres locaux. *« Mais j'ai toujours été débouté »*, raconte-t-il. En attendant, il fait *« jouer la confraternité »* et utilise celui qu'un cabinet privé, proche du sien, a pu s'acheter.

« L'absurdité de cette histoire, c'est que l'Etat m'a formé aux techniques de l'IRM et du scanner, mais organise aujourd'hui la pénurie d'équipements », déclare-t-il. *« Je suis comme un pianiste à qui on ne donnerait pas de piano : c'est du gâchis d'énergie, d'argent, de temps. »* Le docteur Simonpietri rend quand même grâce à Bernard Kouchner, qui a relevé, lorsqu'il était ministre de la santé, le quota d'équipements lourds. *« Il avait lâché sous la pression des professionnels »*, se souvient Jean-Pierre Simonpietri. Alors pourquoi pas remettre la pression ? Et réclamer la libéralisation des scanners ? *« Leur seul argument, en face, c'est le coût »*, souligne-t-il. *« Eh bien oui, la santé coûte cher ! »*. Et de rappeler que trop de malades *« doivent patienter un mois avant de pouvoir bénéficier d'un IRM. »*

« Car arrêtons de penser que les radiologues ne se soucient pas des patients et se contentent d'un rôle d'opérateur », ajoute Jean-Pierre Simonpietri. Cliché, lecture, cliché, lecture, cliché... à la demande des généralistes qui envoient leurs malades. *« Je ne suis pas qu'un technicien de l'image : j'écoute, j'explique aussi. Et si le diagnostic est grave, par exemple un cancer du sein, j'appelle moi-même le gynécologue prescripteur. »*

Mathilde Mathieu

Attentats de 1995 : un témoin-clé refuse de confirmer sa déposition devant la cour et fragilise l'accusation

A l'instruction, Nasserdine Slimani avait mis en cause Boualem Bensaïd pour sa participation à l'attentat de Saint-Michel. « Je n'ai jamais dit ça », a assuré lundi cet ex-membre des réseaux GIA

COUR D'ASSISES SPÉCIALE DE PARIS
9e jour d'audience

UNE SORTE DE MALAISE diffus étreint la cour d'assises spéciale à l'ouverture de cette troisième semaine d'audience dans le procès des deux responsables présumés des attentats de 1995. Le président, Jean-Pierre Getti, mordille avec nervosité la branche de ses lunettes et compulse, irrité, les scellés épars posés devant lui. Le verbe emphatique de l'avocat général, Gino Necchi, s'élève, s'emmêle et se noie. Dans le box des accusés, Boualem Bensaïd défie du regard les bancs des parties civiles. Que se passe-t-il ? D'où vient ce sentiment étrange qu'en s'étirant, le procès se défait et s'échappe, comme si les sept longues années d'enquête, d'expertises, d'indices, de recoupements, et même d'aveux, qui composent les soixante-dix et quelques tomes de la procédure avaient du mal à composer une seule page limpide et irréfutable sur le plus meurtrier des trois attentats, celui de Saint-Michel ? Car c'est bien évidemment sur lui que se concentrent toutes les attentes. Elles pèsent d'autant plus lourdement que le fil est ténu, qui doit guider la cour dans son intime conviction sur la responsabilité ou non de Boualem Bensaïd comme auteur principal de cet attentat. Les témoignages, jeudi 10 octobre, du gendarme Frédéric Pannetrat et de l'employé de l'armurerie Philippe Froment, avaient déjà fragilisé l'accusation. Elle a de nouveau été malmenée, lundi 14 octobre, avec l'audition d'un autre témoin-clé, Nasserdine Slimani.

C'est un homme plein d'assurance et d'insolence qui s'est avancé à la barre, après avoir adressé un signe amical aux deux accusés. Condamné en 1999 pour association de malfaiteurs aux côtés de Boualem Bensaïd et Smaïn Aït Ali Belkacem, il a aujourd'hui purgé sa peine. Il est venu, dit-il, *« pour démentir certaines choses »*. Ces *« certaines choses »* constituent une charge essentielle contre Boualem Bensaïd. Il ne s'agit rien moins que des confidences circonstanciées faites par ce dernier sur sa participation à l'attentat de Saint-Michel et dont Nasserdine Slimani a rendu compte tant au cours de sa garde à vue que devant le juge d'instruction.

Entre les deux hommes, tout se noue le 31 octobre 1995. Ce jour-là, Nasserdine Slimani, qui appartient au réseau lyonnais du GIA, a rendez-vous à Paris avec Boualem Bensaïd, alias « Mehdi ». Un long périple commence dans les rues de la capitale, ponctué d'arrêts dans des cafés. Ce qu'ils ignorent, c'est que deux policiers, alertés par des écoutes téléphoniques sur cette rencontre, les suivent pas à pas. Lorsqu'il est arrêté, quelques jours plus tard, Nasserdine Slimani est en mauvaise posture. Des papiers d'identité à son nom ont été découverts sur Boualem Bensaïd. Une perquisition à son domicile lyonnais a permis de retrouver des instructions précises sur la fabrication d'un engin explosif. Devant les policiers, puis devant le juge, le jeune Lyonnais se révèle très bavard et multiplie les précisions qui accusent « Mehdi ». Lorsque le président achève à l'audience la lecture des procès-verbaux de ses déclarations, Nasserdine Slimani ne cille pas.

« UNE VÉRITÉ VÉRIFIABLE »

« Je n'ai jamais dit ça, j'ai fait que signer, j'ai été forcé à signer », assure-t-il. *« Pourtant, c'est détaillé »*, insiste M. Getti. *« Moi, j'ai rien détaillé du tout »*, réplique le témoin. *« Les policiers et le juge auraient donc tout inventé ? » « Ben, demandez-leur, vous ! » « Ça vous ennuie peut-être que je rappelle tout cela devant Boualem Bensaïd ? » « Pas du tout »*, lance-t-il, la tête haute. *« Que pensez-vous des attentats de 1995 ? »*, reprend le président. *« C'est désolant, c'est des choses qui se font pas. » « Vous les condamnez ? » « Clairement. » « Quand vous vous regardez dans la glace, en votre âme et conscience, vous avez l'impression d'avoir coopéré avec la justice de votre pays ? »*, tente une dernière fois M. Getti. *« Je ne crois pas à la justice. » « Bien,* soupire le président, *la cour vous remercie. »*

Deux policiers de la brigade criminelle se succèdent maintenant à la barre. Pierre-Jean Grubis et Florence Adam, qui ont repris toute l'enquête de zéro en 2000, arrivent bardés de convictions et de la fierté légitime du travail bien fait. Le premier a recueilli les aveux complets d'un ancien membre du groupe lyonnais et, surtout, ceux de Smaïn Aït Ali Belkacem, mettant lui aussi gravement en cause « Mehdi ». Mais là encore, la parole du policier bute contre les dénégations farouches de l'accusé à l'audience. Lorsqu'il se rassoit au banc des témoins, M. Grubis croise longuement le regard de Smaïn Aït Ali Belkacem. Le visage à moitié enfoui derrière le box, celui-ci lui adresse un sourire désolé en haussant imperceptiblement les épaules. L'échange, discret, échappe à la cour.

Elle écoute à cet instant Florence Adam, qui a été chargée du décryptage des carnets trouvés en possession de Boualem Bensaïd et notamment des notes qui révèlent un repérage précis des différents lieux des attentats. Ses résultats sont parfaits, presque trop. Quand les preuves manquent, les convictions font un peu trop vite le trait d'union entre les indices. Le président le remarque, l'avocat de Boualem Bensaïd, Me Guillaume Barbe, s'y engouffre, le témoin vacille et l'accusé sourit. *« Moi je veux une vérité vérifiable »*, martèle-t-il. Mardi, les victimes de l'attentat de Saint-Michel devaient venir lui rappeler la leur.

Pascale Robert-Diard

Un plan de lutte contre le vol de téléphones portables sera présenté à la fin du mois

Les appareils dérobés pourront être bloqués

DISSUADER les voleurs de portables en neutralisant les appareils perdus ou dérobés : tel est l'objectif que se sont assignés le ministère de l'intérieur, la direction générale de la police nationale (DGPN) et les professionnels de la téléphonie mobile, qui travaillent depuis plusieurs mois sur un plan antivol. Son principe est simple : les trois grands opérateurs – Orange, SFR et Bouygues Télécom – créent une base de données commune des portables volés et font en sorte de bloquer systématiquement tous ceux qu'on essaie d'activer. Qu'il soit voleur ou acheteur peu consciencieux, l'utilisateur sera informé du blocage de son mobile par un message SMS.

Ce plan est censé remédier à la multiplication spectaculaire des vols de portables, constatée ces dernières années. Ces vols ne sont pas répertoriés en tant que tels dans les statistiques de la police nationale, puisqu'ils sont inclus dans les vols avec violence. La DGPN estime cependant à 150 000 le nombre de plaintes pour téléphones volés enregistrées en 2001, ce qui représente 30 % des vols avec violence. La France compte au total quelque 36 millions d'utilisateurs de téléphones mobiles.

Le plan antivol, qui sera présenté officiellement à la fin du mois, comprend un volet législatif et un volet technique, fruit des négociations entre opérateurs. A l'Assemblée nationale, le 16 juillet, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, avait souligné que les agressions ayant pour but de voler les téléphones s'étaient *« tristement banalisées »*. *« Les agresseurs devront vite savoir que ces vols sont inutiles,* avait expliqué M. Sarkozy, *parce que nous nous emploierons à faire bloquer l'usage des téléphones volés. »*

Deux articles relatifs à cette question figurent dans le projet de loi sur la sécurité intérieure, transmis au Conseil d'Etat le 3 octobre. Le premier crée un délit de modification frauduleuse de l'identité du portable, en particulier du numéro d'immatriculation du constructeur (dit IMEI) figurant sur chaque portable. Ce délit serait puni de deux ans de prison. Encore récemment, il était possible de falsifier le numéro d'IMEI ; il suffisait de suivre pour cela les recettes informatiques que relayaient volontiers certains sites Internet. Cet été, toutefois, les constructeurs se sont engagés, dans la mesure du possible, à rendre l'IMEI infalsifiable. L'autre article de loi, lui, oblige les opérateurs à *« prendre toutes dispositions techniques pour rendre impossible »* l'utilisation des portables volés.

BASE DE DONNÉES COMMUNE

Les opérateurs ont décidé de ne pas attendre l'entrée en vigueur de ce projet de loi pour agir. Les premières discussions avec les pouvoirs publics, commencées à l'époque du gouvernement de Lionel Jospin, les avaient convaincus de la nécessité de parler d'une seule voix sur cette question ne relevant pas de la concurrence commerciale. SFR, Orange et Bouygues Telecom ont donc annoncé, en février, la création de l'Association française des opérateurs mobiles (AFOM).

Dès l'origine, l'AFOM s'est fixée comme but essentiel la création d'une base de données commune – une sorte de liste noire – recensant les numéros des téléphones mobiles perdus ou volés, à l'instar de ce qui existe en Grande-Bretagne. Si le principe est accepté, reste à présent à préciser quelles générations de mobiles y figureront et les moyens qu'utilisera chaque opérateur pour neutraliser les portables.

A la direction générale de la police nationale, on précise que la date d'entrée en vigueur de la législation a été repoussée du premier semestre 2003 au 1er janvier 2004. De son côté, le délégué général de l'AFOM, René Russo, assure que la base de données peut être opérationnelle *« dès à présent »*. Le report accordé par le législateur pourrait être lié aux difficultés financières d'Orange (France Télécom). *« Cela n'empêche pas que les opérateurs ont l'intention de mettre en œuvre la base le plus vite possible »*, précise M. Russo.

Piotr Smolar

Une école menacée de fermeture si deux de ses élèves ne sont pas vaccinés

AUBENAS (Ardèche)
de notre correspondante

« Commune recherche familles avec enfants pour maintenir école », indiquait l'annonce. Séduits par la promesse d'une vie au grand air, Nathalie Arillotta et Thierry Franz se sont installés, en août 2001, à Labastide-sur-Bezorgues avec leurs quatre enfants dans un logement mitoyen de la mairie.

Sur un terrain également mis à leur disposition par la municipalité du petit village cévenol, Thierry Franz cultive un jardin biologique dans lequel il a réintroduit des légumes anciens et d'autres plantes médicinales afin de prendre en charge *« l'autonomie de la santé de sa famille »*. Avec, en filigrane, l'idée de développer à terme un projet plus ambitieux de maraîchage. De l'autre côté de la route, l'école primaire où sont actuellement scolarisés Danaé et Samuel (6 et 7 ans), menacés d'exclusion si, d'ici les vacances de la Toussaint, leurs parents ne les ont pas fait vacciner.

Entre l'administration et le couple, le conflit dure depuis plus d'un an. Entretiens, courriers, injonctions, les tentatives réitérées du médecin scolaire et de l'inspecteur d'académie n'ont en rien entamé la détermination des parents qui, s'ils ne se déclarent pas opposés au principe de la vaccination pour certaines populations, le sont pour leur progéniture. *« La France est l'un des rares pays industrialisés à maintenir obligatoires des vaccinations telles que le BCG alors que d'autres pays européens – la Suède ou l'Allemagne – ne les imposent plus, arguant que cet acte doit résulter d'une démarche volontaire*, expliquent-ils. *De nombreux ouvrages – dont un rapport de l'OMS* [Organisation mondiale de la santé] *paru en 1999 –, ont établi la présence d'aluminium dans les adjuvants vaccinaux. Nous ne voulons pas empoisonner nos enfants. »*

VERS L'EXCLUSION DÉFINITIVE

De son côté, l'inspection académique plaide pour l'application du code de la santé publique mais aussi pour la protection des autres écoliers. *« Il n'est pas question de prendre le risque de développer des épidémies. Nous accueillons dans nos écoles des élèves atteints de maladies chroniques ou handicapés qui ne peuvent être vaccinés et, de fait, sont plus vulnérables. »* Elle refuse donc la proposition des parents de signer une *« décharge de responsabilité »* qui, en cas de litige, n'aurait pas de valeur juridique.

Le couple, dont l'essentiel des revenus provient des allocations familiales, a créé un système alternatif de *« consommaction »* fondé sur les achats équitables et le troc entre voisins. Légumes du jardin contre viande, lait ou pain également biologiques. Il affirme n'être affidé à aucun *« mouvement politique ou religieux »*, ni *« aliéné »* par aucune association anti-vaccination. *« Notre démarche est personnelle*, argumente le couple. *On tente de nous faire passer pour des membres d'une secte ou des marginaux qui élèvent des chèvres alors que nous souhaitons seulement être libres, responsables de notre famille. »*

Nathalie Arillotta et Thierry Franz ont jusqu'aux prochaines vacances pour fournir un certificat médical de contre-indication ou de vaccination. S'ils n'obtempèrent pas, Danaé et Samuel devraient être renvoyés de l'école. réduisant dès lors les effectifs à seulement six élèves. L'école serait alors menacée de fermeture.

En outre, leur refus entraînerait l'exclusion définitive des deux enfants de tout établissement public ou privé français, contraignant ainsi la famille à prendre en charge leur éducation ou à les inscrire à des cours par correspondance. Une décision qu'appréhende l'instituteur : *« Comment faire respecter les règles de l'école républicaine et, dans le même temps, envisager d'exclure deux enfants à qui j'apprends à lire ? »*

Carole Dumas

Un office pour indemniser les accidents médicaux

L'OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION des accidents médicaux (Oniam), des affections iatrogènes (provoquées par le traitement) et des infections nosocomiales (contractées lors d'un acte médical), a été installé, lundi 14 octobre, par le ministre de la santé, Jean-François Mattei. Créé par la loi du 4 mars sur le droit des malades, et présidé par l'ancien sénateur centriste Claude Huriet, l'Oniam est compétent pour indemniser tous les patients victimes d'accidents médicaux non fautifs.

Ceux-ci devront d'abord s'adresser à des *« commissions régionales de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux »*, qui instruiront leur dossier et diligenteront une expertise. Si l'accident est véritablement non fautif, l'indemnisation sera établie et versée par l'Oniam.

En visite à Lyon, Pierre Bédier dit non à deux nouvelles prisons

Les élus locaux, qui travaillaient sur ce projet depuis 1999, ne cachent pas leur colère

LYON
de notre correspondante

Il n'y aura pas de prison à Vaulx-en-Velin. Le projet du maire, Maurice Charrier (div. g.), et du président de la communauté urbaine, Gérard Collomb (PS), destiné à remplacer les prisons vétustes et insalubres de Saint-Paul et de Saint-Joseph à Lyon n'attendait plus que l'aval du secrétaire d'Etat aux programmes immobiliers de la justice. En visite, lundi 14 octobre à Lyon, Pierre Bédier y a opposé une fin de non recevoir. Le chantier du remplacement des prisons lyonnaises, dénoncées dans les rapports parlementaires comme parmi les plus dégradées en France, repart donc à zéro.

Préparé depuis deux ans, le projet prévoyait la construction de deux nouveaux sites : un établissement de 400 places à Vaulx-en-Velin, dans la banlieue est de Lyon et un établissement de 200 places sur un terrain à la frontière entre Lyon et Saint-Fons. Le dossier avait été ouvert en septembre 1999 à la suite d'une visite d'Elisabeth Guigou, alors garde des sceaux, qui s'était prononcée en faveur de la fermeture des prisons lyonnaises et pour la construction de deux nouvelles maisons d'arrêt, à l'horizon 2003-2005.

Dans un premier temps, l'ancien maire de Lyon, Raymond Barre (app. UDF), avait retenu douze sites possibles sur l'agglomération, mais tous les maires concernés s'y étaient opposés, faute d'avoir été consultés. A son arrivée à la mairie de Lyon, Gérard Collomb avait repris le dossier et s'était vu confirmer, en octobre 2001, par la nouvelle ministre de la justice, Marylise Lebranchu, la volonté du gouvernement de trouver deux sites, sur l'agglomération lyonnaise, pouvant accueillir respectivement 400 détenus en longues peines et 200 en courtes peines. Des réunions préparatoires avaient alors eu lieu à la préfecture. Maurice Charrier avait finalement accepté de se porter candidat pour *« contribuer à résoudre le problème dramatique des conditions de vie carcérale »*. Un pari risqué pour le maire d'une commune fragile. Le maire (div. d.) de Saint-Fons avait aussi donné son accord.

TERRAIN INEXPLOITABLE

Lundi, Pierre Bédier a sèchement remisé les deux hypothèses au panier. Il a affirmé que le terrain de Vaulx-en-Velin était inexploitable car inondable et le terrain de Lyon-Saint-Fons inadapté car barré d'un pylône d'EDF faisant passer une ligne de haute tension. Surtout, le secrétaire d'Etat est revenu sur les choix arrêtés par ses prédécesseurs, estimant qu'aucun engagement n'avait été pris. Il a annoncé qu'il souhaitait désormais construire sur l'agglomération lyonnaise une maison d'arrêt de 600 places et un établissement pour mineur de 40 places.

Furieux, le maire de Lyon a aussitôt dénoncé ce revirement. *« Je pensais qu'il y avait une continuité de l'Etat*, a-t-il lâché. *Les contraintes des terrains ne sont pas des obstacles. Je laisse le gouvernement trouver des emplacements. Good luck. »* Maurice Charrier a, quant à lui, mis en cause *« la sincérité »* de Pierre Bédier : *« Cela fait trois semaines que nos cabinets travaillent avec celui de Pierre Bédier. Il était parfaitement au courant de nos projets. Sur l'inondabilité du terrain, ses arguments ne sont pas sérieux. Le plan des surfaces submersibles remonte à 1972, avant que ne soient réalisés les aménagements du Rhône. Pierre Bédier conteste les choix de ses prédécesseurs, or nous avons une lettre de Marylise Lebranchu datée de mars actant ses choix. »* Le maire de Vaulx-en-Velin a indiqué qu'il retirait sa candidature et refusait la proposition de Pierre Bédier d'accueillir l'unité des mineurs. *« Je ne cautionnerai pas les constructions d'établissements de 600 places qui ne seront jamais des lieux de réinsertion mais seulement des écoles du crime. »*

Après avoir visité les maisons d'arrêts de Saint-Paul et Saint-Joseph, construites en 1830 et 1860, où s'entassent 633 détenus pour 344 places théoriques, décrites par plusieurs syndicats comme tombant en *« ruine »*, envahies par les rats, et soumises, l'hiver, à des températures inférieures à 5 degrés, Pierre Bédier a estimé que les locaux étaient *« convenables »*.

Sophie Landrin

SALONS HAUT DE GAMME,
canapés et fauteuils
CLUB

A partir de 800 €
meubles Decor Actuel - 80, rue Claude-Bernard
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69

Une photo géante placardée en banlieue suscite la polémique

DEUX JEUNES GARÇONS se tenant mutuellement en joue, face à face et pistolets sur le front : cette photo en noir et blanc, de trois mètres sur cinq, placardée sur le mur d'un immeuble de la cité Gagarine à Romainville (Seine-Saint-Denis), figure parmi une dizaine de clichés, exposés depuis vendredi 11 octobre, à l'occasion du salon des arts plastiques organisé par la municipalité.

Cette photo, censée illustrer selon son auteur, Gil Bensmana, la vie quotidienne dans le quartier, a suscité de vives protestations parmi les habitants. Le syndicat de police Alliance – gardiens de la paix et gradés – a dénoncé *« un véritable appel à la violence »*. Le commissariat des Lilas a fait un signalement au préfet et au procureur pour *« incitation à la violence »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'ancien avocat de Charles Pasqua, Me Edgard Vincensini, a été mis en examen** la semaine dernière pour *« complicité de financement illégal de campagne électorale »* par le juge Philippe Courroye, dans l'enquête sur le financement de la liste conduite par l'ancien ministre de l'intérieur aux élections européennes de 1999, révèle *le Parisien* mardi 15 octobre. La même incrimination avait été retenue à l'encontre de deux autres proches de M. Pasqua, Robert Assadourian et Gilbert Musiquian, courant septembre.

■ **CORSE : un troisième suspect a été transféré à Paris, lundi 14 octobre, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du leader nationaliste corse François Santoni**, pour être entendu par le juge antiterroriste, Gilbert Thiel. Il avait été placé en garde à vue, le 9 octobre, à Ajaccio, avant d'être écroué. Par ailleurs, l'ancien secrétaire national du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), Alain Orsoni, a été entendu comme témoin, le 11 octobre, à Ajaccio, par la division nationale antiterroriste (DNAT), a révélé *Le Parisien*, lundi 14 octobre.

Quand les « nissarts » défendent l'identité culturelle du pays niçois

Depuis des années, des intellectuels et des associations se battent pour sauver un patrimoine longtemps méconnu, tout en s'ouvrant sur l'Europe. Aujourd'hui, 300 étudiants apprennent la langue et s'initient à la culture régionale. Un conseil culturel pour le comté de Nice va voir le jour

NICE (Alpes-Maritimes)
de notre correspondant

Plus de cent quarante ans après son rattachement à la France, des intellectuels et des associations de l'ancien comté de Nice s'emploient à affirmer de nouveau, avec vigueur, une identité régionale qu'ils jugent ancrée dans son patrimoine, bien au-delà du folklore. Les défenseurs de cette identité auront attendu l'an 2000 pour obtenir le classement officiel du niçois – le nissart, dans la langue locale, dont ils ont repris le nom pour se qualifier eux-mêmes – parmi les langues régionales de France : il y a quelques années encore l'identité niçoise n'était guère prise en compte dans les milieux universitaires et politiques. Même si *« l'identité niçoise,* comme le précise l'historien Hervé Barelli, *est bien vivante car portée par le peuple qui la vit quotidiennement sans soupçonner son originalité »*.

Il y a sept ans, une poignée d'étudiants ont commencé à se battre avec enthousiasme et persévérance pour la préservation de la langue et de la culture niçoise. Ils ont maintenant le renfort d'associations et d'universitaires.

L'histoire commence en I996. Jean-Marc Giaume, 30 ans, est un *« enfant du pays »* amoureux du terroir de ses ancêtres. Chercheur en histoire, vice-président de l'université de Nice - Sophia-Antipolis, il parvient à regrouper les différentes associations (une trentaine) qui préservent traditions et cultures du comté de Nice au sein d'une Fédération des associations du comté de Nice, qu'il préside encore aujourd'hui : *« Nous avons pris conscience que si des Niçois ne se mobilisaient pas, notre héritage culturel, notre patrimoine allaient disparaître. Le niçois est une langue à part entière. Il a sa grammaire, sa littérature, une longue et riche histoire. »*

Le premier objectif que s'assigne la fédération est d'obtenir la création d'un département langues et cultures régionale au sein de l'université. La tâche n'est pas mince. Au départ, le projet provoque quelques railleries. Faisant fi de ces critiques, les associations, désormais unies, ne cessent de harceler élus, ministres, administrations à coups de pétitions, de missives. Ils multiplient aussi les conférences consacrées à la culture niçoise.

Première victoire – historique – le 5 novembre 1999 : sollicité depuis des années, le conseil de gestion de la faculté de lettres vote ce jour-là, à l'unanimité, la création d'un département de langues et cultures régionales. L'initiative est en phase avec la volonté de l'Etat de promouvoir les langues régionales. Des départements de ce type existent dans d'autres universités comme Rennes, Corte, Strasbourg. Pour la première fois, du DEUG au doctorat, le nissart a droit de cité. Aujourd'hui, 300 étudiants sont inscrits sur l'ensemble de la filière, et 400 lycéens passent les épreuves de niçois du bac.

> « Il reste beaucoup à faire en créant, en particulier, des petits musées de terroir »

Ce mouvement identitaire, éloigné de l'image du tambourinaire en costume d'époque, s'est concrétisé par le succès, fin avril, d'un colloque qui s'est tenu à la faculté de lettres de Nice : 3000 personnes ont assisté aux quarante conférences données par des chercheurs et historiens autour du thème « Le Comté de Nice. De la Savoie à l'Europe. Identité, mémoire et devenir ». Ce colloque a débouché sur la création d'un Conseil culturel pour le comté de Nice.

Cet organisme, composé de 72 membres, sera définitivement mis en place à la fin décembre. Il aura pour mission de lancer des programmes de *« développement durable »* dans le domaine culturel et de fournir une aide aux petites communes. *« Le conseil aura pour rôle prioritaire,* souligne Jean-Marc Giaume, *de sauver de l'oubli et de la destruction des pans entiers de notre mémoire, menacés en raison d'un exode rural qui a vidé nos campagnes. »*

Cette vaste tâche va de la restauration de chapelles rurales à la conservation des rites et traditions dans les vallées de l'arrière-pays. *« Si de grands efforts ont été déployés pour sauver le patrimoine monumental, comme les églises, il reste encore beaucoup à faire en créant en particulier des petits musées de terroir qui soient de vrais conservatoires des pratiques culturelles anciennes »*, ajoute le professeur d'anthropologie Jean-Pierre Jardel, qui a participé au colloque d'avril.

Le Conseil culturel ne se cantonnera pas aux limites de son territoire. Il entend également être l'interlocuteur d'une Europe qui met notamment en place des programmes de développement culturel dans les régions. *« Le comté de Nice, en raison de sa position géographique, possède des atouts sur les plans économique et culturel. A condition qu'il sache s'ouvrir sur l'Italie et la Suisse, comme il l'a fait par le passé »*, a affirmé en avril Daniel Thérond, chef de la division du patrimoine culturel du Conseil de l'Europe.

Bien avant 1860, date du rattachement du comté à la France, les bergers de Tende et de La Brigue, dans les Alpes-Maritimes, avaient ouvert, à leur manière, la voie européenne : *« Pour suivre leurs moutons dans les transhumances vers la plaine du Pô, puis pour les vendre sur les ports de Nice, les bergers, qui savaient à peine lire et écrire, parlaient quatre langues – le brigasque, le piémontais, le nissart et le français »*, indique Jérôme Magail, chercheur en anthropologie à Nice.

Les « nissarts » ont obtenu en 2000 la création d'une licence en langues et cultures régionales-langues d'oc, qui mène au concours du Capes. Ils se lancent aujourd'hui dans le combat suivant: la création d'un centre de formation au Capes de langues d'oc à l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Nice.

Dans un courrier du 25 juin, Jacques Chirac, sollicité par la Fédération des associations du comté de Nice, s'est déclaré *« sensible à la démarche »*. Quel qu'en soit le résultat, les « nissarts » auront œuvré avec obstination pour préserver leur culture. Peut-être, tout simplement, comme l'a écrit Ralph Schor, professeur d'histoire contemporaine à Nice, car *« les Niçois sont restés eux-mêmes sans se tenir à l'écart du monde. Leur sentiment d'appartenance n'implique nulle agressivité. L'identité ne se confond pas avec un repli exclusif et amer »*.

Paul Barelli

Eléments de bibliographie

- **Actes du colloque « Les destins niçois »,** introduction de Ralph Schor (Les Cahiers de la Méditerranée, 1997). Du même auteur, ***Anthologie des écrits du Comté de Nice*** (Editions Serre, 1990).
- ***Histoire de l'identité niçoise*,** Hervé Barelli et Roger Rocca (Ed. Serre, 1995).
- ***Nice cent ans, 1860-1960,*** Jean-Paul Potron (Ed. Gilletta, 1998).
- ***Histoire de Nice et son Comté,*** André Compan (Serre, 1990).
- ***Histoire de Nice et de son Comté,*** Tristan Roux (Gilletta-Nice Matin 2001).
- **Revues : *Nice historique,*** édité par l'Académia-Nissarda, depuis 1898 ; ***Lou Sourgentin,*** depuis 1970.

Croque-mitaines, « fada », « cousses » et « masca »...

NICE (Alpes-Maritimes)
de notre correspondant

Les légendes du comté de Nice fourmillent de créatures fantastiques, croque-mitaines, fées, lutins et autres génies. Ces étranges personnages, aussi bienveillants que maléfiques, sont issus d'une littérature orale apparue au XVIII[e] siècle. Pour la première fois, lors du colloque « Le comté de Nice. De la Savoie à l'Europe », fin avril à la faculté de lettres de Nice, un doctorant en histoire contemporaine, Cyril Isnart, moniteur à l'université d'Aix-en-Provence, a réalisé une étude globale sur les contes et légendes fantastiques dans le comté de Nice. *« Ces récits qui peuvent sembler anodins ont, en fait, une grande valeur ethnologique »*, affirme-t-il.

L'universitaire s'est livré à une enquête sur le terrain dans les hauts des vallées de la Tinée ou de la Vésubie pour recenser ses personnages fantastiques. Il a ainsi comptabilisé quatre-vingts récits mettant en scène des *mascas*, sorcières sous la forme d'un croque-mitaine terrifiant, ou des *fadas*, des fées ou des *cousses,* esprits espiègles ou malfaisants. *« Le public visé par ces récits est celui des enfants »*, constate M. Isnart, qui raconte à son tour ces histoires singulières. De nombreux contes sont consacrés aux *cousses,* ces êtres invisibles qui peuplaient les maisons, les chemins et les champs pour jouer de vilains tours aux villageois.

Une singulière histoire resurgit souvent dans la littérature orale du comté. Elle relate comment une mère de famille, laissant seul son enfant à la maison pour vaquer aux travaux des champs, le retrouva le soir enfermé au grenier avec une *calen*, une lampe à huile, coincée dans la bouche. *« Dans ce conte,* précise M. Isnart, *il ne fallait voir aucun mystère, juste une facétie jouée par un "cousse" ! »* Dans les villages du pays niçois, certains de ces récits égaient toujours les soirées des enfants.

P. B.

Mercredi 16 octobre

Record du jour

Jean «West» Rica Lewis

19€80

129F88

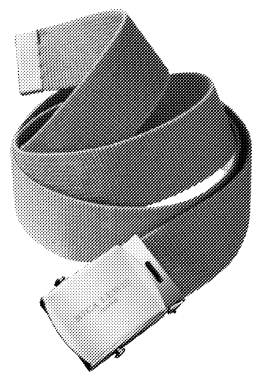

100% coton. Différents coloris.
Du 36 au 52. Ceinture 100% polypropylène, boucle métal.
Quantité disponible : 100 000.

Une ceinture Rica Lewis offerte.

le mois

Carrefour

www.carrefour.fr

PUBLICIS CONSEIL

LIQUIDATIONS ENTRE PALESTINIENS

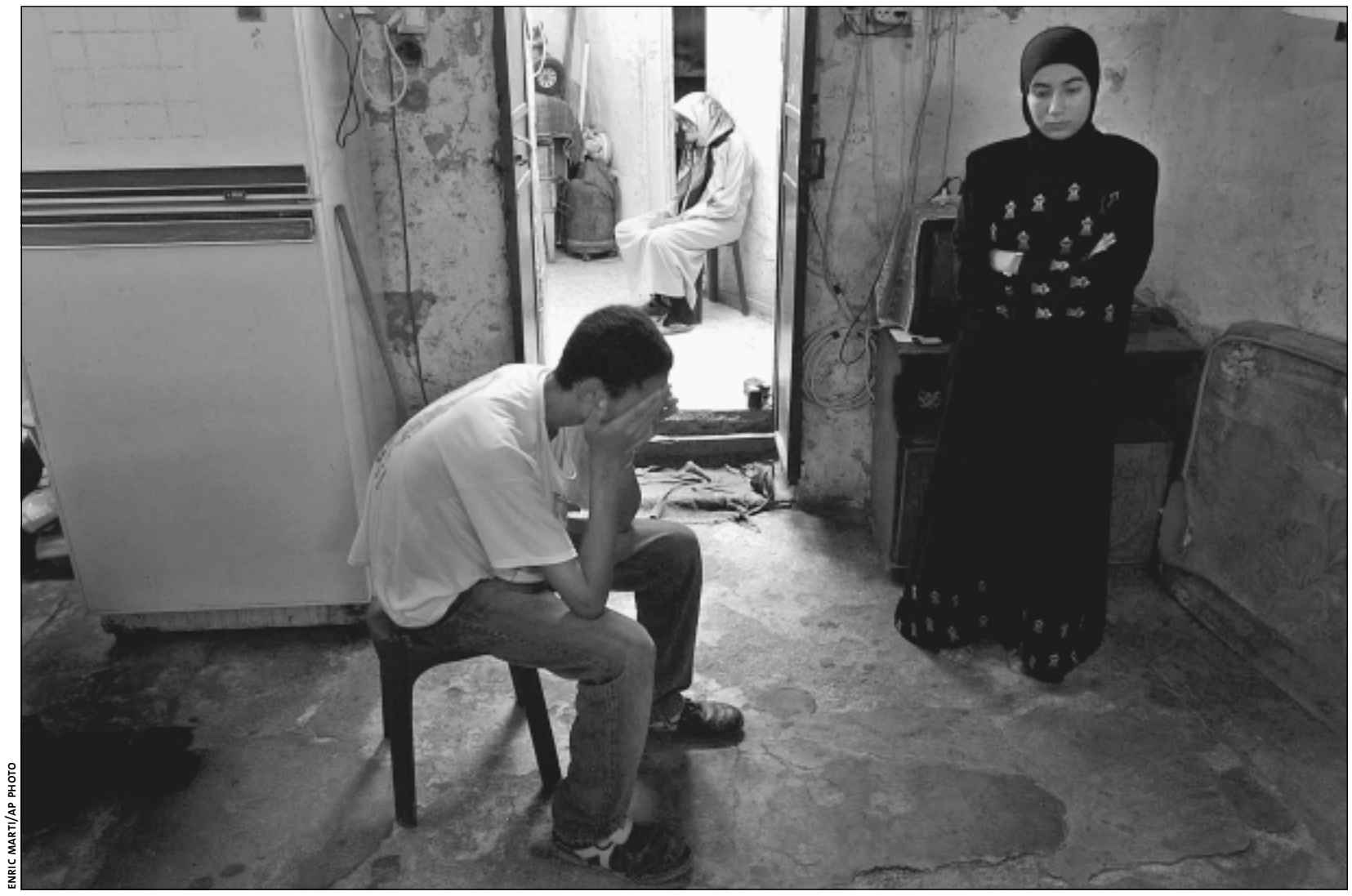

ENRIC MARTI/AP PHOTO

25 août, Tulkarem (Cisjordanie). Nadjla Khouli et son frère Bakir dans leur maison, le lendemain de la mort de leur mère.

Une cinquantaine de personnes accusées d'avoir collaboré avec les autorités israéliennes ont fait l'objet d'exécutions sommaires depuis le début de la seconde Intifada

PAS de pleurs. Pas de colère non plus. Mais des sourires et une voix ferme. Comme si la douleur était déjà lointaine. Nadjla a 18 ans, six frères et sœurs plus jeunes qu'elle. Depuis quelques semaines, tous sont orphelins. Juché sur un tricycle rouillé, le benjamin, Ali, trois ans et demi, répète que désormais sa maman *« vit dans une tombe »*. On ne lui a pas expliqué pourquoi. Nadjla, elle, le sait.

Le 24 août, à 4 heures du matin, Ikhlas, leur mère, a été abattue dans une rue de Tulkarem, en Cisjordanie, par des membres des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, une aile militaire clandestine du Fatah, le mouvement de Yasser Arafat. Soupçonnée de collaboration avec les Israéliens, cette veuve de 37 ans aurait, selon ses accusateurs, fourni à *« l'armée ennemie »* des informations permettant aux soldats israéliens de repérer et d'exécuter Ziad Daas, le responsable de leur organisation à Tulkarem. Une trahison qui, par les temps qui courent, mène tout droit à la mort. Sans procès ni échappatoire. Ikhlas Khouli est la première femme victime de cette justice expéditive qui a refleuri depuis le début de la deuxième Intifada dans les rues palestiniennes, provoquant une cinquantaine d'exécutions sommaires.

Un mois après l'enterrement, entourée de ses frères et sœurs qui vont et viennent dans l'arrière-cour d'une modeste maison d'Ertah, un quartier de Tulkarem, Nadjla n'est toujours pas convaincue de la culpabilité de sa mère. *« On était tout le temps ensemble ; je connaissais le moindre de ses faits et gestes. Je ne vois pas quand elle aurait pu espionner pour le compte des Israéliens. »* Son visage banal d'adolescente, enserré dans un voile noir, ne laisse rien paraître du *« choc »* qu'elle reconnaît avoir subi lors des événements de ces dernières semaines. *« C'est un employé municipal qui est venu m'apprendre la mort de ma mère. Elle avait été enlevée la veille. Quand ils l'ont tuée, ils ont laissé son corps dans la rue. C'était pendant le couvre-feu imposé par l'armée israélienne. J'ai appris par la suite qu'une ambulance palestinienne s'était arrêtée à côté d'elle, mais que les ambulanciers n'avaient pas voulu la transporter à la morgue parce que c'était une collaboratrice. C'est cette image qui me fait le plus mal. »*

Nadjla n'était pourtant pas au bout de ses peines. Quelques jours après la mort de sa mère, elle a découvert par hasard sur une chaîne de télévision israélienne un extrait de la cassette vidéo tournée par les exécuteurs d'Ikhlas, dans laquelle la mère de famille reconnaît sa culpabilité. *« Elle y avoue même avoir sous-traité la surveillance de Daas à son fils de 17 ans. Ce dernier a été également enlevé, interrogé et roué de coups par les Brigades »*, témoigne un journaliste local du quotidien *Al-Qods*, qui a rencontré le jeune homme avant qu'il ne se réfugie dans un village des environs de Tulkarem. Ikhlas, elle, aurait travaillé sur ordre de ses frères, eux mêmes réfugiés en Israël et « collaborateurs » notoires, selon le terme utilisé dans le pays, en anglais comme en hébreu.

Dans un appartement bourgeois du centre-ville, Abou Feras, athlétique et élégant, se présente comme l'un des responsables des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa à Tulkarem. Il confirme les aveux d'Ikhlas. Après s'être débarrassé de son Kalachnikov sur le canapé du patio, l'homme écarte d'un geste le gilet pare-balles qui encombre une chaise et hisse son fils de 18 mois sur ses genoux. *« Au départ, notre stratégie n'était pas de descendre tous les collaborateurs, mais il ne peut pas y avoir de pitié pour ceux qui ont trempé dans l'assassinat de nos leaders. Ils aident nos ennemis. Nous devons les combattre. »* A Tulkarem, les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa ont revendiqué l'exécution de six personnes, soupçonnées d'avoir facilité l'assassinat par les Israéliens de leurs deux leaders, Raëd Karmi, en janvier, et Ziad Daas, en août. Au total, l'organisation a perdu quinze hommes, victimes des tirs israéliens. Le pistolet à la ceinture, un téléphone portable dans chaque main, le jeune père de famille se dit *« désolé de faire couler du sang palestinien »*, mais ajoute sans ciller *« être prêt à tuer de nouveau toute personne qui met nos chefs en danger »*. *« Depuis que l'Autorité palestinienne et ses infrastructures ont été détruites par les Israéliens, il n'y a plus ni police ni justice dans les villes palestiniennes ; nous sommes donc devenus policiers et juges »*, explique simplement l'activiste, qui a lui-même passé huit ans dans les geôles israéliennes.

« Depuis le début de cette deuxième Intifada, les branches militaires des organisations palestiniennes font de nouveau la loi », confirme pour sa part Bassem Eid, le directeur d'une organisation palestinienne de défense des droits de l'homme installée à Jérusalem-Est, le Palestinian Human Rights Monitor Group (PHRMG). Dans les quelques villes où elle dispose d'un reste de pouvoir, l'Autorité palestinienne arrête des collaborateurs. Plusieurs dizaines d'entre eux sont actuellement incarcérés, à Gaza et à Bethléem, notamment. A la suite d'un procès souvent bâclé, ils sont en général condamnés à la prison à vie. A deux reprises, en janvier 2001, à Gaza et à Naplouse, des peines de mort ont été exécutées. Selon le PHRMG, *« Alan Bani Odeh a été fusillé le 13 janvier 2001 après un procès qui n'a duré que trois heures ; ses avocats, désignés d'office, avaient eu quinze minutes pour prendre connaissance du dossier »*.

L'exécution de ces peines capitales a soulevé un tel tollé au sein de l'Union européenne que l'Autorité palestinienne y a renoncé ; les sentences sont désormais commuées en peine de prison à vie. Une telle « clémence » est inacceptable aux yeux des activistes. A plusieurs reprises, des prisons ou des tribunaux palestiniens ont été investis par des groupes armés qui se sont emparés des collaborateurs présumés pour les exécuter. Dans ces cas-là, les services de sécurité palestiniens font montre d'une certaine discrétion. Au printemps, Tulkarem a été le théâtre d'une telle vendetta. Huit prisonniers ont été sortis de leur cellule puis abattus ; leurs corps ont été exposés dans une rue du centre-ville pendant plusieurs heures. *« Les enfants leur donnaient des coups de pied*, se souvient un commerçant. *L'occupation israélienne nous transforme en animaux. »*

Propriétaire d'une vaste maison à deux pas du camp de réfugiés de Tulkarem, Abou Farouk est, avec le gouverneur de la ville, le notable censé représenter l'autorité de Yasser Arafat sur place. A demi-mot, le responsable local du Fatah reconnaît pourtant son impuissance face aux branches militaires des organisations palestiniennes. *« Courant septembre, le Fatah a publié un texte condamnant les exécutions sommaires de collaborateurs*, explique-t-il. *Mais il faut savoir que ce n'est pas vraiment leur sort qui intéresse la société palestinienne, mais plutôt ce qu'ils ont fait. Bien sûr, on préférerait avoir un pouvoir officiel, des tribunaux, des procès, des avocats, mais tout cela n'existe plus pour le moment. Ici, on n'a même plus de prison pour enfermer les voleurs ; les Israéliens l'ont détruite. Mais, ce qui est encore plus dramatique pour nous, c'est que les services de sécurité palestiniens abritent de nombreux informateurs. »* Comparés aux 1 200 collaborateurs présumés exécutés au cours de la première Intifada (1987-1993), les quelques dizaines de cas relevés par le PHRMG depuis deux ans tendraient toutefois à prouver que l'instauration de l'Autorité palestinienne, en 1994, a permis de limiter les excès de la loi de la rue.

> Huit prisonniers ont été abattus ; leurs corps ont été exposés dans une rue. « Les enfants leur donnaient des coups de pied, se souvient un commerçant. L'occupation israélienne nous transforme en animaux »

Pour les collaborateurs de second rang, recrutés pour livrer des informations mineures, les membres des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa ont d'ailleurs institué une autre forme de sanction. *« On les dénonce à la population, ce qui neutralise leur capacité de nuisance »*, assure Abou Feras. Rajah n'a pas bénéficié de cette magnanimité. Cette adolescente de 17 ans était la nièce d'Ikhlas. Fin août, elle a connu le même sort que sa tante : elle a été exécutée dans un terrain vague. Son propre père avait été abattu il y a un an pour collaboration présumée. *« Toute cette famille est un nid de collaborateurs »*, juge Abou Feras avec un brin de dégoût. « Recrutée » par ses oncles, les frères de sa mère et d'Ikhlas, la jeune fille a reconnu avoir posé une bombe sur une route empruntée par le chef militaire Raëd Karmi.

Là encore, sa confession a été enregistrée et Abou Feras est catégorique. *« Elle nous a décrit avec précision l'endroit où elle avait posé l'engin explosif, tout en jurant ne pas savoir à qui il était destiné. »* Selon le jeune activiste, l'interrogatoire a été mené pendant quatre jours par une *« cellule spécialisée dans la sécurité de l'organisation »*. Il n'en dira pas plus. Les associations de défense des droits de l'homme évoquent, elles, le recours à la torture, y compris lors des arrestations effectuées par la police palestinienne. Mais les activistes savent qu'ils jouissent d'une totale impunité. *« Même le jour où l'Autorité palestinienne sera restaurée, on ne sera pas poursuivis »*, glisse, sûr de lui, Abou Feras. *« On ne défie pas les Brigades »*, estime aussi Nadjla, pour qui le dossier de sa mère est clos.

Les raisons qui ont poussé les deux femmes à prendre le risque de mourir pour les Israéliens demeurent peu claires. Toutes deux sont issues d'une famille pauvre ; l'argument financier aurait pu jouer. *« Mais les Israéliens ne récompensent que les gros poissons et les sommes sont souvent dérisoires »*, relativise M.Eid. *« Ikhlas essayait de travailler de temps en temps en Israël*, explique Ahmad Dib, le futur beau-père de Nadjla, qui l'a recueillie avec ses frères et sœurs. *En espionnant pour les Israéliens, elle a peut-être obtenu un permis pour passer les checkpoints. En tout cas, ils n'ont rien donné à ses enfants après son exécution. »* Il semblerait en fait que les deux femmes aient été menacées par leurs frères et oncles.

En règle générale, les Israéliens s'attachent les collaborateurs en leur promettant des papiers pour pouvoir travailler, étudier ou se faire soigner en Israël. *« Ils connaissent les besoins des gens et ils en jouent,* regrette Abou Farouk. *Nous sommes encore trop dépendants des Israéliens pour ce qui touche à notre vie quotidienne. » « Nous recevons de nombreuses plaintes de Palestiniens autorisés à travailler dans les colonies ou en Israël et à qui, un beau jour, l'armée israélienne confisque les papiers. Ces gens deviennent vulnérables*, explique M. Eid. *D'autres, sous le coup d'une condamnation de droit commun en Israël, acceptent le marché, et leur dossier est clos. »* Certains encore, pris en flagrant délit d'adultère, cèdent au chantage. *« L'utilisation de personnes sous occupation pour les renseignements de la puissance occupante est contraire à la convention de Genève »*, insiste M. Eid. Israël n'est pourtant pas près de renoncer aux collaborateurs palestiniens. Selon l'armée, près de 80 % des attaques anti-israéliennes sont déjouées grâce à leurs informations.

LORSQUE la situation dans les territoires palestiniens devient trop périlleuse pour un collaborateur, il demande le passage en Israël. Les autorités israéliennes aident alors certains de leurs « clients » les plus importants et les installent dans des villes où la proportion d'Arabes israéliens est forte, en Galilée ou à Jaffa, près de Tel-Aviv. Si l'on en croit le voisin de la jeune Rajah, exécutée fin août, sa mère et ses cinq frères et sœurs ont préféré cette solution, face aux menaces encourues à Tulkarem.

Courant septembre, leur pauvre maison a été dévastée par un incendie volontaire. La vaisselle en équilibre sur l'évier, des restes de nourriture dans les marmites témoignent du départ précipité des proches de Rajah. Les photos de famille piétinées dans la cour montrent aussi la violence du ressentiment de la société palestinienne à l'égard des familles des présumés collaborateurs. *« 100 % de la population justifie les exécutions sommaires »*, assure M. Eid. Et l'ostracisme frappe sans discernement. *« Les gens ne nous respectent plus ; même les petits le sentent »*, témoigne Nadjla, dont la maison a également été brûlée. *« Moi aussi, j'ai honte de ce que leur mère a fait*, explique M. Dib, le futur beau-père, *mais je connaissais leur père et je ne pouvais pas laisser tous ces enfants à la rue. Pas un membre de leur famille n'a proposé de les aider. »* Et, visiblement, l'exécution du traître ne suffit pas à laver l'affront. Seules trois personnes ont assisté à l'enterrement d'Ikhlas.

Stéphanie Le Bars

Osirak, la bombe et les inspections *par Georges Amsel*

JE suis le coauteur du rapport « Osirak et la prolifération des armes atomiques », qui avait été remis à François Mitterrand, fraîchement élu président de la République, *via* son conseiller Jacques Attali, par chance quelques jours avant la destruction de ce réacteur par l'aviation israélienne en mai 1981.

Ce rapport, qui fut ensuite publié par la revue *Les Temps modernes* (septembre 1981, nº 422), a servi de document de base pour éclairer le président pour la gestion de cette crise : il n'avait confiance à ce moment-là ni dans le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ni dans les divers rapports établis sous l'égide de son prédécesseur, Valéry Giscard d'Estaing. Pendant les deux ans qui ont suivi, j'ai servi de conseiller à François Mitterrand pour les problèmes de prolifération, que j'ai donc pu suivre de très près.

Contrairement à ce qu'écrit *Le Monde* daté 29-30 septembre, Osirak ne devait, officiellement, pas produire de plutonium. Bien au contraire, le CEA affirmait avec force que cela était impossible. C'est précisément notre rapport qui a démontré cette possibilité. En revanche, Osirak devait fonctionner avec de l'uranium enrichi à 93 % en isotope 235 (alliage métallique avec de l'aluminium), une charge du cœur du réacteur totalisant environ 13,9 kg d'uranium enrichi. Cet uranium est dit « de qualité militaire » car il est la substance constitutive des bombes atomiques. Il n'est utilisé en dehors des bombes que dans les sous-marins atomiques et dans quelques réacteurs de recherche de puissance, tels Osiris à Saclay, dont Osirak était la copie.

Négocié secrètement en 1976 par Jacques Chirac, alors premier ministre, et approuvé par M. Giscard d'Estaing, le contrat stipulait que six charges devaient être fournies en une seule livraison. Comme il est élémentaire de séparer chimiquement uranium et aluminium, et qu'il faut environ 16 kg d'uranium très enrichi pour faire une bombe, c'était là offrir sur un plateau à l'Irak de quoi faire cinq bombes atomiques.

Devant les vives protestations, dès que le contrat fut connu, d'Israël et des Etats-Unis ainsi que de personnalités telles que le savant atomiste Francis Perrin, M. Giscard d'Estaing a été amené à modifier le contrat, limitant à deux charges par livraison les fournitures. La seconde charge devait alimenter le réacteur Izis, copie de basse puissance d'Osirak, ne servant qu'à des simulations neutroniques.

Après l'attaque d'Osirak, ces deux charges neuves sont restées en Irak, sous la surveillance de l'Agence de Vienne, surveillance qui a cessé depuis que toute inspection a été récusée par l'Irak. Il serait crucial de savoir si cet uranium a été rapatrié après la guerre du Golfe ; sinon, l'Irak possède déjà de quoi faire largement une bombe. Le silence gardé en ce moment sur ce point est pour le moins étonnant.

Cependant, il fut admis avant l'attaque d'Osirak que l'Irak ne détournerait probablement pas ces charges, car cela aurait mis fin à toute autre livraison. Notre rapport a démontré qu'Osirak aurait pu produire environ 5 kg de plutonium militaire par an, autre matière première des bombes, qui en nécessitent 6 kg pour être opérationnelles. Pour cela, il suffisait d'irradier de l'uranium naturel, ou, mieux, appauvri, avec les neutrons produits par le réacteur. Or l'Irak avait acquis de grandes quantités d'uranium appauvri, en vente libre. C'est autour de cette question qu'ont tourné les contestations après l'attaque. Le CEA niait farouchement la possibilité de produire du plutonium avec Osirak. Par ailleurs, pour échapper aux critiques liées à l'uranium hautement enrichi, le CEA a proposé la reconstruction d'Osirak avec un combustible dit « Caramel », de moindre enrichissement, combustible déjà proposé à l'Irak auparavant et refusé catégoriquement, ce qui confirmait les soupçons. En fait, Caramel ne changeait rien au danger de prolifération, les neutrons étant dans ce cas aussi nombreux et les possibilités de production de plutonium étant inchangées. Le CEA continuait cependant à nier l'évidence. C'est avec Caramel que François Mitterrand s'est engagé à reconstruire Osirak, ce qui ne s'est par la suite pas réalisé.

> Il apparaît fort probable que l'Irak a continué ses efforts vers le développement de la technologie menant à la bombe

Quant au type de plutonium mentionné dans l'article du *Monde* daté 29-30 septembre et dont les inspecteurs de Vienne auraient juré l'innocuité, il s'agit d'une erreur technique. Ce type de plutonium dit « civil », censé ne pas pouvoir servir à la fabrication de bombes, est produit par les réacteurs électrogènes ; il existe par dizaines de tonnes, sinon par centaines, sous une forme débarrassée de la radioactivité induite dans le combustible usagé, ce retraitement étant opéré dans des usines telles que celle de La Hague. Le transport de ce plutonium, restitué par contrat à l'Allemagne ou au Japon entre autres, défraie les chroniques régulièrement. Pour ce qui est d'Osirak, le plutonium qu'il aurait pu produire aurait été de qualité militaire.

Ces détails techniques sont nécessaires à la compréhension du problème et à celle de la situation actuelle.

En premier lieu, les inspections après la guerre du Golfe ont confirmé notre rapport de 1981 point par point et mis en évidence la stratégie de Saddam Hussein pour se procurer la bombe. Un des arguments du CEA était *« qu'Osirak était la manière la plus inefficace de produire du plutonium »*. Or il est apparu après la guerre que la stratégie de Saddam Hussein consistait à essayer toutes les voies possibles pour arriver à ses fins :

– Se procurer de l'uranium hautement enrichi *via* Osirak, de quoi faire cinq bombes, d'où le refus de Caramel, stratégie qui a échoué ;

– Produire du plutonium avec Osirak, tentative avortée du fait de sa destruction et de sa non-reconstruction. A ce jour, vingt et un ans après, Osirak aurait pu produire de l'ordre de 100 kg de plutonium militaire, de quoi fabriquer une quinzaine de bombes ;

– Produire de l'uranium très enrichi par séparation électromagnétique, comme les Américains pendant la seconde guerre mondiale. Les machines « calutrons » correspondantes ont échappé aux inspecteurs de l'Agence de Vienne et n'ont été découvertes qu'après la guerre du Golfe ;

– Il en était de même pour les ébauches de systèmes d'enrichissement isotopique de l'uranium par ultracentrifugation, retrouvés après la guerre.

Par ailleurs, on peut constater avec étonnement qu'un fait bien connu semble passé sous silence : il a été prouvé expérimentalement, dans les années 1970, que le plutonium « civil » pouvait exploser. Il semblerait simplement qu'une telle bombe soit moins efficace et n'explose pas à coup sûr. De ce fait, elle ne peut guère servir dans une logique de dissuasion, car le largage par un Etat d'une bombe qui fait long feu entraînerait des rétorsions immédiates contre cet Etat. En revanche, dans une logique de terrorisme, où il n'existe pas de cible précise et identifiée contre laquelle une rétorsion est possible, l'emploi d'une telle bombe est tout à fait concevable. Ce plutonium civil existe en quantités énormes.

Il existe une possibilité d'obtention de plutonium militaire que personne n'évoque. Il s'agit d'enrichir du plutonium civil, par exemple par ultracentrifugation ou par séparation laser. Ce dernier type de séparation isotopique n'est peut-être pas encore au point, mais de nombreuses équipes y travaillent. Une enquête sur ce sujet serait bien instructive. De telles technologies ne requièrent que la manipulation de quelques dizaines de kilos de matière, donc des installations modestes, particulièrement faciles à cacher.

A la lumière de tous ces faits, il apparaît fort probable que l'Irak a continué ses efforts vers le développement de la technologie menant à la bombe, en particulier en l'absence d'inspection pendant quatre ans, sans parler d'efforts possibles pour se procurer du matériau fissile militaire, par exemple par le truchement d'Etats de l'ex-Union soviétique où ces matériaux sont largement dispersés et notoirement mal gardés. Il en est de même pour le plutonium civil.

Que peuvent apporter dans le domaine nucléaire de nouvelles inspections ? Les inspections du type de celles de l'Agence de Vienne, dirigée à l'époque par Hans Blix, qui supervise aujourd'hui les inspections de l'ONU : notre rapport en a abondamment démontré l'inefficacité, démonstration corroborée par la suite par le fait que les installations nucléaires mentionnées ci-dessus sont passées inaperçues de l'Agence pendant dix ans. Il ne faut pas oublier que l'Inde comme le Pakistan ont acquis la bombe atomique tout en niant y travailler.

Pour ce qui est des inspections actuellement en négociation à l'ONU, leur capacité de mettre en évidence toutes les tentatives possibles décrites plus haut est sujette à caution. En tout état de cause, à moins d'être un leurre, elles devraient être appuyées sur une volonté politique inébranlable, dans un cadre particulièrement sévère et efficace, couvrant tout le territoire et menées de façon impromptue. Les 6 kg de plutonium requis pour fabriquer une bombe représentent le volume d'une orange (moins de 300 cm^3)...

GEORGES AMSEL est directeur de recherche émérite au CNRS.

Face à Saddam Hussein, restons unis

Suite de la première page

Pourtant, beaucoup de Britanniques et de Français se posent encore des questions : pourquoi maintenant ? Qu'y a-t-il de nouveau pour que le Conseil de sécurité s'agite ainsi ? En quoi l'ancienne politique d'endiguement et de dissuasion a-t-elle échoué ? D'ailleurs, pourquoi l'Irak ?

Il y a des années que la prolifération des armes de destruction de masse fait peur. Ce qui la rend encore plus dangereuse aujourd'hui – en particulier depuis le 11 septembre 2001 –, c'est l'existence de groupements terroristes arbitraires et meurtriers, prêts à l'attaque et tout disposés à s'en servir s'ils arrivent à mettre la main dessus. Ces acteurs, qui ne sont pas des Etats, constituent ce qu'on appelle une menace « *asymétrique* ». A la différence des « Etats voyous », ils sont hors de portée de la dissuasion classique. Il nous faut agir de façon décisive, et de toute urgence, contre ce danger. Si nous ne les empêchons pas de détenir ces armes, qui sait à quelles atrocités et à quels chantages ils pourraient se livrer !

L'Irak n'est pas le seul pays à posséder des quantités inquiétantes d'armes de destruction de masse, loin de là malheureusement. Mais c'est le seul à être connu pour les avoir utilisées non seulement contre ses ennemis, mais contre sa propre population. Nous pensons qu'il n'aurait aucun scrupule à le refaire. Pour lui, elles ne relèvent pas de la dissuasion ou du dernier recours – elles font partie intégrante de l'exercice du pouvoir. D'ailleurs, comment être sûr qu'elles vont bien rester en possession du régime irakien ? Comment être sûr que celui-ci aura toujours un comportement rationnel et que la doctrine de la dissuasion restera valable ? Pouvons-nous nous permettre de prendre ce risque ?

Cette menace bien particulière – pour son peuple, pour les pays voisins, pour la paix internationale et pour la sécurité – en fait un cas unique de dangerosité et d'urgence. Le mois dernier, le gouvernement britannique a publié un dossier documenté sur ces programmes d'armement pour en expliquer les raisons. C'est tout à fait exceptionnel et jamais ni lui ni ses prédécesseurs n'avaient mis à ce point des renseignements secrets sur la place publique. Mais, sur un sujet qui a une telle portée internationale, il tenait à livrer une évaluation aussi précise que possible.

Le régime irakien continue à prétendre qu'il ne possède pas d'armes de destruction de masse. Nos éléments de preuve confirment ses capacités cachées et ses efforts pour les augmenter encore. Il a des stocks importants d'armes chimiques et biologiques ; la capacité de les propulser, au moins sur les pays voisins ; et toujours un programme nucléaire militaire. S'il se procure suffisamment de matière fissile soit à l'intérieur, soit à l'étranger, il peut avoir l'arme nucléaire dans un an.

Le monde est unanime sur la nécessité de désarmer l'Irak. La liste des résolutions du Conseil de sécurité en témoigne. Mais comment y parvenir ?

La Grande-Bretagne et la France sont d'accord avec leurs partenaires de l'Union européenne sur quatre principes.

Un : étant donné le risque que l'Irak fait courir à la sécurité européenne et internationale, il faut le désarmer, dans le cadre de l'ONU de préférence.

Deux : la meilleure façon de le faire est d'y renvoyer les inspecteurs, dotés de solides garanties sur leur droit d'accès à tous les sites et à tout moment.

Trois : il faut que la communauté internationale reste unie pour exercer le maximum de pression sur Saddam Hussein et l'obliger à respecter ses obligations.

Quatre : il faut tout faire pour résoudre le problème pacifiquement ; mais s'il s'y oppose, devant cette menace à la fois spécifique et pressante, nous ne saurions nous dérober.

Depuis 1991, quatorze mesures de désarmement distinctes ont été signifiées à Saddam Hussein. A ce jour, pas une n'a été mise en œuvre.

Ce mépris du droit international a amené les Nations unies à la croisée des chemins : soit elles règlent la menace que posent à la sécurité internationale les armes de destruction de masse ; soit leur aptitude à protéger notre sécurité est gravement mise à mal. Pour tous les Etats membres de l'Union européenne, ce second scénario est impensable. Pour la Grande-Bretagne et la France, dont les sièges permanents au Conseil de sécurité sont au cœur de la politique étrangère, l'enjeu est encore plus grand.

> Pour la Grande-Bretagne et la France, dont les sièges permanents au Conseil de sécurité de l'ONU sont au cœur de la politique étrangère, l'enjeu est encore plus grand

Il y a quelques semaines, Saddam Hussein a déclaré qu'il ne laisserait jamais entrer les inspecteurs. La seule raison pour laquelle il a changé d'avis depuis, c'est la pression exercée par l'ONU et la crédibilité du recours à la force dont il est menacé.

On connaît le proverbe : si tu veux la paix, prépare la guerre. Dans le cas de l'Irak, si nous voulons éviter la force, il faut qu'il n'y ait pas le moindre doute sur la volonté internationale d'y recourir, sauf désarmement.

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a fait valoir le même argument quand il est allé à Bagdad pour tenter de désamorcer l'avant qui respecte nos préoccupations et nos principes.

Je sais très bien le malaise que provoque la perspective d'une action militaire. Je le ressens aussi. Il n'est pas question de s'embarquer à la légère dans ce genre d'intervention. Une solution pacifique venant des Nations unies serait infiniment préférable. Mais il faut trouver une solution, et vite. Comme Dominique de Villepin me l'a fait remarquer, le statu quo n'est pas acceptable.

Saddam Hussein a la possibilité d'éviter l'action militaire. Celle-ci n'est pas inévitable, et le président Bush l'a bien précisé. Mais, cette fois-ci, c'est véritablement la dernière chance. L'ONU ne peut pas être un moyen d'éviter l'action effective si on veut lui conserver sa crédibilité.

Beaucoup pensent que nous ne traitons pas de la même façon d'autres pays qui contreviennent aussi au droit international. L'Irak n'est pas le seul pays à ne pas respecter les résolutions de l'ONU. Je sais que la parole du Conseil de sécurité devrait s'appliquer également au Moyen-Orient, en Israël, en Palestine et dans tous les pays qui refusent de reconnaître le droit d'Israël à exister.

Par le biais du *« processus du quatuor »* (Etats-Unis, Union européenne, Russie, ONU), la Grande-Bretagne, la France et les autres Etats de l'Union s'efforcent de raviver les négociations de paix entre Israël et l'Autorité palestinienne. Il y a urgence. La recherche de la paix et de la stabilité dans la région est la priorité des priorités pour les diplomaties britannique et française. Elle a été au cœur de ma mission en Egypte, en Jordanie, au Koweït et en Iran la semaine dernière.

Mais, avec Saddam Hussein, la diplomatie a montré ses limites. Il l'a refusée chaque fois qu'il a pu, en particulier ces quatre dernières années. Il résiste à la volonté de l'ONU et compte sur d'éventuelles divisions au sein du Conseil de sécurité pour l'empêcher de faire appliquer ses résolutions. La prolifération des armes de destruction de masse est trop dangereuse pour laisser ce petit jeu-là continuer. Dans l'intérêt de la sécurité internationale, de la stabilité régionale et de la réputation des Nations unies, il est temps de montrer que la communauté internationale est unie dans sa volonté de ne plus se laisser berner impunément, et d'en finir avec cette menace.

Jack Straw
Traduit de l'anglais par Anne-Marie Lavagne

Compétence, expertise et citoyenneté

par Jean-Michel Panoff

QUELS sont les domaines dans lesquels un scientifique peut s'autoriser à s'exprimer ? Autrement dit – et par exemple – faut-il être un spécialiste de génétique moléculaire des plantes pour avoir le privilège de donner son point de vue sur les risques liés à la dissémination dans l'environnement et à la commercialisation de maïs transgénique ? Certains scientifiques, dont je fais partie, ne le pensent pas, essentiellement pour trois raisons :

– La première est de nature conceptuelle. L'ambiance « techno » qui frappe les sciences, et particulièrement la biologie, nous contraint à une grande vigilance afin que la notion de compétence ne se limite pas à un champ qui tiendrait plus du technicisme que de la science.

Force est de constater que la croissance exponentielle du nombre de publications scientifiques associée à l'accroissement de l'aspect compétitif de la recherche nous condamne à affiner nos spécialités. Cette spécialisation, difficilement associable avec le développement d'une perception globale, est peu compatible avec ce que le gestionnaire institutionnel est en droit d'attendre d'un expert.

– La deuxième raison est de nature conjoncturelle. Elle tient au lien que beaucoup d'entre nous ont aujourd'hui avec les industriels. La nette amélioration des relations entre le milieu scientifique institutionnel et le milieu économique a permis en quelques décennies de rapprocher deux mondes qui ne vivaient pas initialement dans le même espace-temps. Mais elle présente cependant le désagrément d'avoir insidieusement, mais objectivement, restreint la liberté d'expression des scientifiques.

Paradoxalement, plus la nature d'une demande d'expertise de la part des gestionnaires institutionnels des risques colle au domaine de compétence scientifique et/ou technique de l'expert, plus on peut mettre en doute la capacité d'objectivité de ce dernier de par la nature financièrement compromettante des liens probables qu'il pourrait entretenir avec les responsables de la cause de la demande.

JEAN-MICHEL PANOFF est microbiologiste, maître de conférences à l'université de Caen (Institut de biologie fondamentale et appliquée), membre du conseil scientifique du CRII-GEN (Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique).

– La troisième raison est simplement liée à la nature humaine. Il nous semble difficile de concevoir qu'un homme puisse arriver à déstructurer suffisamment sa personnalité pour distinguer strictement ses réflexions citoyennes de celles qui reviennent au scientifique. Cela est particulièrement d'actualité dans des débats où les « faits » sont suffisamment discutables pour diviser notre communauté, et où la notion de « vérité » n'a, pour l'instant, pas de sens.

Ce que l'on prend quelquefois pour l'expression d'un devoir de réserve chez les scientifiques n'est peut-être que le signe d'une compromission, soit matérielle de fait, soit intellectuelle par abstention.

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **FRANCE INTER**
Pierre Le Marc
Le recadrage des ambitions de la présidence par Jacques Chirac, hier à Troyes, restera sur le plan politique un des temps forts de ce début de quinquennat. On y a ressenti surtout la volonté de faire comprendre la cohérence d'un projet et son ancrage aux valeurs de la République rappelées par le suffrage universel le 5 mai. Le message est incontestablement très fort. La difficulté vient de ce que cette diffusion coïncide avec une prise de conscience de plus en plus nette des limites de ce que de Gaulle appelait « *l'intendance* ». Et le débat qui s'ouvre aujourd'hui à l'Assemblée sur le budget 2003 ne peut que renforcer le sentiment d'une véritable hypothèque sur ce plan. La mécanique décrite avec lucidité par Francis Mer – au grand mécontentement de l'Elysée et de Matignon – est pour le moins préoccupante : des déficits qu'il faudra immanquablement réduire, une dynamique de dépenses en hausse, une croissance en berne... Les projets présidentiels et leur programmation peuvent-ils échapper à cette logique défavorable, qui risque au surplus de provoquer un repli, des frilosités croissantes face aux réformes. Il y a là une contradiction dans la démarche de l'exécutif, qu'il faudra tôt ou tard éclaircir s'il veut lui garder une vraie crédibilité.

■ **RFI**
Geneviève Goëtzinger
Par petites touches, Jacques Chirac dessine les grandes lignes de cette République qu'il aspire à faire évoluer, capable d'assumer sa diversité tout en refusant le piège du communautarisme, apte à intégrer des populations différentes en leur proposant des valeurs communes. Les deux nouvelles armes qu'il défend visent à relever ce défi : le contrat d'intégration proposé à tous les nouveaux immigrants, par lequel ils s'engagent à apprendre le français et à acquérir une formation ; et puis une autorité chargée de lutter contre les discriminations, qu'elles proviennent du racisme, de l'intolérance religieuse, du sexisme ou de l'homophobie. Le chef de l'Etat a une idée manifestement très précise des outils à activer pour bâtir une France pacifiée. Ceux-ci ne sauraient être strictement sécuritaires. Sa réponse au malaise profond exprimé dans les urnes est multiple. Le quinquennat Chirac s'annonce, qui l'aurait parié ? tout en nuances.

Conseils d'un ami indonésien aux Etats-Unis

Dans un article publié par le « Jakarta Post », le politologue pro-occidental Jusuf Wanandi explique à la Maison Blanche comment répondre à la montée de l'antiaméricanisme en Extrême-Orient

L'ATTENTAT anti-occidental de Bali a suscité la réaction immédiate de l'un des analystes de politique étrangère indonésiens les plus connus. Jusuf Wanandi, du Centre d'études internationales et stratégiques (CSIS) de Djakarta, a publié dans le *Jakarta Post* une tribune sur « *l'antiaméricanisme en Extrême-Orient* », dans laquelle il met en garde Washington contre l'impact de sa politique dans la région.

Cet avertissement est d'autant plus pertinent qu'il provient d'un homme, d'origine chinoise, qui a longtemps été lié au régime militaire et dont les sentiments pro-occidentaux sont bien connus, et sont réaffirmés dès le début de son analyse. La désillusion à l'égard des Etats-Unis, écrit-il, ne date pas du 11 septembre 2001, mais de la fin de la guerre froide, et du désintérêt qu'a montré Washington pour cette partie du monde, sous les présidents Clinton et Bush II. Toutefois, « *la bonne volonté à l'égard des Américains reste très forte* ».

« *Il est important pour les Etats-Unis de réaliser que de nouveaux développements dans les années 1990 ont créé une certaine ambivalence à leur égard, y compris parmi leurs amis et alliés. Il est important qu'ils réalisent que le soutien dont ils disposent est en déclin et qu'ils réagissent afin d'éviter que cela ne devienne un obstacle majeur à leur politique et à leurs intérêts* », écrit-il. La crise financière asiatique de 1997 a été un révélateur pour les pays de la région, en leur montrant que Washington accordait moins d'importance à la Thaïlande qu'à la Corée du Sud ou au Japon.

Mais le développement le plus significatif concerne les musulmans d'Asie du Sud-Est. « *L'accroissement de la violence au Proche-Orient, centrée autour du conflit israélo-palestinien, et le biais pro-israélien de plus en plus marqué de la politique américaine les ont désorientés. La fin de la guerre froide, la mondialisation et les avancées de la technologie de l'information leur ont permis de s'identifier plus aux Palestiniens. Chaque jour, à la télévision, ils voient des musulmans opprimés, vaincus, humiliés.* » « *Une certaine évolution dans le conflit israélo-palestinien aiderait beaucoup* », estime donc Jusuf Wanandi. Pourtant la politique américaine contre Saddam Hussein – « *que les musulmans du Sud-Est asiatique ne considèrent pas comme un vrai leader musulman* » – a provoqué peu de réactions négatives. « *Mais les dirigeants modérés ont besoin d'une couverture politique comme celle du Conseil de sécurité de l'ONU, pour compenser l'influence des musulmans radicaux sur les masses si (ou quand) une attaque de l'Irak devient inévitable. Ils ont réalisé que certains radicaux éprouvaient un véritable sentiment de haine.* »

PLUS D'« OBJECTIVITÉ »

Si l'opinion en Extrême-Orient « *est en général ambivalente, et parfois même hostile, à certaines politiques américaines* (...), *les gouvernements et les dirigeants ne souhaitent pas nuire à leurs relations avec les Etats-Unis* ». C'est pourquoi Jusuf Wanandi se permet de donner un conseil à la Maison Blanche : « *La politique américaine devrait faire la preuve de son intérêt sincère envers la situation des autres et de sa volonté de les écouter. Elle doit être plus cohérente, apparaître moins biaisée, moins arrogante* (...). *Elle doit mieux expliquer ses divergences avec ses alliés et amis.* »

Ainsi, « *en accordant une couverture politique suffisante aux leaders de la région, elle leur permettra de surmonter les pressions de leur opinion et de lutter aux côtés des Etats-Unis dans leur guerre contre le terrorisme. Pour les dirigeants musulmans en particulier, ce ne sera possible que si Washington fait preuve d'une certaine objectivité dans le conflit israélo-palestinien. Ce qui signifie que les Etats-Unis doivent changer certains aspects de leur politique, de leur attitude et de leur diplomatie publique* ».

Le *Jakarta Post* publie en outre un éditorial sur la « *tragédie nationale* » de Bali, dans lequel il rappelle que le gouvernement indonésien avait été averti par les Etats-Unis, l'Australie, la Malaisie et Singapour des activités des « *groupes terroristes internationaux* ». « *La réponse de l'Indonésie a été insuffisante, et certainement pas très rassurante* (...). *Espérons que les autorités, après avoir failli à protéger la vie et la sécurité des victimes, se montreront plus efficaces pour appréhender rapidement les coupables.* »

Patrice de Beer

★ **www.thejakartapost.com**

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

La crise des Tories vue par la presse anglaise

Changer d'image ne suffira pas à sauver le Parti conservateur britannique

« NOUS SOMMES *le méchant parti* ». Lâchée au Congrès conservateur par la numéro 2 du parti, Thérésa May, la formule a fait fureur. Car, du 7 au 10 octobre à Bournemouth, les Tories n'ont fait que battre leur coulpe. Etrillés par Tony Blair en 1997, ils n'ont jamais su rebondir. Les sondages indiquent que si des élections avaient lieu aujourd'hui, ils obtiendraient un score pire que celui, historiquement bas, de 2001. Du coup, même la presse de gauche se met à leur donner des conseils.

Le **Guardian** les supplie de ne « *pas paniquer* ». « *Il est vrai que la plupart de nos lecteurs, en contemplant les malheurs du Parti conservateur, doivent se dire, comme Oscar Wilde qu'il faudrait un cœur de pierre pour ne pas s'esclaffer* ». « *92 % des personnes interrogées dans le royaume tombent à la renverse lorsqu'on leur demande si Iain Duncan Smith ferait un bon premier ministre* ». Que faire ? : « *Les Tories doivent se calmer, cesser de comploter les uns contre les autres et surtout rire d'eux même* ». C'est à ce prix qu'« *ils pourront commencer à s'en sortir* ». C'est peu dire que le **Guardian** n'attend que cela car « *le New Labour de Blair à désespérément besoin d'une vraie opposition* ».

« LA CRUAUTÉ EST LEUR TRUC »

The Independent, autre quotidien de gauche, n'a pas la même sollicitude. Il a bien compris que la seule stratégie des Tories était de se débarrasser de leur mauvaise image. « *Cette volonté de se faire passer pour des gentils est irritante. Tout le monde sait que la cruauté est justement le truc des conservateurs. Depuis toujours, ils parlent à la méchanceté de l'électorat. C'est pour cette raison qu'ils ont adoré Margaret Thatcher. Il s'est trouvé, en plus, qu'à cette époque, l'égoïsme était à la mode. Les Tories n'ont jamais été aimés mais respectés. Comme la mafia. Aussi, vouloir à la tribune d'un Congrès amadouer les gays et les mères célibataires ne peut être perçu que comme un vulgaire changement d'image* ».

Du coup, même le conservateur **Daily Telegraph** peine à cacher sa déception. « *Aussi bizarre que cela puisse paraître, jamais les idées conservatrices ne se sont mieux portées. Ne parle-t-on pas à longueur de journée de peines de prison plus lourdes, d'efficacité des services publics, d'une alliance militaire anglo-américaine et de casser l'immigration illégale ? Le problème est que ces idées font les beaux jours de Tony Blair et pas des Tories* ». Le **Telegraph** a-t-il une solution ? Plutôt des conseils. « *Il revient à M. Duncan Smith de briser l'indifférence. Or, proposer des solutions populaires n'est qu'une partie de la réponse. Ces politiques nouvelles doivent aussi être bien vendues pour que les électeurs les écoutent enfin* ». Pour ce faire, « *il faudra que M. Duncan Smith mouille sa chemise et prenne des risques* ».

Un vrai défi répond le **Guardian** quand on sait que « *M. Duncan Smith doit son élection à la tête des Tories [\]moins à ses qualités propres qu'aux faiblesses de candidats plus expérimentés que lui* ». Et de désigner les véritables coupables : la presse de droite. « *Jamais le* **Daily Mail** et le **Telegraph** *n'aimeront la modernité, les femmes célibataires ou les travailleurs sociaux. Ces quotidiens se battront avec acharnement pour préserver un Parti conservateur fossilisé* ».

« THE INDEPENDENT » (Royaume-Uni)

Mortelles vacances. Où passer ses vacances ? Après l'attentat sanglant de Bali, les voyagistes ont suspendu leurs départs pour cette destination en Indonésie. DESSIN DE SCHRANK

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Décentralisation

■ Le gouvernement devait lancer des assises des libertés locales dans les régions françaises.
www.interieur.gouv.fr/rubriques/c/c6_collectivites_locales/c611_assises/calendrier
■ Le site du ministère de l'intérieur publie les interventions de Patrick Devedjian devant les préfets et au colloque « Réussir la décentralisation ».
▷ www.interieur.gouv.fr/rubriques/c/c7_le_ministre_delegue/c13_discours/2002_08_24_prefets
▷ www.interieur.gouv.fr/rubriques/c/c7_le_ministre_delegue/c13_discours/2002_08_19_avignon
■ En 2000, Pierre Mauroy dressait un bilan des lois de décentralisation de 1982-1983.
www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/004001812.shtml
■ Une mission d'information du Sénat s'est livré au même exercice.
www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/004001754.shtml
■ Le site de Matignon détaille les mesures adoptées depuis lors.
www.archives.premier-ministre.gouv.fr/jospin_version3/fr/ie4/contenu/32202.htm.
■ Le Conseil économique et social a émis des propositions visant à renforcer la démocratie locale.
www.ces.fr/rapport/rapzip/00062106.zip
■ Le Sénat publie une étude de législations comparées concernant « la responsabilité pénale des élus locaux pour des faits non intentionnels » en Europe.
www.senat.fr/europe/lc66.pdf

vincent.truffy@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

Dénonciation ou délation

Jean-Claude Casanova nous dit que le citoyen doit être courageux (*Le Monde* du 25 septembre), Montesquieu demandait déjà qu'il fût vertueux. Cette espèce va finir par se faire rare, aussi rare que les démocraties. Le courage dont il est question est bien entendu le courage de dénoncer et de le faire en acceptant le risque d'encourir certaines représailles. Cela n'est déjà pas une mince affaire, mais je ne crois pas que le courage suffise à briser certaines habitudes de silence qui se sont établies depuis bon nombre d'années en particulier dans notre pays. Si l'on veut que le citoyen assume son devoir de dénonciateur, il faut qu'il perçoive à la fois le crime comme un scandale et la dénonciation comme un devoir. Et c'est ce second point qui me semble poser le plus de problèmes parce que nous sommes dans une société qui ne fait plus la différence entre la dénonciation et la délation. *(...)*

Pour la plupart des Français, dénoncer, c'est adopter une attitude de « collabo », c'est prendre le parti d'un Etat qui a failli, c'est se ranger aux côtés d'une police qui a trahi. Et puis, il faudrait aussi évoquer certaines dérives méditerranéennes du sentiment de l'honneur, amplifiées par le cinéma américain et qui ont trop souvent valorisé le silence en faisant de l'omerta l'alibi de la lâcheté. *(...)*

Si l'on veut que les choses changent, si nous voulons des citoyens indignés par le crime et capables de le dénoncer au prix de certains risques, il faut s'y prendre dès à présent parce que le citoyen de demain se forme aujourd'hui. *(...)* Il faut convaincre de la légitimité de la dénonciation.

Michel Hospital
Paris

Une voix, une vie

Merci d'être allé à la rencontre de Doina Cornea (*Le Monde* du 8 octobre). De temps en temps, je pense à elle, je la revois, à la télé, sous Ceausescu, dans sa cuisine ; j'entends encore sa petite voix douce et tranquille dire simplement les choses simples et évidentes : le roi est nu.

Et de temps en temps je me demandais si une autre machine, surgie avec les temps nouveaux, ne l'avait pas broyée. Il n'en est rien. Selon moi, elle fait partie, comme disaient certains sages des ghettos d'Europe de l'Est, de ces Justes qui font que le monde tient debout malgré tout.

Michel Petit
Belmont-de-la-Loire (Loire)

Cynisme et courte vue

Que dire de Claudie Haigneré, notre spationaute nationale brusquement propulsée dans les chemins tortueux de la politique ? Comment un esprit scientifique épris d'exactitude et de vérité peut-il accepter le trucage comptable scandaleux des crédits dits « non utilisés » qui conduit en réalité à une diminution nette de 14 % ? Si la création de bourses postdoctorales est une initiative heureuse, elle ne peut compenser une attaque frontale de la recherche fondamentale et du CNRS (que Jacques Chirac avait déjà tenté de supprimer dans les années 1986-1988) au profit d'un pilotage par l'aval à courte vue de plus en plus pesant. Ce qui est pour le moins paradoxal de la part de quelqu'un dont la glorieuse réussite est entièrement redevable à une politique d'investissement à très long terme *(...)*.

A petits pas, le cynisme et le dogmatisme s'installent un peu plus dans une société anesthésiée.

Marius Ptak
Orléans (Loiret)

Enfants handicapés sans écoles

En pleine préparation budgétaire, il faut rappeler la situation alarmante des enfants handicapés en France : 10 000 d'entre eux n'ont pas de solution scolaire, d'enseignement ou de rééducation adaptée. *(...)* Imaginons le drame si 10 000 enfants non handicapés n'avaient pas pu être inscrits dans une école à la rentrée. Cela aurait fait la « une » de toute la presse, et des solutions auraient été trouvées en quelques jours. Hélas, les 10 000 enfants sans solution scolaire adaptée sont handicapés et n'ont pas provoqué des réactions politiques et encore moins des actions.

Je voudrais que nos politiques aient le courage de répondre à trois questions :

1. Qu'est-ce qui va être fait dans les semaines à venir pour les 10 000 enfants sans solution scolaire adaptée ?

2. Qu'est-ce qui va être fait à plus long terme – un à deux ans – pour régler définitivement ce problème ?

3. Quel est le budget que vous allez préconiser en 2003 pour améliorer la situation ? *(...)*

Il est urgent et extrêmement important que nos responsables politiques travaillent pour résoudre ces problèmes. Ils ont trouvé les moyens pour aider les sinistrés après les inondations dans le sud de la France ; il faut maintenant trouver les moyens pour aider les enfants handicapés, sinistrés depuis plusieurs années. La situation actuelle est honteuse pour la France.

Anette François
Montpellier (Hérault)

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Etat de choc

C'ÉTAIT VERS 1960. Roger Nimier a surgi chez moi, une hache à la main, et il s'est couché dans la baignoire, sans dire ouf. Il s'agissait de fêter un prix littéraire. Il s'était juré, comme souvent, de jeter un froid, de rappeler les égards dus à la violence contenue. Il y avait du Grand Ferré en lui.

Du grand d'Espagne, aussi. Pol Vandromme, critique des Ardennes belges et hussard d'honneur, place ce titre au-dessus des autres, et en tête d'un court essai sur l'auteur des *Epées*, mort en auto il y a juste quarante ans (Ed. Vagabonde, 18, rue Didot, 75014 Paris). En ces années 1960, la jeune Ve République n'avait pas tardé à reprendre, des mains de la précédente, la manie piteuse des reniements. Chez les écrivains naissants, c'était à qui prendrait le plus de distance avec la politique en place, suspecte d'asseoir les carrières. Roger se réclamait du roi pour mieux se démarquer de ce que ses aînés avaient appelé la *démocrassouille*.

Un autre neveu de Maurras achève de raconter « sa » guerre (François Sentein, *Minutes d'un libéré,* éd. Le Promeneur). Enseignant en lettres dans un camp de réinsertion façon maréchal, il reprend l'antienne des perdants de cet été-là sur la bassesse des *« épurateurs »*. Pas un mot sur les cours martiales et les pelotons expéditifs où la milice de Darnand traînait les résistants et les juifs, quelques semaines plus tôt. C'est l'ennui avec les écrivains dits de tempérament : l'équité leur importe moins qu'une humeur porteuse de verve telle que l'indignation morale, même mal fondée. Plus proche du *Hussard bleu,* des *Epées* surtout, où Nimier réglait son compte à l'innocence, un de ses exercices favoris : *Capitaine Troy* (Fayard).

L'auteur, Stéphane Denis, trompe enfin le monde des politiciens, qu'il a beaucoup et bien caricaturé, pour livrer ce par quoi sa famille littéraire commence, d'habitude : le récit d'adolescence. A cause du lac Léman côté Thonon, on pense à la Savoie de Modiano. Mais non : c'est bien à Roger et à Antoine (le Blondin des *Enfants du Bon Dieu*), que font songer sa peur d'une jolie voisine et son refus laconique de rallier les adultes – cette trahison d'on ne sait quoi, et qui laisse si mal consolable.

Pour un peu, on lui suggérerait de cultiver une bonne fois ce moi hussardisant plutôt que d'écouter aux portes des ministères. Mais il faut se méfier des conseils d'anciens.

Vandromme est indulgent pour eux quand il juge accomplie l'œuvre de Nimier en 1962. C'est compter sans les recommandations matoises, et comme intéressées, que fit au journaliste Nimier le patriarche Chardonne (*Cf.* leur *Correspondance*, Gallimard).

S'agissait-il d'un autre temps, si éloigné qu'en parler vaudrait anachronisme ? Les révolutions sont accomplies avant d'éclater, professait Maurras. Ce serait le cas en histoire littéraire, d'après certains essais de l'automne. Dans *Sujet, verbe, complément* (Gallimard), Gilles Philippe situe vers 1940 la fin du *« moment grammatical »* apparu en 1890. Non à cause de la seconde guerre mondiale – l'actualité a peu d'effet sur la syntaxe –, mais du fait qu'entre Gide-Sartre-Sarraute, et Barthes, le jugement littéraire serait passé, notamment devant le cas Flaubert, des critères formels, du bien-écrire, à ce qu'on nomme depuis des années la *« littérarité »,* c'est-à-dire, pour aller vite, les divers effets que n'épuisent pas les analyses grammaticales. Tout le chemin qui va, mettons, de Lanson à Genette.

Essayant récemment de suivre à la trace le statut de la parole théâtrale à travers quinze extraits de pièces, de l'indiscutable alexandrin du Grand Siècle à l'Hiroshima verbal des années 1950, j'ai cru apercevoir des correspondances entre les accidents de l'histoire et les modes de création. Mais n'est-ce pas pure utopie ? Les doutes envers le langage ont précédé le chaos que les mots prétendaient contenir ou conjurer. Que représenter sur scène, que trouver encore à y dire, quand l'actualité mondiale apporte, chaque quart d'heure, son lot d'horreurs, de férocité ? La teneur du monde en violence n'était pas moins forte, au plus noir de la guerre, mais enfin il restait des lignes de front où déplacer les drapeaux, des phrases où accrocher rages et espérances. Se battre pour le *« couloir de Dantzig »,* c'était déjà bien absurde ; mais contre l'attentat d'un dancing, que faire ! Qu'exprimer d'autre ! *« Etat de choc ! »* : les commentateurs ne savent plus que répéter cela, devant les sacs blanchâtres où reposent les innocences fauchées. L'art trouvera-t-il d'autres mots assez appropriés pour devenir mémorables ? Question.

Famille, école, Etat : où est l'autorité ?

LA DROITE n'a pas cessé d'affirmer, pendant ses diverses campagnes électorales, qu'il était plus que temps de rétablir l'autorité en France. La famille, l'école, l'Etat, a-t-elle répété, sont en crise parce que l'autorité n'y est plus respectée et que, sous l'influence délétère de mai 1968, le vieux slogan de l'époque *« Il est interdit d'interdire »* fait des ravages. Parents démissionnaires, professeurs contestés, juges et policiers bafoués : les jeunes, en particulier, faute d'avoir été éduqués dans le respect des règles, seraient désormais rebelles à tout pouvoir et à toute hiérarchie, quitte à propager le désordre dans l'ensemble de la société.

Ces idées sont devenues familières, elles inspirent largement la politique du gouvernement Raffarin, et touchent sans doute une grande partie de l'opinion. Sont-elles pour autant le reflet de la réalité ? L'hebdomadaire protestant *Réforme*, qui fêtait la sortie de son trois millième numéro (daté 10-16 octobre), a voulu y aller voir de plus près en organisant, samedi 12 octobre à Paris, une rencontre avec des spécialistes (sociologues, juristes, historiens) sur le thème « L'autorité en questions ».

Crise de l'autorité ? Pour Jean-Paul Willaime, sociologue et président du conseil d'administration de *Réforme*, il faudrait plutôt parler de *« mutations »* et de *« recompositions »* dans les façons dont s'exerce aujourd'hui l'autorité. Commentant la manchette du dernier numéro de l'hebdomadaire, « L'autorité désacralisée », il a rappelé que les protestants, qui ont désacralisé jadis les autorités religieuses, ne s'inquiètent guère de la désacralisation des autorités séculières, *« comme s'il ne pouvait y avoir d'autorité que sacrée »*. Il ne s'agit, a-t-il dit, ni de *« se lamenter sur les formes surannées de l'autorité »* ni de nier les problèmes que posent ses formes nouvelles, mais de faire apparaître les *« régulations »* qui « *se cherchent et s'expérimentent dans une société sécularisée et pluraliste* ».

Ces régulations doivent tenir compte des transformations de l'autorité depuis près d'un demi-siècle. Car l'autorité n'a pas disparu, ont constaté les divers participants, elle a changé. Dans la famille, par exemple, selon le sociologue François de Singly, c'est la loi de 1970 qui, en mettant fin à l'autorité paternelle, a modifié les conditions de l'exercice de l'autorité. Désormais, a-t-il dit, les règles auxquelles obéissent les enfants constituent *« un mélange de règles imposées et de règles négociables »*, la difficulté étant de trouver le bon *« dosage »*. Le rôle des parents ne saurait être de *« façonner »* les enfants, mais de *« les aider à devenir ce qu'ils doivent être »*. En passant d'*« une puissance paternelle conçue en termes de pouvoir »* à *« une autorité parentale conçue en termes de fonction »*, a noté Christine Lazerges, juriste, ancienne députée PS, on a ouvert la voie à différents modèles familiaux, où l'autorité est assumée de manières différentes.

Il en va de même à l'école. Autrefois, comme l'a rappelé le sociologue François Dubet, l'école était considérée comme un *« sanctuaire »* à l'abri des désordres de la vie sociale, et les maîtres, héritiers des prêtres, se définissaient par leur *« vocation »*, c'est-à-dire par *« leur capacité de s'identifier à un principe supérieur »* – la raison, substitut de Dieu – d'où ils tiraient leur autorité. Aujourd'hui, les sanctuaires sont *« ouverts aux quatre vents »*, et le monde de la société a envahi l'école ; quant à l'autorité des maîtres, elle repose non sur ce qu'ils représentent mais sur leurs compétences : n'allant plus de soi, elle doit être reconnue comme juste par ceux auxquels elle s'adresse. Si crise de l'autorité il y a, *« nous l'avons fabriquée nous-mêmes par notre propre modernité »*, estime François Dubet. L'école ne reviendra pas en arrière, même si *« quelques hyperconservateurs »* voudraient y réintroduire du sacré et de la vocation. Nous devons donc accepter l'idée que l'autorité doit y être *« négociée »* et *« justifiée »*. L'autorité est *« un travail »*, elle n'est pas *« un état »*. Elle suppose la *« construction d'une relation »* qui demande un *« engagement de soi »*.

Quant à l'Etat, il est logé à la même enseigne. Pour Christine Lazerges, face à la *« déferlante »* de l'individualisme, l'autorité, qui « *induit des pouvoirs, mais ne se conçoit pas sans devoirs* », désormais *« se mérite, se gagne, se négocie »*. Selon elle, *« ni la robe des magistrats ni l'uniforme des policiers »* n'y suffisent : l'autorité doit se construire autour du *« respect »* à l'égard de ceux qui l'incarnent. Pourquoi ce respect s'est-il perdu ? Ancien ministre socialiste, membre du Conseil constitutionnel, Pierre Joxe a estimé que l'autorité de l'Etat n'est pas plus mise en cause en France que dans les pays voisins, mais, selon lui, les progrès de la démocratie, qui conduisent à contester les institutions, y sont d'autant plus mal reçus que celles-ci y sont plus sacralisées.

« RÈGLES SUPÉRIEURES À LA RÈGLE »

« Du roi à la République, la France est passée d'une sacralisation à une autre », a-t-il dit. Aujourd'hui, la supériorité du droit européen mais aussi le contrôle de constitutionnalité des lois par le Conseil constitutionnel, en faisant prévaloir *« des règles supérieures à la règle »*, portent atteinte à *« l'autorité traditionnelle de l'Etat »*. Mais il y a lieu de s'en réjouir : c'est la fin de l'Etat *« autoritariste »*. L'autorité légitime *« se fonde sur des normes acceptées »*.

Sociologue des religions, Danièle Hervieu-Léger, qui évoquait l'autorité dans l'Eglise, a souligné que partout émergent de nouvelles formes d'autorité, *« en affinité avec le nouveau cours de la démocratie expressive »*. Mais, en même temps, des figures charismatiques font resurgir l'autorité sous des formes qui peuvent favoriser des dérives inquiétantes, voire totalitaires. De sorte que paradoxalement, loin de se dissoudre, l'autorité peut en ce cas accroître *« sa capacité d'emprise sur les individus »*. C'est l'un des dangers du *« délitement de l'autorité institutionnelle »*.

Chargé de tirer les conclusions de ces échanges, Jean-François Collange, professeur d'éthique à la faculté de théologie protestante de Strasbourg, a appelé à une *« recomposition de l'autorité »*. Celle-ci doit être portée, a-t-il dit, par une « *recherche d'authenticité* » : on ne peut pas en même temps *« affirmer une règle et se permettre de ne pas la respecter soi-même »*. L'autorité devra également se référer à un *« projet commun »* qui recrée du *« lien social »* contre *« l'émiettement individualiste »* et à des valeurs qui assurent le respect de la loi dans la liberté et la fraternité. Et puisque le mot même d'autorité suggère, par sa racine latine, l'idée d'*« augmentation »*, l'autorité *« rénovée »* devra *« augmenter »* non le pouvoir de celui qui l'exerce mais les *« capacités de vie »* du groupe dans lequel elle s'exerce.

Thomas Ferenczi

Rodéo PAR RONALD SEARLE

Le Monde
ÉDITORIAL

Chaplin aujourd'hui

GRAND ŒUVRE de Charlie Chaplin, *Le Dictateur* sort en salles cette semaine dans une version restaurée. Nos critiques en rappellent l'audace, la force et la richesse (*lire pages 28 et 29*). *Le Dictateur* est notamment un film de sémiologue avant l'heure : une mise en scène du discours en ce qu'il est constitutif de toute politique, une mise en question de ses postures et de ses rhétoriques, une mise en évidence de ses pièges et de ses ruses. Les mots sont importants, nous dit paradoxalement, dans cette œuvre de maturité, celui qui incarnait universellement le cinéma muet, les films sans mots. Les mots sont importants, et leur choix est d'autant plus précieux et délicat qu'il façonne l'imaginaire où s'inscrit l'horizon d'une politique.

Soucieux de souligner l'actualité du *Dictateur*, le producteur Marin Karmitz, auquel on doit cette redécouverte de Chaplin, a donc choisi ses mots pour le dire : *« Pour une mondialisation heureuse et égalitaire »*, peut-on lire en travers de l'affiche du film restauré. A l'évidence, cette phrase aux allures de slogan ne fait pas référence au discours de fin du film dans lequel le citoyen Chaplin et l'acteur Charlot nous exhortent à lutter *« pour un monde bâti sur la raison, un monde où la science et le progrès conduiront au bonheur universel »*. Placée explicitement en résonance avec le titre du film, cette phrase en forme de mot d'ordre est plutôt une invite à traquer les nouveaux visages de la dictature sous les refrains enchanteurs de la mondialisation. Méfiez-vous, dit-elle au spectateur : la figure du dictateur se cache sous les mots d'aujourd'hui.

Publicitaire et commercial – puisqu'il s'agit après tout de séduire et d'attirer le public –, ce choix n'en dit pas moins une politique et une idéologie. A ce titre, il est éminemment discutable. Chaplin termine son film par un éloge universaliste et humaniste du monde, d'un monde de démocratie, d'un bien commun et de valeurs communes. A l'inverse, le slogan publicitaire épouse toutes les ambiguïtés du débat français, celles-là même où se brouillent les repères humanistes et s'égarent les référents universalistes. La France est le seul pays où s'est imposé, dans le langage courant, ce mot – « mondialisation » – pour évoquer l'actuelle globalisation du monde. Dans un pays où les ennemis modernes de l'universalisme et de l'humanisme ont toujours eu pour refrain la critique du « mondialisme » et des « mondialistes », dans une version euphémisée de leurs antiennes contre le cosmopolitisme et le métissage, cet usage ne laisse pas de surprendre.

C'est une façon de laisser entendre que notre problème serait soudain le monde et ses illusions, alors que, depuis cinq siècles, la France en particulier et l'Occident en général se construisent et se définissent dans une relation dialectique au monde. Englober sous le vocable de « mondialisation » les injustices et inégalités d'un monde de toute façon commun, c'est faire croire qu'il suffirait d'échapper au monde pour être enfin heureux et égaux. Qu'il faudrait retrouver le proche et le semblable en tournant le dos au prochain et au lointain. Le message du *Dictateur* est à l'opposé : l'éloge du monde, contre le repli sur soi.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ;
Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ;
Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

1 Allemagne : comment rebondir ?
2 République : renouer le lien démocratique
3 Les clés de l'info

Numéro d'octobre - 16 pages - 2,10 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

RESTAURATION

Le groupe américain McDonald's est à la recherche d'un second souffle. Pris dans des turbulences boursières, il n'a enregistré en 2001 qu'une **PROGRESSION MODÉRÉE** de son chiffre d'affaires, grâce à ses ventes dans les pays émergents et non pas sur son principal marché, les Etats-Unis. Ses profits se sont érodés. Pour trouver une nouvelle dynamique, la direction cherche donc des **DIVERSIFICATIONS,** mais elle ne s'y aventure qu'avec prudence. Dans ce paysage morose, la France fait un peu exception, car le groupe y réalise de bons résultats, notamment grâce à la faiblesse de ses concurrents. En Australie, la chaîne de restauration rapide est fortement présente dans les groupes scolaires. Pour conquérir la clientèle des jeunes, fortement prescripteurs, elle **MULTIPLIE LES CADEAUX** avec l'assentiment des écoles.

La crise du modèle McDonald's

Confronté à une érosion de ses profits et à de violentes turbulences boursières, le géant américain de la restauration rapide est à la recherche d'un second souffle. Des pizzas au « tex-mex » en passant par des sandwicheries, il explore de nouvelles sources de croissance

C'EST tous les ans le même rituel. Chaque 16 octobre, le groupe américain McDonald's fait l'objet d'une campagne de protestation. L'entreprise, qui sert 46 millions de repas par jour sur la planète, est prise à parti, essentiellement aux Etats-Unis et en Australie, par un assemblage hétéroclite d'opposants : partisans antimondialisation, végétariens, défenseurs des animaux, etc.

La manifestation 2002 intervient, pour l'entreprise, dans un contexte délicat. La chaîne de restaurants est au creux de la vague boursière. Son cours a baissé de plus de 32 % depuis le début de l'année. Un niveau jamais atteint depuis sept ans. Les performances boursières du leader américain sont, depuis mi-septembre, en deçà de celles de l'indice Standard & Poors qui réunit les principales chaînes de restaurants américaines. Le 27 septembre, l'agence de notation financière Moody's a évoqué une possible dégradation de la note financière du groupe.

Que se passe-t-il ? McDonald's, qui emploie 395 000 salariés dans 121 pays, est toujours le leader mondial de la restauration rapide. Sur les cinq dernières années, l'entreprise a fait passer son nombre de restaurants d'environ 20 000 à près de 30 000, en doublant notamment sa présence en Amérique du Sud et en Asie. Mais cette croissance effrénée n'a pas réussi à doper ses profits ni à compenser l'essoufflement de son marché historique, les Etats-Unis. Ce qui constitue, pour McDonald's, un problème de taille : l'entreprise y réalise 60 % de son résultat d'exploitation.

En 2001, la chaîne de restaurants a enregistré une croissance de 4,4 % de son chiffre d'affaires, à 14,8 milliards de dollars (15 milliards d'euros), mais cette hausse est principalement venue des pays émergents. Le profit, lui, s'est érodé de 17 %, mis à mal notamment par des mesures de réorganisation aux Etats-Unis. Depuis janvier 2002, la situation ne s'est pas arrangée : les profits ont reculé de 8 % au premier semestre et les ventes mondiales n'ont progressé que de 2 % sur la période janvier- août 2002 par rapport à 2001.

L'Europe aussi, pour le groupe, est décevante. Seule la France tire la croissance sur le Vieux continent, alors que l'Allemagne et le Royaume-Uni sont à la peine. Sans parler des pays latins, comme l'Espagne et l'Italie, qui ont du mal à s'enflammer pour le hamburger. La situation est telle que Jack Greenberg, le PDG de l'entreprise, à dû prévenir les marchés, mi-septembre, que l'année 2002 *« devrait pâtir de ventes plus faibles que prévu au cours de l'été aux Etats-Unis et en Europe »*.

Un autre problème est venu s'ajouter à la liste : McDonald's est poursuivi devant la justice américaine, avec trois concurrents, par un client obèse, qui les accuse de vendre une nourriture trop grasse. Le groupe a répliqué en annonçant, début septembre, qu'il allégeait l'huile de ses frites.

Depuis son arrivée à la tête de l'entreprise, en avril 1998, le PDG a multiplié les plans pour doper la machine McDonald's. A l'international, il a voulu prouver que l'entreprise était *« multi-locale »*, et la chaîne s'est adaptée aux goûts nationaux : gaspacho en Espagne, salades en France... L'image de l'entreprise s'est adoucie, notamment en abandonnant, dans certains endroits emblématiques, ses violentes couleurs rouge et jaune.

Mais le PDG tarde à trouver des solutions efficaces aux Etats-Unis, où l'entreprise, omniprésente, ne voit plus évoluer ses 43 % de part de marché. Le groupe a lancé, en 1999, un plan d'ampleur intitulé *« Made for You »* pour proposer des hamburgers *« sur mesure »*. En 2001, il a également élargi sa gamme de recettes (près du double de celles proposées en France).

Pourtant, cela a juste suffi à stabiliser le chiffre d'affaires par restaurant. L'université du Michigan, qui mesure la satisfaction des consommateurs américains, a placé, en 2001, la chaîne McDonald's derrière ses deux principaux concurrents, Wendy's et Burger King, notamment à cause de l'attente aux caisses et la différence entre ce que l'on a dans l'assiette et ce qui est représenté sur les photographies. Pour mieux contrôler le réseau de restaurants franchisés, Jack Greenberg a intensifié en 2002 son réseau de « clients mystères », qui viennent vérifier la qualité, la propreté et la rapidité du service. Près de 200 000 visites seront réalisées d'ici à la fin de l'année. Des efforts qui semblent porter leurs fruits : un nouveau sondage sur la qualité de service, publié par le magazine américain *QSR*, en octobre 2002, a fait passer McDonald's de la 10e place du classement à la quatrième en un an.

Jack Greenberg continue à multiplier les annonces : mi-septembre, il a expliqué qu'il allait freiner l'ouverture de nouveaux restaurants aux Etats-unis et comptait investir entre 300 et 400 millions de dollars dans les restaurants américains, qui sont vieillissants. L'entreprise vient même de s'offrir les services du milliardaire Donald Trump, pour faire la promotion de burgers à 1 dollar.

La problématique McDonald's pourrait être comparée à celle du groupe américain Coca-Cola. Après avoir imaginé un concept mondial efficace, copié par de multiples concurrents, le groupe doit désormais trouver de nouveaux relais de croissance. McDonald's a dans ses cartons quatre projets mais, pour l'instant, ces activités de diversification représentent moins de 1 % dans le chiffre d'affaire mondial.

La chaîne de pizzas Donato's (200 points de vente aux Etats-Unis) devrait arriver en novembre en Allemagne. L'enseigne Tex Mex Chipotle (200 restaurants) *« devrait en ouvrir 200 supplémentaires aux Etats-Unis »*, précise Denis Hennequin, PDG de McDonald's France. Les cafétérias Boston Market (650 restaurants), spécialisées dans le poulet, sont désormais bénéficiaires. Enfin, la chaîne britannique de sandwich « Prêt à manger », dont McDonald's détient le tiers du capital, a ouvert 8 restaurants à New York, 2 à Hong-Kong et un au Japon.

Par ailleurs, l'entreprise est en train de tester, dans l'Indiana, un nouveau concept, le *« dîner »*, inspiré des restaurants des années 1950, décorés avec du skaï. Six implantations sont déjà prévues dans les douze prochains mois. McDonald's s'interroge : le groupe doit-il, pour accélérer le développement de ces enseignes, utiliser son réseau de franchisés, qui gèrent 80 % de ses restaurants ?

Le cours, en Bourse, a baissé de plus de 32 % depuis le début de l'année. Un niveau jamais atteint depuis sept ans

En 1999, Jack Greenberg annonçait : *« Le pire est derrière nous »*. Mais les résultats décevants alimentent depuis plusieurs mois des rumeurs sur son départ. Il vient d'annoncer que le plan de renouveau *« prendrait un certain temps avant de se voir dans les comptes »*. Le temps demeure un luxe dans le secteur de la restauration rapide.

Laure Belot

DOUTE DES MARCHÉS FINANCIERS

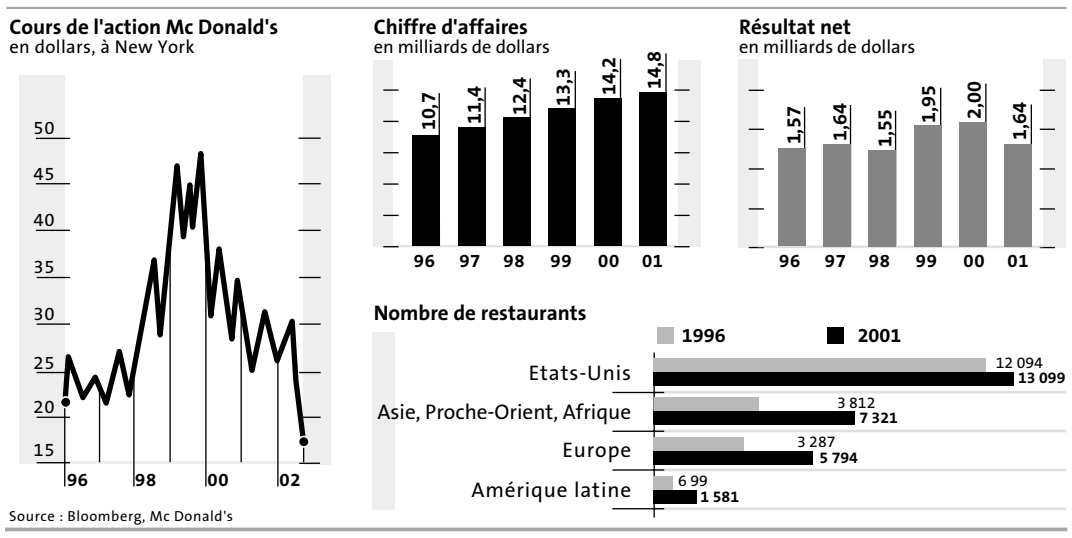

Source : Bloomberg, Mc Donald's

La chaîne distribue des bons points dans les écoles australiennes

SYDNEY
de notre correspondant

« Mac Free Zone » : le panonceau, brandi à bout de bras par un homme d'âge moyen, est explicite. Dimanche 29 septembre, une bonne centaine d'habitants de la charmante ville de Katoomba, dans les Blues Mountains, à environ deux heures au nord-ouest de Sydney, ont manifesté leur opposition au projet de McDonald's d'ouvrir un restaurant en plein cœur de leur cité. Depuis quelques mois, de plus en plus de voix s'élèvent en Australie contre l'hégémonie du géant américain de la restauration rapide. Un réveil bien tardif.

Chaque jour, un million d'Australiens, sur une population totale de 19,1 millions de personnes, se rendent dans un des 700 restaurants de la chaîne. Ils dépensent quotidiennement 2,7 millions d'euros en hamburgers, frites et autres boissons gazeuses. En trois décennies – le groupe a ouvert son premier point de vente dans la banlieue de Sydney en 1971 —, McDonald's est parvenu à contrôler 42 % du marché de la restauration rapide aux antipodes, où il enregistre chaque année un chiffre d'affaires annuel de près de 2 milliards d'euros.

Pour conquérir petits et grands, la multinationale ne lésine pas sur les moyens. McDonald's est le plus gros propriétaire privé d'aires de jeux en Australie. Le groupe a rapidement su tirer profit de la décision du gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud d'encourager les directeurs d'école à trouver des financements privés. L'entreprise américaine reverse ainsi aux établissements 25 % des bénéfices accumulés lors de soirées où les parents d'élèves sont encouragés à se rencontrer autour d'un Big Mac. Pour la modique somme de l'équivalent de 1 euro, la chaîne propose de livrer dans les cantines un cheeseburger et une boisson gazeuse. Un repas que les écoles facturent ensuite 1,5 euro aux parents.

Les instituteurs qui veulent récompenser leurs élèves les plus studieux peuvent obtenir des bons points donnant droit à un cheeseburger gratuit. Les enfants qui peuvent prouver à Ronald, le clown emblème de l'enseigne, qu'ils ont lu cinq livres sont pour leur part récompensés par un « happy meal », le menu pour enfants. Un repas est également offert à tous les écoliers qui se sont rendus chez le dentiste, ou qui ont accepté sans broncher une piqûre chez le médecin. Ce type de campagne séduit de nombreuses familles, au grand dam des médecins, qui voient monter de façon inexorable le problème de l'obésité en Australie.

Plus de la moitié des femmes, les deux tiers des hommes et un cinquième des enfants ont un poids supérieur à la moyenne. Selon le professeur Philip James, conseiller de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre d'adultes obèses aux antipodes aurait doublé en quinze ans, celui d'enfants atteint du même mal aurait triplé. L'obésité et ses conséquences sur la santé des personnes atteintes coûteraient chaque année plus de 1,1 milliard d'euros à la Sécurité sociale australienne, Medicare.

Or, l'enquête nationale sur les habitudes alimentaires en Australie la plus récente, qui remonte à 1995, montrait que quatre enfants sur dix âgés de huit à onze ans ne mangeaient pas de fruits tous les jours. Seulement un quart des mineurs sondés buvaient de l'eau en quantité suffisante. Ces huit dernières années, les ventes de fruits et de légumes ont diminué aussi rapidement qu'a augmenté la consommation de *junk food*.

Un repas est offert à tous les écoliers qui se sont rendus chez le dentiste

Les habitants de plusieurs petites villes, dont Torquay, la capitale du surf australien, sont parvenus à empêcher McDonald's d'ouvrir un fast-food dans leur cité. Le gouvernement fédéral devrait prochainement interdire aux principales chaînes de restauration rapide d'offrir des menus spéciaux incluant de nombreux burgers et autres poulets frits pour des prix défiants toute concurrence. La ministre de la santé, Kay Patterson, voudrait également imposer de nouvelles restrictions pour empêcher McDonald's et ses concurrents de diffuser des publicités visant spécialement les enfants.

Frédéric Therin

Avec des restaurants moins uniformes, la France tire la croissance du groupe en Europe

N'EN DÉPLAISE à José Bové, la France est bel et bien le fleuron européen du groupe McDonald's. *« Nous sommes de loin le pays qui contribue le plus aux résultats, en dehors des Etats-Unis »*, confie non sans fierté Denis Hennequin, patron de la branche française du géant américain de la restauration rapide. De là à penser qu'il y a une *« exception française »*, le pas est vite franchi. Toutefois, nombre de spécialistes estiment aujourd'hui que les problèmes rencontrés par McDonald's aux Etats-Unis sur la pérennité du triptyque *« hamburger, frites et Coca »* ne sont pas propres au Nouveau continent et pourraient bientôt toucher l'Europe et surtout la France.

Implanté en France depuis 1981, McDonald's a bénéficié d'un environnement favorable, notamment une absence quasi générale de concurrence dans le domaine de la restauration rapide, qui lui a permis de connaître une croissance fulgurante. A la différence de la Grande-Bretagne ou de l'Allemagne, il n'y avait pas de chaînes sur le même marché, si ce n'est le groupe belge Quick. Les ambitions des autres compétiteurs, comme Kentucky Fried Chicken, Pizza Hut, Domino's pizza, et surtout Burger King, le grand rival américain, ont été éphémères. Les traditionnels cafés français avaient pour leur part déjà raté le coche de la restauration rapide.

COMPORTEMENTS SPÉCIFIQUES

Toutefois, pressentant le ralentissement et peut-être dans une démarche moins arrogante que les autres grands groupes de restauration d'outre-Atlantique, McDonald's a mis de l'eau dans son Coca : architecture intérieure haussmannienne pour certains de ses restaurants, thématique pour d'autres, mais également des recettes plus proches du goût français sont autant de démarches novatrices effectuées par le groupe. La moitié des 950 restaurants ne sont plus conçus selon les normes américaines. Pourtant, il semble que ces adaptations ne réussissent pas à fondamentalement convaincre une clientèle peu fidèle.

La France fait aujourd'hui cavalier seul en matière de restauration : depuis dix ans, les spécialistes qui étudient le comportement alimentaire des Français notent qu'il est spécifique, ni vraiment anglo-saxon, ni latin.

En dépit de cette complexité, McDonald's a réussi son implantation. Depuis son arrivée, l'entreprise a ouvert 1 000 restaurants dont la majeure partie est exploitée en franchise. Son offre s'est élargie aux salades vertes, yaourts... mais 80 % de son chiffre d'affaires provient toujours des burgers.

Pour Bernard Boutboul, directeur associé du cabinet Gira-Sic spécialisé dans le marketing et le développement de la restauration, *« la formule mono-produit est en train de s'essouffler. Mais l'image du McDonald's est tellement associée à celle du hamburger que les consommateurs ont du mal à venir voir l'enseigne pour des produits alternatifs. »* « *L'effet d'innovation n'existe plus* », dit-il encore. Aujourd'hui l'ouverture d'un McDonald's n'est plus un événement, car le territoire français est d'ores et déjà bien « *maillé* ». Il y a quinze ans, le géant de la restauration prévoyait d'ouvrir 2 200 restaurants en France. Il compte aujourd'hui moins de 1 000 unités et a déjà ciblé, pour ce faire, des villes de 15 000 habitants.

Bernard Boutboul estime que la France a d'ores et déjà atteint son seuil de saturation : ce qui avait pris deux générations aux Etats-Unis n'en aurait pris qu'une en France. Les 15/25 ans ne seraient déjà plus prescripteurs et les jeunes parents seraient aujourd'hui très vigilants sur les « sorties au McDo ».

En outre, d'après une étude réalisée sur les 4/7 ans, concernant un menu pour les enfants, tous, sans exception, se précipitent sur le jouet et les trois quarts d'entre eux ne terminent ni leur hamburger, ni leurs frites. « *Est-il normal de capitaliser sur le jouet ?* », s'interroge M. Boutboul.

Le véritable arbitre restera, finalement, le consommateur. Si ce dernier est lassé de la dégradation de la qualité du service, il se tournera vers le véritable compétiteur de McDonald's en France, les sandwicheries, qui, depuis des années, essaient de montrer que manger vite ne rime pas forcément avec frite.

François Bostnavaron

« On n'est pas des steaks hachés »

Ce fut le plus long conflit social dans un établissement franchisé de McDonald's France. Durant 115 jours de l'hiver 2001-2002, une quarantaine « d'équipiers » du restaurant du faubourg Saint-Denis à Paris, ont pris la défense de leurs « managers », accusés de vols et de détournement. Grève, occupation, perturbations répétées dans d'autres McDonald's parisiens : le mouvement animé par de jeunes beurs et blacks de banlieue, soutenus par le collectif CGT de la restauration rapide et de nombreuses associations, s'est conclu en leur faveur devant la justice. Deux cinéastes, Alima Arouali et Anne Galland, les ont accompagnés durant cette période. Elles en ont produit un documentaire de 54 minutes, *On n'est pas des steaks hachés*, du nom d'un des slogans retenus par les grévistes. Cette chronique d'un conflit social au quotidien sera présentée, mercredi 16 octobre, à 20 h 30, au Magic cinéma, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), lors des Rencontres du cinéma citoyen, puis le 21 octobre, à 15 heures, au cinéma Images d'ailleurs, à Paris, au cours de la semaine du « cinéma social », organisée par *Le Monde initiatives*.

Les actionnaires italiens de Mediobanca s'opposent de plus en plus ouvertement aux dirigeants

La direction générale de cette banque, qui fut au cœur de l'économie de la Péninsule, s'allie à des Français, dont Vincent Bolloré. Une assemblée générale se tiendra le 28 octobre

MILAN
correspondance

Les grandes manœuvres sont ouvertes sur l'avenir de Mediobanca, la banque d'affaires qui fut pendant des décennies au cœur du capitalisme italien. Les participants au pacte d'actionnaires (qui contrôle 46,55 % du capital de la banque) ont vécu lundi 14 octobre une journée fébrile : dans la matinée s'est réuni le conseil d'administration pour débattre des stratégies de Mediobanca dans les assurances. L'établissement est en effet l'actionnaire de référence du premier assureur italien, Generali, avec une part de 13,6 %, mais est aussi un actionnaire important du groupe né de la fusion entre Sai et Fondi aria.

Dans l'après-midi, c'est le comité directeur du pacte d'actionnaires qui s'est tenu, pour évoquer la possibilité de remplacer le président Francesco Cingano. La candidature de Piero Giarda, ancien secrétaire d'Etat au Trésor sous les gouvernements de gauche de 1995 à 2001, a été proposée ces derniers jours officiellement par les deux principaux actionnaires de Mediobanca, les banques Unicredito et Capitalia (qui contrôlent à elles deux plus de 16 % du capital). Mais M. Cingano, pour le moment, n'est ni démissionnaire ni à la fin de son mandat. Aucune décision n'a été prise officiellement mais les camps en présence fourbissent leurs armes en vue de l'assemblée générale de Mediobanca qui se tiendra le 28 octobre.

Les divergences sont en effet toujours plus profondes entre d'un côté le management de Mediobanca, mené par l'administrateur délégué Vincenzo Maranghi, et de l'autre ses grands actionnaires, Unicredito et Capitalia en tête. Poursuivant la tradition instaurée par le fondateur de Mediobanca, Enrico Cuccia, Vincenzo Maranghi entend gérer la banque d'affaires en dehors de toute ingérence des actionnaires.

Plusieurs affaires ont fait monter la tension qui a éclaté au grand jour, en septembre, lorsque M. Maranghi a remercié Gianfranco Gutty, le président de Generali, coupable d'avoir fait preuve de trop d'indépendance vis-à-vis de Mediobanca, pour le remplacer par Antoine Bernheim (*Le Monde* du 14 septembre). Unicredito et Capitalia étaient opposées à ce changement de management (le troisième en quatre ans pour Generali).

> Ces stratégies devront de toute façon obtenir un feu vert en haut lieu : du gouvernement et de la Banque centrale

En outre, M. Maranghi a agi dans le respect des règles mais pas de l'esprit des normes de gouvernement d'entreprise adoptées par la banque : un comité de nomination doit normalement être convoqué pour choisir les hauts dirigeants des sociétés contrôlées. Quelques jours après le retour de M. Bernheim à la tête de Generali, l'administrateur délégué de Unicredito, Alessandro Profumo, n'a pas mâché ses mots : *« Sur Generali nous ne partageons pas la méthode, au-delà des personnes. »* Très irrité, M. Profumo a assuré que *« Mediobanca doit avoir un rôle important de soutien aux entreprises mais en ce moment il ne me semble pas qu'elle le remplisse comme elle le devrait »*.

Après bien des désaccords, Unicredito semble avoir trouvé une entente avec Capitalia pour faire front commun. M. Maranghi ne l'entend pas de cette oreille. Il peut compter sur l'appui de quelques fidèles au sein du pacte d'actionnaires mais semble bien décidé à tisser sa toile avec des partenaires français, Vincent Bolloré en tête. Le retour de M. Berheim à la présidence de Generali, trois ans après son éviction, est un signe tangible de cette nouvelle alliance. *« M. Maranghi a fait un choix dans l'intérêt de l'entreprise, de caractère industriel et non personnel »*, a affirmé M. Bolloré à cette occasion lors d'une interview au quotidien italien *Il Sole 24 Ore,* déclarant aussi que *« Mediobanca est une vraie chance pour l'Italie »*.

M. Bolloré est présent au pacte d'actionnaires par l'intermédiaire de la société Consortium mais des rumeurs lui attribuent une part bien plus importante, hors du pacte. Le 23 septembre, la Caisse centrale des assurances mutuelles agricoles (CCAMA) a annoncé avoir une part de 4,9 % dans Mediobanca, tandis que le groupe Dassault posséderait 1 %.

La manœuvre tentée par M. Maranghi est claire : chercher à marginaliser voire à se débarrasser de ses actionnaires bancaires italiens pour les remplacer par un groupe d'alliés. Mais ces stratégies devront de toute façon obtenir un feu vert en haut lieu : aussi bien de la part du gouvernement de Silvio Berlusconi (qui, d'abord plutôt favorable à M. Maranghi, semble aujourd'hui plus enclin à la neutralité) que du gouverneur de la Banque centrale italienne, Antonio Fazio, qui a la haute main sur le secteur bancaire.

Mediobanca a certes perdu de son importance sur l'échiquier du capitalisme transalpin ; les dernières grandes opérations réalisées dans la Péninsule sont passées par Lazard. Mais tous les experts considèrent que Mediobanca est une bonne affaire, et la seule participation dans Generali, quatrième assureur européen, suscite bien des convoitises.

Marie-Noëlle Terrisse

General Electric envisage de supprimer 600 emplois en France et en Allemagne

300 postes seraient concernés près de Belfort

GENERAL ELECTRIC Energy Products Europe, qui produit des turbines à gaz, devait annoncer mardi 15 octobre environ 600 suppressions d'emplois en France et en Allemagne, selon les syndicats.

Un comité d'entreprise se tenait dans la matinée pour évoquer la situation générale de l'entreprise.

« Les sites concernés sont ceux de Bourogne et Belfort, et d'Essen avec, dans chaque cas, environ 300 suppressions d'emplois » a indiqué François Costa, secrétaire du comité d'entreprise et délégué syndical Sud. Le groupe américain emploie globalement 1 900 salariés à Bourogne et Belfort depuis qu'il a repris en 1999 la division Energie d'Alstom et 300 à Essen. *« Ce plan signifie la fermeture du site allemand »* estime-t-il.

ENRON POUR CLIENT

Selon Sud, le groupe américain met en avant la chute brutale du marché de l'énergie notamment aux Etats-Unis et une baisse des commandes pour justifier ces mesures de restructurations. General Electric avait notamment pour client Enron.

A cela s'ajoute la crise boursière. Depuis le début de l'année, l'action General Electric a perdu près 40 % de sa valeur, alors que l'indice Dow Jones de Bourse de New York s'est déprécié de 21 %.

Parmi les mesures prises pour rétablir la situation, figurent des suppressions d'emplois. Aux Etats-Unis le groupe a déjà réduit de 2 000 à 2 500 les effectifs de sa branche Power system qui emploie près de 15 000 personnes. Les restructurations touchent désormais l'Europe : selon M. Costa, il y aurait *« un plan de réduction de 20 % »* des effectifs. Les décisions annoncées mardi concernent la France et l'Allemagne. Le groupe est présent aussi en Italie (4 000 personnes) et en Norvège.

Ces mesures interviennent alors que ce conglomérat vient d'annoncer une augmentation de 25 % à 4,1 milliards de dollars de son bénéfice au troisième trimestre 2002, notamment grâce aux profits tirés de la télévision NBC, des services financiers à destination des consommateurs et de la vente d'une filiale. Malgré la conjoncture, GE a maintenu ses objectifs de résultats pour l'année.

Dominique Gallois

La holding HdP, recentrée sur la presse, reste un enjeu de pouvoir

L'indépendance du « Corriere della Sera » est en jeu

MILAN
correspondance

Pendant des années, la holding HdP, issue d'une partie de Gemina, était un point de passage obligé si l'on voulait compter sur la scène étroite du capitalisme transalpin. Aujourd'hui, le groupe Fiat, Mediobanca, la famille Romiti, le groupe Pirelli, les assurances Generali et Banca Intesa figurent toujours au sein de son pacte d'actionnaires. Vincent Bolloré détient quant à lui, hors du pacte, une part inférieure à 2 % du groupe.

HdP, cependant, a revu ses ambitions à la baisse. Le « pôle du luxe » que voulait créer, sur le modèle de LVMH, Maurizio Romiti (fils de Cesare Romiti, l'ancien président de Fiat), administrateur délégué de HdP, a fait long feu. Après avoir englouti de fortes sommes dans l'aventure sans obtenir de résultats appréciables, la holding s'est résignée à vendre la griffe Valentino au groupe textile Marzotto et à démanteler le fabricant des vêtements haut de gamme GFT. Des négociations sont en cours, avec deux possibles acquéreurs, pour céder le groupe de chaussures et d'habillement de sport Fila.

> La ligne éditoriale du quotidien milanais est jugée trop indépendante

Au final, il ne restera plus à HdP que sa participation dans le groupe de presse et d'édition Rizzoli-Corriere della Sera (RCS). Maurizio Romiti est resté en place mais, en septembre, les actionnaires ont appelé à la présidence un manager de haut vol : Franco Tatò. Cet ancien administrateur délégué de l'électricien Enel, fin connaisseur du monde de la presse et de l'édition, redressa, voici une dizaine d'années, l'éditeur Mondadori (groupe Berlusconi), principal concurrent de Rizzoli. M. Tatò ne dispose pas pour le moment de pouvoirs exécutifs, mais le personnage n'est pas du genre à se contenter d'un rôle honorifique.

Une réorganisation radicale est à l'étude, pour unifier HdP avec RCS en une unique structure centrale contrôlant les différentes filiales : quotidiens, magazines, livres, régie publicitaire... Le groupe réfléchit aussi aux moyens d'entrer sur de nouveaux marchés, notamment dans la télévision.

La bataille de pouvoirs autour de HdP ne s'est pas calmée pour autant, et pour cause : le contrôle du principal quotidien du pays, le *Corriere della Sera,* est en jeu. Mediobanca a tenté un coup de force en septembre, en proposant de faire entrer au pacte d'actionnaires de HdP la société Premafin de Salvatore Ligresti (patron des assurances Sai-Fondiaria), qui détient une part de 3,8 % dans la holding. L'objectif inavoué est de renforcer le clan Mediobanca au sein de HdP et de changer la ligne éditoriale du *Corriere*, jugée trop indépendante aussi bien vis-à-vis des grands actionnaires que vis-à-vis du gouvernement de Silvio Berlusconi.

Le comité de rédaction du quotidien s'est immédiatement alarmé, défendant dans un communiqué son droit *« de révéler des informations particulièrement désagréables pour ses actionnaires de contrôle »*. Mediobanca a échoué : les autres actionnaires, menés par Banca Intesa, ont estimé qu'il n'y avait aucune raison de modifier le pacte d'actionnaires pour l'heure, et le conseil d'administration de HdP a réaffirmé son soutien au directeur du quotidien. Mais l'autonomie du *Corriere della Sera* risque d'être à nouveau menacée : dans son éditorial du lundi 14 octobre, Ezio Mauro, le directeur du journal concurrent *La Repubblica*, affirme qu'en échange de l'aide de l'Etat à Fiat, Silvio Berlusconi, *« qui ne fait rien sans rien, a déjà fixé la mise : le changement de contrôle des grands journaux du Nord »*.

M.-N. T.

Arianespace est confronté à une crise sans précédent du marché des satellites commerciaux

Pour survivre, le lanceur européen simplifie sa gamme de fusées, redéfinit son périmètre, réclame des subventions d'exploitation et une augmentation de capital

MISSION impossible pour Ariane. Pour être rentable, le lanceur européen doit engranger chaque année une quinzaine de contrats de mise en orbite de satellites, soit, cette année, la totalité du marché... Frappé par la crise des télécommunications, le marché s'est en effet effondré et sera certainement ramené à une quinzaine de contrats en 2002 (contre 28 en 2001).

Depuis le début de 2002, Ariane a raflé dix des treize réservations de lancement signées à ce jour mais *« nous devrons encore augmenter nos parts de marché »*, explique Jean-Yves Le Gall, directeur général d'Arianespace, la société qui commercialise le lanceur européen.

Contrairement à ses concurrents américains, Arianespace – un consortium qui regroupe les industriels de douze pays européens, l'agence spatiale européenne et le Centre national d'études spatiales (CNES) français – ne peut compter chaque année que sur un ou deux contrats gouvernementaux (scientifiques et militaires) pour compléter son carnet de commandes de satellites commerciaux. Fort d'une vingtaine de contrats du Pentagone, son concurrent américain Boeing a, à l'inverse, largement le temps de roder commercialement son nouveau lanceur Delta IV.

Boeing peut même se permettre le luxe de faire vivoter sa plateforme de tir offshore SeaLaunch. Ce programme de tir de la fusée russo-ukrainienne Zenith à partir d'une plateforme flottante au milieu du Pacifique ne réalise en effet qu'environ un tir par an. Cela permet à Boeing de faire pression sur les prix de la concurrence et, tant que le programme se poursuit, de ne pas provisionner les investissements consentis pour développer ce programme. L'autre rival d'Ariane, Lockheed Martin, vient quant à lui de réussir le premier tir de sa fusée Atlas 5 et continue d'exploiter le lanceur Proton en coopération avec les Russes depuis Baïkonour (Kazakhstan).

AFP

Lors de son dernier lancement, le 28 août depuis Kourou en Guyane, la fusée Ariane 5 emportait deux satellites. Ces doubles lancements seront désormais la règle pour des raisons de rationalisation.

Pour tenter de traverser cette passe délicate – en attendant un hypothétique redémarrage du marché des satellites de communication ou de télédiffusion –, Arianespace a décidé de mettre en œuvre *« un plan d'action pour restaurer l'équilibre économique de la société »*. Ce dernier doit lui permettre de renouer avec les bénéfices *« fin 2003 »* seulement, après des pertes de 242 millions d'euros en 2000 puis de 193 millions en 2001.

Dans le cadre de ce plan de survie, Arianespace a décidé de recentrer sa production sur un seul modèle de fusée. M. Le Gall a proposé au conseil d'administration du consortium qui s'est tenu vendredi 11 octobre à Madrid (Espagne) d'axer désormais la politique de commercialisation du lanceur lourd européen sur la mise en orbite de deux satellites en même temps. Ainsi Ariane 5 décollerait sans attendre dès lors que deux satellites, et peu importe lesquels, seraient présents à Kourou. Une contrainte que les clients seraient prêts à accepter, selon M. Le Gall.

Ce choix du lancement double suppose qu'Arianespace dispose d'ici à 2003 d'un lanceur à la capacité d'emport accrue. Alors que le dernier exemplaire d'Ariane 4 devrait décoller de Kourou en 2003, son successeur Ariane 5 va faire l'objet d'une nouvelle version, dite ESC-A (10 tonnes en orbite contre 6 à 7 tonnes aujourd'hui). Cette version lourde devrait faire l'objet d'ici à la fin de l'année – si son tir de qualification prévu pour le 8 novembre est un succès – d'une commande groupée aux fournisseurs industriels d'Ariane. Une seconde version, ESC-B, d'une capacité de 12 tonnes, équipée d'un moteur dit « réallumable » vivement réclamé par la clientèle, est aussi à l'étude et pourrait voir le jour en 2006.

« Notre but, insiste le directeur général d'Arianespace, *n'est pas* [comme le permettait la famille Ariane 4] *d'offrir une gamme de lanceurs adaptés, mais de produire un lanceur à configuration unique et de réduire ainsi les coûts. Pas seulement en demandant aux industriels des baisses récurrentes, mais en repensant aussi le développement du lanceur. »*

Arianespace veut aussi s'appuyer sur l'européen EADS, le principal industriel du programme avec plus de 30 % de la charge de travail, pour lui transférer certaines activités, quitte à proposer à certains des salariés d'Arianespace de changer d'employeur. L'objectif est de réduire le nombre des intervenants et de supprimer la duplication des tâches.

METTRE LA MAIN À LA POCHE

Mais cela ne suffira pas. Pour gagner leur pari et rester, face à l'Amérique, le leader incontesté des lancements commerciaux, les Etats européens devront probablement mettre la main à la poche pour que leur lanceur soit à égalité avec leurs concurrents. L'objectif de la direction d'Arianespace est de disposer d'un accès à la base de lancement guyanaise de Kourou aussi attractif que celui consenti à Boeing et à Lockheed pour utiliser les bases américaines de Cap Kennedy et de Vandenberg (1 million de dollars, soit l'équivalent en euros, par tir contre 12 millions de dollars réclamés à Ariane). La conférence des ministres de l'espace que doit organiser l'Agence spatiale européenne début 2003 étudiera les demandes d'Arianespace.

Enfin, les actionnaires d'Arianespace seront appelés à la rescousse. M. Le Gall estime qu'une augmentation de capital d'environ 150 millions d'euros sera nécessaire.

Jean-François Augereau et Christophe Jakubyszyn

Crise ouverte entre les dirigeants d'Areva

Anne Lauvergeon et Pascal Colombani s'opposent sur le fonctionnement du groupe nucléaire

LE CONSEIL de surveillance d'Areva, qui devait se tenir mardi 15 octobre dans l'après-midi, s'annonçait houleux. L'ordre du jour, consacré à l'examen des comptes du groupe nucléaire pour le premier semestre, a été quelque peu chamboulé par la lettre reçue le 10 octobre par le président du conseil de surveillance, Pascal Colombani, de la part de la présidente du directoire, Anne Lauvergeon. Une missive dont lesechos.fr, le site internet du quotidien économique *Les Echos,* a révélé la teneur mardi matin.

« Le directoire accuse notamment le président du conseil de surveillance de ne pas le tenir informé de certains dossiers, de lui cacher certains documents, affirme l'article des *Echos. Un autre grief concerne le comité d'audit d'Areva, dont la composition serait contraire au principe de gouvernance. »* Selon nos informations, Mme Lauvergeon, qui a envoyé un double de sa lettre à la direction du Trésor, se référerait au rapport Bouton sur le gouvernement d'entreprise, pour mettre en cause la composition du comité d'audit et du conseil de surveillance. Le rapport Bouton prône qu'une majorité des administrateurs doivent être indépendants, c'est-à-dire représenter moins de 10 % du capital, ce qui n'est pas le cas à Areva.

La présidente du directoire d'Areva réplique ainsi à ceux qui avaient mis en cause les libertés qu'elle avait prises avec les mêmes principes de gouvernance, en faisant l'acquisition auprès de Suez de 20 % du capital de Sagem, en juin 2002, sans en référer au conseil de surveillance, pas plus qu'au ministère des finances. Une opération qui lui avait valu les remontrances de la tutelle, même si, depuis, Mme Lauvergeon a été mise hors de cause par un rapport de l'inspection des finances.

DANS LA TOURMENTE

L'ancienne conseillère de François Mitterrand n'a pas apprécié non plus que le président du conseil de surveillance ait fait examiner le dossier Sagem par les avocats du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) (dont il est par ailleurs président), le cabinet August & Debouzy, sans lui en parler. Le rapport des avocats serait particulièrement critique sur le fonctionnement interne d'Areva.

La guerre que tout le monde prédisait inévitable entre Mme Lauvergeon et M. Colombani, respectivement issus de la Cogema et du CEA, les deux cofondateurs d'Areva, semble désormais ouverte. Mais au-delà des querelles de pouvoir, se pose la question centrale du devenir stratégique du pôle nucléaire constitué en France, sous la houlette de l'Etat, actionnaire majoritaire, qui envisage une mise en Bourse d'Areva.

La crise se cristallise en particulier sur la situation de la branche connectique du groupe, FCI, filiale de Framatome, prise dans la tourmente du marché des télécommunications. Dans l'entourage de M. Colombani, on laisse entendre que le directoire n'a toujours pas présenté de plan stratégique crédible. Dans celui de Mme Lauvergeon, on soutient que la stratégie a été approuvée par le conseil de surveillance du 30 septembre, *« à l'unanimité »*.

Pascal Galinier

ALTEN

ALTEN

Bonne résistance des marges
Forte progression de l'activité internationale

AU 30 JUIN 2002

Chiffre d'affaires : + 15,8 %

Marge opérationnelle après participation : 11,8 % du CA

Effectifs : 4 010

Euroclear 7194
SBF 120
IT CAC 50
Eligible au SRD

ACTIVITE ET RESULTATS
Alten a réalisé au 30 juin 2002 un chiffre d'affaires de 143,3 M€ en progression de 15,8 % par rapport à celui du 1er semestre 2001.
L'activité est stable à périmètre constant.
Le chiffre d'affaires réalisé à l'international a doublé et représente 13 % du chiffre d'affaires total.
Le résultat d'exploitation après participation s'établit à 16,9 M€ en progression par rapport au 1er semestre 2001 (16,6 M€).
La marge opérationnelle de 11,8 % reste satisfaisante malgré un environnement économique défavorable.
Le résultat net avant survaleurs est en progression à 10,6 M€ (10 M€ au 30 juin 2001) et représente 7,4 % du chiffre d'affaires (8,1 % au 1er semestre 2001).
Le résultat net part du Groupe s'élève à 9 M€ (9,4 M€ au 1er semestre 2001).

UNE STRUCTURE FINANCIERE SAINE
Le business-model d'Alten est générateur de cash-flow, permettant au Groupe d'autofinancer sa politique d'acquisitions, en maîtrisant son endettement. Alten n'a aucun endettement moyen ou long terme ni obligataire.
A fin juin 2002, la dette nette du Groupe s'élevait à 23,1 M€ (31 % des fonds propres).

QUATRE ACQUISITIONS AU PREMIER SEMESTRE
Au 1er semestre 2002, ALTEN a réalisé l'acquisition, en Hollande, en Espagne et en France, de quatre sociétés de conseil en technologies.

PERSPECTIVES 2002
Dans le contexte économique actuel, le Groupe Alten prévoit un objectif de croissance d'environ 15 % pour l'exercice 2002 et prévoit une légère amélioration de ses marges au 2nd semestre.

CONSEIL ET INGÉNIERIE EN TECHNOLOGIES AVANCÉES
www.alten.fr

Bruxelles autorise la vente de Legrand à Wendel

DOUZE mois après son veto à la fusion des deux entreprises électriques, Schneider et Legrand, la Commission européenne a autorisé, lundi 14 octobre, la vente de la société de Limoges au consortium Wendel. Bruxelles a estimé que la cession de Legrand au tandem franco-américain formé de Wendel Investissement (ex-CGIP), présidé par Ernest-Antoine Seillière, et du fonds d'investissement américain KKR, ne posait pas de difficultés, notamment parce que *« des concurrents en nombre suffisant demeurent sur le marché »*. Wendel et KKR se sont engagés, en juillet, à racheter Legrand pour un montant de 3,63 milliards d'euros.

STABILISATION

Action Legrand
en euros à Paris

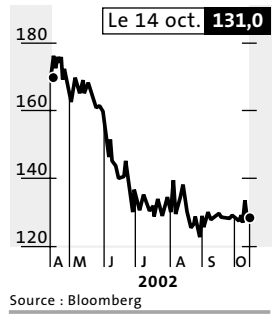

Source : Bloomberg

Schneider, qui s'était vu interdire son mariage en octobre 2001, avait engagé un recours auprès du tribunal de première instance de la Cour européenne de justice, dont la décision est attendue le 22 octobre. Selon l'accord de vente conclu entre Schneider et le consortium, si le veto de la Commission est annulé, le groupe français pourrait garder Legrand. Il devrait toutefois verser une indemnité de rupture aux repreneurs et rembourser les frais qu'ils ont encourus, pour un montant estimé à 180 millions d'euros. Le titre Legrand a terminé, lundi, en baisse de 0,6 % à Paris, à 131 euros.

Dépôt de bilan d'ACT à Angers

MERCREDI, le dépôt de bilan de la société ACT Manufacturing France (cartes électroniques), à Angers (Maine-et-Loire), sera effectif. Sans trésorerie, ACT peut difficilement se passer d'un repreneur, ne serait-ce que pour abonder le plan social de 426 suppressions d'emplois, perçu comme un moindre mal par la CFDT et la CGC mais refusé par la CGT et FO. Même si la direction angevine assure qu'il existe des commandes pour employer les éventuels restants, la menace de la liquidation judiciaire et du licenciement des 689 salariés reste réelle.
Bull France, qui avait vendu en 2000 son unité angevine de fabrication de cartes électroniques au sous-traitant américain ACT, a proposé, vendredi, de participer à son soutien. Il propose le rachat d'actifs pour 3 millions d'euros, le recrutement prioritaire des salariés d'ACT, une aide au redéploiement industriel sur le site d'Angers ainsi qu'une participation à une antenne emploi. FO et la CGT maintiennent la pression sur le site et réclament la réintégration d'ACT dans Bull. Observée de près par les instances européennes, après avoir reçu une aide d'urgence de l'Etat français de 350 millions d'euros, l'entreprise nationalisée Bull a d'autant moins les coudées franches que sa propre usine angevine connaît des difficultés.

Le marché automobile européen en légère hausse en septembre

LES VENTES de voitures neuves en Europe occidentale ont progressé de 0,9 % en septembre, comparé à un an auparavant, à 1 306 429 unités. Le marché a été soutenu par les immatriculations en Allemagne, qui ont progressé de 3,5 %. En revanche, sur les neuf premiers mois de l'année, les ventes s'inscrivent toujours en baisse de 3,7 % à 11 163 489 unités. PSA Peugeot-Citroën fléchit de 0,7 % en septembre mais reste en hausse de 1,2 % sur les neuf premiers mois, ce qui permet au constructeur français de représenter 15 % du marché européen. Les ventes de Renault reculent de 3,7 % sur le mois et de 2,6 % depuis le début de l'année. Sa part de marché progresse malgré tout à 10,5 %. Seuls les constructeurs allemands et japonais ont vu leurs ventes progresser. Ford baisse de 5,8 %, General Motors de 3,5 % et Fiat de 3,4 %.

INDUSTRIE

■ **DOW CHEMICAL : le groupe chimique américain** cherche un partenaire pour sa division agrochimique, a indiqué son patron, Michael Parker, dans une interview au quotidien allemand *Handelsblatt*. Parmi les partenaires potentiels, il a cité le groupe américain Monsanto, mais aussi l'américain Dupont ou l'allemand BASF.

■ **BAYER : une dizaine de salariés sur le point d'être licenciés** du siège français du groupe chimique, à la Défense (Hauts-de-Seine) doivent former les salariés espagnols qui vont les remplacer, dans le cadre d'une délocalisation des activités à Barcelone, a-t-on appris lundi de sources syndicales. Les syndicats dénoncent *« un tel mépris des salariés »*. La direction indique qu'elle a prévu *« une prime complémentaire d'implication »* pour les cinq salariés concernés, selon elle.

■ **BOMBARDIER : le groupe canadien va supprimer 450 emplois** sur un effectif de 9 500 personnes en Allemagne et délocaliser certains sites dans ses activités de construction pour le transport ferroviaire, a-t-il annoncé lundi. La compagnie allemande des chemins de fer, Deutsche Bahn, principal client de Bombardier, a annulé plusieurs commandes cette année.

■ **UNION EUROPÉENNE : aucun pays en dehors de la Grèce ne pourra plus apposer sur ses fromages le label « feta »**, comme en a décidé lundi l'Union européenne. Les autres fromages ont cinq ans pour disparaître ou changer d'appellation. La décision, qui a réjoui Athènes, a courroucé Copenhague. L'Association des laiteries danoises a décidé de saisir la justice européenne pour la contester.

SERVICES

■ **AIR LIB : la CFDT de la compagnie aérienne privée** a *« fait appel à la raison »* et *« au ministre de tutelle de tout mettre en œuvre pour un transport aérien français fort, ambitieux et complémentaire »*, lundi dans un communiqué. La compagnie Air Lib a obtenu un avis positif du Conseil supérieur de l'aviation marchande (CSAM) pour l'ouverture de lignes vers Ouagadougou, Abidjan et Bamako mais reste en attente de l'autorisation du gouvernement.

■ **MOBILCOM : l'opérateur de téléphonie allemand a obtenu un nouveau report**, jusqu'au 31 octobre, pour le remboursement de prêts bancaires de 4,7 milliards d'euros, a-t-il annoncé lundi. France Télécom a démenti au *Monde*, mardi, les informations du quotidien allemand *Handelsblatt*, selon lesquelles il se porterait, finalement, au secours de MobilCom afin d'éviter des poursuites judiciaires notamment aux Etats-Unis.

FINANCES

■ **SECRET BANCAIRE : le patron de la Deutsche Bank**, Joseph Ackermann, a estimé que la Suisse devait *« défendre le secret bancaire dans le cadre de ses négociations bilatérales avec l'Union européenne »*, a-t-il indiqué lundi soir lors d'une conférence à l'Université de Zurich. *« Le secret bancaire représente l'un des éléments clefs de l'économie suisse »*, a-t-il précisé.

■ **MESSIER PARTNERS : *« Mon succès sera ma seule revanche »*,** déclare Jean-Marie Messier, l'ancien PDG de Vivendi Universal, dans une interview publiée lundi dans le *Los Angeles Times*. M. Messier vient de fonder sa propre banque, Messier Partners, dans l'Etat du Delaware.

COMMUNICATION

Le syndicat du Livre parisien bloque la sortie des quotidiens nationaux

Le plan de modernisation de la cellule parisienne des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) provoque un mouvement de grève du Syndicat du Livre-CGT

LE SYNDICAT du Livre CGT a appelé, lundi 14 octobre, à une grève *« pour une durée de 24 heures »* en raison d'un conflit avec les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), empêchant la sortie des quotidiens parisiens le 15 octobre. Tous les rotativistes de la région Ile-de-France se sont associés au mouvement empêchant l'impression totale des quotidiens du matin dont *Le Figaro*, *La Croix*, *L'Humanité*, *L'International Herald Tribune*, qui sont imprimés uniquement en région parisienne. *Libération* et *Aujourd'hui en France* sont, en revanche, en vente en province. Pour compenser, les quotidiens *La Tribune* et *Les Echos* offrent leur édition gratuitement sur Internet.

Dans un communiqué, le CILP, Comité intersyndical du Livre parisien (branche du Syndicat du Livre CGT qui fédère les rotativistes et les correcteurs), demande à *« l'ensemble de la profession de prendre une série d'initiatives pour que reprenne la négociation entre les éditeurs, la direction des NMPP et le CILP »* sur l'évolution de Paris Diffusion Presse. PDP est le département des NMPP qui diffuse quotidiens et magazines dans les 1 800 points de vente de Paris (1 100 sur Paris intra-muros) et proche couronne (31 communes). PDP diffuse 10 % des journaux au plan national, dont 20 % à 30 % des quotidiens. A la différence du reste de la France, où la distribution est organisée en filiales ou par le biais des dépositaires indépendants.

Le premier coup de semonce remonte à quelques jours. Dans la nuit de mercredi à jeudi 10 octobre, la section syndicale CGT de PDP a décidé de bloquer la distribution de l'hebdomadaire *Paris Match* (édité par Hachette Filipacchi Medias, groupe Lagardère) dans les centres parisiens. Il s'agissait de montrer aux NMPP, détenues à 49 % et opérées par le Groupe Lagardère, que le Livre n'accepterait pas *« l'attitude de la direction des NMPP, qui a privilégié la sortie des titres du groupe Hachette au détriment des autres titres »*, a expliqué un porte-parole du CILP. En effet, les NMPP ont alors mis en place « *un plan de secours* » afin de permettre la distribution de l'hebdomadaire.

Tous les magazines imprimés bénéficient encore de ce plan, quelle que soit la durée du conflit.

Se référant à cette initiative, le syndicat du Livre parisien, en colère, a estimé que, de cette façon, les NMPP *« favorisent la distribution des points de vente de l'opérateur, les points de vente Relay, au détriment des diffuseurs indépendants déjà en difficulté »*. La tension déjà vive entre le syndicat, le distributeur et les éditeurs s'est, donc, accrue.

DÉPÔTS AUTONOMES

Le plan de réforme de cellule parisienne de distribution (PDP) est à l'origine de ce conflit qui se radicalise. Après de longues négociations entre les NMPP, les éditeurs de presse (actionnaires à hauteur de 51 % des NMPP) et les syndicats, des intentions communes avaient été mises en place en juillet 2000. Selon un texte approuvé par les différentes parties, il est envisagé d'organiser la distribution en s'appuyant sur quatre ou cinq centres de dépôts capables de distribuer tous les produits de presse *« pour couvrir le mieux possible l'ensemble des 1 800 points de vente de la zone »*, selon les NMPP.

Ce projet prévoit la mise en place de dépôts à Gennevilliers, Charenton, Clichy, Chevilly et Bobigny, au nord de Paris. Il est prévu que chaque dépôt soit autonome, pouvant traiter des quotidiens et des magazines, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui puisqu'il existe un centre unique pour les magazines, à Lognes (Seine-et-Marne).

Plus encore le plan de modernisation tente d'assainir la situation financière de PDP déficitaire, en moyenne, de plus de 30,5 millions d'euros par an alors que tous les autres centres de distribution gagnent de l'argent. Le nombre de salariés de PDP doit être réduit de 230 personnes sur un effectif total de 550 d'ici à octobre 2003, selon la direction des NMPP qui pointe la question de la productivité. Actuellement, un salarié de PDP traiterait environ 700 exemplaires par heure, alors qu'un salarié d'un dépôt de province traiterait environ 1 100 à 1 300 exemplaires par heure, affirme-t-on au sein des NMPP. De son côté, le CILP-CGT reproche aux NMPP de ne pas respecter l'accord initial en supprimant 70 contrats à durée déterminée (CDD).

Si du côté des NMPP, on estime que les accords signés *« sont* [désormais] *vidés de toute réalité »*, le syndicat veut reprendre les discussions *« avec la direction des NMPP et l'ensemble des éditeurs, tant des quotidiens que des magazines »*, explique Gérard Letréguilly, secrétaire du CILP-CGT.

Florence Amalou et Pascale Santi

Jean-Luc Delarue moins heureux dans la restauration que dans la production

Médelice vient de déposer le bilan

JEAN-LUC DELARUE serait-il meilleur animateur-producteur qu'actionnaire-restaurateur ? Le *Figaro Entreprises*, du 14 octobre, a signalé le dépôt de bilan de la société Médelice appartenant au pâtissier Pierre Hermé, le 8 octobre devant le tribunal de commerce de Paris. Détenue à 50 % par le pâtissier, Médelice compte aussi à son tour de table Jean-Luc Delarue, via son entreprise Happy Hour (25 %), et Hubert Boukobza (25 %), ami de l'animateur-producteur (Paris Saint-Séverin). Avec Médelice, le duo Delarue-Boukobza en est à son troisième dépôt de bilan en moins de 4 mois.

La série noire a commencé le 9 juillet avec la cessation d'activités du Korova, le restaurant branché lancé par le tandem, le 18 octobre 2000, rue Marbeuf à Paris. En moins de deux ans, le spécialiste du poulet au Coca-Cola, détenu à parts égales par MM. Delarue et Boukobza, aurait accumulé un passif de 952 683 euros. Une petite somme en regard des pertes du Nobu, l'autre enseigne à la mode, ouverte dans la même rue à l'été 2001, et dont le dépôt de bilan a été prononcé le 8 août. En un an, ce restaurant, créé sur un concept japonisant défini par l'acteur américain Robert de Niro se serait alourdi d'un passif de 4,6 millions d'euros avant de fermer. Ces dépôts de bilan s'expliqueraient, selon *Le Figaro*, par des tarifs trop élevés et un personnel pléthorique. M. Delarue n'a pu être joint pour confirmer ces informations.

RALLONGE

En pleine déconfiture dans la restauration, Jean-Luc Delarue a aussi dû revoir la diversification de sa société de production, Réservoir Prod. Les deux départements Reservoir Sport et Réservoir Net ont licencié, au printemps, une quinzaine de salariés après avoir englouti, selon Réservoir Prod, 1,5 million d'euros en deux ans.

Cette société reste toutefois profitable. A l'issue de la saison 2000-2001, elle a dégagé un bénéfice net de 7 millions d'euros. Cette année, TF1 et France Télévisions, ont cherché à obtenir les faveurs de M. Delarue. France Télévisions à même surenchérit de 15 % par rapport au contrat précédent de Réservoir Prod.

Guy Dutheil

Les agences du réseau D'Arcy fusionnées avec celles de Publicis

MAURICE LÉVY, le président du directoire de Publicis Groupe SA, a annoncé lundi 14 octobre, les *« premières étapes décisives »* de la nouvelle stratégie du groupe de publicité après que sa fusion avec l'américain Bcom3 (Leo Burnett) ait été récemment finalisée (*Le Monde* du 9 mars). Désormais, les activités publicitaires se développeront autour des trois réseaux internationaux d'agences, Publicis Worldwide, Saatchi & Saatchi et Leo Burnett.

Les agences qui appartenaient au réseau le plus modeste du nouveau groupe, D'Arcy (6 500 personnes dans 75 pays), seront généralement fusionnées avec celles de Publicis aux Etats-Unis. Dans le reste du monde, les décisions de fusion seront étudiées au cas par cas. Le processus devrait prendre trois mois selon M. Lévy qui a, par ailleurs, présenté le nouvel état-major de son groupe désormais 4e mondial – avec 4,7 milliards de dollars d'honoraires facturés en 2001 selon le magazine américain *Adage* –, derrière les anglo-saxons WPP, Interpublic et Omnicom.

DÉPÊCHES

■ **MÉDIAS : le secteur devrait rester déprimé jusqu'en 2004 mais profiter ensuite d'une nouvelle impulsion d'Internet,** estime le cabinet d'audit américain PricewaterhouseCoopers, dans une étude publiée lundi. Le cabinet table sur une croissance moyenne annuelle de 5,2 % de l'industrie des médias au cours des cinq prochaines années. En 2001, grevés par « *l'échec des nombreuses sociétés dotcom, la faiblesse de l'économie mondiale et les répercussions sur le marché publicitaire* », les investissements dans le secteur des médias n'avaient crû que de 1,5 %, à 1 100 milliards de dollars (1 115 milliards d'euros).

■ **PRESSE : la Société des journalistes du groupe Tests a appelé à** une manifestation dans le hall de l'entreprise, mardi, pour protester contre le plan social qui devait être présenté le jour même en comité d'entreprise (*Le Monde* du 17 septembre). La direction du groupe Tests, qui regroupe une dizaine de titres de la presse informatique (*01 Informatique*, *Micro Hebdo*, *L'Ordinateur individuel*, etc.), a annoncé, début septembre, qu'il comptait supprimer 117 emplois, dont 60 postes de journalistes, et arrêter la publication de deux titres, *Le Nouvel Hebdo* et *Internet professionnel*.

■ **LIBERTÉ DE LA PRESSE : la justice libanaise se prononcera le 21 octobre sur la demande d'annulation de la fermeture de la chaîne** télévisée MTV et de la station Radio Mont-Liban. Le 4 septembre, un tribunal libanais avait décidé la fermeture de ces deux médias, propriétés d'un élu de l'opposition, accusés d'avoir violé la loi électorale et d'avoir porté atteinte aux relations avec la Syrie ainsi qu'à la dignité du président de la République libanaise.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Les places boursières ne cèdent pas à la panique

BIEN QU'AFFECTÉS par les attentats de Bali, les marchés boursiers américains n'ont pas cédé à la panique, lundi 14 octobre. L'indice Dow Jones, principal baromètre de Wall Street, et l'indice composite du Nasdaq ont terminé en légère hausse de respectivement 0,35 % à 7 877,40 points et 0,83 %, à 1 220,53 points, au terme d'une séance particulièrement calme en raison de la commémoration du Columbus Day, jour férié aux Etats-Unis pour le gouvernement et les banques.

L'indice Standard and Poor's 500, plus représentatif de la tendance générale, a gagné 0,73 %, à 841,44 points. Le volume des échanges est resté limité avec seulement 1,18 milliard d'actions échangées à Wall Street et 1,17 milliard sur le Nasdaq. Le marché obligataire était quant à lui fermé pour le Columbus Day.

Les places européennes ont en revanche globalement fini la séance en repli généralisé : l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a cédé 0,59 %, à 2 885,27 points ; Francfort a perdu 2,75 %, à 2 850,11 points, entraîné par la chute des valeurs liées au tourisme, TUI et Lufthansa.

A Londres, où le Footsie a abandonné 0,55 %, à 3 931,60 points, le laboratoire anglo-suédois AstraZeneca a enregistré la plus belle performance du marché avec un gain de 13,2 %, à 2 340 pence. La justice américaine a décidé que trois des quatre médicaments génériques qui devaient être lancés aux Etats-Unis pour concurrencer le Prilosec, l'anti-ulcéreux d'AstraZeneca, enfreignaient le brevet de ce médicament. Le tribunal a, en revanche, conclu qu'un quatrième laboratoire, Kudco, filiale de la société allemande SchwarzPharma n'avait pas commis de violation de brevet. Autorisée de fait à produire une version générique du Prilosec, la société Schwarz-Pharma, cotée à Francfort, a vu son cours de Bourse prendre 79,81 %.

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a clôturé en forte hausse mardi, de 3,6 %, dans le sillage de la bonne tenue de la Bourse américaine. Il a fini à 8 836,12 points.

Cécile Prudhomme

INDICE FOOTSIE

En points, à Londres

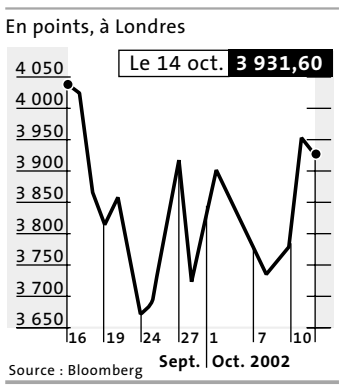

Source : Bloomberg

Après Bali, défiance sur les marchés émergents et les valeurs de tourisme

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ATTENTAT à la voiture piégée de Bali, qui a tué près de 200 personnes, en majorité des touristes, et en a blessé plus de 300, samedi 12 octobre au soir, a eu des répercussions immédiates sur la Bourse indonésienne et accru les doutes des investisseurs sur les marchés émergents les plus fragiles. Déjà pénalisées par les risques de guerre en Irak, les tensions au Moyen-Orient et les suites des attentats du 11 septembre, les valeurs internationales de tourisme, d'hôtellerie et de transport aérien ont touché de nouveaux planchers.

INDICE JAKARTA COMPOSITE

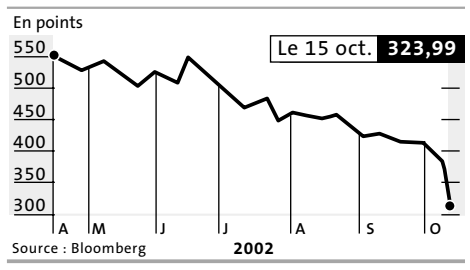

Source : Bloomberg

FUITE DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS ?

A la suite de l'explosion de Bali, l'indice composite de la Bourse de Jakarta a immédiatement plongé, terminant en recul de 10,36 %, lundi, et de 4,0 %, mardi, à 323,99 points. La roupie indonésienne a aussi atteint des planchers qu'elle n'avait pas connus depuis cinq mois face au billet vert, à 9,35 roupies pour 1 dollar. Les milieux d'affaires indonésiens redoutent une contraction brutale des investissements étrangers et une chute des entrées de devises liées au tourisme, dont les recettes annuelles sont estimées à 5 milliards de dollars (l'équivalent en euros).

Sur les marchés émergents les plus fragilisés, les opérateurs ont invoqué la situation indonésienne pour expliquer de nouveaux mouvements de défiance. Au Brésil, l'indice Bovespa de la Bourse de Sao Paulo a reculé de 4,56 %, mardi, à 8 450,85 points. La devise brésilienne, le real, s'est rapprochée de son plus bas niveau annuel, à 3,85 reals pour 1 dollar. La crise financière brésilienne trouve ses causes directes dans le surendettement massif du pays et des craintes des marchés financiers à l'égard du probable vainqueur de l'élection présidentielle, le candidat de gauche Luis Ignacio « Lula » da Silva.

NOUVELLE INCERTITUDE POUR LES VOYAGISTES

Dans le reste du monde, les craintes des investisseurs se sont concentrées, dans un premier temps, sur le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et du transport aérien. L'action Club Méditerranée a notamment plongé de 9,05 %, à 18,19 euros. Elle continue ainsi sa chute, perdant 55,63 % depuis le début de l'année et se situant bien en dessous de son niveau d'après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis (30 euros). Selon les analystes financiers, entre 10 % et 20 % de l'offre du Club Méditerranée est située dans des zones sensibles, vulnérables au terrorisme islamiste, alors que le club de Bali ne représente qu'environ 2 % de son offre. Comme l'explique un analyste : *« Les tendances d'activités n'étaient déjà pas très bonnes. On essaye d'anticiper le moment du rebond de l'activité et ça ne va faire que le différer. L'attentat de Djerba* [19 morts en avril] *avait été moins dramatique et les réservations commençaient juste à reprendre. »*

Les autres voyagistes européens ont également été sanctionnés. Le titre de l'allemand TUI, numéro un européen, a ainsi perdu 4,13 %, lundi, s'établissant à 15,55 euros. L'action de l'opérateur de loisirs First Choice a perdu 2,17 %, à 90 pence. A l'inverse, le titre de son concurrent MyTravel, jugé peu exposé, a gagné 1,41 %, à 72 pence mais il abandonne 71,20 % depuis le début de l'année.

PSYCHOSE DANS LES VALEURS DE TOURISME

Les conséquences directes de l'attentat étant difficiles à chiffrer, les opérateurs ont sanctionné toutes les valeurs pouvant être touchées par un changement de comportement des touristes. Le titre Accor, le quatrième groupe hôtelier mondial, a reculé de 3,85 %, à 27,94 euros. Mais le titre espagnol Sol Melia a cédé seulement 1,62 %, à 3,65 euros, alors que le groupe possède sept hôtels – sur 350 – en Indonésie, dont deux à Bali. *« Ces groupes hôteliers ne sont impliqués en Asie qu'avec des contrats de management, ils n'ont pas d'actifs là-bas et leur clientèle est surtout une clientèle de loisirs et non pas d'affaires »*, a déclaré un analyste spécialisé à l'Agence France Presse. Dans le secteur du transport aérien, l'action Air France a perdu 6 %, à 7,70 euros. Le titre de la centrale de réservation Amadeus a perdu 3,2 %, à 3,65 euros. Même lorsqu'elles ne sont pas concernées directement, les valeurs de tourisme souffrent. Le titre Euro Disney a ainsi perdu 2,22 %, à 0,44 euro. La psychose pourrait déborder, dans un deuxième temps, sur les valeurs de luxe et de consommation. Les industries les plus touristiques *« devraient elles aussi connaître des replis »*, a déclaré Jean-Noël Vieille, responsable de la stratégie boursière d'Aurel Leven, à l'AFP, en citant les titres LVMH et Pinault-Printemps-Redoute.

Adrien de Tricornot

LES BOURSES DANS LE MONDE 15/10, 9h59

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002		Mini 2002		PER
UNION EUROPÉENNE								
ALLEMAGNE	DAX Index	2953,67 *15/10*	3,63	5467,31 *19/3*		2519,30 *9/10*		16,40
	Euro Neu Markt Price IX	409,68 *15/10*	3,99	1212,43 *4/1*		349,01 *8/10*		
AUTRICHE	Austria traded	1016,39 *15/10*	0,56	1368,18 *2/5*		991,22 *10/10*		12,10
BELGIQUE	Bel 20	1936,93 *15/10*	1,76	2906,75 *24/4*		1752,31 *9/10*		10,70
DANEMARK	Horsens Bnex	199,34 *15/10*	2,16	280,92 *26/3*		180,39 *11/10*		12,50
ESPAGNE	Ibex 35	5738,80 *15/10*	2,42	8608,50 *4/1*		5266,89 *10/10*		15,40
FINLANDE	Hex General	5521,60 *15/10*	2,24	9224,38 *4/1*		4711,08 *24/7*		15,10
FRANCE	CAC 40	2973,45 *15/10*	3,06	4720,04 *4/1*		2612,03 *10/10*		16,20
	Mid CAC	1251,98 *14/10*	-0,62	2176,89 *2/4*		1233,19 *10/10*		15,10
	SBF 120	2080,29 *15/10*	2,77	3263,90 *28/3*		1847,00 *10/10*		6,00
	SBF 250	1929,94 *14/10*	-0,59	3081,89 *28/3*		1767,51 *10/10*		15,00
	Indice second marché	1670,27 *14/10*	-0,42	2567,01 *15/5*		1646,41 *10/10*		13,60
	Indice nouveau marché	464,34 *15/10*	2,10	1175,41 *7/1*		433,89 *10/10*		
GRÈCE	ASE General	1805,97 *15/10*	0,00	2655,07 *3/1*		1704,70 *9/10*		13,50
IRLANDE	Irish Overall	3836,26 *15/10*	0,79	6085,02 *18/1*		3616,98 *10/10*		9,50
ITALIE	Milan Mib 30	22413,00 *15/10*	2,10	33548,00 *17/4*		20542,00 *10/10*		17,00
LUXEMBOURG	Lux Index	660,69 *14/10*	0,81	1169,47 *14/1*		642,21 *11/10*		11,40
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	326,37 *15/10*	3,24	531,45 *18/4*		282,79 *24/9*		13,50
PORTUGAL	PSI 20	5288,15 *15/10*	1,16	7998,50 *4/1*		4937,16 *30/9*		12,70
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4010,40 *15/10*	2,00	5362,29 *4/1*		3609,89 *24/9*		14,40
	FTSE techMark 100 index	619,96 *15/10*	0,84	1569,61 *4/1*		590,02 *10/10*		
SUÈDE	OMX	470,20 *15/10*	2,17	878,88 *4/1*		413,98 *10/10*		19,70
EUROPE								
HONGRIE	Bux	6806,67 *14/10*	-0,97	9019,42 *7/5*		6546,35 *26/7*		9,20
ISLANDE	ICEX 15	1314,55 *14/10*	0,05	1413,85 *21/3*		1141,82 *28/12*		
POLOGNE	WSE Wig 20	1093,53 *14/10*	0,55	1486,22 *28/1*		1026,65 *26/7*		
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	417,30 *15/10*	0,85	479,39 *10/5*		384,60 *2/1*		
RUSSIE	RTS	339,52 *14/10*	-0,88	425,42 *20/5*		256,75 *28/12*		
SUISSE	Swiss market	4835,70 *15/10*	2,37	6740,60 *17/5*		4333,10 *10/10*		332,20
TURQUIE	National 100	9063,09 *15/10*	0,37	15071,83 *8/1*		8514,03 *3/7*		15,20
AMÉRIQUES								
ARGENTINE	Merval	419,12 *11/10*	1,07	471,33 *6/2*		267,73 *14/6*		21,20
BRÉSIL	Bovespa	8450,85 *14/10*	-4,56	14495,28 *18/3*		8352,29 *30/9*		7,20
CANADA	TSE 300	5978,66 *11/10*	2,85	7992,70 *7/3*		5678,27 *10/10*		121,70
CHILI	Ipsa	76,59 *14/10*	-0,45	109,73 *28/12*		75,51 *10/10*		14,00
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	7877,40 *14/10*	0,35	10673,09 *19/3*		7197,49 *10/10*		17,60
	Nasdaq composite	1220,53 *14/10*	0,83	2098,87 *9/1*		1108,48 *10/10*		35,90
	Nasdaq 100	900,75 *14/10*	1,14	1710,22 *9/1*		795,25 *8/10*		36,00
	Wilshire 5000	7930,44 *14/10*	0,73	10983,40 *19/3*		7273,39 *10/10*		
	Standards & Poors 500	841,44 *14/10*	0,73	1176,96 *7/1*		768,63 *10/10*		22,50
MEXIQUE	IPC	5865,18 *14/10*	0,34	7611,12 *11/4*		5500,75 *5/8*		11,20
ASIE-OCÉANIE								
AUSTRALIE	All ordinaries	2946,50 *15/10*	1,06	3443,89 *14/2*		2842,60 *10/10*		15,50
CHINE	Shangaï B	139,53 *14/10*	0,66	172,33 *31/12*		121,08 *23/1*		68,70
	Shenzen B	218,66 *14/10*	1,06	267,75 *31/12*		182,42 *23/1*		46,30
CORÉE DU SUD	Composite	614,27 *14/10*	4,55	943,53 *22/4*		576,48 *11/10*		
HONG KONG	Hang Seng	9335,49 *15/10*	4,12	12020,45 *17/5*		8779,33 *10/10*		13,40
	All ordinaries	4067,66 *15/10*	3,63	5277,35 *17/5*		3857,01 *10/10*		
INDE	Bombay SE 30	361,60 *14/10*	-0,14	415,77 *5/4*		333,54 *31/12*		
ISRAËL	Tel Aviv 100	325,78 *14/10*	-1,24	468,92 *7/1*		325,77 *14/10*		
JAPON	Nikkei 225	8836,73 *15/10*	3,60	12081,42 *27/5*		8197,21 *10/10*		22,40
	Topix index	876,57 *15/10*	3,32	1144,02 *27/5*		814,70 *10/10*		3,50
MALAISIE	KL composite	625,91 *15/10*	-0,65	816,94 *23/4*		629,28 *14/10*		13,60
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	729,15 *15/10*	-0,36					
SINGAPOUR	Straits Time	1412,81 *15/10*	2,49	1848,98 *5/3*		1326,35 *25/9*		
TAÏWAN	Weighted	3910,98 *14/10*	1,58	6484,93 *22/4*		3845,76 *11/10*		121,70
THAILANDE	Thaï SE	326,50 *15/10*	0,82	430,67 *14/6*		301,17 *28/12*		
AFRIQUE								
AFRIQUE DU SUD	All share	9548,14 *15/10*	1,27	9991,25 *11/9*		9082,12 *10/10*		9,40
COTE D'IVOIRE	BRVM	67,07 *10/10*	0,00	77,45 *31/12*		66,51 *16/9*		

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Mardi 15 octobre 9h59

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2394,19	3,26
AUTOMOBILE	163,14	2,45
BANQUES	182,45	3,08
PRODUIT DE BASE	141,05	2,06
CHIMIE	257,01	2,45
TÉLÉCOMMUNICATIONS	285,64	2,42
CONSTRUCTION	167,34	2,01
CONSOMMATION CYCLIQUE	75,62	3,25
PHARMACIE	348,65	1,89
ÉNERGIE	279,87	2,67
SERVICES FINANCIERS	157,15	1,55
ALIMENTATION ET BOISSON	210,16	1,06
BIENS D'ÉQUIPEMENT	221,18	1,62
ASSURANCES	162,29	4,60
MÉDIAS	147,02	3,80
BIENS DE CONSOMMATION	278,25	2,56
COMMERCE ET DISTRIBUTION	216,55	2,31
HAUTE TECHNOLOGIE	228,38	3,89
SERVICES COLLECTIFS	208,81	2,61

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	13,48	5,31
AEGON NV	NL	12,25	4,61
AIR LIQUIDE	FR	134,50	2,67
ALCATEL A	FR	3,17	6,73
ALLIANZ N	AL	98,00	5,71
AVENTIS	FR	59,00	2,16
AXA	FR	12,71	6,27
BASF AG	AL	36,80	2,82
BAYER	AL	19,47	2,58
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	15,40	6,80
BBVA	ES	8,27	3,38
BNP PARIBAS	FR	35,38	5,23
BSCH	ES	5,52	4,15
CARREFOUR	FR	43,00	3,12
DAIMLERCHRYSLER N	AL	34,34	2,66
DANONE	FR	122,60	1,24
DEUTSCHE BANK AG	AL	43,52	4,24
DEUTSCHE TELEKOM	AL	10,24	3,12
E.ON	AL	46,20	3,49
ENDESA	ES	9,96	2,26
ENEL	IT	4,97	1,22
ENI SPA	IT	14,48	1,61
FORTIS	BE	16,79	3,07
FRANCE TELECOM	FR	10,00	3,63
GENERALI ASS.	IT	16,59	3,36
ING GROEP CVA	NL	16,59	4,34
KONINKLIJKE AHOLD	NL	13,65	5,90
L'OREAL	FR	76,65	1,32
LVMH	FR	38,07	3,09
MUENCHENER RUECKV	AL	128,81	6,31
NOKIA OYJ	FI	14,92	2,97
PINAULT PRINTEMPS	FR	61,60	4,41
REPSOL YPF	ES	11,67	3,73
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	15,80	5,33
ROYAL DUTCH PETROL	NL	44,06	3,31
RWE	AL	30,30	2,36
SAINT GOBAIN	FR	24,29	2,97
SANOFI-SYNTHELABO	FR	62,00	1,97
SANPAOLO IMI	IT	6,21	3,67
SIEMENS	AL	38,63	4,75
SOCIETE GENERALE A	FR	47,51	3,96
SUEZ	FR	17,05	4,99
TELECOM ITALIA	IT	7,65	2,00
TELEFONICA	ES	8,42	2,68
TIM	IT	4,53	1,80
TOTAL FINA ELF	FR	144,30	2,41
UNICREDITO ITALIAN	IT	3,47	2,37
UNILEVER CVA	NL	62,20	1,14
VIVENDI UNIVERSAL	FR	13,30	9,02
VOLKSWAGEN	AL	38,03	2,12

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

FRANCFORT

14/10 : 139 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
NEUE SENTIME FILM	1,14	54,05
NSE SOFTWARE AG	0,23	53,33
UNITED LABELS	1,25	43,68
MOBILCOM AG	2,87	36,67
CE CONSUMER ELECTR	1,26	34,04
BIODATA INF TECH	0,04	33,33
COMROAD	0,09	28,57
Plus mauvaises performances		
INTERNOLIX	0,01	-99,09
QXL RICARDO	0,01	-85,71
GENMAB DEUTSCH ZER	3,50	-70,83
M&S ELEKTRONIK	0,02	-50,00
HELKON MEDIA	0,05	-50,00
MOENUS TEXTIL.AG	0,20	-47,37
WORLDCOM	0,09	-47,06

TOKYO

15/10 : 897 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
SAKURA RUBBER	190,00	32,87
AKASAKA DIESELS	60,00	27,66
SHOWA RUBBER	21,00	23,53
HOKUSHIN CO LTD	60,00	22,45
FUJI SPINNING CO	53,00	20,45
ISEKI & CO	71,00	20,34
ACCESS	1210,00	19,80
Plus mauvaises performances		
PENTA-OCEAN CONSTR	60,00	-33,33
MEIDEN ENGR	380,00	-15,56
NISSEKI HOUSE INDU	7,00	-12,50
WOOD ONE	710,00	-12,24
DYNIC CORP	81,00	-10,00
CHODAI	210,00	-8,70
RIGHT ON	1509,00	-7,99

LONDRES

14/10 : 1840 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
MARCONI	0,02	14,86
SPIRENT	0,11	14,00
ASTRAZENECA	23,40	13,15
PSION	0,38	7,14
BRITISH BIOTECH	0,03	7,14
SKYEPHARMA	0,49	6,52
ARM HOLDINGS	0,46	5,71
Plus mauvaises performances		
SOMERFIELD	0,50	-47,37
TELEWEST COMM	0,01	-12,78
BALTIMORE TECHNOL	0,04	-12,50
COLT TELECOM GROUP	0,28	-12,50
CHUBB	0,91	-9,00
GKN	2,18	-7,53
INCHCAPE	6,53	-5,84

PARIS

14/10 : 145 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
AVENIR TELECOM	0,41	24,24
MERCK AND CO	50,30	9,35
SPDR EURO	88,35	9,07
EQUANT	2,94	6,52
EASY ETF EURO HEAL	348,30	6,25
BUSINESS OBJECTS	13,83	5,57
ALTRAN TECHNOLOGIE	2,91	5,43
Plus mauvaises performances		
CLUB MEDITERRANEE	18,19	-9,05
SOITEC	3,68	-8,46
ROY.PHILIPS ELECTR	14,92	-7,62
GEOPHYSIQUE	14,50	-6,57
DASSAULT SYSTEMES	19,04	-6,11
ALSTOM	4,00	-6,10
PENAUILLE POLYSERV	3,30	-5,71

NEW YORK

Séance du 14/10

NYSE

1164 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3 M	120,95	0,29
AM INTL GRP	58,30	-2,39
ALCOA	20,20	-0,69
AOL TIME WARNER	11,27	-4,41
AMERICAN EXPRESS	31,10	0,75
AT & T	11,93	-0,33
BANK OF AMERICA	60,71	2,21
BOEING CO	31,06	-2,94
BRISTOL MYERS SQUI	22,53	4,11
CATERPILLAR	35,71	-2,38
CITIGROUP	30,31	-0,36
COCA-COLA	52,55	2,14
COLGATE PALMOLIVE	57,00	1,06
DOW CHEMICAL	26,76	-0,04
DUPONT DE NEMOURS	39,51	-0,33
EASTMAN KODAK	29,30	2,95
EXXON MOBIL	34,93	1,13
FORD MOTOR	7,93	-4,69
GENERAL ELECTRIC	24,35	0,58
GENERAL MOTORS	33,26	-4,48
GILLETTE CO	31,10	0,75
HEWLETT PACKARD	12,22	1,66
HOME DEPOT INC	26,55	1,30
HONEYWELL INTL	20,98	-2,33
IBM	63,42	-0,78
INTL PAPER	34,91	1,22
JOHNSON & JOHNSON	57,83	1,99
J.P.MORGAN CHASE	16,88	-1,80
LUCENT TECHNOLOGIE	0,69	18,97
MC DONALD'S CORP	17,97	0,00
MERCK AND CO	49,60	4,86
MOTOROLA	10,10	1,30
NORTEL NETWORKS	0,75	8,70
PEPSICO	42,97	0,70
PFIZER INC	30,93	2,59
PHILIP MORRIS COS	38,29	3,46
PROCTER AND GAMBLE	91,29	1,16
SBC COMMUNICATIONS	22,40	-0,22
TEXAS INSTRUMENTS	15,99	-0,74
UNITED TECHNOLOGIE	53,65	-2,56
VERIZON COMM	34,71	-1,36
WAL-MART STORES	54,15	0,59
WALT DISNEY COMPAN	16,08	0,50

NASDAQ

1206 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	9,87	-2,45
AMAZON.COM	19,20	4,01
AMGEN INC	49,19	2,29
APPLIED MATERIALS	12,00	-0,57
BED BATH & BEYOND	32,42	1,22
CISCO SYSTEMS	9,99	-3,20
COMCAST A SPECIAL	19,79	-1,14
CONCORD EFS	15,27	2,21
DELL COMPUTER	26,65	0,91
EBAY	57,50	2,13
FLEXTRONICS INTL	7,14	1,13
GEMSTAR TV GUIDE	3,50	-1,13
GENZYME	24,78	5,13
INTEL CORP	15,10	-0,79
INTUIT	48,19	1,77
JDS UNIPHASE	1,86	1,03
LINEAR TECHNOLOGY	22,77	-2,86
MAXIM INTEGR PROD	25,19	1,45
MICROSOFT	49,29	0,86
ORACLE CORP	9,25	2,21
PAYCHEX	27,16	3,11
PEOPLESOFT INC	15,82	-0,88
QUALCOMM INC	32,75	4,40
SIEBEL SYSTEMS	6,89	1,17
STARBUCKS CORP	23,09	1,94
SUN MICROSYSTEMS	2,81	1,44
VERITAS SOFTWARE	14,32	1,34
WORLDCOM	0,09	3,57
XILINX INC	15,76	-3,01
YAHOO INC	14,26	6,74

MARCHÉ DES CHANGES 15/10, 9h59

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,80347	**0,98570**	1,55120	0,67265
TOKYO (¥)	124,46000		**122,66500**	193,01000	83,70652
PARIS (€)	1,01450	0,81535		1,57355	0,68230
LONDRES (£)	0,64466	0,51811	**0,63555**		0,43365
ZURICH (FR. S.)	1,48665	1,19465	**1,46555**	2,30600	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4291	7,4296
COURONNE NORVÉG.	7,2775	7,2855
COURONNE SUÉDOISE	9,0783	9,0813
COURONNE TCHÉQUE	30,5259	31,0312
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8004	1,8014
DOLLAR CANADIEN	1,5628	1,5635
DOLLAR HONGKONG	7,6863	7,6913
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0596	2,0626
FORINT HONGROIS	244,4237	245,2623
LEU ROUMAIN	32677,0000	32743,0000
ROUBLE	31,2404	31,2580

EURO à 6 mois

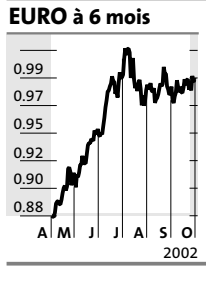

EURO à 5 jours

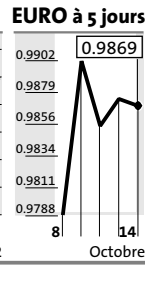

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 15/10

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,27	4,62	5,00
ROYAUME-UNI	4,87	3,97	4,65	4,55
ITALIE	3,29	3,27	4,74	5,18
ALLEMAGNE	3,29	3,27	4,46	5,02
JAPON	0,05	0,07	1,10	1,81
ÉTATS-UNIS	1,78	1,78	3,84	5,00
SUISSE	0,75	0,80	2,82	3,42

MARCHÉS A TERME LE 15/10, 10h

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	10/2	2930,50	2978,00	557215
EURO NOTIO.	12/2		91,81	0
EURO ST. 50	9/2		2332,00	1953
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	12/2	111,35	110,81	713268
LONDRES				
EURIBOR 3M.	12/2	96,93	96,91	535957
NEW YORK				
DOW JONES	12/2	7775,00	7857,00	32392
S. & POORS	12/2	828,50	842,00	563580

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,40 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,04 %
usure	8,05 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	5,99 %
usure	7,99 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	16,47 %
usure	21,96 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	13,10 %
usure	17,47 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,48 %
usure	11,31 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,65 %
usure taux variable	7,53 %
moyenne taux fixe	6,19 %
usure taux fixe	8,25 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

MARDI 15 OCTOBRE 10h

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	10280,00	0,00
OR FIN LINGOT	10350,00	-0,77
ONCE D'OR EN DOLLAR	317,75	0,28
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	60,00	1,35
PIÈCE 20 FR. SUISSE	59,10	-0,17
PIÈCE UNION LAT. 20	59,10	1,72
PIÈCE 10 US$	186,00	0,00
PIÈCE 20 US$	370,50	0,07
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	382,75	-0,07

DENRÉES

MARDI 15 OCTOBRE 10h

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	362,50	-0,89
CACAO ($ NEW YORK)	2330,00	0,22
CAFE (£ LONDRES)	670,00	0,00
COLZA (€ PARIS)	261,00	0,00
MAÏS ($ CHICAGO)	245,25	-2,49
ORGE (£ LONDRES)	60,00	0,00
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	0,93	-2,26
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	201,40	0,15
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	167,80	1,27

MÉTAUX

MARDI 15 OCTOBRE 10h

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	1305,50	0,19
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	1311,52	0,00
CUIVRE COMPTANT ($)	1461,00	-0,24
CUIVRE À 3 MOIS ($)	1480,48	-0,40
ETAIN COMPTANT ($)	4265,00	-2,18
ETAIN À 3 MOIS ($)	4289,90	-2,16
NICKEL COMPTANT ($)	6445,00	-1,60
NICKEL À 3 MOIS ($)	6374,90	-1,17
PLOMB COMPTANT ($)	417,00	-1,42
PLOMB À 3 MOIS ($)	429,03	-1,35
ZINC COMPTANT ($)	740,50	-1,27
ZINC À 3 MOIS ($)	758,90	-0,63
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	4,30	-0,35
PLATINE À TERME ($)	578,10	0,00

PÉTROLE

MARDI 15 OCTOBRE 10h

	Cours	% var.

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Mardi 15 octobre 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR	**28,69**	27,94	**2,68**	-29,73	**49,00**	26,75	**1,05**	12040
AFFINE	**40,00**	39,99	**0,03**	8,40	**40,05**	30,34	**1,40**	3610
AGF	**28,60**	27,83	**2,77**	-46,93	**58,50**	22,75	**2,00**	12592
AIR FRANCE GPE NOM	**8,10**	7,81	**3,71**	-50,72	**21,19**	7,09	**0,10**	3112
AIR LIQUIDE	**133,60**	131,00	**1,98**	-4,51	**160,00**	111,60	**3,20**	12007
ALCATEL A	**3,14**	2,97	**5,72**	-83,64	**21,62**	2,05	**0,16**	13000
ALCATEL O	**2,01**	1,86	**8,06**	-73,96	**9,62**	1,61	**0,10**	13015
ALSTOM	**3,99**	4,00	**-0,25**	-65,83	**15,24**	3,25	**0,55**	12019
ALTRAN TECHNO. #	**2,97**	2,91	**2,06**	-94,14	**66,40**	2,53	**0,20**	3463
ARBEL#	**2,00**	2,00	**n/d**	-35,48	**7,50**	2,00	**0,53**	3588
AREVA CIP	**134,90**	123,00	**9,67**	-15,42	**201,00**	116,00	**6,20**	4524
ASF	**23,80**	23,94	**-0,58**	n/d	**28,20**	22,51	**n/d**	18415
ATOS ORIGIN	**26,32**	25,40	**3,62**	-64,21	**94,40**	21,50	**n/d**	5173
AVENTIS	**58,90**	57,75	**1,99**	-26,14	**85,95**	47,60	**0,58**	13046
AXA	**12,41**	11,96	**3,76**	-47,12	**26,09**	8,80	**0,56**	12062
BACOU DALLOZ	**77,90**	77,00	**1,17**	-11,47	**138,00**	68,00	**0,90**	6089
BAIL INVESTIS.CA.	**125,40**	124,90	**0,40**	3,55	**147,00**	121,00	**7,58**	12018
BEGHIN SAY	**37,00**	37,00	**n/d**	-9,31	**45,90**	36,00	**1,70**	4455
BIC	**33,00**	33,35	**-1,05**	-13,97	**44,66**	31,00	**0,36**	12096
BNP PARIBAS	**35,00**	33,62	**4,10**	-30,34	**61,85**	27,50	**1,20**	13110
BOLLORE	**241,10**	241,00	**0,04**	0,37	**262,00**	225,50	**3,50**	12585
BOLLORE INV.	**38,00**	38,50	**-1,30**	-25,99	**55,00**	35,23	**0,25**	3929
BONGRAIN	**n/d**	37,39	**n/d**	-16,91	**59,80**	35,96	**1,45**	12010
BOUYGUES	**26,26**	25,50	**2,98**	-28,64	**38,95**	20,40	**0,36**	12050
BOUYGUES OFFS.	**60,09**	60,08	**999,00**	50,01	**62,00**	n/d	**1,10**	13070
BULL#	**0,40**	0,40	**n/d**	-67,47	**1,36**	0,34	**n/d**	5260
BURELLE (LY)	**57,45**	57,40	**0,09**	15,75	**68,00**	49,63	**0,60**	6113
BUSINESS OBJECTS	**14,49**	13,83	**4,77**	-61,41	**51,00**	9,06	**n/d**	12074
CANAL +	**4,07**	4,08	**-0,25**	13,68	**4,79**	3,43	**0,18**	12546
CAP GEMINI	**16,56**	15,95	**3,82**	-79,58	**90,70**	12,85	**0,40**	12533
CARBONE-LORRAINE	**23,70**	23,50	**0,85**	-21,00	**39,48**	20,10	**0,80**	3962
CARREFOUR	**42,75**	41,70	**2,52**	-26,79	**58,80**	36,33	**0,56**	12017
CASINO GUICH.ADP	**45,80**	45,39	**0,90**	-26,72	**67,30**	42,50	**1,58**	12113
CASINO GUICHARD	**64,45**	63,50	**1,50**	-25,62	**89,90**	58,55	**1,54**	12558
CASTORAMA DUB.OPA	**66,90**	66,95	**-0,07**	n/d	**67,00**	62,70	**n/d**	18559
CEGID (LY)	**35,00**	35,75	**-2,10**	-55,32	**90,50**	34,01	**2,30**	12470
CEREOL	**n/d**	32,30	**n/d**	13,53	**36,40**	28,00	**0,65**	4456
CFF.RECYCLING	**n/d**	37,90	**n/d**	-5,25	**49,88**	35,00	**2,08**	3905
CHARGEURS	**n/d**	22,50	**n/d**	-9,96	**30,66**	22,00	**3,00**	13069
CHRISTIAN DIOR	**29,03**	28,34	**2,43**	-15,78	**47,63**	24,21	**0,50**	13040
CIC -ACTIONS A	**120,20**	119,50	**0,59**	-0,24	**135,00**	118,10	**2,36**	12005
CIMENTS FRANCAIS	**47,00**	47,40	**-0,84**	-2,08	**53,50**	46,02	**1,40**	12098
CLARINS	**30,50**	30,50	**n/d**	-51,89	**72,50**	26,11	**0,65**	13029
CLUB MEDITERRANEE	**18,35**	18,19	**0,88**	-55,24	**56,40**	17,32	**1,00**	12156
CNP ASSURANCES	**35,11**	35,10	**0,03**	-1,65	**43,98**	31,50	**1,39**	12022
COFACE SVN CA	**42,00**	45,00	**-6,67**	-11,39	**64,00**	42,00	**1,47**	12099
COFLEXIP	**n/d**	82,10	**n/d**	-48,36	**172,00**	77,00	**0,31**	13064
COLAS	**67,40**	67,90	**-0,74**	6,39	**75,95**	62,00	**2,80**	12163
CONTIN.ENTREPR.	**n/d**	31,10	**n/d**	-30,42	**46,90**	31,00	**0,70**	3664
CREDIT AGRICOLE	**16,60**	16,00	**3,75**	-6,68	**24,70**	13,46	**0,55**	4507
CRED.FON.FRANCE	**16,11**	16,04	**0,44**	10,79	**16,80**	13,05	**0,40**	12081
CREDIT LYONNAIS	**31,65**	30,99	**2,13**	-15,60	**48,80**	27,65	**0,75**	18420
CS COM.ET SYSTEMES	**n/d**	5,95	**n/d**	-28,31	**12,25**	5,76	**n/d**	7896
DANONE	**121,80**	121,10	**0,58**	-11,09	**150,40**	109,40	**2,06**	12064
DASSAULT-AVIATION	**n/d**	310,00	**n/d**	-2,20	**425,00**	284,90	**6,50**	12172
DASSAULT SYSTEMES	**19,55**	19,04	**2,68**	-63,79	**59,40**	15,19	**0,33**	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	**14,20**	14,00	**1,43**	-1,38	**16,90**	13,00	**0,55**	12423
DEVEAUX(LY)#	**56,50**	56,00	**0,89**	-29,81	**78,00**	54,85	**3,00**	6100
DIDOT-BOTTIN	**n/d**	84,75	**n/d**	38,93	**88,00**	61,10	**2,74**	3747
DMC (DOLLFUS MI)	**3,85**	3,80	**1,32**	-48,59	**11,48**	3,43	**0,61**	12133
DYNACTION	**n/d**	18,55	**n/d**	-31,04	**32,40**	17,50	**0,50**	13035
EIFFAGE	**71,00**	71,50	**-0,70**	3,80	**97,40**	67,00	**2,10**	13045
ELECT.MADAGASCAR	**n/d**	19,98	**n/d**	-11,20	**24,95**	17,51	**1,50**	3571
ELIOR SVN SCA	**3,25**	3,20	**1,56**	-59,67	**9,88**	3,13	**0,07**	12127
ENTENIAL(EX CDE)	**27,01**	26,63	**1,43**	6,54	**35,89**	25,35	**0,54**	12093
ERAMET	**n/d**	18,40	**n/d**	-46,82	**39,80**	16,90	**0,60**	13175
ESSILOR INTL	**40,57**	40,45	**0,30**	19,49	**45,57**	31,20	**0,41**	12166
ESSO	**85,00**	86,00	**-1,16**	5,98	**96,80**	78,00	**3,25**	12066
EULER ET HERMES	**n/d**	17,00	**n/d**	-58,89	**46,13**	16,00	**1,40**	12130
EURAZEO	**40,47**	41,79	**-3,16**	-33,54	**60,80**	38,03	**1,00**	12112
EURO DISNEY SCA	**0,45**	0,44	**2,27**	-48,86	**1,21**	0,40	**n/d**	12587
EUROTUNNEL	**0,71**	0,70	**1,43**	-37,16	**1,18**	0,67	**n/d**	12537
FAURECIA	**36,05**	35,87	**0,50**	-38,89	**61,40**	33,00	**0,91**	12114
F.F.P. (NY)	**92,90**	90,50	**2,65**	-4,27	**132,50**	82,00	**2,20**	6478
FIMALAC	**24,99**	24,50	**2,00**	-37,99	**50,50**	23,66	**1,40**	3794
FINAXA	**n/d**	46,10	**n/d**	-41,75	**107,50**	33,50	**2,24**	3313
FONC.LYON.#	**25,60**	25,70	**-0,39**	-4,11	**32,60**	25,00	**1,00**	3340
FRANCE TELECOM	**9,94**	9,65	**3,01**	-77,86	**48,16**	6,75	**1,00**	13330
FROMAGERIES BEL	**n/d**	115,00	**n/d**	15,05	**120,00**	91,80	**2,22**	12185
GALERIES LAFAYETTE	**108,00**	107,00	**0,93**	-29,36	**168,90**	96,00	**0,90**	12124
GAUMONT #	**41,45**	41,00	**1,10**	0,60	**53,70**	39,00	**0,57**	3489
GECINA	**87,90**	87,85	**0,06**	-3,93	**104,00**	85,60	**3,60**	13151
GENERALE DE SANTE	**9,89**	9,77	**1,23**	-31,12	**17,85**	8,50	**n/d**	4447
GEOPHYSIQUE	**15,00**	14,50	**3,45**	-57,44	**50,05**	13,35	**1,22**	12016
GFI INFORMATIQUE	**2,64**	2,60	**1,54**	-78,09	**13,34**	2,14	**0,15**	6337
GRANDVISION CA#	**17,25**	17,40	**-0,86**	13,11	**20,10**	15,05	**0,30**	5297
GROUPE GASCOGNE	**69,95**	70,00	**-0,07**	-5,72	**86,00**	66,80	**2,70**	12441
GROUPE PARTOUCHE #	**61,50**	61,00	**0,82**	-17,17	**84,20**	57,35	**0,80**	5354
GUYENNE GASCOGNE	**78,30**	77,95	**0,45**	-7,88	**92,95**	74,00	**1,70**	12028
HAVAS	**3,70**	3,58	**3,35**	-54,48	**11,00**	2,80	**0,17**	12188
IMERYS	**115,00**	112,10	**2,59**	6,67	**139,00**	98,00	**3,70**	12085
IMMEUBLES DE FCE	**n/d**	20,98	**n/d**	-4,63	**25,00**	19,80	**0,30**	12037
IMMOBANQUE NOM.	**n/d**	126,50	**n/d**	n/d	**132,50**	118,00	**7,92**	5793
INFOGRAMES ENTER.	**2,11**	2,07	**1,93**	-83,70	**15,98**	1,06	**n/d**	5257
INGENICO	**6,39**	6,25	**2,24**	-68,88	**25,90**	5,13	**0,15**	12534
JC DECAUX	**11,10**	11,25	**-1,33**	-11,55	**15,40**	9,06	**n/d**	7791
KAUFMAN ET BROAD	**16,75**	16,55	**1,21**	1,51	**23,63**	15,27	**0,92**	12105
KLEPIERRE	**111,00**	110,60	**0,36**	3,44	**134,60**	108,20	**3,10**	12196
LAFARGE	**76,10**	74,60	**2,01**	-27,45	**111,20**	67,00	**2,30**	12053
LAGARDERE	**37,83**	36,83	**2,72**	-19,51	**54,85**	35,50	**0,82**	13021
LEBON (CIE)	**50,70**	52,50	**-3,43**	0,99	**59,00**	48,75	**2,30**	12129
LEGRAND ORD.	**130,00**	131,00	**-0,76**	-9,72	**180,00**	118,00	**0,93**	12061
LEGRAND ADP	**n/d**	109,80	**n/d**	-11,45	**143,20**	101,10	**1,49**	12528
LEGRIS INDUST.	**n/d**	18,70	**n/d**	-15,00	**25,39**	18,01	**0,70**	12590
LIBERTY SURF	**2,21**	2,22	**-0,45**	-22,45	**3,80**	2,17	**n/d**	7508
LOCINDUS	**28,50**	27,00	**5,56**	-9,52	**35,97**	25,81	**8,76**	12135
L'OREAL	**76,20**	75,65	**0,73**	-5,80	**88,30**	60,55	**0,54**	12032
LOUVRE #	**50,55**	52,00	**-2,79**	-19,50	**83,40**	50,00	**1,30**	3311
LUCIA	**n/d**	10,20	**n/d**	-21,53	**14,13**	9,10	**1,83**	3630
LVMH MOET HEN.	**37,73**	36,93	**2,17**	-17,43	**61,60**	31,61	**0,53**	12101
MARIONNAUD PARFUM.	**34,90**	34,26	**1,87**	-35,84	**57,60**	34,01	**n/d**	6494
MATUSSIERE FOREST.	**5,13**	5,14	**-0,19**	-42,29	**9,85**	4,77	**0,22**	6057
MAUREL ET PROM	**19,80**	19,50	**1,54**	27,74	**24,99**	15,10	**0,91**	5107
METALEUROP	**1,73**	1,72	**0,58**	-43,83	**4,90**	1,59	**0,61**	12038
MICHELIN	**28,23**	27,85	**1,36**	-23,80	**45,05**	24,50	**0,85**	12126
MONTUPET SA	**12,00**	11,81	**1,61**	15,05	**16,40**	9,12	**0,17**	3704
NATEXIS BQ POP.	**72,50**	72,00	**0,69**	-25,18	**97,50**	70,00	**2,50**	12068
NEOPOST	**34,65**	34,65	**n/d**	5,89	**44,50**	31,40	**n/d**	12056
NEXANS	**9,45**	9,50	**-0,53**	-41,70	**24,90**	9,15	**0,43**	4444
NORBERT DENTRES.	**19,12**	18,50	**3,35**	-14,45	**29,69**	16,80	**0,60**	5287
NORD-EST	**16,20**	16,00	**1,25**	-40,19	**27,90**	15,11	**0,40**	12055
NRJ GROUP	**14,11**	13,58	**3,90**	-32,61	**26,00**	12,60	**0,28**	12169
OBERTHUR CARD SYS.	**1,34**	1,26	**6,35**	-85,02	**9,40**	1,19	**n/d**	12413
ORANGE	**5,44**	5,36	**1,49**	-46,56	**10,74**	4,19	**n/d**	7919
OXYG.EXT-ORIENT	**n/d**	69,60	**n/d**	-1,69	**85,20**	66,50	**15,50**	3117
PECHINEY ACT ORD A	**29,40**	29,10	**1,03**	-49,22	**63,80**	24,50	**1,00**	13290
PECHINEY B PRIV.	**29,05**	28,75	**1,04**	-46,59	**59,60**	26,40	**1,79**	3640
PENAUILLE POLY.#	**3,30**	3,30	**n/d**	-91,64	**45,59**	3,23	**0,28**	5338
PERNOD-RICARD	**103,30**	103,00	**0,29**	18,73	**106,50**	81,30	**1,00**	12069
PEUGEOT	**39,44**	38,61	**2,15**	-17,40	**60,80**	32,20	**1,15**	12150
PINAULT-PRINT.RED.	**61,75**	59,00	**4,66**	-57,29	**154,69**	53,90	**2,30**	12148
PLASTIC OMN.(LY)	**60,50**	60,50	**n/d**	2,54	**96,00**	59,05	**1,20**	12457
PROVIMI	**14,42**	14,40	**0,14**	-32,36	**24,70**	14,10	**0,20**	4458
PSB INDUSTRIES LY	**n/d**	70,80	**n/d**	-20,89	**92,70**	70,80	**3,80**	6032
PUBLICIS GR. SA #	**19,95**	19,46	**2,52**	-32,94	**39,90**	16,70	**0,22**	13057
REMY COINTREAU	**28,85**	28,50	**1,23**	16,00	**35,00**	24,87	**0,90**	13039
RENAULT	**40,40**	39,54	**2,18**	1,99	**57,45**	34,60	**0,92**	13190
REXEL	**26,00**	25,95	**0,19**	-60,57	**75,40**	25,50	**2,22**	12595
RHODIA	**6,08**	6,05	**0,50**	-32,29	**12,40**	5,75	**0,12**	12013
ROUGIER #	**n/d**	50,20	**n/d**	-12,00	**66,50**	48,60	**3,00**	3764
ROYAL CANIN	**n/d**	n/d	**n/d**	-100,00	**145,90**	130,50	**1,10**	3153
RUE IMPERIALE (LY)	**n/d**	127,20	**n/d**	-17,93	**182,00**	117,20	**21,19**	12400
SADE (NY)	**n/d**	49,00	**n/d**	6,52	**57,50**	45,20	**2,80**	12431
SAGEM S.A.	**65,85**	65,75	**0,15**	-4,21	**75,50**	50,30	**0,60**	7327
SAINT-GOBAIN	**24,13**	23,59	**2,29**	-43,04	**49,05**	21,00	**4,50**	12500
SALVEPAR (NY)	**41,00**	45,01	**-8,91**	-18,40	**58,10**	41,00	**1,50**	12435
SANOFI SYNTHELABO	**61,50**	60,80	**1,15**	-26,61	**84,30**	49,78	**0,66**	12057
SCHNEIDER ELECTRIC	**43,00**	42,10	**2,14**	-20,37	**59,85**	37,16	**1,60**	12197
SCOR SVN	**7,31**	7,00	**4,43**	-79,35	**46,80**	6,50	**0,30**	13030
S.E.B.	**87,60**	83,50	**4,91**	39,82	**96,05**	61,00	**2,00**	12170
SEITA	**58,25**	61,75	**-5,67**	20,85	**64,80**	45,10	**1,84**	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	**16,50**	16,40	**0,61**	3,64	**18,50**	15,33	**1,48**	12599
SIDEL	**31,50**	32,50	**-3,08**	-37,00	**53,00**	27,01	**n/d**	13060
SILIC	**150,00**	150,00	**n/d**	-4,33	**189,00**	148,00	**7,10**	5091
SIMCO	**82,40**	82,00	**0,49**	6,32	**90,00**	76,10	**2,80**	12180
SKIS ROSSIGNOL	**8,89**	8,93	**-0,45**	-38,60	**15,90**	8,40	**0,28**	12041
SOCIETE GENERALE	**47,38**	45,70	**3,68**	-24,61	**81,40**	36,71	**2,10**	13080
SODEXHO ALLIANCE	**20,60**	19,74	**4,36**	-57,09	**49,70**	18,11	**0,56**	12122
SOMFY (EX DAMART)	**n/d**	101,00	**n/d**	50,83	**107,50**	66,04	**3,80**	12049
SOPHIA	**28,35**	28,35	**n/d**	-6,06	**32,98**	27,66	**1,52**	12077
SOPRA GROUP CA#	**11,78**	11,60	**1,55**	-69,60	**59,20**	10,01	**0,80**	5080
SPIR COMMUNIC. #	**79,50**	79,00	**0,63**	1,92	**91,00**	66,80	**3,00**	13173
SR TELEPERFORMANCE	**16,05**	15,88	**1,07**	-31,70	**29,68**	12,96	**0,18**	5180
STERIA GROUPE #	**7,55**	7,23	**4,43**	-74,66	**38,80**	4,80	**0,18**	7291
SUCR.PITHIVIERS	**365,00**	365,00	**n/d**	-5,24	**445,00**	360,00	**13,00**	3331
SUEZ	**16,85**	16,24	**3,76**	-50,44	**34,90**	13,18	**0,71**	12052
TAITTINGER	**n/d**	114,50	**n/d**	-11,85	**159,50**	106,60	**2,45**	3720
TECHNIP-COFLEXIP	**54,10**	52,25	**3,54**	-63,93	**162,90**	49,00	**3,30**	13170
TF1	**24,14**	23,86	**1,17**	-14,97	**36,88**	19,57	**0,65**	5490
THALES	**27,49**	27,00	**1,81**	-29,05	**46,20**	24,50	**0,70**	12132
THOMSON MULTIMEDIA	**14,59**	14,22	**2,60**	-57,71	**37,15**	12,05	**n/d**	18453
TOTAL FINA ELF	**142,80**	140,90	**1,35**	-10,97	**179,40**	121,20	**3,80**	12027
TRANSICIEL #	**3,02**	2,95	**2,37**	-91,29	**40,56**	2,80	**0,55**	6271
UBI SOFT ENTERTAIN	**8,30**	8,07	**2,85**	-77,86	**39,97**	7,12	**n/d**	5447
UNIBAIL (CA)	**57,75**	58,00	**-0,43**	1,22	**70,90**	54,00	**1,70**	12471
UNILOG	**23,35**	23,10	**1,08**	-65,83	**90,00**	14,08	**0,45**	3466
VALEO	**26,65**	26,02	**2,42**	-40,51	**53,00**	23,00	**0,70**	13033
VALLOUREC	**49,00**	48,50	**1,03**	-7,98	**71,40**	43,80	**2,10**	12035
VINCI	**59,75**	59,20	**0,93**	-9,24	**74,90**	55,35	**1,70**	12548
VIVARTE	**31,00**	30,50	**1,64**	-3,48	**36,00**	29,30	**1,98**	13041
VIVENDI ENVIRON.	**21,73**	20,79	**4,52**	-41,33	**38,76**	17,18	**0,55**	12414
VIVENDI UNIVERSAL	**13,22**	12,20	**8,36**	-78,50	**64,40**	8,62	**1,00**	12777
WANADOO	**3,60**	3,54	**1,69**	-36,05	**6,70**	2,94	**n/d**	12415
WENDEL INVEST.	**18,12**	18,10	**0,11**	n/d	**36,40**	16,57	**2,20**	12120
WORMS & CIE NOM	**15,80**	15,14	**4,36**	-18,97	**21,02**	14,50	**0,56**	6336
ZODIAC	**17,99**	17,72	**1,52**	-11,77	**28,85**	16,82	**5,20**	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

ALTADIS	**23,16**	22,80	**1,58**	21,38	**24,63**	17,55	**0,28**	12975
AMADEUS PRIV. A	**n/d**	3,56	**n/d**	-45,81	**8,44**	3,26	**0,05**	12823
ARCELOR	**10,11**	9,81	**3,06**	n/d	**16,69**	8,40	**n/d**	5786
B.A.S.F. #	**36,65**	35,81	**2,35**	-13,33	**49,90**	30,12	**1,03**	12807
BAYER #	**17,24**	19,06	**-9,55**	-50,89	**40,52**	17,05	**0,71**	12806
DEUTSCHE BANK #	**43,00**	42,03	**2,31**	-45,80	**82,60**	35,67	**1,03**	12804
DEXIA	**10,18**	10,04	**1,39**	-37,16	**18,95**	8,22	**0,36**	12822
EADS(EX-AERO.MAT.)	**10,13**	9,70	**4,43**	-25,73	**18,45**	8,67	**0,38**	5730
EQUANT N.V.	**3,15**	2,94	**7,14**	-76,59	**14,95**	2,26	**n/d**	12701
EURONEXT N.V	**18,80**	18,79	**0,05**	-11,52	**25,00**	17,78	**0,26**	5777
GEMPLUS INTL	**0,54**	0,53	**1,89**	-80,98	**3,08**	0,37	**n/d**	5768
NOKIA A	**14,91**	14,49	**2,90**	-48,04	**30,32**	10,55	**0,27**	5838
ROYAL DUTCH #	**43,81**	42,65	**2,72**	-22,66	**63,15**	39,38	**0,54**	13950
ROYAL PHILIPS 0.20	**15,44**	14,92	**3,49**	-53,32	**36,07**	12,51	**0,27**	13955
SIEMENS #	**38,00**	37,10	**2,43**	-48,71	**79,75**	30,50	**0,74**	12805
STMICROELECTRONICS	**14,71**	14,24	**3,30**	-59,19	**39,70**	11,10	**0,03**	12970
TELEFONICA #	**8,40**	8,08	**3,96**	-42,38	**15,32**	7,31	**0,28**	12811
UNILEVER NV #	**62,00**	61,00	**1,64**	-5,91	**72,40**	48,85	**0,80**	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

ERICSSON #	**0,49**	0,47	**4,26**	-88,70	**4,79**	0,36	**0,04**	12905
GENERAL ELECT. #	**24,79**	24,73	**0,24**	-46,27	**47,80**	21,53	**0,16**	12943
HSBC HOLDINGS	**10,56**	11,00	**-4,00**	-20,72	**14,10**	10,10	**0,21**	12976
I.B.M #	**64,35**	63,50	**1,34**	-53,96	**141,90**	54,65	**0,13**	12964
KINGFISHER SICO.	**3,38**	3,34	**1,20**	-30,30	**5,27**	2,51	**0,05**	22046
MERCK AND CO #	**50,15**	50,30	**-0,30**	-26,03	**73,20**	38,00	**0,31**	12909
NESTLE SA NOM. #	**219,20**	215,00	**1,95**	-8,28	**272,90**	186,50	**2,84**	13911
PHILIP MORRIS #	**38,60**	38,00	**1,58**	-26,47	**62,25**	36,00	**0,56**	12928
SCHLUMBERGER #	**38,38**	37,00	**3,73**	-39,93	**70,95**	33,87	**0,19**	12936
SONY CORP. #	**42,37**	42,36	**0,02**	-17,88	**65,45**	40,11	**0,09**	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

14/10 : 8,48 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
AVENIR TELECOM #	0,41	24,24
CONSODATA	1,08	20,00
METROLOGIC GROUP #	15,20	18,20
FIMATEX #	2,72	16,24
HI MEDIA	0,30	15,38
EFFIK #	9,10	13,47
CAST #	0,80	11,11
SILICOMP #	3,99	9,32
HIGH BS02	0,53	8,16
LYCOS EUROPE	0,27	8,00
D INTERACTIVE #	0,15	7,14
GENUITY A-REGS 144	0,15	7,14
NEURONES #	2,51	6,81
TITUS INTERACTIVE#	0,48	6,67
Plus mauvaises performances		
ALDETA #	0,89	-29,37
SODITECH ING.	0,49	-24,62
RECIF #	1,20	-22,58
LA CIE GPE #	2,27	-18,93
IB GROUP	1,40	-17,65
VISIODENT #	1,28	-17,42
ADL PARTNER #	5,10	-16,94
ORCHESTRA KAZIBAO	0,66	-15,38
IDP #	0,45	-13,46
UMANIS #	0,68	-11,69
CALL CENTER ALL.	1,20	-11,11
NETGEM	0,66	-10,81
INTERCALL REDUCT.	4,91	-9,91
EMME NV #	8,80	-9,18
Plus forts volumes d'échange		
AVENIR TELECOM #	0,41	24,24
BRIME TECHNO. #	7,23	2,99
CEREP #	7,61	2,15
DEVOTEAM #	2,71	-6,55
EUROFINS SCIENT.	6,88	1,18
FIMATEX #	2,72	16,24
GAUDRIOT #	19,30	-2,03
GL TRADE #	34,30	3,94
HIGHWAVE OPTICAL	0,44	0,00
ILOG #	2,96	0,68
IPSOS #	52,35	-1,69
LINEDATA SERVICES#	14,25	4,86
MEDIDEP #	12,52	-0,24
METROLOGIC GROUP #	15,20	18,20
NETVALUE #	2,00	0,00
NICOX #	13,75	-0,72
SOI TEC SILICON #	3,68	-8,46
SWORD GROUP	23,00	0,00
VALTECH	0,40	0,00
WAVECOM #	33,93	-4,02

www.volkswagen.fr

Ceci n'est pas une Golf.

Golf R32 241 ch

Castrol

36 15 volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute). 0 825 02 23 23 (0,15 € la minute). Consommations de la Golf R32 BVM6 CE 99/100 (l/100 km), cycle urbain/extra urbain/mixte, poids à vide minimal-maximal : 16.4-16.5/8.6-8.7/11.5-11.6. Emission CO2 (g/km) : 270-278.

SECOND MARCHÉ

14/10 : 12,87 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ICOM INFORMATIQUE	1,75	20,69
SPORT ELEC SA	11,80	14,56
CESAR	0,19	11,76
ERMO	4,40	10,00
FINUCHEM #	8,68	9,87
PETIT BATEAU	16,48	9,72
UNION TECH.INFOR.	0,48	9,09
BILLON #	2,60	8,33
TEAM PARTNERS GRP#	1,37	7,87
DELTA PLUS GROUP	13,91	6,92
S.T. DUPONT #	4,85	6,59
TECHNOFAN (B)	56,50	6,00
SECHE ENVIRONNEM.#	26,80	5,55
BIGBEN INTERACTIVE	19,79	5,55
Plus mauvaises performances		
SERF #	1,25	-56,90
IMMOB.HOTEL. #	0,91	-24,79
WALTER #	3,35	-23,34
OXYMETAL	3,45	-18,82
SOLVING #	4,30	-18,41
SOGECLAIR	5,06	-15,67
DIGIGRAM	2,70	-10,00
OPERA CONSTRUCT.#	17,73	-10,00
BISC. GARDEIL (B)	4,50	-10,00
SICAL	20,67	-9,97
SODIFRANCE	6,70	-8,84
MGI COUTIER #	9,10	-8,82
FININFO	11,35	-8,47
GESPAC SYSTEMES	12,83	-8,29
Plus forts volumes d'échange		
ALTEN (SVN) #	5,10	0,00
BENETEAU #	35,80	-0,28
BONDUELLE	64,95	2,20
BRIOCHE PASQ.(NS)#	56,65	-4,91
C.A. PARIS IDF	87,80	-1,35
CAMAIEU	34,50	0,58
FLEURY MICHON	27,69	-0,04
GINGER	22,00	0,00
GROUPE BOURBON	69,00	-1,43
HERMES INTL	134,20	0,83
HYPARLO #(LY)	29,49	-0,71
M6-METR.TV ACT.DIV	21,07	0,52
PIERRE VACANCES #	53,50	3,88
PINGUELY HAULOTTE	3,00	-1,96
RALLYE	32,00	-0,65
RODRIGUEZ GROUP #	42,00	-4,55
RUBIS #	25,30	-0,20
SECHE ENVIRONNEM.#	26,80	5,55
VILMOR.CLAUSE CIE#	77,70	-0,13
VIRBAC	27,30	1,11

(

AUJOURD'HUI

TECHNOLOGIE

Le phonographe a révolutionné les relations entre les auditeurs et la musique en leur offrant une écoute indépendante de l'instrument. L'Ircam prépare les outils nécessaires pour franchir une nouvelle étape qui mettra l'auditeur en situation **D'INTERAGIR AVEC LA MUSIQUE**. Pour cela, l'Institut élabore de nouvelles représentations graphiques des morceaux de musique. Ses travaux s'intègrent dans le projet de recherche européen Cuidado, auquel participe le laboratoire CSL de Sony. Ce dernier s'attaque à l'**EXPLORATION DES BASES DE DONNÉES** musicales donnant accès à des millions de titres. Encore faudra-t-il disposer d'**OUTILS DE NAVIGATION** intelligente pour les explorer. Les travaux de l'Ircam ont des applications en matière de droits d'auteur avec la reconnaissance automatique de morceaux.

L'Ircam se met à l'écoute de la seconde révolution de la musique

Après l'invention du phonographe, les technologies numériques bouleversent la relation entre producteurs et auditeurs. L'Institut de recherche et coordination acoustique/musique en profite pour ouvrir ses laboratoires à des travaux qui concernent le grand public

LE NUMÉRIQUE bouleverse les relations qu'entretiennent compositeurs, diffuseurs, auditeurs ou consommateurs avec la musique. Les chercheurs n'échappent pas à la règle, bien au contraire. Bernard Stiegler, directeur de l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique (Ircam) depuis le 1er janvier, estime que ces derniers, jusqu'à présent essentiellement au service des professionnels, peuvent désormais intervenir à tous les stades de la création comme de l'écoute de la musique. La première rencontre internationale des technologies pour la musique (Résonances), organisée par l'Ircam à Paris du 13 au 20 octobre, illustre cette évolution autour du thème « Nouvelles formes d'écoute et nouveaux instruments ».

Les programmes de recherche auxquels participe l'Institut suivent la même tendance. Ils touchent aussi bien la mise en perspective historique des nouvelles technologies que le développement de l'analyse musicale, les travaux sur l'« écoute active » du public ou la création de nouvelles formes de production associant l'information visuelle au travail des compositeurs. Bernard Stiegler ne cache pas son enthousiasme devant un fourmillement de projets ayant pour dénominateur commun *« la seconde révolution de l'écoute de la musique »*.

Le premier bouleversement remonte à 1877 avec l'invention du phonographe. L'appareil rustique à cylindre, conçu par le Français Charles Cros et l'Américain Thomas Edison, a d'emblée créé *« une nouvelle manière d'écouter en donnant accès à la musique à un grand nombre d'auditeurs qui en étaient privés auparavant »*, note Bernard Stiegler, qui rappelle qu'au XIXe siècle seule la possession d'un instrument dans un foyer offrait cette possibilité. Un luxe réservé aux foyers de la bourgeoisie, qui prenaient grand soin de faire donner des cours de piano à l'un au moins de leurs enfants. En démocratisant l'écoute de la musique, le phonographe a provoqué une *« désinstrumentalisation induisant une perte de savoir »*, conséquence négative de ce nouvel accès à des *« jouissances profondes sans études musicales »*. Le directeur de l'Ircam note que, dès 1966, le pianiste Glenn Gould jugeait que *« la manipulation des boutons d'un électrophone constitue un élément d'interprétation »*. Que dirait-il aujourd'hui devant les possibilités de transformation du son apportées par les ordinateurs ?

UN PAS SUPPLÉMENTAIRE

La seconde révolution du son a commencé dans les années 1980, avec l'apparition du disque compact audio, le CD. Les débuts laborieux du numérique n'ont pas remis en cause les habitudes. La qualité du CD était contestée, mais sa résistance à l'usure finit par avoir raison du disque noir en vinyle. Vers la fin des années 1990, il fallut trois nouvelles avancées, presque simultanées, pour lever le voile sur le véritable potentiel de la musique numérique : Internet et la compression du son (MP3) pour la diffusion, la gravure des disques compacts (CDR) pour le stockage. Mondiales, gratuites ou peu coûteuses, ces techniques, associées à la montée en puissance des ordinateurs, ont ébranlé l'industrie du disque avec l'apparition de systèmes d'échange de fichiers tels que Napster ou Kazaa.

Aujourd'hui, au-delà de cette libération de la circulation des œuvres, l'Ircam franchit un pas supplémentaire en élaborant les outils de développement de nouvelles formes d'écoute. L'auditeur se retrouvera ainsi en situation d'interagir avec la musique. Une possibilité d'appropriation de la composition musicale par celui qui pourra l'écouter d'une oreille désormais affranchie de sa traditionnelle passivité. *« Demain apparaîtront de nouvelles plates-formes se substituant aux chaînes hi-fi, proposant des représentations graphiques du son autorisant certaines manipulations »*, indique Bernard Stiegler.

De quoi faire frémir les thuriféraires de la fidélité à la création originale. Désormais, l'auditeur peut devenir interprète à sa manière. Face à cette nouvelle liberté de l'écoute, le compositeur profite également largement des apports du numérique, bien au-delà des outils purement électroniques auxquels la musique contemporaine fait largement appel. Autrefois limité par les instruments à sa disposition, le compositeur peut aujourd'hui écrire pour *« un violon de 18 mètres dont les cordes en verre évoluent vers l'acier »*. Avec cet exemple, Hugues Vinet, directeur de la recherche à l'Ircam, souligne certaines des conséquences de la liberté de création de nouveaux instruments, d'une lutherie virtuelle issue des techniques numériques de traitement du son. *« Il faudra apprendre à jouer d'un tel instrument et s'interroger sur sa pérennité »*, note-t-il. Contrairement à leurs ancêtres réels, souvent centenaires. La durée de vie de telles chimères dépassera-t-elle celle de leurs concepteurs ?

Parallèlement aux outils de création musicale et d'écoute, l'Ircam s'attelle à des recherches en apparence plus fondamentales. *« Le numérique nous fournit de nouvelles capacités d'analyse du signal, de reconnaissance d'éléments formels tels que les sonogrammes (relation temps fréquence) ou l'extraction de structures symboliques,* explique Bernard Stiegler. *L'Ircam travaille depuis des années sur ces thèmes pour servir les musiciens,* poursuit-il. *Mais, tout à coup, l'évolution technologique conduit à de nouvelles représentations de la musique à l'aide d'extractions graphiques, que l'on peut manipuler et auxquelles on peut accéder grâce à des moteurs de recherche musicale à l'intérieur de bases de données. »*

PERTE DE SAVOIR

Il devient ainsi possible *« de donner à voir ce qui ne l'est pas dans un concert »*. Les partitions elles-mêmes pourront devenir visibles et apporter une information sur le contenu de la musique à ceux qui ne savent pas lire les notes. A nouveau, la démocratisation de la relation entre le public et les œuvres risque de favoriser une perte de savoir. A moins que le numérique ne substitue à l'austère partition des représentations plus riches. *« Ecouter de la musique passe par la connaissance visuelle et motrice »*, rappelle Bernard Stiegler. L'auditeur capable de « voir » la composition et de la jouer en tire un plaisir supérieur, encore amplifié s'il est en mesure de la comprendre.

Le nouveau directeur de l'Ircam souligne la nécessité de renouer avec *« la mise en perspective historique »* des travaux de l'Institut. Une pique envers le célèbre fondateur de l'Ircam, Pierre Boulez, grand prêtre de la musique contemporaine, qui, dans les années 1950, a rompu les filiations. Déjà Laurent Bayle, son successeur en 1992, s'était engagé dans une démarche de réconciliation entre musique contemporaine et grand public. Bernard Stiegler, déterminé à poursuivre cette voie, remarque : *« En restant trop ancré dans le présent, il est difficile de se projeter dans l'avenir. »*

Michel Alberganti

LA SIGNATURE GRAPHIQUE CARACTÉRISTIQUE D'UN MORCEAU

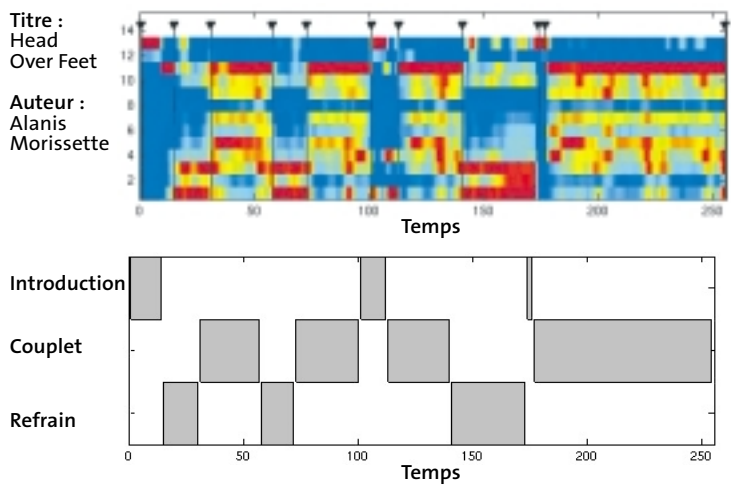

Source : IRCAM

Les deux graphiques représentent le morceau *Head over feet* d'Alanis Morissette. Le premier (*en haut*) est obtenu à l'aide de «petits descripteurs» créés à partir de 26 paramètres (énergie en fonction de la fréquence, timbre, grain, rythme, tempo...) échantillonnés chaque seconde. Issue du projet Cuidado, cette représentation fournit une signature, caractéristique d'un morceau donné, dont la taille est 1 700 fois inférieure à celle des informations numériques qu'il contient, ce qui accélère d'autant l'identification dans une base de données. L'analyse des variations des descripteurs permet de dégager trois types de segments (*en bas*) correspondant à l'introduction, au refrain et au couplet du morceau.

Du texte au son en passant par l'image

Professeur de philosophie à l'université de Compiègne depuis 1988, Bernard Stiegler, 50 ans, a consacré l'essentiel de ses travaux à l'analyse du rapport entre le temps et la technique. Il a également approfondi l'application du numérique au texte, à l'image et au son. Directeur adjoint de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) de 1996 à 1999, il a travaillé sur l'archivage des images de télévision grâce à l'indexation par le contenu. Bernard Stiegler a publié en 2001 *Le Temps du cinéma ou la question du mal-être* (Galilée), troisième tome d'une série d'ouvrages consacrés à « La technique et le temps ». Directeur de l'Ircam depuis le 1er janvier 2002, il a succédé à Laurent Bayle, nommé directeur de la Cité de la musique.

Navigateur musical

Projet européen dans le cadre du programme européen Technologies pour la société de l'information (IST), Cuidado (Content-based Unified Interfaces and Descriptors for Audio/music Databases available Online) a été lancé en janvier 2001 et doit durer 30 mois. Il vise le développement d'applications telles que la création d'un navigateur musical en s'appuyant sur le standard MPEG 7 Contrairement aux premières normes produites par le groupe de travail MPEG dédié au codage des images animées et du son, au sein de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), c'est-à-dire MPEG 1, MPEG 2 et MPEG 4, MPEG 7 s'attache à la description des contenus multimédia et non plus à leur codage ou à leur compression numérique. Il s'agit de définir des structures et non la manière de les obtenir. L'Ircam coordonne le projet auquel participent, outre Sony France, les universités Ben-Gourion en Israël et Pompeu Fabra en Espagne, Oracle (Espagne), Cream Ware (Allemagne) et ArtsPages (Norvège).

A la recherche des trésors perdus des maisons de disques

Seuls 8 000 titres, sur les quelque 10 millions édités par les majors, sont accessibles

LES MAJORS de l'industrie du disque (Vivendi Universal, Warner Music, EMI, BMG et Sony Music) rassembleraient quelque 10 millions de titres. *« Or seulement 8 000 titres sont actifs »*, indique François Pachet, chercheur au Computer Science Laboratory (CSL) de Sony à Paris. Même les grands noms de la musique ne sont pas à l'abri d'une éviction du catalogue de leur éditeur. *« Les nouveautés priment sur les titres plus anciens »*, constate François Pachet. Ce phénomène est directement lié à la vente des CD dans les magasins et grandes surfaces. Or, sur Internet, le problème des linéaires limités en longueur disparaît. D'où l'idée de constituer des bases de données rassemblant l'ensemble des titres publiés.

Très vite, une nouvelle difficulté apparaît : comment explorer un trésor dont on ignore le contenu ? Il s'agit alors de déterminer des critères de navigation dans les bases de données musicales susceptibles d'intéresser les internautes. Pour cela, *« il ne s'agit pas uniquement de leur permettre de retrouver la musique qu'ils connaissent déjà, mais de leur faire découvrir de nouveaux titres qui ont des chances de leur plaire »*, estime François Pachet.

Une telle ambition conduit les chercheurs à une double analyse. D'abord celle du contenu de la musique puis celle de l'auditeur à travers sa perception et ses goûts. La démarche vise la création d'un lien entre les titres contenus dans les bases de données et chacun des internautes qui les visiteront pour y chercher leur bonheur. Pour cela, il faut être capable de décrire les caractéristiques essentielles d'un morceau de musique afin de déterminer des points communs entre deux ou plusieurs titres. Les chercheurs s'attachent ainsi à la conception de « descripteurs » capables de synthétiser les propriétés d'un morceau avec une précision suffisante pour créer une véritable signature musicale.

A l'aide de cette empreinte acoustique, François Pachet imagine des applications moins répressives que la traque des pirates. *« Notre objectif est de favoriser la découverte de musiques inconnues »*, résume-t-il. Déjà, quelques logiciels expérimentaux illustrent les possibilités ouvertes par les travaux du CSL. *« A partir de deux morceaux, nous générons une liste de titres qui évoluent progressivement de l'un à l'autre »*, explique François Pachet.

> « Notre objectif est de favoriser la découverte de musiques inconnues »
>
> **FRANÇOIS PACHET**

Pour cela, le programme de « morphing » musical prend en compte le genre, le type de voix, le nombre de chanteurs et leur sexe, le tempo, les instruments, l'énergie... Ces critères permettent de discerner des similarités entre les titres et de les classer dans la liste pour que l'auditeur passe harmonieusement de l'un à l'autre en une sorte de fondu enchaîné sonore.

François Pachet s'est lancé dans un programme encore plus ambitieux de création automatique de liste de morceaux (playlist) à partir de l'analyse des goûts de l'auditeur. Ainsi, sur une chaîne de télévision numérique dédiée à la musique, ce dernier n'aura qu'à indiquer quelques-uns des titres qu'il apprécie particulièrement pour que le logiciel fabrique un programme musical personnalisé.

Pour mettre au point un tel système, le chercheur de Sony avait besoin de dépasser le simple travail sur les similarités acoustiques. Appréhender le goût des auditeurs impose de faire appel à des corrélations plus subjectives entre les morceaux et à intégrer des connotations culturelles.

M. Al.

La traque des pirates sur Internet

PAR RAPPORT à la contribution du CSL de Sony, l'Ircam travaille en amont sur la signature du son. L'une des premières applications devrait ravir les maisons de disques traumatisées par les pertes financières qu'elles attribuent au piratage de leurs titres, en particulier sur Internet. *« Nous pouvons identifier un morceau pirate sur le réseau à partir de l'écoute de 10 à 12 secondes avec un taux de réussite de 97 % »*, affirme Hugues Vinet. On imagine des robots logiciels arpentant la Toile à la recherche des sites utilisant des titres sans en avoir réglé les droits d'auteur.

En forgeant un tel outil, l'Ircam ouvre une voie concurrente à celle de la protection à la source contre la copie lancée par les maisons de disques en 1999 avec la Secure Digital Music Initiative (SDMI). Les systèmes de protection intégrés à la musique sont régulièrement déjoués par les informaticiens pour lesquels le « craquage » des systèmes anticopies est devenu un véritable jeu. Avec les outils de l'Ircam, les titres peuvent circuler librement mais être repérés en temps réel sur Internet. Une approche a posteriori qui reproduit la surveillance exercée aujourd'hui par la Sacem.

Pour analyser en permanence le contenu des millions de sites présents sur Internet, cette technique doit fonctionner à des vitesses extrêmes. *« Le signal original est trop volumineux »*, explique Hugues Vinet. Ainsi, 10 secondes de musique sont équivalentes à 500 000 mots codés sur 16 bits.

Le balayage des bases de données sonores impose de réduire la taille de la signature de chaque titre. D'où la création de « descripteurs » du morceau. *« Nous obtenons une signature acoustique plusieurs centaines de fois plus compacte »*, note Hugues Vinet. Les descripteurs utilisés mesurent la répartition de l'énergie du signal en fonction de la fréquence ainsi que des propriétés telles que le timbre, le grain, la forme de l'attaque, le rythme, le tempo ou le centre de gravité spectral qui caractérise la brillance du son.

M. Al.

Pfizer | PGRD
Global Research & Development
Pfizer PGRD est la plus grande organisation au monde de R&D de l'industrie pharmaceutique. Pour connaître toutes ses activités, connectez-vous sur :
www.pfizer-recherche.fr

Paula Radcliffe domine le marathon et rejette toute suspicion de dopage

Athlétisme • Pour sa deuxième course sur la distance, la Britannique s'est imposée dans le marathon de Chicago, établissant la meilleure performance mondiale de tous les temps

PAULA RADCLIFFE avait choisi Chicago délibérément. Pour y défier la Kenyane Catherine Ndereba, auteur en 2001 sur ce parcours rapide du meilleur chrono de l'histoire sur le marathon (2 h 18 min 47 s). Prudente, la Britannique avait annoncé qu'elle visait *« simplement la victoire »*. Dimanche 13 octobre, pour sa deuxième sortie officielle sur les 42,195 km, elle s'est imposée en 2 h 17 min 18 s. Soit une minute et 29 secondes de mieux que le record de Ndereba, reléguée à la deuxième place, à plus de 2 minutes.

Pour sa première sortie officielle sur la distance en avril à Londres, Radcliffe avait raté le coche d'une poignée de secondes (2 h 18 min 56 s). Peu lui importait. Elle cherchait alors surtout à retrouver une confiance émoussée, à se prouver qu'elle était une battante. Décomplexée, celle qui collectionnait jusqu'alors les places d'honneur et traînait l'image d'une athlète courageuse mais systématiquement trahie par son manque de « finish », s'est enfin offert cette année ses premiers titres sur piste : médaille d'or sur 5 000 m aux Jeux du Commonwealth en juillet, puis le titre et le record continental du 10 000 m (30 min 1 s 09) aux championnats d'Europe de Munich en août. La double championne du monde de cross-country (2001 et 2002) pouvait enfin voir plus grand.

Mais cette farouche combattante du dopage – qui arbore un ruban rouge pour réclamer la multiplication des contrôles sanguins et qui avait brandi en août 2001 dans les tribunes des championnats du monde d'Edmondon (Canada) une pancarte portant l'inscription *« Les tricheurs à l'EPO dehors »* –, a récemment vu sa croisade pour un athlétisme « propre » se retourner contre elle et sa série d'excellentes performances.

AVANT DE MEILLEURS CONTRÔLES

Egratignée par un article de presse dubitatif sur son titre et son record d'Europe sur 10 000 m conquis dans des conditions atmosphériques très défavorables, elle a adressé une lettre ouverte à la Fédération internationale d'athlétisme demandant la congélation de ses derniers échantillons d'urine et de sang, pour une vérification future, après mise au point de contrôles plus pointus. *« Cela m'a gênée d'être accusé de quelque chose que je ne ferai jamais*, explique-t-elle, *mais je sais aussi que les tests doivent être améliorés »*. Avant Chicago, Paula Radcliffe dit avoir subi cette saison 6 contrôles antidopage en compétition et 8 hors compétition : tous négatifs. Dans l'Illinois, malgré une température hivernale et un vent glacial, elle a offert a ceux qui la soupçonnaient un chrono jamais réalisé et réclamé un nouveau contrôle *« pour lever toute ambiguïté »*.

Jusqu'où peut-elle encore aller ? *« Elle peut faire 2 h 16 min 8 s »* répond sans hésiter Véronique Billat, professeur des universités en physiologie à Evry (Essonne), entraîneur d'athlétisme troisième degré et ex-membre de l'équipe de France universitaire de cross-country et de ski de fond. *L'analyse de ses records du 2 000 m au semi-marathon montre qu'elle se situe à chaque fois à 99 % des meilleurs chronos de tous les temps jamais réalisées sur ces distances par une femme. Cela révèle donc une marge de progression supplémentaire »*. Selon elle, *« l'évolution des performances de Radcliffe est donc parfaitement cohérente et logique. En effet, le marathon exige une vitesse de base importante qu'on acquiert en faisant ses gammes sur des distances courtes et cela demande du temps. Or, Paula a travaillé et exprimé sa puissance depuis des années à travers le 1 500 m, le 3 000 m et le cross-country, ce n'est donc pas un diesel. Elle continue d'ailleurs à progresser sur piste »*. Pour Véronique Billat, Radcliffe incarne la marathonienne moderne : *« Son parcours prouve qu'il n'est pas nécessaire de faire monter des coureurs sur la distance de 42,195 km avant l'âge de 27 ans »*. Cependant, Radcliffe, âgée de 28 ans, pourrait bien délaisser quelque temps le marathon. La force mentale comme physique qu'elle y a puisée lui a ouvert un nouvel appétit pour la piste où elle compte s'attaquer, dès la saison prochaine, à une série de records du 1 500 m au 10 000 m et au titre mondial du 10 000 m à Paris en août. Son travail méthodique, son hygiène de vie draconienne et sa patience paient enfin, en podiums comme en primes de victoire. Il est probable qu'elle reprendra très vite le chemin de son appartement de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales) pour travailler sur un nouvel objectif.

A la tente hypoxique qu'elle a testée une fois pour sa préparation en altitude en 2001, cette puriste assure préférer *« un bel endroit, tranquille et en pleine nature pour m'entraîner dur, sans distraction »*.

Patricia Jolly

Grâce à ses expatriés, la Géorgie s'est qualifiée pour la Coupe du monde 2003

Rugby • Soixante joueurs évoluent en France

DIMANCHE 13 octobre, la Géorgie s'est qualifiée pour la Coupe du monde de rugby 2003, où elle aura le redoutable privilège de croiser les chemins de l'Afrique du Sud et de l'Angleterre. Pour décrocher leur billet pour l'Australie, les Géorgiens ont dû venir à bout des Russes (17-13), lors d'un match tendu, disputé à Tbilissi.

Un rendez-vous haut en couleur qui n'aurait sans doute jamais eu lieu sans l'influence de... Nikita Krouchtchev. Au début des années 1960, le premier ministre soviétique, amateur de ballon ovale, avait poussé à la démocratisation d'un sport jusque-là réservé aux classes bourgeoises. Aujourd'hui, le rugby est pratiqué dans la plupart des républiques de l'ex-URSS.

Expression de cette vitalité : l'exode massif de joueurs géorgiens et russes venus tenter leur chance dans le championnat de France. Au total, une soixantaine de rugbymen venus de Géorgie et une dizaine de joueurs en provenance de Russie évoluent à tous les niveaux du rugby français. Ce phénomène relativement récent a également été favorisé par la volonté de certains d'ouvrir le monde de l'Ovalie française sur de nouveaux horizons.

Claude Saurel a joué un rôle clé dans ce flux migratoire. Ancien joueur et entraîneur à l'AS Béziers, il est désormais sélectionneur de l'équipe de Géorgie. *« Le développement du rugby en Géorgie passe par une équipe nationale forte. D'où la volonté d'amener des joueurs en Europe, notamment en France »*, explique-t-il. Lancée dans l'idée de favoriser la qualification des « Lelos », l'équipe nationale de Géorgie, pour la Coupe du monde 1999, la vague migratoire de joueurs géorgiens n'a cessé de se renouveler depuis lors.

Arrivé en 1990 dans l'Hexagone, après avoir tapé dans l'œil d'un dirigeant de l'US Montauban qui travaillait à Moscou, Sergueï Sergueiev est pour sa part l'un des plus éminents représentants de la filière russe. *« D'autres joueurs russes devraient arriver en France prochainement, car nos jeunes sont de qualité. Mais il faut que la fédération développe ces voyages à l'étranger »*, estime le puissant deuxième ligne et capitaine de l'US Montauban. Il a déjà ouvert la voie, en recommandant à son club deux joueurs de l'équipe de Russie, Constantin Ratchkov et Viatcheslav Dratchev, qui ont signé un contrat de deux ans avec le club du Tarn-et-Garonne.

Sergueï Sergueiev envisage, à la fin de sa carrière, de *« travailler pour* [sa] *fédération afin de promouvoir le rugby russe en Europe »*. Ce que fait déjà à sa façon, pour le compte de la Géorgie, Claude Saurel, qui a mis au service du rugby géorgien son réseau de relations dans le rugby français. *« Les clubs demandent des joueurs et je les propose*, explique l'entraîneur de l'équipe nationale. *C'est une démarche semblable à celle d'un agent patenté, à la différence près que je ne reçois aucune rétribution. »*

L'exode des joueurs des pays de l'Est répond également à une double logique financière. Face à un professionnalisme qui creuse de plus en plus les inégalités dans le championnat de France, certains clubs répondent par le recrutement de rugbymen « bon marché », ainsi que sont considérés les joueurs d'Europe de l'est. *« Quelques-uns sont payés au même niveau que les autres joueurs, mais ce n'est pas la majorité*, relève Zaza Kasrashvili, vice-président de la Fédération géorgienne, basé à Montpellier. *Certains ont parfois juste de quoi manger, se loger et se former. Au bout d'un certain temps, ou le joueur évolue, ou il revient en Géorgie. »* Selon Levan Tsabadze, pilier géorgien de l'AS Montferrand, l'expatriation est cependant *« intéressante financièrement »* pour la plupart de ses compatriotes.

> **Ces joueurs font des sacrifices énormes, laissent leur famille et arrivent sans connaître personne ni parler français**

« Un trois-quart, qui vivait à Tbilissi dans la remorque d'un camion avec sa mère, touche maintenant le Smic en France, indique Claude Saurel. *J'éprouve beaucoup d'admiration pour ces joueurs, car ils font des sacrifices énormes, laissent leur famille et arrivent dans des villes sans connaître personne ni parler français. »*

La communauté géorgienne de France a été très touchée par l'affaire Magrakvelidze. Arrêté en possession de produits dopants le 22 août, le pilier géorgien Mamuka Magravelidze a été licencié par son club de Brive le 5 septembre. *« Tout le travail de respect, d'humilité, d'honneur a été décrédibilisé »*, se désole Claude Saurel. La qualification pour la Coupe du monde lui a mis un peu de baume au cœur.

Erwann Rivière

Le « kabaddi » et le « sepak takraw » veulent conquérir la planète

Jeux asiatiques • Très populaires en Asie, ces deux sports rêvent d'entrer aux Jeux olympiques

PUSAN (Corée du Sud)
de notre envoyé spécial

Imaginez, sur une surface pas plus grande qu'un demi-terrain de tennis, un joueur qui fonce vers les sept adversaires du camp adverse en criant *« Kabaddi, kabaddi, kabaddi »* et en essayant de les toucher de la main tout en évitant d'être immobilisé : voici l'essentiel des règles du *kabaddi*, jeu millénaire originaire du sous-continent indien et dont l'une des variantes est intégrée aux Jeux asiatiques, depuis Pékin en 1990. Mais attention ! l'attaquant qui fonce dans le camp adverse, en franchissant la ligne médiane du terrain pour toucher le maximum d'opposants, doit le faire sans reprendre sa respiration, d'où l'obligation de crier *« Kabaddi, kabaddi »* sans discontinuer. Seul l'arbitre, placé sur le terrain, est vraiment en position de vérifier cette prouesse. A chacun des raids, qui ont lieu à tour de rôle, les défenseurs tentent de neutraliser l'assaillant en lui attrapant bras et jambes, et le cas échéant lui tombent à plusieurs dessus. Chaque joueur touché ou immobilisé est éliminé selon un décompte assez complexe de points (au départ, chaque camp dispose de sept joueurs).

A Pusan, le match Inde-Pakistan a donné lieu à quelques scènes mémorables, les quatorze moustachus (est-ce pour qu'on voie moins bien remuer leurs lèvres ?) manquant en venir sérieusement aux mains avant que juges et officiels descendent sur le terrain pour les ramener à la raison. L'Inde a écrasé son adversaire, tandis que le Bangladesh a terminé deuxième.

« C'est un jeu de l'Inde rural, on le joue après les récoltes. Il n'y a pas beaucoup d'infrastructures sportives en Inde, et pour le kabaddi*, vous voyez qu'il n'y a besoin de rien, ni de tenue, ni de terrain, ni de ballon, c'est pour cela que c'est très populaire »*, explique Raja K. S. Sidhu, de l'Association olympique du Penjab, l'Etat dont viennent la plupart des joueurs indiens. L'Inde souhaite mobiliser davantage autour du kabaddi : *« Beaucoup de pays asiatiques sont parvenus à faire connaître leur sport : le judo et le karaté pour le Japon, le taekwondo pour la Corée. L'Inde est un grand pays, c'est un sport national chez nous, un jour nous irons aussi j'espère aux Jeux Olympiques. Le Japon a envoyé une équipe de* kabaddi *cette année à Pusan, mais les Chinois se sont abstenus, parce qu'ils jouent d'abord pour les médailles ! »*, explique Janardan Singh Gehlot, président de la Fédération indienne amateur de *kabaddi* et ministre au Rajasthan.

BALLE EN ROTIN

Changement de décor : dans le gymnase de l'université de Dongseo à Pusan, trois Thaïlandais affrontent les Birmans au *sepak takraw* : comme au volley-ball, la balle ne doit pas rester plus de trois passes dans un seul camp, mais un joueur a la possibilité de se passer la balle à lui-même. Le *sepak takraw* se joue avec toutes les parties du corps sauf les mains : on réceptionne la balle avec la tête, la poitrine, et surtout les pieds, qui servent à des smashes spectaculaires au-dessus du filet (à 1,52 m du sol), le joueur envoyant une jambe en l'air, se retrouvant quelque fois les mains au sol avant de retomber sur le pied qui a smashé. Très dure, la balle est en rotin, ou en fibres synthétiques. Le *sepak takraw* demande une grande agilité et se joue selon deux formations différentes, en cercle et en équipe (en *regu*). Dominé par la Thaïlande, qui rafle la plupart des médailles d'or, il est joué partout en Asie du Sud-Est, dans les cours d'école et les terrains vagues avec des filets improvisés. Son ancêtre, le sepak raga, était connu en Malaisie dès le XV[e] siècle. Le *sepak takraw* a adopté les règles actuelles depuis 1965 seulement. *Sepak* signifie « shooter » en malais, et *takraw* « balle » en thaï. Ce jeu de pieds a eu des cousins en Asie du Nord-Est, tels le *kemari* du Japon ancien, qui se jouait en cercle. De plus en plus connu dans le monde, le *sepak takraw* compte bien faire son entrée sur la scène olympique à Pékin en 2008 : *« Nous avons pour l'instant 35 pays dans la fédération, il en faut 75 sur tous les continents pour être un sport olympique. Nous y travaillons très sérieusement, mais il faut que les pays d'Asie du Sud-Est acceptent de revoir les règles : la balle est trop dure, et les règles du jeu en cercle, où le style compte, sont trop compliquées pour attirer de nouveaux adeptes »*, explique le Singapourien Abdul Halim Bin Kader, secrétaire général de la Fédération internationale de *sepak takraw*. *« Les Japonais et les Coréens sont en train de devenir très bons. L'Asie du Sud-Est doit se rendre compte que plus les pays sont nombreux à jouer, plus la concurrence s'intensifie. Quand la France et l'Allemagne s'y mettront, ça sera encore plus dur »*, prévient-il. La Fédération singapourienne a reçu la mission de promouvoir davantage le jeu en France et en Allemagne, qui font déjà partie de la Fédération internationale de *sepak takraw*.

Brice Pedroletti

La Chine est pessimiste, malgré 150 médailles

La Chine a confirmé sa domination continentale à l'occasion des Jeux asiatiques, qui se sont achevés lundi 14 octobre à Pusan (Corée du Sud), mais les dirigeants chinois estiment que les performances de leurs sportifs ont été assez éloignées du haut niveau mondial. *« Il n'y a aucune raison d'être optimiste*, a déclaré M. Li, ministre des sports. *Notre tâche à Athènes* [pour les Jeux de 2004] *sera ardue »*. La Chine a obtenu 150 médailles d'or, 21 de plus qu'aux Jeux asiatiques de Bangkok, en 1998. Les compétiteurs chinois ont battu ou égalé 17 records du monde, mais tous dans deux disciplines : le tir et l'haltérophilie. La Chine s'est à nouveau illustrée dans les courses de fond féminin, avec l'athlète Sun Yingjie, auteur du doublé 5 000-10 000 m.

DÉPÊCHES

■ **BASKET : Jim Bilba, intérieur de l'AEK Athènes et ancien capitaine de l'équipe de France, revient à Cholet**, le club de ses débuts. Le Guadeloupéen (33 ans, 1,98 m) y avait joué de 1986 à 1992, avant de passer à Limoges et Villeurbanne, puis de tenter l'aventure grecque.

■ **CYCLISME : l'Italien Mario Cipollini a accédé à la 5[e] place du classement mondial** de l'Union cycliste internationale (UCI) après sa victoire dans le championnat du monde, dimanche 13 octobre à Zolder (Belgique). Mario Cipollini a gagné cinq rangs dans ce classement toujours mené par l'Allemand Erik Zabel devant l'Américain Lance Armstrong.

■ **Florent Brard a été limogé de l'équipe cycliste Crédit agricole après un contrôle positif aux corticoïdes** en août, a-t-on appris lundi 14 octobre auprès de la formation française. Le Tourangeau, âgé de 26 ans, champion de France du contre-la-montre en 2001, avait été recruté début 2002. Il a été déclaré positif au Tour de l'Ain. Le médicament en cause aurait été prescrit à Brard par son médecin personnel.

■ **PLONGÉE : la plongeuse française Audrey Mestre est morte samedi 12 octobre**, au large de la République dominicaine, alors qu'elle tentait de battre le record du monde de plongée en apnée « no limit ». La plongeuse, âgée de 28 ans, a été sortie de l'eau dans un état critique par deux plongeurs qui l'accompagnaient. Elle est décédée peu après.

GASTRONOMIE

Publicités

PARIS 1er

A L'Escargot Montorgueil
MENU CARTE 32 € et Carte
Salons particuliers - Fermé dim.
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

PARIS 14e

AU MOULIN VERT
Déjeuner ou dîner 30 €
Kir, 1 bte de vin pour 2, café compris
8 entrées au choix :
Tête de veau tiède sauce gribiche, terrine de foie gras de canard, soupe du pêcheur.
10 plats au choix :
Pavé de saumon grillé, selle d'agneau, jambonnette de volaille.
Fromage ou dessert
Un très bon rapport qualité/prix.
34 bis, rue des Plantes - 75014 Paris
Tél. : 01.45.39.31.31 - M° Alésia
T.L.J. - Salon de 20 à 80 personnes

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse (M) Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques (M) St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais (M) Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com
Matin le menu "Homard" 38 €
Toujours les Huitres élevées à l'Ile d'Oléron

L'IDÉE GOURMANDE DE LA SEMAINE
UN NOUVEAU CHEF ET UNE NOUVELLE FORMULE A L'AUBERGE DU MOUTON BLANC
A l'Auberge du Mouton Blanc, la rentrée est synonyme de changements. L'équipe, d'abord, avec à sa tête un nouveau chef qui n'a pas son pareil pour vous vanter les mérites de sa délicieuse cuisine bourgeoise. La carte ensuite, avec son avantageuse formule qui n'en finit pas d'égrener les succulents plats d'antan. En effet, pour 29 €, le menu tout compris - entrée, plat, fromage, dessert, vin et café - vous fait voyager dans les souvenirs gustatifs de votre enfance. Jugez plutôt : boudin du père Duval et copeaux de parmesan en tarte de légumes, terrine paysanne faite à l'ancienne, joue de bœuf, rognon entier, tête de veau, baba géant ou encore tarte maison aux fruits. Mais que les plus timides appétits se rassurent, chaque suggestion peut être commandée séparément, à la carte.
Le tout servi dans un cadre chaleureux où la qualité de la cuisine est à l'image de l'accueil : parfait.
Auberge du Mouton Blanc
48, rue d'Auteuil - 75016 Paris.
Tél. : 01 42 88 02 21
Ouvert 7 jours sur 7,
de 12 h à 15 h et de 19 h à minuit.

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements :
☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24

A table avec Alexandre Dumas

L'écrivain considérait son « Grand dictionnaire de cuisine », publié en 1873, comme « le vrai monument de sa renommée »

DESSIN DESCLOZEAUX

VOICI bientôt Alexandre Dumas au « Panthéon des hommes illustres », au côté de Voltaire, le gourmet de Ferney. Il reposera entre la sépulture de Victor Hugo, dont on ne connaît guère les goûts culinaires, et celle d'Emile Zola, excellent cordon-bleu, qui tenait table ouverte à Médan pour ses amis Huysmans et Maupassant. Républicain en 1830 au moment de ses premiers succès, Dumas se présenta à la députation en 1848. Mais c'est la fécondité de son œuvre et son extraordinaire variété qui le conduisent à recevoir aujourd'hui cet hommage de la République.

Un grand écrivain ? Qui oserait en douter, sinon Dumas lui-même : « *Il n'est pas, cher lecteur, que vous ne sachiez que j'ai des prétentions à la littérature, mais qu'elles ne sont rien auprès de mes prétentions à la cuisine.* » Son *Grand dictionnaire de cuisine*, publié en 1873 chez Lemerre après sa mort, et constamment réédité, est à la fois savoureux et d'une lecture exquise, en même temps qu'un témoignage savant, pittoresque et volontairement documenté sur la cuisine de son temps.

Mais, en ce domaine, la passion et le talent ne sont que rarement reconnus lorsqu'ils émanent d'un amateur, ce qu'était Dumas. Les cuisiniers de l'époque, successeurs de Carême, principaux bénéficiaires du prestige attaché à cette grande plume, se comportèrent à son égard comme des cuistres, relevant les imprécisions ou les invraisemblances de ses recettes, leur contestant même toute valeur culinaire.

Longtemps, il fut ignoré du principal dictionnaire gastronomique qui avait l'oreille de la corporation. Dumas pensait naïvement, au contraire, que ce dictionnaire serait « *le vrai monument de sa renommée* » et même, en 1858, « *l'oreiller de sa vieillesse* ». Cette somme sans équivalent reste l'un des ouvrages-clés pour la compréhension de l'évolution de la cuisine tout au long du XIX[e] siècle, même dans ses aspects anecdotiques, comme l'évocation de la « marmite éternelle » dans laquelle viandes et bouillon remplacés à la demande mijotent nuit et jour, ou dans le panégyrique du rôti et du braisage qui concentrent les sucs habituellement dilués par le bouilli, ou encore dans la description des sauces, quintessence de cuisine française de cette époque.

Il imaginait l'histoire comme un clou pour accrocher ses tableaux

C'est en raison de ce va-et-vient constant entre la théorie et la pratique que Dumas espère « *être lu par les gens du monde et pratiqué par les gens de l'art* ». Il est lui même excellent cuisinier et passe pour l'inventeur du poulet à la ficelle, qui constitue le point fort d'un menu réalisé de ses mains à Fécamp « *en une heure et demie* ». Après un potage aux tomates et queues de crevette, Alexandre Dumas servit à ses hôtes les entrées, soit un homard à l'américaine, un carrelet sauce tomate, des maquereaux à la maître d'hôtel et des rognons sautés au vin de Champagne. Vinrent ensuite les rôts, deux poulets à la ficelle et un poulpe frit, puis, selon les usages de table de l'époque, les entremets : tomates à la provençale, œufs brouillés au jus de rognon, pointes d'asperges, cœur de laitue à l'espagnole, sans huile ni vinaigre. Desserts et fruits.

Parfait amphitryon, cuisinier d'instinct et de talent selon le très raffiné Monselet, Dumas ne pouvait être aussi qu'un sommelier hors pair. Qu'on en juge : Château d'Yquem, corton, pommard, Château Latour accompagnaient ce repas.

C'est cependant moins la prouesse dont il était capable en de telles occasions que dans le simple assaisonnement recommandé pour une salade que l'on peut juger sinon l'œuvre gastronomique, du moins les profondes qualités humaines de ce curieux et attachant personnage. Il entrait d'ailleurs dans une rage folle lorsque l'on avait introduit dans la salade le vinaigre, le sel et le poivre avant l'huile. Sa recette est parvenue jusqu'à nous : « *Je place dans un saladier un jaune d'œuf dur par deux personnes. Je le broie dans l'huile pour en faire une pâte. A cette pâte j'ajoute du cerfeuil, du thym écrasé, des anchois pilés, des cornichons hachés et le blanc des œufs durs, également haché. Sel et poivre. Je délaye le tout avec un bon vinaigre, puis je mets la salade dans le saladier. A ce moment, j'appelle un domestique et lui dis de retourner la salade. Lorsqu'il a terminé, je laisse tomber de haut une pincée de paprika. Il ne reste plus qu'à servir.* »

Cette recette, comme souvent, est un autoportrait. Dumas ne rechigne pas à la mise en œuvre, mais se réserve la tâche noble. En 1848, candidat aux élections, il se présentera d'ailleurs comme « *ouvrier de la pensée* ». Retourner la salade, en revanche, revient à un exécutant. En d'autres occasions, il n'hésite pas à aller au fond des choses. A procès verbal de la séance du conseil municipal de Cavaillon, en date du 13 novembre 1864, est annexée une lettre d'Alexandre Dumas : « *Si la ville et les autorités de Cavaillon estiment mes livres, je désire qu'en échange de mes 300 ou 400 volumes il me soit constitué, par arrêté municipal, une rente viagère de douze melons par an.* » La rente, la seule qu'il eut jamais, lui fut accordée à l'unanimité.

Alexandre Dumas imaginait l'histoire comme un clou pour accrocher ses tableaux. Il a sans doute pris quelque liberté avec l'art culinaire, montré quelques outrances. Son goût pour la viande d'ours est tour à tour loué ou critiqué. L'on sait aujourd'hui que c'est une viande délicieuse, que l'on déguste en Finlande, où elle est très recherchée.

Il faut souhaiter que la célébration du bicentenaire d'Alexandre Dumas, et son entrée au Panthéon le 30 novembre, s'étende aussi à la reconnaissance de son œuvre dans le domaine de la gastronomie, dont il fut un ardent défenseur et un véritable connaisseur. Ses écrits font de lui le premier parmi les écrivains de la gastronomie, en France et dans le monde.

Jean-Claude Ribaut

La Grande Vie d'Alexandre Dumas. Recettes d'Alain Ducasse, de Gonzague Saint-Bris. Ed. Minerva, 2001, 210 p., 38 €.

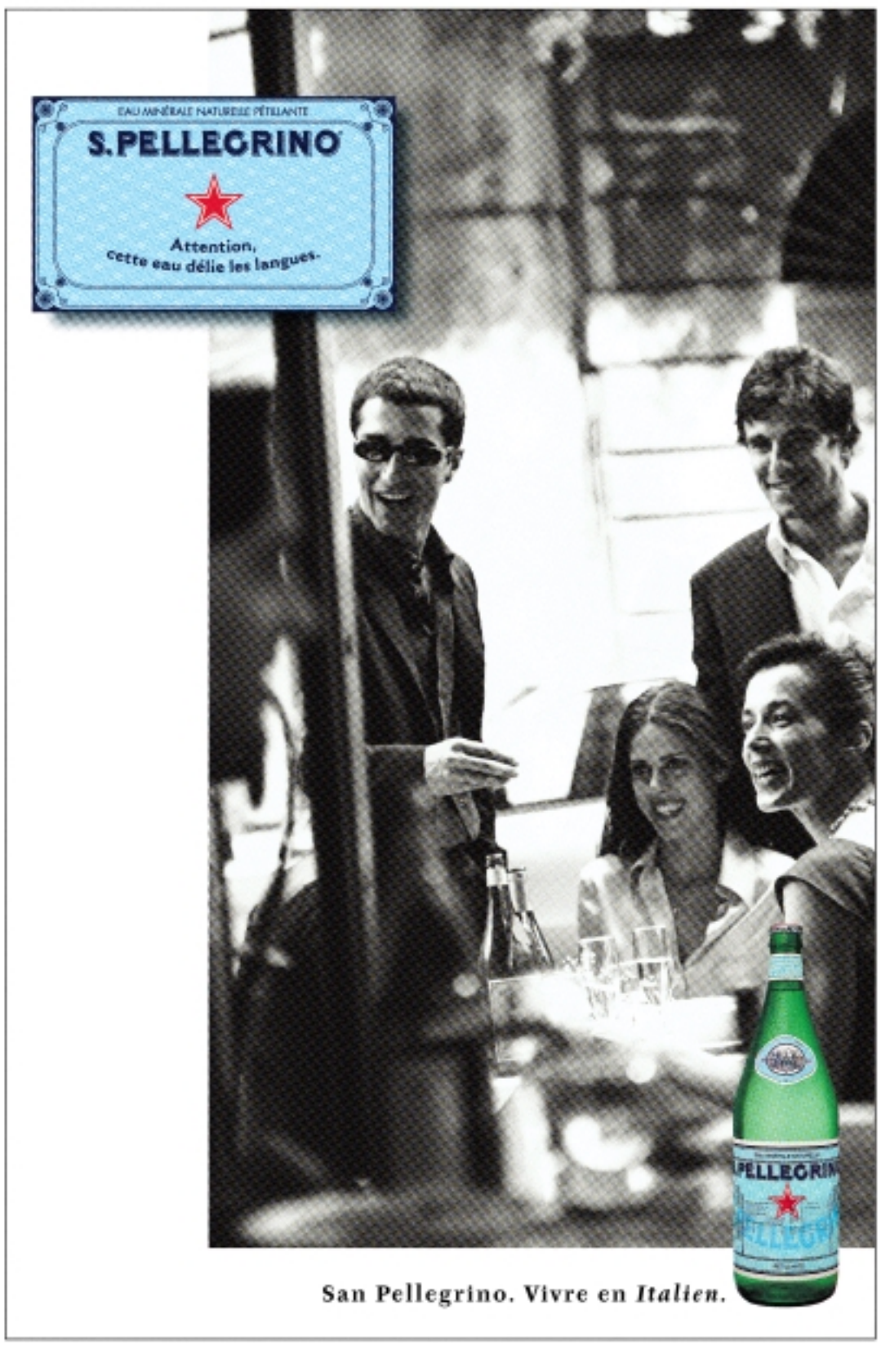

TOQUES EN POINTE

Tables d'automne

LE JARDIN D'HIVER

Sous une verrière qui a bénéficié des travaux de rénovation de l'Hôtel Meurice, ce restaurant ne possède pas l'exceptionnel décor de son prestigieux voisin, mais son agencement, en retrait du hall, face au bar nouvellement créé, lui donne un réel confort, visuel et acoustique. Si l'on ajoute une cuisine astucieusement adaptée au rythme des saisons, on comprend pourquoi de nombreux habitués y ont établi leur quartier. Un menu du marché offre le choix entre deux entrées, une viande ou une volaille, un poisson, et le chariot de pâtisseries à un prix raisonnable. A la carte, plusieurs salades, des sandwichs et le fameux « club sandwich » ou bien des pâtes, plusieurs poissons et quelques viandes, rôties ou poêlées, offrent un choix plus large dans une gamme de prix toujours maîtrisés. Le grand moment du dessert est celui de la glace au caramel, monumentale et délicieuse. Une carte des vins sélectionnés dans le même esprit permet de cantonner l'addition autour de 50 euros. Le service est précis et attentif. Menus : 34 € et 42 €. A la carte, compter de 45 € à 85 €.

228, rue de Rivoli, 75001 Paris ; tél. : 01-44-58-10-44.

L'ÉTOILE - NIEL

Bruno Gensdarmes, dont nous avons salué les efforts au printemps dernier, est allé jusqu'au bout de sa démarche en reprenant les parts de Guy Savoy dans ce qui était leur bien commun. Maître chez lui, Bruno Gensdarmes s'est remis aux fourneaux avec l'ambition de réaliser sa cuisine. Sa formule du déjeuner à prix fixe pour deux ou trois plats, selon l'appétit de chacun, est très attrayante et novatrice. C'est un mélange de cuisine bourgeoise et de plats dans l'air du temps : gaspacho et miettes de crabe, bar à la plancha aux légumes et au beurre d'anchois, soupe de fruits exotiques. A midi, un choix parmi quatre entrées, autant de plats et trois desserts. Le soir, c'est le classique gratin d'écrevisses, le foie gras de canard des Landes confit au naturel, ou la poêlée de moules aux légumes et champignons. Parmi les poissons, le gros cabillaud à la plancha, le sandre grillé aux lentilles, ou encore la lotte à l'échalote confite et pommes Maxim's, selon la recette de l'ami Savoy. Quatre viandes (filet de bœuf normand, carré de porc, foie de veau épais et volaille en fricassée) et une série de desserts, parmi lesquels un café-vanille-cognac du meilleur effet, signent une cuisine classique dans ses apprêts, mais personnelle et bien en phase avec la clientèle de cet ex-bistrot. Formule déjeuner : 2 plats : 23 € ; 3 plats : 28 €. Au dîner, à la carte, compter 50 €.

75, avenue Niel, 75017 Paris ; tél. : 01-42-27-88-44. Fermé samedi midi et dimanche. Voiturier.

J.-C. R.

La béarnaise ne vient pas du Béarn

CONNAISSEZ-VOUS le top 3 des sauces froides en France ? Mayonnaise, ketchup et vinaigrette-sauce crudités forment le trio des sauces toutes prêtes les plus vendues chez nous. Derrière ce podium gagnant se trouve la sauce béarnaise. Loin derrière, même s'il se vend chaque année plus de cinq millions et demi de bocaux contenant cette spécialité, soit 1 250 tonnes de béarnaise.

Ne crions pas haro sur le cuisinier amateur qui y a recours. Autant une mayonnaise ou une vinaigrette peuvent se faire en deux coups de cuillère à pot, autant la béarnaise réclame du temps et du doigté. Pour bien faire, il faut en effet procéder à une réduction d'échalotes et d'estragon dans du vinaigre (éventuellement additionnée de vin blanc), laisser refroidir cet appareil, puis l'émulsionner avec des jaunes d'œuf dans un bain-marie, enfin parachever en incorporant hors feu, et petit à petit, du beurre, que les puristes auront même pris soin de clarifier auparavant. Bref, on comprend que la béarnaise toute prête ait son fan-club, depuis maintenant bientôt quarante ans qu'elle existe dans les rayonnages des grandes surfaces.

L'invention d'une sauce, c'est un peu un bâton de maréchal pour un cuisinier (du moins l'était-ce à l'époque où la gastronomie était bien plus saucière qu'elle ne l'est devenue aujourd'hui), il est donc amusant de constater que le créateur de la béarnaise n'a pas laissé son patronyme à son invention. C'est dans les années 1830 que Collinet, propriétaire du restaurant Le Pavillon Henri IV, à Saint-Germain-en-Laye, aurait en effet mis au point cette sauce.

Une recette qu'il aurait dénichée dans un ouvrage plus ancien, *La Cuisine des villes et des campagnes,* et qu'il aurait pris soin d'améliorer et de faire connaître au-delà de son estaminet. Lequel était d'ailleurs fort bien fréquenté, puisque Alexandre Dumas, grand gourmand, y tenait volontiers ses quartiers et qu'Offenbach ne boudait pas non plus l'endroit.

LA SAUCE FIT FORTUNE

Alors pourquoi ne dégustons-nous pas aujourd'hui de la collinet mais de la béarnaise ? L'homme étant originaire de cette province et son établissement portant le nom du plus fameux Béarnais, c'est sous cette épithète que la sauce fit fortune. Cet anonymat est d'autant plus étonnant que, quelques dizaines d'années plus tard, c'est en créant une variante de la béarnaise que le cuisinier Choron connaîtra la gloire. Avoir ajouté un peu de sauce tomate dans l'œuvre d'un autre fit plus pour la postérité de celui-ci que le fait d'avoir cuisiné de la trompe d'éléphant en sauce lors du siège de Paris en 1870.

De nos jours, ce n'est pas avec du steak de pachyderme, mais avec la plupart des viandes froides usuelles, ou avec des légumes cuits à la vapeur, que les Français aiment user de la béarnaise. Plusieurs marques sont présentes sur ce marché : Amora, Devos-Lemmens, et surtout Bénédicta, qui vend à elle seule les deux tiers de cette sauce froide sur notre territoire. Avec une pointe dans le nord du pays, où l'on ne rechigne pas à y tremper ses frites.

Guillaume Crouzet

Béarnaise Bénédicta, 1,15 € environ le pot de 240 g.

AUJOURD'HUI

Temps automnal

MERCREDI 16 OCTOBRE
Lever du soleil à Paris : 8 h 13
Coucher du soleil à Paris : 18 h 58

Dans un flux de sud-ouest rapide, une nouvelle perturbation atlantique traverse la France. La masse d'air est humide sur l'ensemble du pays à l'exception du Midi et de la Corse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel reste menaçant et des averses se produisent, localement orageuses près des côtes. Près des côtes de Manche, vent d'ouest avec des pointes entre 50 et 70 km/h. Le thermomètre atteint 13 à 16 degrés au cours de l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel est couvert et pluvieux en matinée sur l'Ile-de-France, le Centre et les Ardennes ; dans l'après-midi, timides éclaircies et quelques averses. Ailleurs, nuages et averses. Vent de sud-ouest assez fort, avec des pointes entre 70 et 90 km/h le long de la Manche. Températures maximales entre 14 et 17 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Un passage pluvieux balaie la région en touchant d'abord la Champagne, le Morvan, le plateau lorrain, puis la Franche-Comté et l'Alsace. Le thermomètre affiche de 16 à 19 degrés dans l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel est le plus souvent couvert et la pluie est attendue. Dans l'après-midi, quelques éclaircies de la Charente au Bordelais, mais les nuages laissent échapper des averses. Vent soutenu près des côtes avec rafales jusqu'à 70 km/h. Températures maximales entre 15 et 17 degrés sur le Poitou-Charentes ; de 17 à 20 degrés de l'Aquitaine à Midi-Pyrénées.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. La pluie présente sur le Limousin en début de matinée aborde peu à peu en journée l'Auvergne, puis Rhône-Alpes. Températures maximales de 14 à 17 degrés de l'Auvergne au Limousin ; de 18 à 23 degrés de l'Ain à Rhône-Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil brille en Corse. Sur le pourtour méditerranéen, le ciel est nuageux. Vent de sud entre 50 et 70 km/h dans la vallée du Rhône. Il fait de 21 à 24 degrés ; de 23 à 25 degrés en Corse.

16 OCT. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE		Madrid	13/17 P
Ajaccio	13/24 S	Milan	17/20 P
Biarritz	12/18 P	Moscou	-1/2 P
Bordeaux	13/16 P	Munich	11/16 C
Bourges	11/16 P	Naples	14/20 S
Brest	9/13 P	Oslo	-3/1 S
Caen	12/15 N	Palma de M.	16/25 S
Cherbourg	10/14 P	Prague	10/13 P
Clermont-F.	13/17 P	Rome	16/22 S
Dijon	11/16 P	Séville	18/23 P
Grenoble	17/22 N	Sofia	4/19 S
Lille	11/15 P	St-Pétersb.	-1/1 *
Limoges	10/13 P	Stockholm	1/5 C
Lyon	15/21 P	Ténérife	21/26 S
Marseille	18/24 N	Varsovie	6/13 P
Nancy	10/16 P	Venise	14/20 S
Nantes	11/15 P	Vienne	9/16 C
Nice	15/21 S	**AMÉRIQUES**	
Paris	10/14 N	Brasilia	19/32 S
Pau	9/18 P	Buenos Aires	13/21 S
Perpignan	13/23 N	Caracas	27/32 P
Rennes	9/15 N	Chicago	3/8 S
St-Etienne	13/20 P	Lima	16/22 S
Strasbourg	11/17 P	Los Angeles	12/15 S
Toulouse	12/20 P	Mexico	11/21 P
Tours	10/15 N	Montréal	5/11 P
FRANCE OUTRE-MER		New York	14/20 P
Cayenne	22/33 S	San Francisco	12/16 S
Fort-de-Fr.	24/32 S	Santiago Ch.	8/23 S
Nouméa	19/26 S	Toronto	5/10 P
Papeete	23/29 P	Washingt. DC	13/19 P
Pointe-à-P.	23/31 S	**AFRIQUE**	
St Denis Réu.	20/25 S	Alger	15/28 S
EUROPE		Dakar	27/29 S
Amsterdam	10/14 P	Kinshasa	23/28 P
Athènes	17/23 S	Le Caire	19/27 S
Barcelone	16/24 S	Nairobi	16/26 S
Belfast	5/10 C	Pretoria	16/32 S
Belgrade	7/21 S	Rabat	15/23 S
Berlin	9/16 P	Tunis	16/28 S
Berne	13/18 P	**ASIE-OCÉANIE**	
Bruxelles	10/14 P	Bangkok	27/30 P
Bucarest	5/15 S	Beyrouth	21/25 S
Budapest	7/19 S	Bombay	27/34 S
Copenhague	6/11 P	Djakarta	25/34 C
Dublin	5/10 C	Dubaï	26/36 S
Francfort	13/16 P	Hanoï	24/32 S
Genève	15/18 P	Hongkong	25/28 S
Helsinki	-1/3 C	Jérusalem	15/23 P
Istanbul	15/19 S	New Delhi	21/32 P
Kiev	4/12 C	Pékin	11/26 S
Lisbonne	16/20 P	Séoul	11/20 S
Liverpool	7/10 P	Singapour	27/30 P
Londres	9/13 C	Sydney	14/28 C
Luxembourg	11/14 C	Tokyo	18/26 P

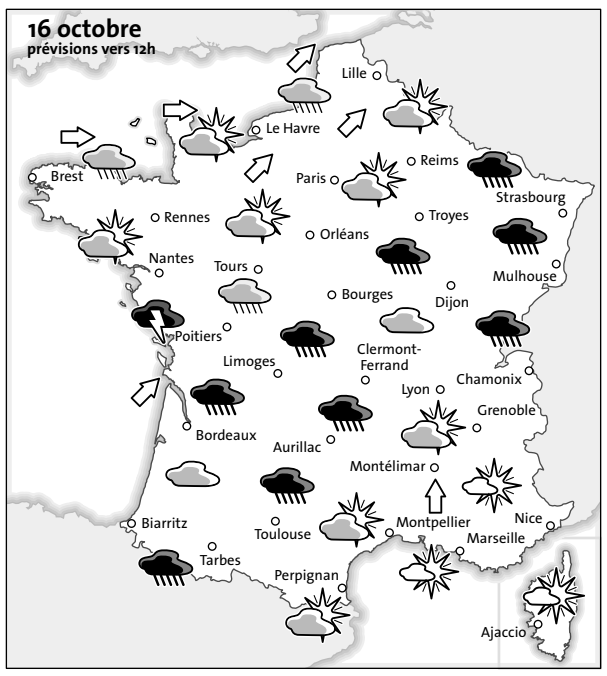

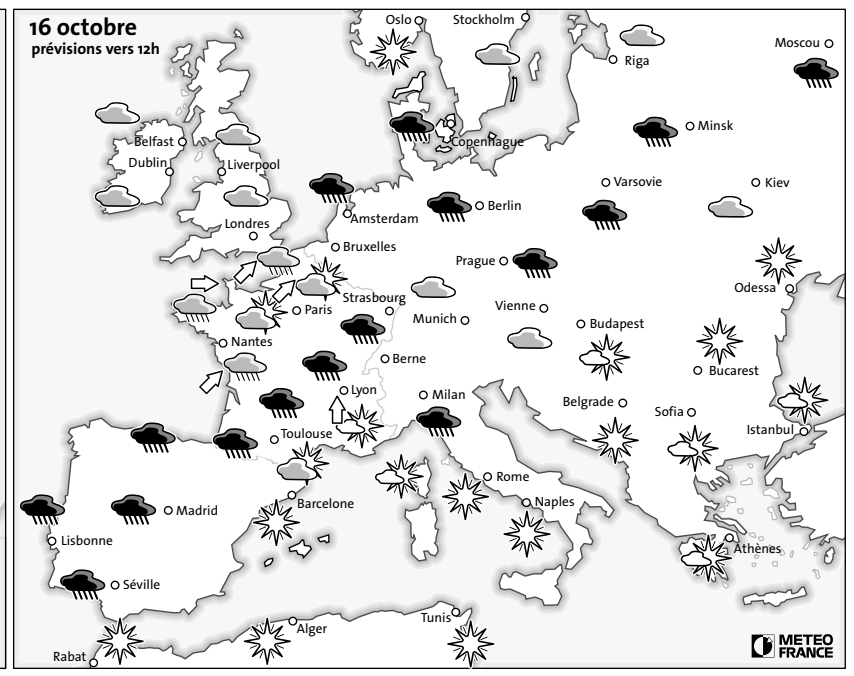

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

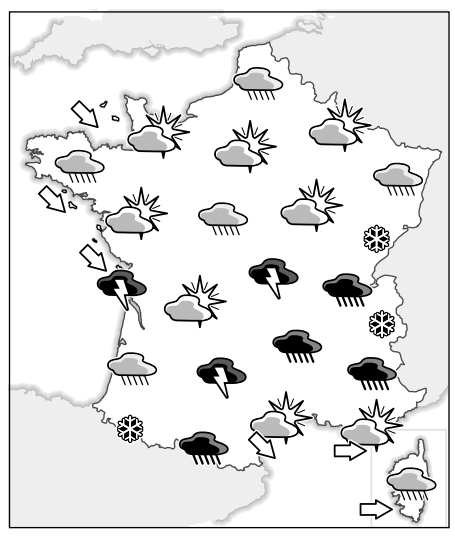

PRÉVISIONS POUR LE 17 OCTOBRE

1 vol quotidien
vers la République Dominicaine.
Paris/Punta Cana : 3 fois par semaine.
Paris/St-Domingue : 4 fois par semaine.
AIR FRANCE

Jeudi 17 octobre
Le ciel reste bien nuageux et s'accompagne d'averses ou de pluies. La neige fait son retour sur les Alpes du Nord et les Pyrénées. Seul le littoral méditerranéen et la Corse sont à l'abri.
Les températures fraîchissent sensiblement.

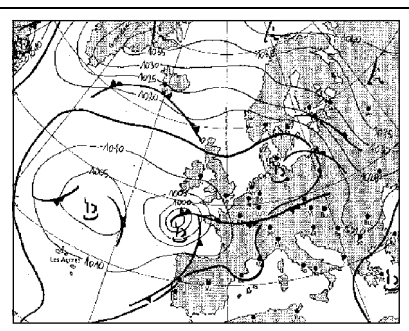

SITUATION LE 15 OCTOBRE À 0 HEURE TU

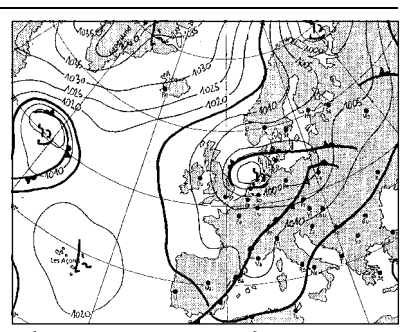

PRÉVISIONS POUR LE 17 OCTOBRE À 0 HEURE TU

Du bon usage des cartes de fidélité des supermarchés

PRATIQUE
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

PRESQUE TOUTES les enseignes de la grande distribution proposent à leurs clients un programme de fidélité. La carte est gratuite. Les achats donnent droit à des points cumulables et transformables en cadeaux (Casino, Champion, Super U), ou en euros à valoir pour des emplettes ultérieures (Leclerc, Intermarché, et Auchan, en novembre). Certains laissent le choix entre des bons d'achat et les cadeaux (Champion, Atac).

Toutes les cartes fonctionnent selon le même principe. Des points ou des euros sont attribués proportionnellement aux sommes dépensées. Ainsi, pour obtenir un point, il faut investir 3 € chez Casino et Super U, 5 € chez Atac. Chez Champion, on alloue 10 points par tranche de 15 €. L'adhésion au programme est parfois récompensée par une offre de bienvenue : 50 points chez Atac et Casino, 100 points chez Champion. A Intermarché, la ristourne est de 5 centimes d'euros par tranche de 10 € dépensés. Chez Leclerc, les euros distribués correspondent en moyenne à 16 % du prix des articles concernés pour tout client, et à 20 % pour les possesseurs de la carte. Les premiers pourront dépenser les euros du « ticket Leclerc » dès le lendemain, et les seconds cumuleront leurs euros pour les utiliser à leur convenance. Chez Auchan, les euros acquis constitueront de 10 % à 20 % du prix des produits. Enfin, dans certaines enseignes, l'attribution des points ne se déclenche qu'à partir d'un seuil minimum d'achats : 7,5 € chez Champion, 15 € chez Intermarché.

Les points ou euros de fidélité peuvent être concédés sur la totalité des articles vendus en magasin (chez Géant Casino, Champion, Atac, Intermarché, Système U) ou bien réservés à l'acquisition de produits sélectionnés par le distributeur : chez Leclerc, et Auchan. Le nombre de points attribués pour des denrées identiques, varie selon les enseignes. Par exemple, quatre pots de crème au chocolat vaudront 3 points chez Champion, 5 chez Casino, 6 chez Atac. La rotation des produits pourvoyeurs de points ou d'euros intervient tous les dix jours chez Auchan, tous les quinze jours chez Leclerc. En outre, Intermarché, Atac, Champion, Casino et Super U proposent également une sélection périodique d'articles qui apportent des euros ou des points supplémentaires, baptisés « points plus » ou « points bonus ». Ce système permet d'augmenter de 30 % à 50 % les ventes d'un rayon pendant la période concernée.

CONDITIONS RESTRICTIVES

On oriente par ce biais les achats du client. *« Certes, on ne fera pas consommer des yaourts aux fruits à un adepte des laitages nature, mais l'amateur de yaourts aux fruits adhérent du programme de fidélité choisira la marque qui lui permet de gagner des points »*, explique un responsable commercial. En fonction de son profil (établi grâce à la carte qui permet de savoir ce qu'il achète), le client recevra des offres ciblées, correspondant à ses habitudes de consommation : bons de réduction chez Auchan, coupons de points supplémentaires chez Casino et Champion. *« Malheureusement, pour bénéficier de ces bons d'achat, il faut dépenser un montant minimum, à une période fixée d'avance, ce qui n'est guère pratique lorsqu'on désire étaler ses achats »*, déplorent des consommateurs.

Il y a parfois des conditions restrictives. A Intermarché, chez Leclerc et Auchan, les euros ne peuvent être cumulés et dépensés que dans le magasin qui a délivré la carte. Attention aussi au délai d'utilisation des points (ou des euros) limité à la fin de l'année civile chez Leclerc, à treize mois chez Auchan, et à deux ans chez Système U.

Combien de points pour quel(s) cadeau(x) ? Pour un vélo, il faut totaliser 2 250 points chez Atac et 7 000 chez Champion. Pour une cafetière, il faut 1 940 points chez Système U, 2 350 chez Casino et 3 500 chez Champion. Si l'on opte pour un bon d'achat, il faut obtenir 250 points chez Atac (pour un bon d'achat de 8 €), 800 points (pour la somme de 10 €), chez Géant Casino, et 1 000 points chez Champion (pour 7,63 €). Il faut donc dépenser, selon les enseignes, de 1 200 € à 1 400 €.

Enfin, le cadeau désiré n'est pas toujours disponible. Ainsi, une famille qui avait totalisé suffisamment pour avoir une trottinette chez Champion a-t-elle dû se contenter d'ustensiles de cuisine, pour cause de rupture de stock. A la direction de Champion, on répond que, dans ce cas, le client doit persister dans sa demande, le catalogue ayant une valeur contractuelle.

Michaëla Bobasch

Astuces

● **Cartes de paiement.** Quelques enseignes couplent leur carte de fidélité avec une carte de paiement. Chez Casino, la carte de paiement rend le programme de fidélité plus avantageux : le client bénéficie d'un point par tranche de 1,50 € dépensé (au lieu de 3 €). Chez Carrefour, la carte Pass permet d'obtenir périodiquement des réductions, tout comme la carte Accord chez Auchan. Enfin, les cartes de paiement donnent droit aux caisses prioritaires.

● **Partenaires.** La plupart des cartes de fidélité permettent d'obtenir des réductions chez des partenaires : autres magasins (Alliance S'Miles, regroupant Casino, BHV, Galeries Lafayette), loueurs de voitures, agences de voyages, abonnements presse.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 246

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

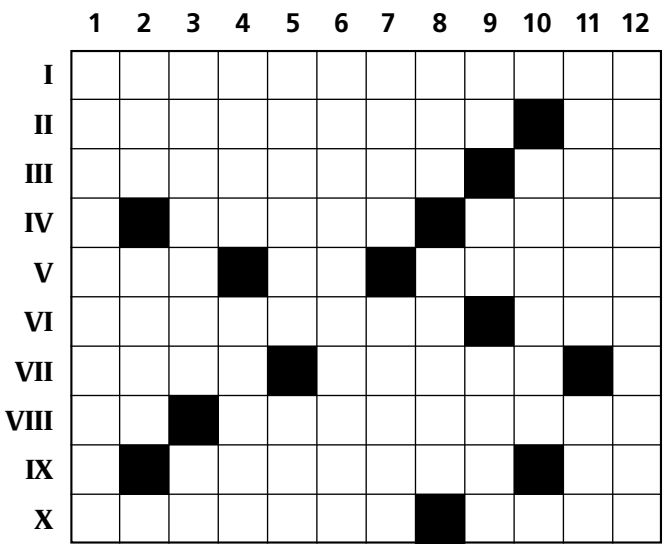

HORIZONTALEMENT

I. Pour sortir la tête haute. - II. Souvent compris, toujours bienvenu. Finit en mer du Nord. - III. Font des offres. Dada de la première heure. - IV. Protège les jeunes pousses. Donna de la voix. - V. Ouverture sur le large. Fin juin. Fermé au repos ou pour frapper. - VI. Ouvrira délicatement. Fit entrer les filles au lycée. - VII. Excessif. Support pour le sculpteur. - VIII. Deux dans la Botte. Suivent leur cours. - IX. Protège la graine. Personnel. - X. Prisse en considération. Tendus pour piéger.

VERTICALEMENT

1. Ce n'est parfois qu'une illusion quand on la voit. - 2. Donne l'impression d'être toujours à l'étroit. Inscription sur la croix. - 3. Drôle de question pour en savoir plus. Conjonction. - 4. Boîte à voix. Facilite la sortie. - 5. Corbeille-d'argent. Pose des problèmes à la conscience. - 6. Fournisseurs d'huile et aliment pour le bétail. - 7. Taillis taillé. Reprise avant corrections. - 8. Plante fourragère. Changer de couleur. - 9. Personnel. Assure la réunion. Bien vrai dans l'autre sens. - 10. Réduire les voiles. - 11. Prise d'air en façade. Point de départ. - 12. Attirent l'attention dans le bruit.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 245

Horizontalement

I. Conspirateur. - II. Aboulie. Ex. - III. Bonsaïs. Porc. - IV. Ola. Eh. CIO. - V. Tentatrice. - VI. Ta. Avertie. - VII. Nuage. Ire. Du. - VIII. Iules. Vois. - IX. Gène. Atre. OE. - X. Eternuements.

Verticalement

1. Cabotinage. - 2. Obole. Et. - 3. Nonantaine. - 4. Sus. Taguer. - 5. Plaça. El (le). - 6. III. Ta. Eau. - 7. Réserviste. - 8. Hier. Rm. - 9. Tep. Crevée. - 10. Exocet. - 11. Ri. Idiot. - 12. Racoleuses.

SCRABBLE®

N° 299

Le cent-cinquantenaire de Larousse

HÂTEZ-VOUS de voir la belle exposition Larousse sise au Palais de la découverte. La prochaine n'est pas pour demain, et Vivendi Universal risque de ne plus être la puissance invitante. Les scrabbles de la grille ci-contre sont des mots nouveaux du PLI 2003, mais qui figuraient déjà dans l'ODS.

Abrier, *québ., couvrir* – Logopède, *belg., orthophoniste* – Podiatre, *québ., pédicure.*

1. Tirage : A E E P R S V.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A G E L M O T : de ce premier tirage, vous ne tirez, au mieux, que deux six-lettres incluant le G et le M. Trouvez-les. Ce tirage s'appuie, entre autres, sur les trois lettres de OIE. Trouvez les trois huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 23 octobre.

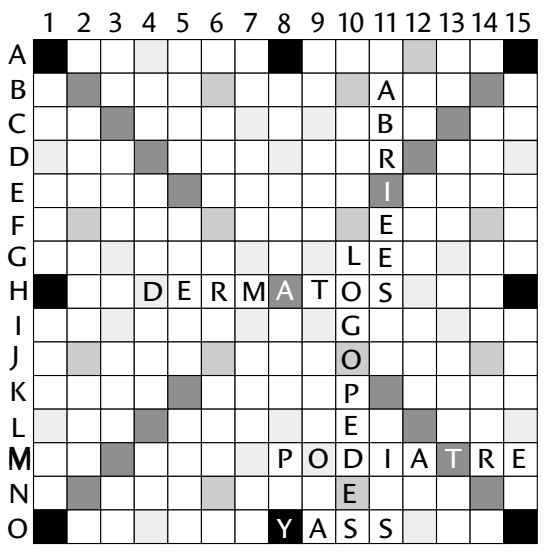

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 9 octobre.

a) DELOGUA, *déconnecta*, 5 G, 70.

b) DELOGUAI, 5 A, 70, ou l'anagramme DIALOGUE.

c) REMUEZ, B 1, 72, ou MUEREZ ou AMUREZ.

d) AMUSEREZ, K 7, 86 – PAUMEREZ, *fam., perdrez,* 4 H, 110.

e) FIEZ, O 1, 48.

f) BETIFIER, N 3, 67 – RUBEFIAIT, *faisait rougir la peau*, F 4, 70.

g) DERMATO, MOTARDE – MODERATO, MOUTARDE, MERDOYAT.

Michel Charlemagne

« Le Dictateur », de Charlie Chaplin, sort en salles et en DVD dans une version restaurée. Pour tourner en dérision le racisme nazi, le cinéaste a eu l'idée géniale d'interpréter à la fois le tyran et sa victime

Le rire contre la barbarie

ROY EXPORT COMPANY ESTABLISHEMENT

Le barbier juif et le dignitaire nazi repenti, réunis dans un camp de prisonniers après s'être mutuellement sauvé la vie.

LE MIEUX est quand même de regarder *Le Dictateur*. Pas le chef-d'œuvre du cinéma mondial. Pas le pamphlet historique où le plus grand comique de tous les temps se dresse contre le pire tyran que l'humanité ait engendré. Pas ce que Jean-Luc Godard qualifiera comme l'un des rares films prémonitoires de la terreur qui monte (avec *M le maudit* de Fritz Lang et *La Règle du jeu* de Jean Renoir). Et pas non plus la critique anticipée d'une mondialisation contemporaine que suggère son hasardeux slogan promotionnel. Le mieux est de regarder *Le Dictateur*, le film. C'est une merveille. Tout le reste vient à la suite.

Avant même la première image, le film commence par un gag vertigineux, le carton. « *Toute ressemblance entre le dictateur Hynkel et le barbier juif ne serait qu'une pure coïncidence.* » Chaplin attribue au producteur Alexander Korda l'idée d'interpréter lui-même les deux rôles : idée géniale, d'un courage inouï – et même quatre fois inouï. Il est ahurissant que la plus grande star du monde s'affuble du costume et de la gestuelle de Hitler. Il est sidérant qu'il le fasse pour se foutre ouvertement d'un dirigeant alors au sommet de sa puissance – l'industrie américaine du spectacle, qui comptait nombre de pronazis et surtout s'inquiétait de ses intérêts financiers, fit tout pour en dissuader Chaplin.

Il est aussi extraordinaire que le héros soit désigné explicitement comme juif, mot jamais prononcé dans les films américains d'alors, alors que Hollywood entretenait une relation pour le moins complexe avec la communauté juive. Et il est formidable, artistiquement et politiquement, que le bourreau et sa victime soient incarnés par le même corps : mise en acte radicale de l'antiracisme.

Il est extraordinaire que le héros soit désigné comme juif, mot jamais prononcé par les films américains d'alors

Mais le film n'est même pas commencé. Regardez les premières images, qui montrent une tranchée de la guerre de 1914-1918. La beauté de l'enchaînement des prises de vue, la complexité du filé harmonieux qui les transforme en plan-séquence est une très belle réussite plastique, dont l'« inutilité » dramatique ouvre l'espace de sa pertinence historique. En effet, c'est dans la guerre de 1914 que s'enracine l'aventure personnelle d'Hitler comme celle, collective, du nazisme. C'est symétriquement par leur participation à la guerre de 1914 que beaucoup des juifs d'Europe se sont sentis membres à part entière des nations dont ils étaient citoyens et pour lesquelles ils se sont battus ; d'où l'incompréhension tragique de la discrimination par les lois raciales qu'édicteront les nazis partout où ils prendront le pouvoir.

Le film est commencé, l'Histoire est en marche, mais pas encore l'histoire, celle que raconte le film. Voici la deuxième séquence, celle de la Grosse Bertha, tout aussi inutile au récit. Mais pas au film ! Cette impeccable et ahurissante chorégraphie autour de l'immense diagonale abstraite en érection synthétise l'une des sources majeures de la conception du *Dictateur*, l'inscription des acquis du burlesque muet dans une histoire dramatique et sonore. Puisqu'il faut écouter, aussi. Voici la séquence suivante. Avant les paroles, le son : « *tacatacatac/toc-toc-toc-toc-toc* », symétrie dérisoire et musicale de la rafale de mitrailleuse et du geste (absurde) de frapper à la porte du bastion, pure invention de mise en scène par le bruit, où tout le mode de composition du film est résumé.

Inutile de poursuivre. Séquence après séquence, le film engendre non seulement le rire et l'émotion, comme on le dit toujours et à juste titre, mais des tensions entre émotions opposées et entre émotion et réflexion. Chaplin ne se contente pas de se moquer de Hitler. Il met en scène une riche réflexion politique (par exemple sur le rôle des médias, des différences de classe, ou des contradictions internes de l'appareil politique et militaire nazi) et morale (sur l'inanité de la différenciation raciale, mais aussi sur le rapport à l'héroïsme).

Surtout, il met en scène la critique de la mise en scène, explicitement (par exemple lorsqu'il montre Goebbels organisant la rencontre de Hitler avec Mussolini), mais aussi, de manière beaucoup plus intime et profonde, dans sa manière de jouer les deux personnages. Plan après plan, il montre qu'il n'y a pas seulement des théories, des discours et des actes de terreur, mais qu'il existe une gestuelle, un phrasé, des compositions lumineuses, plastiques, sonores, qui engagent un rapport de domination et d'écrasement de l'autre, ou au contraire d'ouverture d'un espace de respect et de démocratie. L'implication personnelle de Chaplin, produisant le film sur ses propres deniers, contre Hollywood et contre une partie de l'administration américaine, est à la mesure de l'importance de ce manifeste.

Elle ne faiblit jamais, tandis que l'invention cinématographique, dans le jeu avec les images d'archives, le recours au hors-champ et au bord du cadre, à la profondeur de champ, et bien sûr la composition des mouvements dans le cadre travaillent à articuler en permanence dispositifs spectaculaires (comiques, effrayants, rêveurs, émouvants) et actualité brûlante du moment – le film est tourné en 1939, même si Chaplin ne sait pas tout de la barbarie hitlérienne, heureusement, car, comme il l'écrira dans *Histoire de ma vie*, « *si j'avais connu les réelles horreurs des camps de concentration allemands, je n'aurais pas pu réaliser* Le Dictateur. *Je n'aurais pas pu tourner en dérision la folie homicide des nazis* ».

Il n'aurait certainement pas tourné la célébrissime scène de la danse avec le globe terrestre, modèle inégalé d'ouverture d'un espace qui respecte les spectateurs comme tels, sans rien céder sur l'exigence éthique et l'engagement politique. Cette exigence concerne inévitablement Chaplin lui-même. Elle trouve son accomplissement le plus étonnant dans la séquence finale, dite « du discours ». Lorsque Charlie Chaplin, le génie du cinéma muet, se fait dire par son acolyte d'évasion : « *Tu dois parler. – Mais je ne peux pas. – Tu le dois, c'est notre seul espoir* », c'est à la fois l'homme et le citoyen Chaplin et Charlot qui s'approchent du micro, dans la peau du petit barbier juif qui a lui-même pris la place et l'uniforme du dictateur Hynkel.

Incroyablement fécond, ce dispositif en abyme est encore augmenté de l'adresse face à la caméra durant presque tout le discours. Il faut ici demander à quiconque parle un peu anglais de regarder cette scène sans lire les sous-titres, aux autres d'essayer de la voir (tant pis !) en version doublée, et de ne pas quitter du regard les yeux de Chaplin pendant qu'il parle. Rarement le cinéma a atteint une telle intensité, au cours de son histoire qui, quinze ans plus tard seulement, fera du « regard caméra » une figure-clé de l'avènement de la modernité. A sa sortie, le film fut très attaqué par la critique américaine, qui s'en prit à cette séquence et à son ton comminatoire. C'est qu'elle est – à son immense honneur – tout à fait troublante.

Chaplin, le petit barbier et la plus grande star du monde, commence par dire qu'il ne veut pas diriger la planète ni commander à personne. Et puis il se lance dans une harangue en faveur de la démocratie remplie de rhétorique, de grands mots, d'apostrophes. Contre Hynkel et ce qu'il représente, avec l'uniforme de Hynkel, il se met à parler comme Hynkel. Cette mise en cause des discours de pouvoir, y compris du pouvoir du réalisateur et du spectacle, est soulignée par la rupture des dernières phrases, adressées off à la femme qu'il aime sur un ton différent. Trop sentimental, c'est certain, et même assez faux : choisir le visage de la femme aimée contre les discours de pouvoir est une belle idée, le petit barbier aime Hannah, mais Chaplin, il l'a dit, n'aime plus Paulette Goddard au moment où il la filme.

Ce défaut n'enlève rien à l'importance de l'effet de contraste de cette scène, préférée à celle, tournée mais non montée, où les soldats se mettaient à danser après avoir écouté son discours qui se terminait par : « *Luttons pour un monde bâti sur la raison, un monde où la science et le progrès conduiront au bonheur universel. Soldats, au nom de la démocratie, unissons-nous !* » Le visage de Hannah, que scrute la caméra et qui à son tour s'interroge sur un mystère ouvert, est le plus beau refus de fin qui soit.

Jean-Michel Frodon

Film américain, avec Charles Chaplin, Paulette Goddard, Jack Oakie, Henry Daniell, Billy Guilbert, Maurice Moskovich, Reginald Gardiner. (2 h 04.)

Dictature et mondialisation

La sobriété de l'affiche du film n'inciterait à aucun commentaire, n'était une phrase qui figure également sur la bande-annonce et le dossier de presse : *« Pour une mondialisation heureuse et égalitaire »*. Le lien suggéré entre deux époques – la seconde guerre mondiale et le monde d'aujourd'hui – et entre deux systèmes – le nazisme et le capitalisme – est d'autant plus inattendu qu'il adopte la forme simplificatrice du slogan, dont *Le Dictateur* a précisément démontré l'ineptie. Imaginée par Philippe Allard, l'auteur de la bande-annonce, la formule a été mise en exergue par Marin Karmitz en avril. La trouvaille a eu du succès : avec les résultats du premier tour de l'élection présidentielle, la projection de la bande-annonce a suscité de nombreux appels à la société MK2, notamment de comités étudiants préparant la manifestation anti-Le Pen. Pour autant, Marin Karmitz se défend d'avoir voulu suggérer *« une quelconque comparaison entre le système qui a produit les camps de concentration et le nôtre »*. *« J'ai simplement voulu réintroduire* Le Dictateur *dans l'actualité, et montrer qu'un grand film pouvait, comme toute œuvre produite par un art majeur, être relu, réinterprété à la lumière de notre époque. Cette formule est aussi à prendre au second degré : elle ne dit pas que nous vivons sous le fascisme, mais que certains signes, à notre époque et sous notre système, peuvent être rapportés à l'histoire du totalitarisme et éveiller à ce titre notre vigilance »*.

Charlot sur tous les fronts

● **DVD** : *Le Dictateur* paraîtra en DVD le 6 novembre, premier titre d'une édition de prestige qui, d'ici à fin 2003, accompagnera les longs métrages du cinéaste (tous déjà disponibles en DVD dans d'autres éditions, à l'exception de *La Comtesse de Hongkong*, vouée à rester encore inédite) de bonus originaux. En attendant sort un disque des compositions de Charlie Chaplin pour ses films, chantées par lui-même ou par le groupe irlandais The Fureys, où figure aussi le discours du *Dictateur*.

● **Livres :** Robert Laffont réédite l'autobiographie de Chaplin, *Histoire de ma vie* (496 p., 24,20 €). La monumentale biographie signée David Robinson reparaît avec pour titre *Chaplin* chez Ramsay Cinéma (552 p., 25 €).

● **Photos** : *Charlie Chaplin, un album photo*, sous la direction de Michel Comte (Editions Steidl, Diffusion Interart, 480 p., 50 €), présente plus de 220 photos choisies parmi les milliers de clichés légués par la star et retrace sa carrière, mais aussi ses rencontres avec les célébrités de son temps, ses démêlés politiques, son activité de producteuret une partie de sa vie personnelle.

Le dictateur Hynkel en appelle au peuple et embrasse une petite fille... qui s'oublie dans ses bras.

ROY EXPORT COMPANY ESTABLISHMENT

Charlie Chaplin fait une pause pendant le tournage dans le ghetto reconstitué.

Christian Delage, historien

« L'équation entre engagement politique et adhésion du public »

***Le Dictateur* sort le 15 octobre 1940 aux Etats-Unis. Quel accueil le film reçoit-il ?**

Il est bien accueilli à cause de son sujet, mais mal accueilli à cause du discours final. Toute la presse trouve ce discours trop personnel, trop naïf. Il y a aussi ceux qui pensent que c'est aberrant de terminer un film classique par un discours. Le critique du *New York Times* écrit un article très élogieux sur le film mais le trouve néanmoins trop long. Il y a une forme d'universalisme dans ce discours final qui est très américaine. Chaplin s'est retrouvé dans la position de Spielberg pour *La Liste de Schindler* : personne ne voulait le financer. Il n'a pu réaliser *Le Dictateur* que parce qu'il a trouvé lui-même le financement. Le film a d'ailleurs bien marché, il a été rentable. Chaplin a su résoudre l'équation entre engagement politique et capacité à toucher les gens. Il faut aussi se rendre compte que *Le Dictateur* répondait à une demande du public de Chaplin. Il y a un article dans le *Hollywood Spectator* de 1937, qui demande à Chaplin de faire quelque chose contre l'Allemagne nazie. Les républicains espagnols ont envoyé une lettre à Chaplin pour une demande similaire.

Comment se déroule la sortie du *Dictateur* dans les autres pays européens ?

La Grande-Bretagne était très sceptique, avant son entrée en guerre, sur l'idée de faire un film contre Hitler. Tout se renverse, et, en 1940, le film est évidemment très bien accueilli. En Allemagne, on pense qu'Hitler et Goebbels ont vu le film et qu'ils auraient beaucoup ri. Il y aura ensuite, durant l'été 1946 à Berlin, une seule projection du *Dictateur*, où le public était amené à donner son avis. Les spectateurs diront, unanimement, que le film ne les fait pas rire. Cela peut se comprendre. Les Allemands ont adhéré à l'hitlérisme jusqu'à la fin de la guerre, et Chaplin a formidablement vu que cette adhésion tenait à peu de chose. *Le Dictateur* ne sortira qu'en 1958 en République fédérale d'Allemagne.

Aujourd'hui, les Allemands sont les mieux à même de recevoir le film. Ils peuvent comprendre la subtilité du discours final avec les jeux de mots en allemand. En Russie, le régime commmuniste a estimé que l'on pouvait établir un lien entre *Le Dictateur* et des personnalités au pouvoir. Le film ne sera montré qu'au moment de la perestroïka par Naoum Kleiman. En France, *Le Dictateur* sort en 1945. L'accueil est globalement très favorable.

Comment Chaplin a-t-il été amené à s'intéresser au régime nazi et quel est son état d'esprit au moment où il réalise *Le Dictateur* ?

Il y a plusieurs niveaux d'approche. Chaplin l'explique d'ailleurs dans ses Mémoires, où il se demande ce qu'il allait faire avec ce film : était-ce un acte politique ? Ou l'acteur était-il fasciné par ce rôle ? C'est très honnête de l'écrire. Il y a du narcissisme dans le fait de jouer à la fois le vagabond et le dictateur. Par exemple, Chaplin a changé le dernier plan du film car il ne se trouvait pas assez beau. Mais en même temps on le voit transpirer, alors qu'il était très soucieux de son image : c'est très fort, c'est comme s'il achevait le personnage de Charlot pour devenir Chaplin. Il a la lucidité de l'artiste et comprend fort bien comment Hitler s'est forgé son personnage. Il a vu *Le Triomphe de la volonté*, de Leni Riefenstahl, ce qui l'a beaucoup fait rigoler, car il en a vu toutes les ficelles. Il ne faut pas non plus négliger tous les contacts de Chaplin avec les intellectuels juifs exilés à Hollywood qui se tenaient au courant de ce qui se passait en Europe.

Chaplin regardait-il *Le Dictateur* différemment après la guerre, une fois connue l'horreur des camps ?

Chaplin s'est toujours posé la question de savoir s'il pouvait faire rire avec ce sujet. On sait qu'il a dit qu'il n'aurait pas réalisé *Le Dictateur* s'il avait connu l'ampleur des crimes nazis. Est-ce qu'on peut en rire ou pas ? Il y a une intuition chez Chaplin. Il pense que le régime nazi est une folie homicide, mais aussi une débilité. Chaplin a l'intuition que la folie des nazis va se retourner contre eux.

Chaplin avait abordé une seule fois la guerre avant *Le Dictateur* : en 1918, dans *Charlot soldat*. Quelle différence voyez-vous entre ces deux films ?

On voit dans *Le Dictateur* que Chaplin est très préoccupé par la technologie. Il montre des machines très sophistiquées. Quand Chaplin réalise *Les Temps modernes* en 1936, ce qu'il montre a déjà dix ans. On ne peut donc jamais soumettre un cinéaste à une grille sociologique. Dans *Le Dictateur*, on a l'impression que Chaplin est canalisé par les événements qui se produisent. Il y a plein de facteurs qui entrent en compte. Il y a aussi une autre question sur laquelle on sait peu de choses en France : comment Chaplin percevait-il l'antisémitisme américain ? Il hésitait sur la place à donner à l'antisémitisme dans son film. La présence juive était par exemple plus importante dans la première version de son scénario. Mais il rajoute aussi, au dernier moment dans son montage final, une scène dans le ghetto juif.

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Chaplin, la grande histoire, de Christian Delage, éd. Jean-Michel Place, 32 €.

Sur DVD, un trésor d'images cachées et un documentaire inédit

IL FAUT ALLER VOIR *Le Dictateur* en salle, la cause est entendue. Après, quand le film aura disparu de l'affiche, on trouvera dans les rayons un DVD. C'est sous cette forme que, dans les familles, les classes, les ciné-clubs, on verra le film de Chaplin.

Grâce à la qualité du transfert digital, c'est bien *Le Dictateur,* et non pas un fantôme du film comme au temps des cassettes, que l'on regardera, plus grand l'écran du téléviseur, plus accomplie l'illusion de la projection (mais attention, ce n'est qu'une illusion).

Et puis il y a ce qu'il est dorénavant convenu d'appeler *« les bonus »*. Ici, les hasards de l'histoire ont permis que l'on découvre, juste à temps, un trésor caché depuis des lustres, qui vient à point illustrer l'histoire de ce film. En 1999, dans le grenier de la résidence familiale des Chaplin, à Vevey, on a trouvé des boîtes de films. Pendant le tournage du *Dictateur,* Sidney, l'aîné de Charlie, a filmé son frère, les comédiens et les techniciens de ce dernier, et en couleur, et lorsqu'on compare le chatoiement du film d'amateur de Sidney Chaplin, aussi intense que celui du *Magicien d'Oz,* on se prend à regretter d'être né à l'âge de la caméra vidéo.

Sur le DVD, pendant presque une demi-heure, on voit naître un film, un processus organique d'autant plus mystérieux que, dans leur grande sagesse, les concepteurs du disque ont laissé ce document dans l'état où ils l'ont trouvé : muet. Pendant la grande scène du bal, il faut se souvenir de la valse qui met en mouvement ces dizaines de figurants, comme il faut imaginer les gloussements des *extras* à qui Monsieur Frère compte fleurette.

D'UNE MOUSTACHE À L'AUTRE

On voit aussi enfin ce plan, dont tous les férus d'histoire du cinéma ont entendu parler, des troupes nazies se mettant à danser une étrange gigue après le discours final, une image d'autant plus saisissante ici qu'ils sont vêtus de pantalons d'un garance éclatant. Ces trésors, ces révélations, il faut en faire l'inventaire avant que de regarder le deuxième bonus, le documentaire de Kevin Brownlow et Michael Kloft, qui utilise une partie de ce matériau.

The Tramp and the Dictator a pour ambition de retracer, en 55 minutes, les destins de Charles Chaplin et d'Adolf Hitler. On sait que les deux hommes sont nés à quelques jours d'intervalle au mois d'avril 1889. Mais il faut attendre plus de trente ans avant que de nouveaux points communs apparaissent. Pendant qu'entre 1914 et 1918, Hitler est un sous-officier au visage masqué par une énorme moustache à la prussienne, Chaplin est déjà Charlot, la première star planétaire à la moustache en brosse à dents. Au début des années 1930, ils sont tous deux universellement célèbres et Hitler a adopté une pilosité voisine de celle de Chaplin.

Mais plus que ces rapprochements et d'autres croisements plus ou moins accidentels (la visite de Chaplin à Berlin en 1931, qui déclenche la haine des nazis), *The Tramp and the Dictator* voudrait construire son récit comme une course poursuite entre l'art et l'histoire, au risque de rapprochements périlleux entre l'histoire telle qu'elle s'accomplissait en Europe et le film tel qu'il s'est fait à Hollywood. Au départ, Chaplin a plusieurs longueurs d'avance, il est jeune, richissime et connu sur les cinq continents. Mais pendant que le comédien est abîmé dans les tourments de la création du *Dictateur,* Hitler soumet presque toute l'Europe continentale. Ensuite, selon Brownlow, le film est assez rapidement diffusé (en Yougoslavie par exemple) pour arriver dans certains pays avant la Wehrmacht, ce qui permet d'avancer l'hypothèse de la projection du *Dictateur* à Hitler, validée ici par un témoin indirect.

Thomas Sotinel

2 DVD MK2. Edition simple 24,99 €. Edition « Collector », avec livret et six photos inédites, 34,99 €. Sortie le 6 novembre.

Choses secrètes, de Jean-Claude Brisseau • Un drame socio-érotique bouleversant, qui devient vite une réflexion sur le septième art et sur le regard

Tragédie pour deux jeunes femmes dans l'enfer du sexe et du pouvoir

POUR QUI PREND l'œuvre de Jean-Claude Brisseau pour une des plus importantes du cinéma français contemporain, pour qui a suivi depuis toujours le parcours chaotique du cinéaste, *Choses secrètes,* cet objet incroyable, comme tombé du ciel, n'est pas une véritable surprise. Pour qui le cinéma est une manière non seulement d'enregistrer le monde visible et ses secrets, mais aussi d'affronter toujours, sans la médiation d'une volonté de relecture lâchement protectrice, de grands récits mélodramatiques, d'exprimer et de rendre concret l'indicible, son nouveau film sera vu comme un chef-d'œuvre bouleversant.

Première séquence : une ombre hiératique et inquiétante, une jeune femme nue qui entame une danse érotique, à la fois sensuelle et presque désincarnée. L'union, d'emblée, du sexe et de la mort, les deux forces irrésistibles qui vont déterminer le récit. Un mouvement d'appareil et la vision terrible, prosaïque, d'hommes attablés regardant le spectacle suggestif présenté alors qu'éclate un air d'opéra. Immédiatement s'imprime le sentiment que ne seront proposées au spectateur qu'une révélation de l'enfer sous des formes diverses et une réflexion sombre sur l'idée même de liberté. La jeune strip-teaseuse, c'est Nathalie, l'amie de Sandrine qui tient le bar du club où elle se produit. Refusant le chantage sexuel du tenancier, les deux filles se retrouvent à la rue et mettent au point le scénario qui va les faire échapper à leur condition sociale.

LES AVENTURIERS DE L'IMAGE

Brisseau rattache une orgie contemporaine à un rituel sacré.

Car le récit de *Choses secrètes* se construit sur un programme énoncé de façon frontale, appliqué minutieusement et fatalement dévié de ses objectifs. C'est par le sexe ou plus exactement par la manipulation du désir des hommes que les deux jeunes filles veulent bouleverser l'ordre des choses. Engagées dans les services administratifs d'une grande entreprise, elles entreprennent d'en séduire les cadres dirigeants jusqu'à être prises, l'une et l'autre, aux pièges des sentiments et de la dépendance sexuelle et affective. Les deux héroïnes de *Choses secrètes* s'estiment les dépositaires d'un savoir sur leur propre jouissance et sur le désir des hommes, un savoir auquel elles demanderont, au bout du compte, une forme de fonctionnalité sociale. Le cinéma de Brisseau, une fois de plus, affronte l'idée de la connaissance. Une fois la quête des héroïnes énoncée s'enchaîne très vite le spectacle qu'offrent Nathalie et Sandrine à qui se laisse prendre au piège est contrarié par une double révélation. Celle de la possibilité du don de soi (qu'incarne Roger Mirmont, excellent en chef de service séduit et manipulé), hypothèse incongrue dans un monde construit sur le système perpétuel du marchandage, de l'offre et de la demande ; celle aussi de la révolte prométhéenne située au-delà de toute morale.

Nathalie et Sandrine sont en effet confrontées au riche héritier du directeur de l'entreprise qui, après avoir décrypté leurs manœuvres, les enchaîne dans le vertige d'un libertinage au sens philosophique du terme, les associe momentanément à une quête du pouvoir mais aussi de l'absolu dans le blasphème, l'épuisement des plaisirs et la transgression de tous les interdits (jusqu'à l'inceste). La plongée dans cette ivresse s'incarne dans la vision élégiaque d'une effervescence sexuelle, rattachant une orgie toute contemporaine à une forme de rituel sacré.

Dès lors, le film s'est emballé, le spectateur est sonné, emporté par un souffle tragique bouleversant. Le meurtre, la prison, l'idée d'une rédemption comme forme atténuée de l'enfer lui-même occupent la conclusion d'un parcours qui se sera heurté aux formes les plus concrètes de la fatalité.

NÉOCLASSICISME

La conscience de l'impossibilité pour les hommes d'expérimenter et de connaître la véritable nature de la jouissance féminine est l'un des moteurs du cinéma moderne. La nature du néoclassicisme du cinéma de Brisseau, c'est justement ici cette manière de postuler l'illusion d'une possible instrumentalisation des fantasmes de l'autre. De drame socio-érotique, *Choses secrètes* devient très vite une réflexion sur le cinéma et le regard. Le sexe est avant tout un spectacle fait pour les yeux de l'autre et destiné à sa perte. Mais

Jean-François Rauger

Film français de Jean-Claude Brisseau. Avec Coralie Revel, Sabrina Seveycou, Roger Mirmont, Fabrice Deville. (1 h 55).

Quelqu'un de bien, de Patrick Timsit • Une comédie enjouée sur la peur de la mort

Pierre et Paul partagent fraternellement leur foie

IL N'EST PAS fréquent que dans la même journée une même personne organise son mariage, détermine la taille de son cercueil et choisisse son emplacement au cimetière. Cette tâche, déjà considérable, ne pèse pourtant que peu de poids en regard de l'objectif assigné à Pierre (Patrick Timsit). Il dispose de six moins, un an au plus, pour trouver une solution à une maladie incurable du foie. La solution lui tend pourtant les bras, sous la forme d'une greffe du foie qui ne peut être effectuée qu'à partir de son frère Paul (José Garcia), qui, dans un scénario idéal, consentirait à lui en donner une partie.

Cette solution n'en est pourtant pas exactement une. Elle comporte un prix élevé. Pierre est décorateur. Dans une autre vie, il avait une femme – il vit aujourd'hui avec Marie (Marianne Denicourt) – qui l'a quitté entre-temps pour se marier avec son frère. Un frère qui est tout ce qu'il déteste. Représentant de commerce en produits pour thalassothérapie, il sillonne les autoroutes françaises de Dinard à Biarritz et s'adonne à ses passe-temps favoris : crier fort, boire, tromper sa femme, fréquenter les boîtes échangistes. Et c'est cet individu honni, qu'il accueille d'un coup de tête, que Pierre doit convaincre de faire don d'une partie de son corps.

En tant que comédie, *Quelqu'un de bien* est une incontestable réussite qui doit autant à l'alchimie entre Patrick Timsit et José Garcia (dont on est content de voir ici le talent comique enfin dirigé et canalisé, à l'opposé du terrible *Boulet*) qu'à une satire hilarante des cures de thalassothérapie et une analyse fine des états d'âme du donneur d'organes. José Garcia est ainsi autant préoccupé par la longueur éventuelle de sa cicatrice et la taille du foie prélevé que par les éventuelles chances de réussite de l'opération.

ASPECTS MÉDITATIFS

Pourtant, l'aspect comique du film n'est qu'apparent. Le cœur du film se trouve dans une réunion de famille entre deux frères qui apprennent à se connaître et dans l'angoisse d'un homme qui se demande comment utiliser au mieux les six mois qui lui restent peut-être à vivre. La longueur de certaines séquences, la volonté d'inscrire les personnages dans des paysages, les lumières qui donnent un tour blafard à nombre de séquences, le choix d'abandonner les deux principaux comédiens à leurs contradictions font du deuxième film de Patrick Timsit un film étonnamment méditatif sur la peur de la mort.

D'un abord badin, le film ne cesse de gagner en consistance et de dynamiser de l'intérieur la forme de la comédie. *Quasimodo d'el Paris*, le premier film réalisé par Patrick Timsit, soulignait déjà la sensibilité d'un comédien qui verse subtilement dans le mélodrame. *Quelqu'un de bien* raconte sur un mode enjoué une histoire profondément triste. Il est faussement drôle et vraiment réussi.

S. Bd

Film français avec Patrick Timsit, José Garcia, Marianne Denicourt. (1 h 40.)

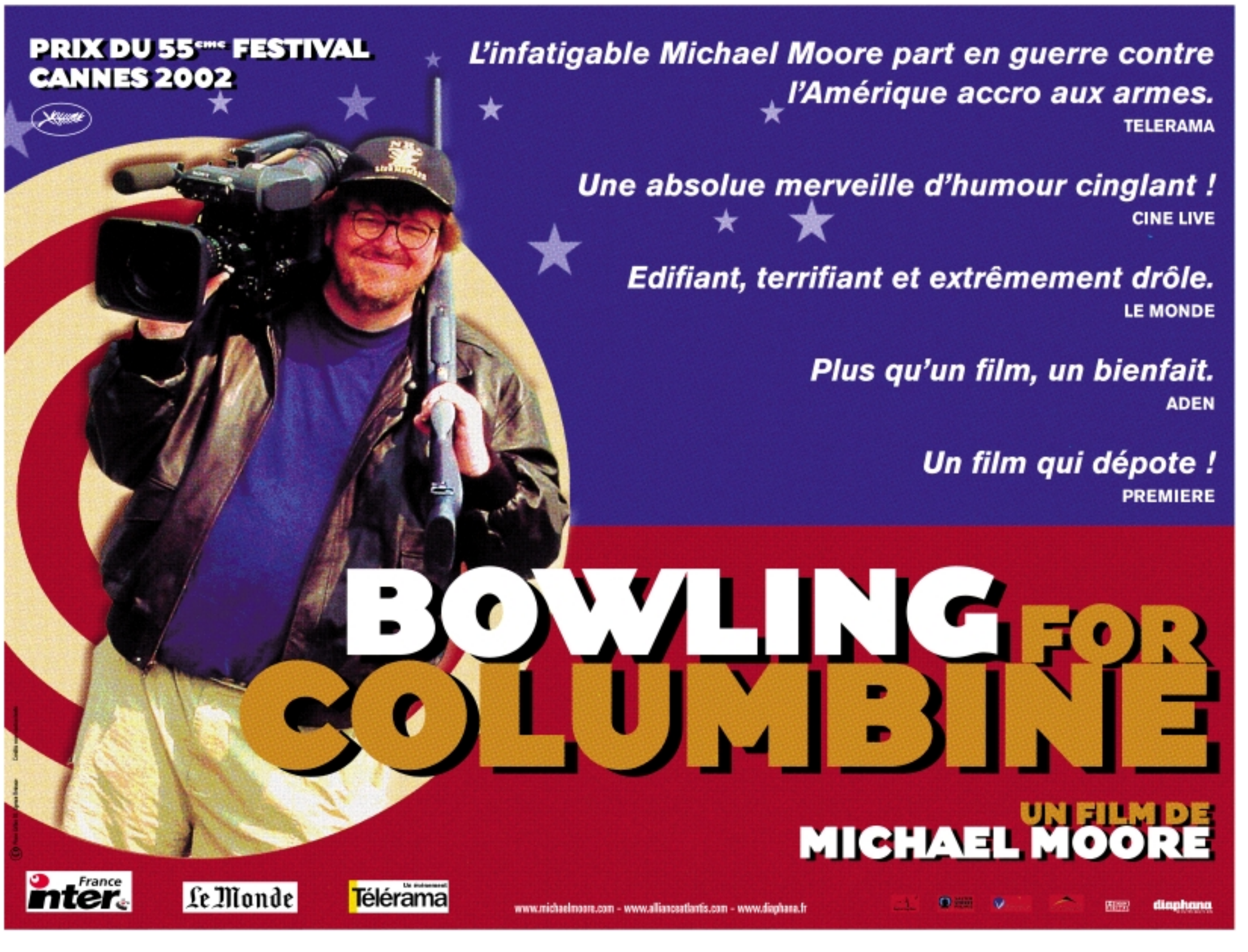

Dans la crise du financement du cinéma, la chaîne culturelle devait annoncer, le 15 octobre, qu'elle poursuivait sa politique, modeste et exigeante, de coproduction et de diffusion

Bastion des films d'auteur, Arte affiche une stabilité sereine

C'EST UN ÎLOT de stabilité battu par les tourmentes qui agitent le cinéma et ses systèmes de financement. Etonnante situation que celle de la filiale cinéma d'Arte, indispensable partenaire depuis sa naissance il y a dix ans (250 films coproduits avec des réalisateurs de 50 nationalités), mais restée sur le plan des volumes financiers un intervenant minime dans la production nationale : la crise du dispositif global depuis l'entrée de Canal+, premier bailleur de fonds du cinéma en France, dans une zone de vastes incertitudes en a fait un interlocuteur de premier plan.

Face à cette situation valorisante, confortée par l'actuel succès en salles de deux films dans lesquels Arte France Cinéma a investi, *Etre et avoir*, de Nicolas Philibert, et *Intervention divine*, d'Elia Suleiman, la chaîne culturelle a choisi de rester sur ses positions. Le 15 octobre, Jérôme Clément, président d'Arte France, et Michel Reilhac, directeur d'Arte Cinéma, devaient présenter leurs projets, marqués par un choix de stabilité : avec une enveloppe constante à 7,5 millions d'euros, le nombre de titres coproduits devrait même être inférieur aux 26 de 2001.

L'explication donnée par Jérôme Clément, pas forcément fâché de marquer sa différence dans un univers placé sous le signe du « toujours plus », est simple : *« Nous disposons de trois cases cinéma par semaine, dont la moitié doit être alimentée par nos partenaires allemands, et il est important de garder un espace pour les acquisitions – c'est pour nous une autre manière de soutenir les distributeurs que de leur acheter leurs films pour une diffusion télévisée. De ce fait, nous ne pouvons aller bien au-delà des quelque 20 longs métrages que nous coproduisons annuellement. Nous ne souhaitons pas intervenir dans des films beaucoup plus chers, qui ne correspondent pas à l'identité de notre chaîne, même si nous sommes maintenant sollicités même pour des superproductions. En revanche, notre entrée en coproduction a désormais un effet déclencheur, qui convainc d'autres partenaires de cofinancer les projets. »*

SPUTNIK OY / PYRAMIDE

« L'Homme sans passé », d'Aki Kaurismäki, coproduit par Arte.

PARTENARIATS EUROPÉENS

Selon Michel Reilhac, les demandes d'intervention de la chaîne sur des projets sont passés de 375 à 600 en un an. Dans ce contexte, outre une plus grande transparence dans le traitement des demandes, certaines options de développement sont annoncées. La première concerne la possibilité d'augmenter malgré tout un peu (environ 600 000 €) les ressources de la filiale cinéma de la chaîne en s'amarrant à une sofica (société de financement du cinéma et de l'audiovisuel, mécanisme d'abri fiscal), *« en attendant, éventuellement, d'en créer une nous-mêmes »*, dit Michel Reilhac, jouant là aussi la carte de la modestie.

Une deuxième option concerne les films coproduits non par la filiale française dédiée au cinéma, mais par la chaîne franco-allemande, selon un dispositif différent, capable de mobiliser des fonds beaucoup plus importants, pour l'instant accessible à 6 films européens « ambitieux ». Les récents films de Lars von Trier, dont le nouveau, *Dogville*, en ont bénéficié, de même que le premier titre de la trilogie que réalise Théo Angelopoulos. Ce mécanisme pourrait devenir accessible à 8 films.

Mais l'option la plus porteuse, la création de chaînes thématiques dédiées aux cinémas d'auteur du monde entier, est aujourd'hui en sommeil. Un projet en partenariat avec Sundance TV est tombé à l'eau quand la chaîne créée par Robert Redford s'est retrouvée dans l'escarcelle de Vivendi lors du rachat par ce dernier d'Universal et de Canal+. *« Dans l'état actuel de VU, tout est bloqué »*, regrette M. Clément. Un autre projet de chaîne numérique terrestre avait été *« assez incompréhensiblement »* retoqué par l'ancienne ministre socialiste de la culture Catherine Tasca. Le développement du numérique terrestre étant depuis le début de 2002 au point mort, aucun espace ne semble devoir s'ouvrir prochainement sur ce terrain. *« Mais nos dossiers sont prêts »*, souligne Jérôme Clément.

Une autre option devrait être ouverte avec le passage à la diffusion toute la journée, annoncée pour 2004, et qui permettrait l'ouverture *« d'au moins une nouvelle case cinéma »*, selon le président d'Arte France, qui redeviendra président d'Arte à la suite de son homologue allemand dès janvier 2003. Et des possibilités de partenariat avec des chaînes européennes, hors du couple fondateur franco-germanique, sont en train de se mettre en place, notamment en Espagne.

Enfin, la chaîne culturelle envisage d'accroître sa présence dans l'univers cinématographique en articulant davantage le travail de production et de diffusion à celui de l'édition en DVD – *« pas seulement de titres que nous avons coproduits »*, insiste Jérôme Clément. Un élargissement de la visibilité des choix esthétiques dont Arte se veut le représentant, qui pourrait être encore conforté par une émission consacrée au cinéma, avec l'Europe comme horizon, et *« la volonté de susciter d'autres désirs de films que ceux provoqués par la publicité »*, résume Michel Reilhac.

J.-M. F.

Signes, de M. Night Shyamalan • L'auteur de « Sixième sens » explore un nouveau domaine de la peur

Dans la solitude des champs de maïs

*« **VOIR** un film est un acte de foi »*, déclarait récemment Manoel de Oliveira. Il y a fort à craindre que peu de spectateurs voudront faire le pari pascalien de croire à ce que raconte M. Night Shyamalan dans son nouveau film, car *Signes,* et c'est là une de ses beautés, est une série B, un film de genre qui impose une identification pleine et entière à ses personnages. Or ce qu'affronte ici la famille Hess, ce qu'il faut redouter et combattre avec elle, c'est une invasion d'extraterrestres.

Les petits Morgan (Rory Culkin) et Bo (Abigail Breslin) ont perdu leur mère et vivent avec leur père, Graham (Mel Gibson), un ancien pasteur, et leur oncle Merrill (Joaquin Phoenix), dans une maison entourée de champs de maïs. Dans l'univers lugubre qu'instaure le film, Dieu est mort en même temps que la femme et la mère. Cette disparition brutale laisse les enfants démunis et dans l'obligation, pour survivre, de forcer leur père à une métamorphose. Graham, adoptant une posture rationaliste face au deuil, exige de ses enfants une attitude d'adultes. Le dédoublement contre nature auquel il les contraint ainsi ne tarde pas à générer un double monstrueux, sous la forme des fameux extraterrestres venus pour une récolte sanguinaire.

Du phénomène connu sous le nom de *crop circle* – ces dessins géométriques qui apparaissent mystérieusement dans les champs –, le réalisateur tire donc le prétexte de son film (ils sont le premier signe de l'invasion des aliens meurtriers) et tout le profit esthétique possible. Le vert des épis envahit l'écran, comme une promesse que les créatures vertes finiront par gagner. Les champs de Graham se couvrent de dessins circulaires, traces concrètes de l'aspiration des enfants au retour dans le cocon maternel.

RELECTURE DES « OISEAUX »

L'atmosphère d'angoisse est maîtrisée avec une virtuosité impressionnante. L'Apocalypse ne saurait avoir visage plus terrifiant que celui de ces créatures haineuses qui assaillent la maison mère. La métaphore, limpide et puissante, évoque *Les Oiseaux,* dont *Signes* est l'évidente relecture. Les extraterrestres, comme les volatiles d'Hitchcock, posent un couvercle invisible au-dessus des personnages, et les enferment dans un face-à-face insoutenable avec leurs névroses. Par un changement de point de vue, le film de Shyamalan devient plus qu'un simple commentaire du chef-d'œuvre qui l'a précédé.

Ici, le regard enfantin structure le film. L'ouverture, brillante, le dit clairement : un geste de Morgan, qui pose sa main sur le visage de son père et le tourne délibérément vers le *crop circle,* nous met face à l'irruption du surnaturel.

Signes est un film qui plaide pour la foi, pour la croyance en un monde ordonné par un sens, pas tant par mysticisme que par angoisse primitive. Malades d'abandon, Morgan et Bo veulent redonner forme à leur famille. Ils contraignent donc leur père à remplir une fonction maternelle – Graham ne finit-il pas par mettre son fils au monde, dans les profondeurs de la maison, en le sauvant d'une crise d'asthme ? Dans le même temps, ils forcent leur oncle, adolescent attardé, à adopter le rôle protecteur du père. Les enfants de *Signes* sont donc des metteurs en scène – selon un mécanisme déjà exploré par Shyamalan.

Dans *Sixième sens,* le jeune Cole était une figure du créateur qui guidait le public, symbolisé par le personnage de Bruce Willis. *« Ils ne voient que ce qu'ils veulent voir »,* chuchotait-il à propos des fantômes et le coup de théâtre final nous faisait comprendre que nous aussi, spectateurs, avions refusé de voir ce qui nous était montré depuis le début. De même, le petit garçon d'*Incassable* rêvait son père en superhéros infaillible et le film s'employait généreusement à combler cette aspiration. Les enfants façonnent donc la réalité avec les outils que leur fournit la fiction – spectres, surhommes, extraterrestres. Ici, un livre, la télévision et leur imagination modèlent ces extraterrestres verts et griffus qui semblent échappés d'une bande dessinée. Pour autant, la fin ambiguë le laisse entendre, leur monde n'en reste pas moins névrotique : ils gardent une vision dramatique de la féminité – la mère est associée au sang, la sexualité à un dégoût profond, et la fillette, dotée de pouvoirs surnaturels, à un ailleurs redoutable.

Dans une scène maîtresse, Graham, encadré par Morgan et Bo, regarde les illustrations d'un livre sur les extraterrestres. Tous trois se figent d'horreur en croyant reconnaître sur l'une d'elles leur maison, sous le feu des soucoupes volantes, et leurs trois cadavres à terre devant les champs de maïs. De la volonté de maîtriser cette peur surgit la nécessité de mettre en scène : mieux vaut créer la fiction, et en contrôler ainsi le cours, que la laisser pénétrer la réalité de son propre chef. *« Voir un film est un acte de foi »*, disait Manoel de Oliveira ; faire un film aussi, semble répondre Shyamalan.

Florence Colombani

Film américain. Avec M. Night Shyamalan, Mel Gibson, Joaquin Phoenix, Rory Culkin, Abigail Breslin, Cherry Jones, Patricia Kalember. (1 h 45.)

NOUVEAUX FILMS

Défense d'aimer

Après les ambitieuses, mais résistibles aventures d'un jeune aspirant à HEC dans *Ceci est mon corps*, son premier long métrage, Rodolphe Marconi nous dépeint cette fois-ci les états d'âme sentimentaux d'un jeune cinéaste admis à la Villa Médicis de Rome. Bruce, qui vient de perdre son frère, trouve en Matteo, un jeune et mystérieux stagiaire qui travaille à la Villa, une sorte de substitut de celui-ci, et en tombe éperdument amoureux. Des nombreux gros plans de Bruce fumant mélancoliquement sur une musique d'Eric Satie aux vues de Rome à l'amateurisme fictif, le film s'étiole sur ce maigre canevas avec une insoucieuse boursouflure. Sans rien céder sur le prestige socioculturel qui nourrit visiblement son inspiration, l'auteur ajoute ici, en interprétant le rôle principal, une touche autobiographique qui pouvait faire espérer une salutaire mise en danger de soi-même, en lieu et place de laquelle la complaisance le dispute finalement aux lieux communs. **J. M.**

Film français de Rodolphe Marconi. Avec Rodolphe Marconi, Andrea Necci, Echo Danon. (1 h 36.)

La Moitié gauche du frigo

Ce faux documentaire québécois suit les tribulations d'un jeune ingénieur sans emploi, que son colocataire, improvisé vidéaste pour l'occasion, accompagne, caméra à l'épaule, dans la recherche d'un emploi. Sous ces dehors peu engageants (*« mais qui ça peut bien intéresser ? »* est une question qui revient souvent dans les dialogues), *La Moitié gauche* (celle désespérément vide qui est réservée aux provisions du chômeur), s'affirme peu à peu comme un pastiche critique d'une école documentariste (celle de Michael Moore) et comme une réflexion comique sur les rapports entre le sujet et celui qui le filme. Ce double projet est entravé par une tendance à souligner l'évidence et une réalisation qui se contente d'utiliser les figures du documentaire. **T. S.**

Film québécois de Philippe Falardeau. Avec Paul Ahmarani, Stéphane Demers. (1 h 29.)

Stuart Little 2

Deuxième épisode des aventures de la souris de synthèse au pelage digital saisissant de réalisme, *Stuart Little 2* se distingue premièrement par une référence déclinée tout au long du film à *Vertigo* (avec, dans le rôle jadis tenu par Kim Novak, un canari de synthèse au plumage digital saisissant de réalisme) et deuxièmement par le bris d'un tabou vieux d'un an : on y voit le héros précipité dans le vide du haut d'une tour new-yorkaise. A part ces deux anomalies, la perfection technique des effets spéciaux n'a d'égale que la banalité des personnages et de leurs tribulations. **T. S.**

Film américain de Rob Minkoff. Avec Geena Davis, Hugh Laurie. (1 h 18.)

La Tentation de Jessica

Adapté d'une pièce de théâtre, *La Tentation de Jessica* n'échappe pas à un côté théâtre de boulevard qui en circonscrit clairement les ambitions. Prise dans ces limites, cette comédie plaisante sur les affres d'une jeune célibataire new-yorkaise à la recherche de l'âme sœur, qu'elle trouve au grand désespoir de sa famille en la personne d'une autre jeune fille, est extrêmement plaisante. La description des milieux bourgeois juifs new-yorkais est très bien vue. L'interprétation de Heather Juergensen et de Jennifer Westfeld, également coscénaristes du film, est excellente et participe de la théâtralisation réussie de cette comédie. **S. Bd**

Film américain de Charles Herman-Wumfeld. Avec Heather Juergensen, Jennifer Westfeld, Scott Cohen. (1 h 36.)

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

		Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Minority Report	2	651 494	705	- 30 %	1 751 700
2	xXx	1	469 936	626		469 936
3	Embrassez qui vous voudrez	1	393 317	408		393 317
4	Spirit, l'étalon des plaines	1	264 507	497		264 507
5	Le Pianiste	3	188 834	485	- 23 %	876 725
6	Bowling for Columbine	1	100 511	141		106 424
7	Ma femme s'appelle Maurice	3	97 384	520	- 41 %	601 151
8	La Mémoire dans la peau	3	90 213	346	- 42 %	667 606
9	Etre et avoir	7	74 382	270	- 25 %	1 034 692
10	L'Homme du train	2	55 243	200	- 46 %	179 749

AP : Avant-première * Estimation

La route des salles de cinéma est rouverte. Il a fallu une étrange combinaison qui rassemble une superproduction d'auteur *(Minority Report,* de Steven Spielberg), une série B haute technologie *(xXx,* de Rob Cohen, avec Vin Diesel) et une comédie française grinçante *(Embrassez qui vous voudrez,* de Michel Blanc) pour effacer la déprime des dernières semaines. Si l'on considère les moyennes par salle, *Bowling for Columbine,* de Michael Moore, obtient un résultat satisfaisant, ce qui produit un phénomène inédit : deux documentaires – l'autre étant *Etre et avoir* – parmi les dix premiers. Mais le record appartient à *Blissfully Yours*, du Thaïlandais Apichatpong Weerasethakul, qui attire 936 spectateurs par écran. Certes, le film n'a été tiré qu'à trois copies, mais ce début augure d'une longue carrière. Un succès encore plus saisissant au regard de l'échec des *Divins Secrets,* comédie américaine jouée par des vedettes qui attire 87 spectateurs dans chacune de ses 163 salles.

Source : Ecran Total (1) Période du 9 au 13 octobre inclus

La liberté de parole est contestable

mk2 diffusion Un film de Charles Chaplin le 16 octobre au cinéma LE DICTATEUR

Reprise La comédie humaine selon Morrissey

Flesh, Trash, Heat : les titres claquent comme des coups de fouet, et les films aussi. Trente ans après sa sortie, la trilogie de Paul Morrissey n'a rien perdu de sa force subversive et de son pouvoir de fascination.

Cette dernière a certes trait, en premier lieu, à un contexte : Andy Warhol pour producteur, la Factory comme réserve de visages et de corps, des noms au générique qui sont déjà tout un programme – Candy Darling, Patti d'Arbanville... –, et pour cadre le New York déjanté ou le Los Angeles décadent des années 1970... la promesse que l'univers mythique du pop art et du Velvet Underground s'anime sous nos yeux, en somme. Au cœur de ce monde parallèle, on trouve bien sûr la figure emblématique, commune aux trois films, de Joe Dallessandro, la vérité immédiate de ce corps androgyne et de ce regard buté. Mais, avec les années, l'ombre de Warhol et de son mouvement a cessé d'éclipser Morrissey, et de voiler son incontestable spécificité de cinéaste. Warhol utilisait le cinéma pour s'abstraire de la réalité immédiate – psychologique, sociale ou politique – de son temps. Il choisissait, de façon arbitraire, une matière filmable – l'Empire State Building, un dormeur dans *Sleeep,* ou encore des proches dans ses *Screen Tests* – pour donner un corps à l'idée, au concept même du temps.

Morrissey, lui, travaille aussi sur le temps, mais s'intéresse à son action, à la façon dont il affecte les êtres et les lieux qui l'intéressent. Plongé dans une époque et un milieu profondément mélancoliques, le cinéaste se refuse à tout lyrisme. Il pose sur l'univers sordide qui l'entoure un regard constamment neutre, frontal, qui ne s'autorise aucun jugement, et ne fait que constater. Drogue, prostitution et misère affective imprègnent ce milieu délétère, dont il enregistre impitoyablement toutes les failles. Cette neutralité revendiquée prend tout son sens dans le maniement de l'improvisation : lorsque Holly, dans *Trash,* persuade un responsable des services sociaux qu'elle est enceinte, le pouvoir comique de la scène est accru par une conscience aiguë qu'elle pourrait à tout moment basculer, que la convention du cinéma traditionnel n'est pas là pour protéger les personnages et le spectateur de l'anéantissement de l'illusion ou d'un renversement brutal du rapport de forces.

A cette droiture du regard s'ajoutent une véritable esthétique, un traitement de l'image très reconnaissable, des choix de montage audacieux. Au bout du compte, ce cinéma touche davantage que celui de Warhol, et de la façon la plus simple qui soit : en racontant des histoires. En étroite collaboration, réalisateur et spectateur se laissent fasciner par des gens, acteurs ou non, et leur permettent de devenir des personnages. Ce n'est sans doute pas un hasard si le point de départ de *Heat* – une actrice sur le retour se paie un gigolo – est identique à celui de *Sunset Boulevard,* de Billy Wilder. Paul Morrissey doit plus au cinéma classique qu'on pourrait le croire.

Florence Colombani

***Flesh* (1968) avec Joe Dallessandro, Geraldine Smith, Jackie Curtis, Candy Darling, Patti d'Arbanville. (1 h 45.) *Trash* (1970) avec Joe Dallessandro, Holly Woodlawn, Jane Forth, Andrea Feldman. (1 h 50.) *Heat* (1972) avec Joe Dallessandro, Sylvia Miles, Andrea Feldman, Pat Ast. (1 h 42.) Sortie à Lyon, Bordeaux, Toulouse et Paris. Photo : *Trash* © Paul Morrissey.**

ROCK • Fort du succès de « The Rising », le « boss » ouvre à Paris sa tournée européenne

A Bercy, Bruce Springsteen et le E. Street Band célèbrent leur liturgie

LEFRANC/GAMMA

Bruce Springsteen et Steve Van Zandt, entre énergie du désespoir et optimisme forcené.

PENDANT sept ans, Bruce Springsteen a traversé une crise d'inspiration. Les retrouvailles en 1999 avec son groupe historique, le E. Street Band (brutalement congédié dix ans auparavant), pour des concerts sympathiques mais nostalgiques n'ont pas contribué à la surmonter. Depuis, deux tours se sont effondrées à New York et le Boss s'est remis au boulot en livrant *The Rising* (La renaissance). Bruce, la mission ? Entièrement consacré au 11 septembre, l'album a su éviter l'écueil du discours belliciste pour évoquer sur un ton compassionnel et humaniste les destins brisés par cette journée. Le sujet a, hélas, fini par occulter l'essentiel, à savoir le résultat artistique : quatre à cinq chansons mémorables, guère plus. Springsteen a cependant reconstitué sa force de vente, érodée depuis les jours de gloire de *Born in the USA,* et vient d'accomplir un périple triomphal aux Etats-Unis. Le 14 octobre, le chanteur américain débutait au Palais omnisports de Paris-Bercy une mini-tournée européenne. Un concert unique, joué à guichets fermés.

C'est, sans surprise, la chanson titre *The Rising,* appel à se retrousser les manches après la catastrophe, qui ouvre le show. Onze des quatorze morceaux de l'album seront interprétés. Ces hymnes rock trouvent leur raison d'être dans la sueur du binaire, même desservis par la mélasse de la sonorisation. Le « patron », barbe poivre et sel de trois jours et tempes grisonnantes, y met du sien dans une débauche d'énergie qui fait vite oublier ses 53 ans. La scène est toujours son jardin.

Autour de lui, on retrouve toutes les faiblesses qui font le charme du E. Street Band, aujourd'hui élargi à neuf membres. La frappe de bûcheron de Max Weinberg, la situation désormais humiliante de Clarence Clemons, prié d'emboucher son saxophone avec parcimonie et réduit la plupart du temps à jouer les figurants avec un tambourin, ou le piano décoratif de Roy Bittan. Pire, quatre guitares se superposent, emmenées par Steve Van Zandt, en congé de *Sopranos.* (il joue Silvio Dante dans la série) Est-ce bien raisonnable ? La plus intéressante, la slide du virtuose Nils Lofgren, se retrouve noyée dans le maelström avec le violon country et vigoureux de la nouvelle venue, Soozie Tyrell.

Entre énergie du désespoir et optimisme forcené, Springsteen construit donc tout son concert autour de son requiem pour le 11 septembre. Il faudra attendre une bonne demie heure et *Waitin' On A Sunny Day,* une scie doo-wop puérile mais efficace, pour que la joie revienne. Les titres du répertoire sont, eux, puisés exclusivement dans l'âge d'or du E. Street Band. Autant dire qu'entre 1984 *(Born In The USA)* et *The Rising,* Springsteen ne se souvient de rien, délaissant aussi la noirceur de Nebraska, son chef-d'œuvre. On sait que le chanteur a renoué avec ses racines en s'installant à nouveau dans le New Jersey après avoir voisiné avec la jet-set de Beverly Hills. Le show trouve finalement sa grandeur dans cet écart permanent entre douleur de l'actualité et exaltation des heures héroïques du passé. Entre le cauchemar et la vie rêvée, le recueillement et la pure jouissance du rock'n'roll, il trouve son équilibre.

SOLDER LES COMPTES

Pour agréger les vieilleries aux nouveautés, Springsteen, en bon catholique, a trouvé un dénominateur commun : la ferveur gospel, l'ivresse de la soul. La voix du rocker, hantée par le fantôme de Sam Cooke, s'est enrichie d'inflexions noires. Le E. Street Band est convié à muer en chorale d'église baptiste, et c'est là que le bât souvent blesse (notes incertaines, dérapages incontrôlés). Cette orientation nouvelle produit des minutes pénibles – les roucoulades avec son épouse, Patti Scialfa, sur l'introduction d'*Empty Sky,* pourtant une des meilleures chansons de *The Rising* – plus souvent des moments de bonheur, lorsqu'il se lance seul au piano (une première) à l'assaut de *My Hometown,* harmonica au cou et gorge nouée.

La liturgie cède provisoirement le pas au strict hédonisme avec les rappels. Pour *Dancing in the Dark,* tout Bercy se lève sans que Monsieur Springsteen ne convie de jeune fille à danser, comme de par le passé. La gravité reprend ses droits avec *My City of Ruins,* à l'origine une chanson sur la crise industrielle dans le New Jersey, recyclée en hommage à New York la martyre. Puis avec *Born in the USA,* que Ronald Reagan avait tenté de récupérer. *« J'ai écrit cette chanson sur la guerre du Vietnam, je la joue ce soir comme un symbole de paix »,* annonce son auteur dans un français méritoire. Lors de sa dernière tournée, Springsteen l'avait interprétée seul à la guitare sèche, à la façon des bluesmen du Delta. Ce soir, elle a retrouvé toute sa puissance martiale. Sans doute une manière décomplexée de solder les comptes du passé.

Bruno Lesprit

PARIS

Capitale du cinéma art & essai

Pendant une semaine, 76 salles classées art et essai de Paris sont accessibles au prix de 3 €. Cette offre alléchante est complétée par une programmation particulière que chaque salle a développée à son gré. C'est ainsi que le Latina reprendra la programmation du Festival du film italien d'Annecy, que l'Epée de bois permettra de célébrer le bicentenaire d'Hugo en voyant ou revoyant des objets aussi divers que *Les Misérables* de Raymond Bernard ou l'adaptation, pour la télévision, de *Quatre-vingt-treize* de Claude Santelli. Le Quartier latin propose une sélection de premiers films réalisés par des cinéastes issus de la Femis, l'école parisienne. L'Archipel Paris-Ciné, désormais bien seul sur le boulevard de Strasbourg depuis la fermeture du Brady de Jean-Pierre Mocky, retrace vingt-cinq ans de Caméra d'or en reprenant une bonne partie des premiers films récompensés à Cannes, de *Mourir à trente ans,* de Romain Goupil, à *Bord de mer,* de Julie Lopes-Curval, et *Japon* de Carlos Reygadas, primés lors du dernier festival. Et aussi, du cinéma argentin aux 7 Parnassiens et – en même temps que l'opération Lire en fête – une programmation consacrée à l'adaptation littéraire à L'Entrepôt.

Du 16 au 22 octobre. 3 €. Tél. : 08-20-00-75-75. www.paris.fr/fr/culture

Rétrospective Jimi Hendrix

La Cité de la musique célèbre la mémoire du guitariste par une exposition, un concert et, le temps d'un week-end, par des projections. La brève carrière du guitariste a été abondamment filmée, rarement avec bonheur. L'interminable concert de l'île de Wight n'est pas un sommet, ni de la carrière de Hendrix ni du documentaire musical. Mieux vaut se reporter sur *Jimi Plays Monterey,* de D.A. Pennebaker, développement de la séquence consacrée au guitariste dans *Monterey Pop.* C'est un moment crucial dans le parcours du musicien, une célébration purement joyeuse de la libération qui, le temps d'un été, s'accomplit dans la jeunesse américaine. A voir aussi, par curiosité, *The Making of Electric Ladyland,* documentaire réalisé presque trente ans après l'enregistrement du grand œuvre d'Hendrix.

Le 19 octobre : 15 heures, « Blue Wild Angel, Jimi Hendrix live at the Isle of Wight », de Murray Lerner ; 17 heures, « Jimi Hendrix », de Joe Boyd, Gary Weiss et John Head. Le 20 octobre : 16 h 30, « Experience », de Peter Neal ; 17 h 10, « Jimi Plays Monterey », de D.A. Pennebaker et Chris Hegedus ; 18 heures, « The Making of Electric Ladyland », de Roger Pomphrey. Cité de la musique, 221, av. Jean-Jaurès, Paris-19e. M° Porte de Pantin. Tél. : 01-44-85-45-00.

« Positif », cinquante ans, cinquante films

La revue *Positif* fête son demi-siècle de cinéma avec une rétrospective de cinquante films, un par année. Les cinéastes qui ont été défendus par la revue sont tous représentés : John Boorman, Woody Allen, Mike Leigh, Francesco Rosi, Claude Sautet, Andrzej Wajda, Martin Scorsese, Stanley Kubrick. L'éclectisme est également de mise dans cette programmation qui comprend films noirs, films d'animation, comédies musicales, comédies italiennes. Plusieurs films rares, ou trop méconnus, pourront être redécouverts : *La guerre est finie,* d'Alain Resnais ; *Promenade avec l'amour et la mort,* de John Huston ; *Insiang,* de Lino Brocka ; *Casanova, un adolescent à Venise,* de Luigi Comencini ; *Le Dernier Nabab,* d'Elia Kazan ; *L'Epouvantail,* de Jerry Schatzberg ; *Le Moment de vérité,* de Francesco Rosi. Ce programme permettra également au public de rencontrer de nombreux cinéastes tels que John Boorman, Agnès Varda, Bertrand Tavernier, Jean-Claude Brisseau, Mike Leigh, Cédric Kahn, Raoul Ruiz.

Forum des images. Porte Saint-Eustache, Forum des Halles. Paris-1er. Tél : 01-44-76-62-00. Du 16 octobre au 3 novembre. www.forumdesimages.net

SAINT-DENIS

Bamako Sigi-Kan

Dans le cadre du ciné-club animé par le réalisateur David-Pierre Fila, projection du documentaire inédit que Manthia Diawara a consacré à la capitale du Mali, fondée par les colonisateurs sur les bords du fleuve Niger, mais dont l'histoire, depuis, a été reconquise par les Bamakois, photographes, écrivains, musiciens. Débat en présence du réalisateur.

Vendredi 18 octobre à 20 h 30. Ecran de Saint-Denis, 14,passage de l'Aqueduc, Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). M° Basilique-de-Saint-Denis. Tél. : 01-49-33-66-88.

Sélection DVD

par **Samuel Blumenfeld**

Les Trois Mousquetaires

Le patrimoine français demeure, avec le patrimoine italien, largement absent du programme de parution des éditeurs de DVD. C'est encore une fois aux Etats-Unis et aux Japon qu'il faut aller pour trouver une trace abondante du cinéma français et italien, et notamment des éditions impeccables des *Enfants du paradis* et de *Sous les toits de Paris,* de René Clair. L'édition des *Trois mousquetaires* réalisée par Henri Diamant-Berger en 1921 prend donc une véritable allure d'événement. Réalisateur, scénariste et producteur, Henri Diamant-Berger signa avec ses deux adaptations des *Trois mousquetaires,* celle muette, éditée ici en DVD, et celle parlante réalisée en 1932, ses deux plus grands succès. La qualité des duels et des scènes d'action de cette version des *Trois mousquetaires* est absolument étonnante. Elle constitue une alternative française à un cinéma d'action hollywoodien réalisé à la même époque et inspiré lui aussi d'Alexandre Dumas (*Le Masque de fer,* d'Allan Dwan). Un documentaire passionnant consacré à la restauration du film, ainsi qu'à la carrière d'Henri Diamant-Berger, donne un aperçu complet d'un réalisateur méconnu et d'un film exhumé grâce au DVD. Le travail de restauration comprend ici la présence de bruitages, rajoutés pour offrir au film un surcroît de réalisme qu'il ne possédait pas au moment de sa sortie. Les intertitres ont disparu au profit de sous-titres et d'une voix off. Ce travail en laboratoire rend le film plus accessible mais pose aussi la question de la modernisation du cinéma muet, qui se regarde ici comme une œuvre contemporaine où seuls sont absents les dialogues.

3 DVD, version française. TF1 Vidéo.

Les Tontons flingueurs/ Les Barbouzes

L'édition du film culte de Georges Lautner est absolument parfaite, avec une copie lumineuse, qui donne l'impression que l'on découvre le film pour la première fois, un reportage consistant sur les coulisses de tournage du film, et une bande-annonce étonnante qui replace *Les Tontons flingueurs* dans le contexte d'un film parodique qui, si l'on en croit le narrateur, aurait dû s'appeler *Le Discours de la méthode* avant d'être rebaptisé *Les Tontons flingueurs*. L'édition des *Barbouzes* fonctionne sur le même modèle. Plus méconnu, il s'agit peut-être du meilleur film de Lautner, dont la construction, incohérente et anarchique, relève d'un cinéma dadaïste dont il serait le fleuron ignoré. La présence d'un documentaire consacré à Michel Audiard, dont plusieurs des répliques écrites pour *Les Tontons flingueurs* ont désormais valeur de maxime, souligne l'importance prise dans l'édition DVD de ce cinéma de genre français reposant sur le dialogue et sur des comédiens cultes. L'autre versant du polar français, symbolisé par Jacques Becker et Jean-Pierre Melville, est négligé par les éditeurs, ou publié sans appareil critique. Cela n'enlève rien à la qualité des *Barbouzes* ou des *Tontons flingueurs*. Ignorés par la critique à l'époque de leur sortie, ils bénéficient désormais d'une attention extrême dans leur édition DVD.

3 DVD, version française. Gaumont.

La Grande Vadrouille

Le best-seller de Gérard Oury est édité, conjointement avec *Le Corniaud*. Sa copie parfaite et son appareil éditorial, accompagné d'un documentaire sur le tournage et sur les raisons du succès immense de ce film, justifient largement son édition DVD. On peut juste noter qu'aujourd'hui Louis De Funès est l'acteur français le mieux servi par l'édition DVD. *La Grande Vadrouille* montre également – ce qui n'enlève rien à son intérêt et à sa valeur – que ce sont souvent des grands succès de télévision qui sont repris dans le DVD. Cette édition ne sert pas tant à faire redécouvrir le cinéma français qu'à valider son succès populaire, déjà éprouvé sur le petit écran.

1 DVD, version française, StudioCanal Vidéo. (1 h 59.)

Salo

Version moderne des *Cent Vingt Journées de Sodome,* du marquis de Sade, transposée au temps de Salo, la république fasciste, *Salo* montre comment, dans une villa de style mussolinien, les détenteurs du pouvoir s'acharnent sur des jeunes gens soumis à des tortures de plus en plus violentes. D'un abord insupportable, l'ultime film de Pasolini se voulait autant une réflexion sur la violence fasciste que sur notre monde actuel. Le DVD n'atténue pas cette violence, mais il la rend plus abordable par la grâce du chapitrage et la possibilité offerte de voir le film en plusieurs fois. Le travail remarquable accompli par Carlotta témoigne d'une attention extrême, avec un documentaire inédit composé d'images d'archives et d'interviews du réalisateur à l'époque. Un film inédit d'entretiens avec quatre réalisateurs français, Claire Denis, Catherine Breillat, Bertrand Bonnello et Gaspar Noé, influencés par *Salo,* positionne intelligemment le film vers un regard contemporain.

2 DVD, version française ou originale sous-titrée, Carlotta. (1 h 53.)

Ralf Hütter, robot-gentleman de Kraftwerk

Depuis 1970, le leader du groupe électronique, ancêtre de la génération techno, invente sur ordinateur « une musique industrielle populaire »

PH. LOPPARELLI

MALGRÉ UNE NUIT presque blanche, Ralf Hütter – chemise et pantalon taillés sur mesure, coupe de cheveux impeccable – a préservé une élégance de dandy expressionniste et une courtoisie très vieille Europe. Dans un français pince-sans-rire, le musicien allemand joue de sa double personnalité de robot-gentleman. *« J'étais si électrifié, hier soir, que je n'ai pu déconnecter mon cerveau avant 6 heures du matin. »* La veille, à minuit, Kraftwerk donnait dans l'auditorium de la Cité de la musique, à Paris, le dernier des trois concerts événements programmés dans le cadre du festival Villette numérique. Immobiles derrière leur ordinateur portable, Ralf Hütter et Florian Schneider – l'autre membre fondateur de ce groupe mythique –, accompagnés de deux faire-valoir, se sont fondus dans un éblouissant tourbillon d'images et de sons synthétiques. Symbole de ce qu'ils qualifient de *« Gesamtkunstwerk »* (« œuvre globale »), ce show multimédia nous replongeait dans l'histoire et prouvait la pertinence intacte de ces parrains – presque sexagénaires – de la génération électronique.

Pour ces *« Musikarbeiter »*, ces « travailleurs de la musique », Kraftwerk, littéralement « la force motrice » et par extension « la centrale électrique », est autant un groupe qu'un art de vivre. Même la vieille passion de Ralf Hütter pour le cyclisme possède une dimension esthétique. Capable d'enchaîner les cols, de trouver dans les kilomètres parcourus en pleine campagne une saine alternative aux heures de studio, cet ascète végétarien vante aussi, à propos du vélo, *« la fusion de l'homme et de la mécanique, la musique du roulement, du mouvement »*, dont ses disques (*The Man Machine*, *Trans Europe Express*, *Tour de France*) n'ont cessé d'être la métaphore.

La musique de Hütter et Florian Schneider n'a pas tout de suite été fondue dans le moule de la théorie. De 1968, année de sa rencontre, à 1974, le duo tâtonnera, passant petit à petit d'une musique improvisée à une rigueur minimaliste. Au cœur de l'effervescence d'une scène allemande à l'avant-garde du rock, Ralf et Florian seront influencés par des compatriotes : les répétitions rythmiques de Can, les synthétiseurs planants de Tangerine Dream. *« Nous ne fréquentions ni le circuit rock ni les concerts classiques*, se souvient Ralf Hütter. *Nous jouions dans des lieux qui organisaient des happenings. Il s'agissait de réfléchir non seulement à la musique mais aussi à une idée globale de la représentation. »*

Anciens élèves du Conservatoire, jouant à l'origine de l'orgue, de la flûte et du violon, Ralf et Florian - l'un est fils de médecin, l'autre d'architecte - façonneront un quatuor en se passionnant pour la technologie. *« La vraie rupture avec le passé date du moment où nous avons compris que l'ordinateur était la machine de nos rêves. Nous nous sommes alors consacrés à la construction d'un studio qui devienne notre véritable instrument de musique. Dans ce cadre, les idées prenaient une importance décisive. Notre but était de créer une musique industrielle populaire, l'équivalent musical de la Volkswagen. »* Construit dans leur ville de Düsseldorf, le studio Kling Klang deviendra un lieu mythique et mystérieux, laboratoire de toutes les productions du groupe. Sur scène, les musiciens, explorant jusqu'au bout le thème de la robotisation, se feront aussi remplacer par des androïdes à leur image (présentés aujourd'hui à La Villette dans le cadre de l'exposition « Le corps en scène »).

CONTRE-PIED À LA CULTURE HIPPIE

La réflexion intellectuelle a-t-elle toujours précédé l'intuition musicale ? *« Les concepts sont aussi prépondérants que les surprises. Nous jouons avec les machines, les machines jouent avec nous. En 1974, un album comme* Autobahn *était autant déterminé par le concept originel de l'autoroute qu'inspiré sur le vif par le son des pneus sur l'asphalte, celui de l'autoradio, ou le mouvement perpétuel des roues. »*

Influencé par les mélodies pop des Beach Boys ou les peintures d'Andy Warhol, transformant l'objet industriel en œuvre d'art, ce *« ballet mécanique de la vie urbaine »* a aussi imposé son identité. *« L'Allemagne est un peu notre software,* reconnaît Ralf. *Nous avons forcément été influencés par le rythme de notre langue maternelle, par les sons industriels d'un environnement comme la Ruhr. »* Contrepied esthétique de la culture hippie, ces hommes-machines aux costumes étriqués n'incarnaient pas moins une part singulière de la culture alternative allemande, jouant avec ironie de la célébration comme des dangers des nouvelles technologies (dans *Radioactivity*, par exemple).

A l'instar d'Elvis Presley, de Bob Dylan ou des Beatles, Kraftwerk a posé un jalon déterminant dans l'histoire de la musique populaire. Admirés par Bowie ou Michael Jackson, échantillonnés par les DJ du hip-hop, leurs disques ont inauguré la génération techno. La généralisation du studio domestique peut ainsi être interprétée comme l'aboutissement de la théorie « kraftwerkienne » du matériel d'enregistrement comme instrument de musique. *« L'outil ne fait pas l'artiste,* commente Ralf Hütter. *Nous n'avons d'ailleurs aucune relation fétichiste avec nos machines. Nous avons déménagé le Kling Klang studio dans un lieu plus vaste. Sa technologie est sans cesse renouvelée. Tous les sons de l'histoire de Kraftwerk ont été digitalisés et mis en stock. Tous nos vieux instruments sont entreposés à la cave. Nous les donnerons peut-être un jour à un musée. »*

Que peut proposer un artiste visionnaire quand la réalité finit par le rattraper ? Quel futurisme musical inventer quand celui-ci devient la norme ? Pas grand-chose, à en juger par la production de disques des Allemands ces quinze dernières années. Ralf Hütter refuse pourtant absolument de parler de crise d'inspiration. *« Nous n'avons jamais cessé de travailler, d'avancer. Mais nous ne voyons pas l'utilité de nous plier aux règles de l'industrie musicale. Le disque est-il le but ultime ? »* Le groupe doit pourtant trois albums à sa maison de disques, EMI-Capitol. Le vieux répertoire devrait être remasterisé et réédité, des collaborations (avec, entre autres, Daft Punk) sont proposées, deux heures de musique seraient bouclées, pourraient sortir demain mais ne seront peut-être jamais publiées. Aux multiples doutes et interrogations, Ralf Hütter répond d'un sourire serein et énigmatique, ravi sans doute de prolonger les fantasmes.

Stéphane Davet

BIOGRAPHIE

▶ 1946
Naissance à Krefeld.

▶ 1970
Fonde Kraftwerk avec Florian Schneider.

▶ 1974
Succès mondial avec le disque « Autobahn ».

▶ 1979
Le groupe se met en semi-retraite ponctuée de réapparitions en 1981, 1986, 1999…

▶ 2002
Concerts à la Cité de la musique de Paris.

LES GENS DU MONDE

■ **Robert Altman, Noam Chomsky, Angela Davis, Jane Fonda, Terry Gilliam, Dany Glover, Jim Jarmusch** ou **Oliver Stone** sont quelques-unes des personnalités du cinéma américain qui ont signé un manifeste contre la politique extérieure de **George W. Bush**. Au total, plus de 16 000 personnalités du monde des arts, des sciences et des médias ont signé ce texte intitulé « Not in our name », qui condamne la possible intervention des Etats-Unis en Irak.

■ Selon l'hebdomadaire professionnel *Le Film français,* **Monica Belluci** interprétera le rôle de **Marie-Madeleine** dans le prochain film de **Mel Gibson**, *The Passion,* entièrement tourné en latin et consacré aux douze dernières heures de la vie du Christ.

■ L'écrivain nigérian **Chinua Achebe** a reçu le Prix de la paix des libraires allemands, dimanche 13 octobre, lors de la Foire du livre de Francfort. Le jury a voulu honorer *« l'un des auteurs les plus lus d'Afrique, devenu un classique de son vivant, l'une des voix à la fois les plus fortes et les plus subtiles de l'Afrique dans la littérature du XXe siècle, un moraliste, et avant tout un grand narrateur »*. Par cette récompense, *« vous avez renforcé mes espoirs et mes objectifs face à ceux qui me prennent pour un faiseur de troubles. Littéralement, vous avez sauvé ma vie »*, a déclaré Chinua Achebe, 71 ans, qui est le troisième écrivain du continent africain à bénéficier de ce prix créé en 1950, doté de 15 000 euros.

■ Le *Pinocchio* de **Roberto Benigni** a réalisé 7 021 442 euros de recettes pour son premier week-end de projection dans les salles de cinéma italiennes, soit un record absolu. Sorti vendredi, le nouveau Benigni a dépassé pour ses trois premiers jours de programmation *Le Seigneur des anneaux.* L'année passée, ce film avait réalisé un chiffre d'affaires de 6,8 millions d'euros lors des trois jours du week-end de sa sortie.

■ **Charles Aznavour**, qui a participé samedi à la fin des vendanges dans un grand cru classé des graves en compagnie de **Gérard Depardieu**, n'a pas exclu d'acheter un château dans le Bordelais, à condition de s'y installer. *« J'ai commencé à boire du vin quand j'ai arrêté de boire de l'alcool »,* a confié à l'AFP le chanteur, qui dispose toujours d'une bouteille de grand cru de bordeaux avant d'entrer en scène.

■ **Ronaldo** a passé, quasiment incognito, le week-end dernier à Moscou où il a fréquenté les boîtes de nuit aussi bien que le Théâtre du Bolchoï. *« Je me plais beaucoup ici »,* a-t-il déclaré au quotidien *Sport-Express,* ajoutant : *« Finalement, il y a autant d'endroits pour s'amuser à Moscou qu'à Rio de Janeiro. »*

DOMINIQUE DHOMBRES

Noix d'honneur

BIENVENUE dans le meilleur des mondes ! On peut apparemment identifier une personne en étudiant ses gestes habituels. Cela s'appelle la morphogestuelle. Une méthode qui consiste à étudier les mouvements des mains avec la minutie que mettent les graphologues à étudier les jambages d'un j ou l'arrondi d'un a. Vous avez compris à quoi cela peut servir ? Ben Laden, mort ou vif, continue d'écrire et d'envoyer des cassettes vidéo à la chaîne Al-Jazira. Ses messages écrits, en arabe classique, sont dactylographiés. Mais ses cassettes vidéo sont, disons, plus vivantes. Comment démasquer un éventuel sosie ? Un morphogestualiste était justement là pour nous éclairer, hier soir, au journal télévisé de PPDA. Il s'appelle Jean-Pierre Veyrat, donne des cours aux gendarmes. Il est aussi malin que chauve.

Qu'est-ce qu'il nous dit, M. Veyrat ? Le langage des gestes se constitue dans l'enfance. Il signe une identité. Dans le cas de Ben Laden, c'est évident, il a un mouvement de mains bien à lui. C'est un dissimulateur. Pas besoin d'être morphogestualiste pour parvenir à cette conclusion bouleversifiante. C'est également un timide. Mais là où on commence à rigoler, c'est quand M. Veyrat (qu'il me pardonne, M. Veyrat, quand on admire, en France, on se moque toujours un peu), pour mieux illustrer son propos, refait lui-même les gestes habituels de Ben Laden. Rappelons la scène à ceux qui, hier soir, étaient ailleurs. M. Veyrat, en un mouvement gracieux, circulaire et continu fait mouvoir sa main droite, laquelle va de sa superbe cravate jaune mouchetée en direction de l'extérieur, tandis que son crâne et ses lunettes restent impassibles. C'est un professeur, pas un leader, dit M. Veyrat. Il ne cherche pas à obtenir une position dominante dans le groupe, dit-il encore.

Conclusion : Oussama est un chercheur, pas un chasseur. C'est superbe. On est ému devant tant de science. Sauf quand M. Veyrat prononce la phrase fatale : « *Un leader cherche à impacter, lui distille* ». Alors, là, on est plié. Je ne sais pas si Ben Laden distille quoi que ce soit que l'Islam autorise, mais le sérieux gendarmesque de M. Veyrat redécouvrant les gestes simples et éternels de l'homme musulman pour affirmer sa sincérité, (la main allant du cœur vers l'interlocuteur), cette découverte-là méritait une sorte de noix d'honneur télévisuelle.

TÉLÉVISION

Pinochet, malgré tout

Sur leur tee-shirt, une déclaration : « I love Pinochet ». Ils sont étudiant, militaire, prêtre ou ouvrier… Et font partie de ceux qui, en 1999, votèrent à 47 % en faveur de l'héritier d'Augusto Pinochet. Sans doute furent-ils de ceux qui, en 2000, accueillirent à l'aéroport de Santiago l'ex-dictateur chilien, de retour après dix-huit mois de détention à Londres dans ce pays qu'il dirigea de 1973 à 1990. La réalisatrice Marcela de Certeau, peu suspecte de sympathie pour Pinochet, a rencontré ses partisans. Elle a interrogé ces femmes et ces hommes qui échappent pour beaucoup à une image caricaturale, leur arrachant des phrases aberrantes et pourtant empreintes de bonne foi, sur les tortures, ces *« inventions » « regrettables »* ou *« inévitables »* selon les uns ou les autres…

Film sur le Chili actuel, *I love Pinochet* montre à quel point le système Pinochet reste ancré dans la société chilienne et comment il perdure, en dépit des révélations sur le passé et des progrès de la justice. Cette visite chez les pro-Pinochet est complétée par *Patricio Guzman, une histoire chilienne,* portrait signé par Catalina Vilar. Réalisateur, Patricio Guzman commença d'abord par un film sur les débuts du régime Allende (*La Première Année*, en 1971) avant de poursuivre une œuvre, cohérente et combative, sur le Chili plongé dans la nuit de la dictature, avec notamment *La Bataille du Chili* (1979). – Y.-M. L.

« I love Pinochet », 21 h 00, Histoire. « Patricio Guzman, une histoire chilienne », jeudi 17 octobre, 21 heures, Histoire.

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

▶ Euro 2004 (qualifications)
20 h 50, TF1
Troisième rencontre de l'Euro 2004 pour les Bleus, qui rencontrent ce soir l'équipe maltaise, après leur succès 5-0 samedi face à la Slovénie.

▶ La Torpille
21 h 00, France 2
Dominique Dumas (Catherine Jacob), quadragénaire au chômage, est engagée par le consultant d'un grand groupe financier pour diriger une filiale spécialisée dans la chaussure. Celle-ci est au bord du gouffre. La nouvelle recrue s'aperçoit vite qu'on s'est joué d'elle et qu'on attend d'elle qu'elle mène la fabrique à la faillite. Malgré un certain nombre de clichés, ce téléfilm réalisé par Luc Boland offre quelques morceaux de bravoure.

▶ Stalker
21 h 00, CineCinema Auteur
Dans un pays indéterminé, ravagé par la pollution industrielle et régi par l'armée et la police, il existe une « zone » dont l'accès est interdit. Seuls des « stalkers », êtres prédestinés mais dont les enfants naissent infirmes, peuvent y guider, au milieu des périls, les hommes désireux d'atteindre une « chambre des désirs » où l'on dit que tous les vœux sont exaucés. Libre adaptation d'un roman de science-fiction, ce film d'Andreï Tarkovski est le récit de la randonnée d'un stalker en compagnie d'un écrivain et d'un savant. Randonnée métaphysique qui prolonge l'univers de *Solaris* et du *Miroir.*

▶ Matisse-Picasso
23 h 25, France 3
En écho à l'exposition du Grand Palais à Paris (jusqu'au 6 janvier aux Galeries nationales), Philippe Kohly livre ce très beau film sur la relation entre deux peintres majeurs du XXe siècle. Servi par un commentaire intimiste et des extraits musicaux appropriés, ce documentaire dense s'intéresse aux liens magnifiques qui ont uni ces deux hommes que tout semblait opposer. Il donne la parole à des critiques d'art mais aussi à des proches des deux peintres, Françoise Gillot, épouse de Picasso, Claude et Maya Picasso, ses enfants, ainsi que la petite fille de Matisse, Jacqueline.

RADIO

MERCREDI 16 OCTOBRE

▶ L'école des savoirs
11 h 40, RFI
Cette semaine se tient à Beyrouth, au Liban, le Sommet de la francophonie. La langue française tient une place importante dans la diffusion de la culture et des arts, mais dans les domaines scientifique ou technologique, l'anglais est la langue internationale. Charles Durand, auteur de *La Mise en place des monopoles du savoir* (éd. L'Harmattan), invité par Emmanuelle Bastide, tire la sonnette d'alarme sur une probable stagnation de la pensée scientifique.

▶ 2 000 ans d'histoire
14 h 05, France-Inter
Patrice Gélinet reçoit Antoine Spire sur le thème : « Qu'est-ce qu'un génocide ? ».

▶ Sessions acoustiques
19 h 30, Ouï FM
Dom Kiris accueille Curtis, représentant de la scène électro-rock française, qui se produira en première partie d'Archive à l'Elysée-Montmartre à Paris les 17 et 18 octobre.

▶ Cahiers nomades
1 h 10, RFI
Rencontre avec deux conteurs, Robert Nana (Burkina Faso) et Marc Buléon (France), qui mêlent leur voix et leur sensibilité pour dire en musique des contes traditionnels d'Afrique.

CARNET

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez www.lemonde.fr/carnet, le détail des nominations, l'essentiel du Journal officiel*, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 13 octobre est publié :

● **Ihesi :** un arrêté portant désignation des auditeurs de la treizième session nationale d'études de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure pour 2001-2002.

NOMINATIONS

Jean-Paul Taix a été nommé ambassadeur au Congo en remplacement d'Hervé Bolot, **Michel Foucher**, ambassadeur en Lettonie en remplacement de Louise Avon, et **Stéphane Chmelewsky**, ambassadeur en Biélorussie en remplacement de Bernard Fassier, par décrets parus au *Journal officiel* du jeudi 10 octobre.

DOCUMENTS OFFICIELS

La Documentation française publie le 1er tome du rapport relatif à l'évolution sociale dans les transports terrestres, maritimes et aériens en 2000.
www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000541.shtml

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Paris. Alençon. Enghien-les-Bains.

Alain et **Elke COLLE,**
Bernard et **Marie-France DAVOUST,**
ses grands-parents,
annoncent avec une très grande joie la naissance de

Jules, Paul, Emile,

le 12 octobre 2002,

chez
Myriam et **Sébastien.**

Julien FONTAINE
et
Cécile, née **RUFFAT,**
ainsi que
Clémence
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Margot,

le vendredi 4 octobre 2002.

39, rue des Archives,
75004 Paris.

Yuki et **Joël STERNHEIMER,**
ses parents,
Hidetoshi et **Tachi YAMAGUCHI,**
ses grands-parents,
Daniel STERNHEIMER,
son oncle,
Izak et **Marie-Claude LANG REJZMAN,**
ses grands-beaux-parents,
Toshiyuki et **Yoko YAMAGUCHI,**
ses oncle et tante,
et **Hirumi,**
son cousin germain,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Sara Mitsouko,

Paris, le 13 octobre 2002.

Anniversaires de naissance

– Paris.

Pauline,
Colette,
Pam et **Mamie,**
et tous les autres,
te souhaitent, chère

Céline,

un bon anniversaire.

Décès

– A quatre-vingt-quatorze ans,
après avoir traversé le siècle,

Esther AMBROSINO,

s'est éteinte le 7 octobre 2002.

Olga Tabakman,
Et Véronique Fruit-Ambrosino,
40, rue de Reims,
76000 Rouen.

– M. et Mme Guy Berger,
Le comte et la comtesse Jacques de la Ferté-Sénectère,
Mme Henri Valaise,
M. et Mme Jacques Berger,
ses enfants,
Ses douze petits-enfants,
Ses vingt-quatre arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jacques BERGER,
née **Simone BULCOURT,**

en sa quatre-vingt-cinquième année, le 12 octobre 2002.

Elle a rejoint son époux,

M. Jacques BERGER,

décédé le 29 octobre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 16 octobre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e, et sera suivie de l'inhumation au cimetière d'Auteuil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Fadhila et Yamina,
ses filles,
Slimane Chitour et Abdelhamid Hellal,
ses gendres,
Yacine, Eliès, Hocine et Selma,
ses petits-enfants,
à qui elle a tant donné et transmis,
Nedjma,
son arrière-petite-fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Ahmed BOUMENDJEL,
née **Gilberte CHARBONNIER,**

survenu à Alger, le 11 octobre 2002, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Elle repose en terre d'Algérie, pays qu'elle avait choisi, qu'elle a aimé, aidé dans ses combats, dont elle a, jusqu'au bout, partagé le destin, le plus souvent tragique.
Surtout, elle restera un modèle d'exceptionnel courage dans l'épreuve de la maladie.

– Mazières-de-Touraine. Versailles. Douala.

Mme Jean Ferré,
M. et Mme Alain Ferré
et leurs enfants,
M. Denis Ferré,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FERRÉ,

survenu le 12 octobre 2002, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 17 octobre, à 15 h 30, en l'église de Mazières-de-Touraine.

– Mme Gabriella Courtois,
Mme et M. Laurent Balvay,
et leurs enfants,
M. Thomas Courtois,
M. Guy Courtois,
Mlle Hélène Courtois,
Mlle Sylvie Boireau,
MmeElisabeth Spencer,
Les familles Courtois, Nicolleau, Walghren, Repaci, Razetti, Tarizzo, Laurichesse, Ecomard,
ont la tristesse de faire part du décès de

Louis COURTOIS,

survenu le 23 septembre 2002, et vous invitent à vous joindre par la pensée à la messe de souvenir qui sera célébrée le dimanche 20 octobre, à 11 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Meudon-Bellevue (Hauts-de-Seine).

L'inhumation a eu lieu le 28 septembre, à Sainte-Pazanne (Loire-Atlantique), Chapelle Ecomard.

5, sentier des Pierres-Blanches,
92190 Meudon.

– Marianne Semjen,
sa fille,
François Semjen,
son fils,
Et leurs familles,
nous prient d'annoncer le décès de

Mme Françoise, Hélène, Marie LAGRELLETTE,

le 13 octobre 2002.

Ses cendres seront dispersées dans l'intimité familiale à Mérignac, le 16 octobre.

Ni fleurs ni couronnes.

F. Semjen,
43, rue P.-Doumer,
33700 Mérignac.
M. Semjen,
7, rue de la Grenouillère,
77250 Veneux-les-Sablons.

– L'ensemble du service d'hépato-gastro-entérologie de l'hôpital Henri-Mondor, très affecté par le décès du

docteur Jean-Michel METREAU,
médecin des Hôpitaux de Paris,
vice-président du CCM de l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil,

survenu le 11 octobre 2002, tient à témoigner de sa disponibilité sans limites et s'associe dans la peine à sa famille et à ses proches.

Corinne SAUVAGNARGUES,
née **ROLLAND,**

nous a quittés à l'âge de cinquante-trois ans, le 12 octobre 2002.

Philippe,
son époux,
Laure et Antoine,
ses enfants,
M. et Mme Michel Rolland,
ses parents,
Martine Radé et Marie Suraud,
ses sœurs,
Anne, Esther, Fabrice, Florian,
ses nièces et neveux,
Sa belle-famille et ses amis.

Un culte sera célébré en l'église réformée de Passy Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e, le vendredi 18 octobre 2002, à 14 h 30, suivi de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Herran,
75116 Paris.

– Lyon. Marseille.

Mme Raoul Perben,
sa sœur,
Laurence Valette et Joel Perben,
ses nièce et neveu,
Les familles Aubert, Amigues, Zech,
ont la très grande tristesse de faire part du décès, le 11 octobre 2002, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Mlle Eugénie SEIGNOBOSC,
ancienne responsable des services sociaux de l'Union sociale maritime.

L'inhumation a eu lieu à Marseille, au cimetière Saint-Pierre.

Mme Raoul Perben,
10, rue Alexandre-Berthier,
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon.

– La-Flotte-en-Ré. Paris. Cameyrac. La Rochelle.

M. François Vidé,
son époux,
Jean-Christophe et Patricia,
Antoine et Jocelyne,
ses fils et belles-filles,
Noémie et Camille,
ses petites-filles,
Mme et M. Xavier Lebossé,
sa sœur et son beau-frère,
Les familles Lebossé, Planche, Bost, Limage, Debect, Bourdonnay.
Les familles Vidé, Viot-Coster, d'Halluin, Zimmerman,
Ainsi que ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François VIDÉ,
née **Brigitte DEBECT,**

survenu le 12 octobre 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 octobre, à 11 heures, en l'église Sainte-Catherine de La Flotte-en-Ré, suivie de l'inhumation au cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Pour le premier anniversaire du décès de

Geneviève GENNARI,
écrivain,
officier des Arts et des Lettres,

une pensée est demandée à ceux et celles qui l'ont aimée et appréciée.

De la part de
Jean Vialla,
son époux,

16, rue d'Andigné,
75116 Paris.

– Il y a deux ans, le 16 octobre 2000,

Paul RUFF

a quitté la vie.

Ses proches, ses amis, ceux qui ont réfléchi avec lui, ne l'ont pas oublié.

A. R.
40, rue Rouelle,
75015 Paris.

Souvenir

– Il y a trente ans, disparaissait

Bernard LINDENBERG.

Basami,
sa veuve,
Daniel et Anne,
ses enfants,
rappellent son souvenir.

– In Memoriam.

Le 16 octobre 1982, disparaissait

Jean MAIREY,
compagnon de la Libération.

Entre autres faits de résistance, dûment mandaté pour un rapport sur le fonctionnement des forces de l'ordre en Algérie, il écrivit dès fin 1955 aux plus hautes instances de l'Etat : « Chef responsable de la sûreté nationale, il m'est intolérable de penser que des policiers français puissent évoquer par leur comportement la Gestapo. De même, officier de réserve, je ne puis supporter de voir comparer des soldats français aux sinistres S.S. de la Wehrmacht .»
Ce rapport n'a bien sûr jamais été publié.

François et André Mairey,
ses fils.

Colloques

La Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie et le cabinet SORG Consulting organisent,
le jeudi 24 octobre 2002, à 19 h 30,
à l'Institut historique allemand,
8, rue du Parc-Royal, Paris-3e,
une table ronde sur le thème :
« Les relations France-Allemagne : quelles perspectives de coopération après les élections allemandes ? »,
animée par Daniel Cohn-Bendit,
avec Matthias Bauer (BDCE),
Romain Leick *(Der Spiegel)*
et Daniel Vernet *(Le Monde)*.
Inscriptions par courrier :
Elisabeth Zeilinger,
CFACI, 18, rue Balard, Paris-15e,
par télécopie : 01-45-75-47-39
ou par e-mail :
publication@francoallemand.com
Participation : 50 euros
(toute inscription par courrier, télécopie ou mail est définitive et donne lieu à facturation, sauf annulation 24 heures avant).

– Le Conseil d'orientation des retraites
organise un colloque sur le thème :

Retraite :
choix individuels et solidarité

Jeudi 17 octobre 2002,
8 h 30 - 13 heures,
Maison de la Chimie,
28, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.

L'accroissement des marges de choix individuels en matière de départ à la retraite est une attente souvent exprimée : retraite choisie, retraite à la carte... Comment envisager aujourd'hui ces questions dans le contexte de l'emploi ? Comment développer de réelles possibilités de choix individuels sans porter atteinte au principe de solidarité du système de retraite et sans compromettre l'équilibre financier des régimes ?

Avec la participation de **Jean-Baptiste de Foucauld**, inspecteur général des finances ; **Didier Blanchet**, chef de département à l'Insee ; **Yves Chassard**, directeur des études de Bernard Brunhes Consultants ; **Jean-Marc Boulanger**, inspecteur général des affaires sociales ; **Jean Picot**, directeur honoraire de l'Arrco, **Annie Jolivet**, de l'IRES ; **Yannick Moreau**, présidente du Conseil d'orientation des retraites.

Contact pour inscription :
Tél. : 01-47-30-87-62
Fax. : 01-47-30-87-63.

Cours

COURS D'ARABE
tous niveaux, jour, soir, samedi.
Inscr. AFAC : 01-42-72-20-88.

PHOTOGRAPHIE
Cours technique et théorique.
Labo NB, l'art du tirage NB,
analyse de l'image, réflexion.
Atelier recherche et création,
pH Neutre.
Tél. : 01-43-61-47-60.

Communications diverses

Charlotte de Bretagne,
M. et Mme Aimé de la Marianna,
Toute la famille Carmine de Aida,
Samba, Chérie, Juliette
et Daisy de Germicopa,
ses cousines,
s'associent à la joie de

« princesse Amandine »
de Chateauneuf,

qui recevra ses bons amis
à l'occasion de son entrée dans le monde,
le jeudi 14 novembre 2002.

Secrétariat de la princesse :
Etat de fête,
9, avenue Hoche,
75008 Paris.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 17 octobre 2002, à 20 h 30 :
M. François Léotard, débat sur son roman : ***« La Couleur des femmes »*** (éditions Grasset). Réservations : 01-42-71-68-19.

– Centre communautaire de Paris : Beth Halimoud, espace d'études juives de Paris.

1. ***Cours hebdomadaires*****. « Talmud »,** Claude Sultan. **« Le Cantique des cantiques »,** Claude Sultan. **« Connaissance de la Bible »,** Alexis Blum. **« Guemara »,** Raphaël Bitton. **« Exégèse biblique : Radaq sur la Thora »,** Salomon Malka. **« Pensée juive : Introduction à la pensée de Maïmonide »,** Claude Sultan. **« Introduction à la pensée hassidique »,** Haim Nissenbaum. **« Bible : penser la Loi »,** Michael Azoulay. **« Liturgie : penser la prière »,** Michael Azoulay.

2. ***Les séminaires*****. « Le Livre d'Amos »,** Yoav Levy. **« Littérature hébraïque »,** Michèle Tauber. **« Les hagiographes »,** David Revah. **« Le monde des prières »,** Elie Botbol. **« Aux origines de l'idée et du mouvement sionistes »,** Philippe Boukara. **« Genèse de l'humain »,** David Banon. **« Les droits de l'homme et la Halakha »,** Sébastien Allali. **« Le livre de Job : une réflexion juive sur la souffrance »,** Patrick Guez. Les **« Aggadoth du Talmud »,** Elie Ebidia. **« L'animalité au contact de l'éthique dans la pensée d'Emmanuel Levinas »,** Félix Perez. **« Les héros du Talmud »,** Daniel Elkoubi. **« Le Talmud de Jérusalem »,** Salomon Malka. **« Le Livre des Proverbes ou une introduction à la sagesse d'Israël »,** Patrick Guez. **« Pensée juive : la vie, valeur suprême ! »**, Elie Ebidia. **« Les fils d'Adam »,** Claude Birman.

3. ***Les journées d'études (2002 - 2003)*****.** Dimanche 17 novembre 2002 : **« Figures de la royauté à l'époque biblique ».**
Dimanche 8 décembre 2002 : **« Figures de la prophétie en Israël ».** Dimanche 19 janvier 2003 : **« Figures de la sagesse rabbinique ».** Dimanche 23 février 2003 : **« Figures féminines de la Bible (les fondatrices) ».** Dimanche 23 mars 2003 : **« Figures des commentateurs de la Bible ».**
Dimanche 15 juin 2003 : **« Figures des penseurs et théologiens juifs ».**
Programme détaillé sur demande :
Centre communautaire de Paris,
119, rue La Fayette.
Tél. : 01-53-20-52-52.

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 €** (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031
Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde*** 21 *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal ..... Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal ..... Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21 *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le Monde initiatives
CINEMA SOCIAL

Les aventures filmées de la vie ordinaire

Le Monde Initiatives
organise au cinéma La Clef*
du 17 au 22 octobre 2002
la première semaine du cinéma social.

Trente trois films et documentaires, français et étrangers, projetés au cours de 40 séances.

Tarif unique 3 € la séance

Cinéma La Clef : 21, rue de la Clef - 75005 Paris
Programme au 01 45 87 18 09 - www.mediasol.org

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 15 OCTOBRE

TF1

14.45 Kaléidoscope Téléfilm. Jud Taylor. Avec Jaclyn Smith (EU, 1990, ♦) **16.25** Providence Deux pour le prix d'un ♦ **17.15** Melrose Place Le choix de Ryan **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 Rush Hour ■ Film. Brett Ratner. Avec Jackie Chan, Chris Tucker, Tzi Ma, K. Leung. *Action* (EU, 1998, ♦) O. 5292202
Deux policiers, un Chinois de Hong-kong et un Noir de Los Angeles, font équipe pour retrouver un enfant kidnappé. Un mélange de burlesque et d'action qui repose sur un tandem disparate.

22.40 Vis ma vie Magazine. 2009757
0.30 Vol de nuit Hôpital, silence on parle. Avec Martin Winckler, Sylvie Caster, Franck Maubert, Patrice Delbourg, Paul Moreira, Françoise Glorion, Douglas Kennedy. 3387513

1.30 Star Academy 5263719 **2.20** Reportages Vous avez dit râleur ? Magazine ♦ 9042177. **2.45 Très chasse** Armes, sécurité et dressage. **3.35 Aventures asiatiques** En Inde. 1863264 **4.30 Histoires naturelles** (30 min) ♦ 8979210.

FRANCE 2

16.50 Un livre *Pierre Isaac Mendès- France*, de J.-D. Bredin **17.00 Des chiffres et des lettres** **17.30** Age sensible Série ♦ **18.00** Brigade des mers Série ✪ **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille ♦ **20.00** Journal, Météo ♦.

20.55 Danse avec les loups Film. Kevin Costner. Avec Kevin Costner, Mary McDonnell, Graham Green, Rodney A. Grant, Tantoo Cardinal (EU, 1990, ♦) ✪. 26858738
John Dunbar, officier de l'armée nordiste, est muté dans un avant-poste isolé à la frontière de l'Ouest sauvage.
0.00 Journal de la nuit, Météo.

0.25 Vidange ■ ■ Film. Jean-Pierre Mocky. Avec Marianne Basler, J.-P. Mocky, Laurent Labasse, Michel Bertay, J. Legras. *Comédie* (France, 1998, ♦) O. 5649535
Une juge combat la corruption.

2.00 Chanter la vie Magazine. 7783993 **2.50** 24 heures d'info, Météo **3.10** Y'a un début à tout Divertissement. Invités : Franck Lebœuf, Linda Lemay, Laurent Ruquier (135 min) 64831603 .

FRANCE 3

17.45 C'est pas sorcier Les barrages, de l'eau à l'électricité **18.15 Un livre, un jour** *La Nuit blanche*, d'Arlette Farge **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info **20.10** Tout le sport **20.20** Le Fabuleux Destin de...

20.55 Famille d'accueil - Une mère à tout prix Téléfilm. Daniel Janneau. Avec Virginie Lemoine, Stanislas Crevillen, Christian Charmetant, Ginette Garcin, Lucie Barret (Fr., 2001, ♦). 5286641
Depuis son abandon, Camille ne cesse de passer de famille en famille. Un jour, il arrive chez les Ferrière.
22.35 Météo, Soir 3.

23.05 Sujet tabou - Tuer est mon métier Documentaire. Paul Mitchell et Vanessa Vasi-Janekovic ♦ O. 3208931
0.00 Dans les coulisses de... Dans l'air du temps : le salon du prêt-à-porter ♦ 98332.

0.55 Ombre et lumière Invité : Philippe Noiret. 9210158 **1.25 Le Fabuleux Destin de...** **1.50 Soir 3** **2.10 On ne peut pas plaire à tout le monde** Gérard Jugnot, Jean-Louis Aubert. 48478993 **4.25 Explore** Supercroco (50 min).

CANAL+

► *En clair jusqu'à 21.00* **18.30** Hyper Show Invités : Patrick Timsit ; Marianne Denicourt ✪ **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles ✪ **19.55** Les Guignols **20.05** H Série. Une histoire d'humanitaire ✪ **20.35** Les Journaux.

21.00 Hors limites Film. Andrzej Bartkowiak. Avec Steven Seagal, DMX, Isaiah Washington, Anthony Anderson, Michael Jai White, Bill Duke (EU, 2001, ♦) ✪. 8610931
Un policier doit affronter quelques-uns de ses collègues corrompus. Mélange confus de coups de pieds et de coups de poing.

22.40 Vertical Limit Film. Martin Campbell. Avec Chris O'Donnell, R. Tunney, Scott Glenn (EU, 2000, ♦) O. 4474689
0.40 Marie-Chantal contre le docteur Kha ■ Film. Claude Chabrol (France, 1965, ♦).

2.30 Un bruit qui rend fou ■ Film. Alain Robbe-Grillet et Dimitri de Clercq (Fr. - Bel. - Sui., 1995, ♦). 3423968 O **4.10** Football NFL 5686622 **5.05 Lundi investigation** Jusqu'ici tout va bien (60 min).

FRANCE 5 / ARTE

15.35 Impôts locaux **16.35** Voyage au cœur de l'iboga Documentaire **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Archimède Chauve-souris. **19.45** Arte info **20.15** Reportage Turquie. L'or empoisonné.

20.40 Thema - L'intolérable famine LES FAUTEURS DE FAMINE Documentaire. Ashwin Raman et Manfred Ladwig (Allemagne, 2002). 1244931
21.35 Thema - Le Sénégal piégé par la cacahuète Documentaire. Tilman Achtnich (Allemagne, 2002). 365399
22.20 Thema - Brésil La faim des sans-terre. Documentaire. Peter Puhlmann. 6492757

23.00 Music Planet 2Nite NERD ET LES NUBIANS Documentaire. Richard Valverde (France, 2002). 73844
23.55 La nuit s'anime Magazine. Who is who ; Je me souviens ; Planète du monde.

0.25 Bob et Magaret. **0.45 Iqbal, non à l'esclavage des enfants.** Téléfilm. Cinzia T. Torrini (Italie, 1998). **2.30 Vive le Tour !** Film. Louis Malle (France, 1962, N.) **2.50 Why Are You Creative ?** Liv Ullmann (5 min).

M6

17.05 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 L'ennemi invisible ✪ **18.55 Charmed** Médecine occulte ✪ **19.45** ET 20.40 **Caméra café** **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05 Une nounou d'enfer** Une vie de rêve ✪ ♦.

20.50 Demain, tous... VIVRE AVEC UN PHYSIQUE HORS NORME Débat présenté par Marielle Fournier. Un petit dans la famille ; Mon enfant sera hors norme ; J'ai décidé de grandir ; La maladie de la grande taille ; Trop grandes pour tout. 307776

22.50 Phase terminale Téléfilm. Larry Elikann. Avec Doug Savant, N. Peeples, Michael Ironside, Roy Thinnes, Gregg Henry, Barbara Glover, Charles Kahlenberg, Francesca Jarvis, (EU, 1996, ♦) O. 6012115

0.35 Zone interdite Echec et violence à l'école : des enfants sacrifiés. 7170603 **2.20 Culture pub** Laissez venir à nous les petits collectionneurs. 9210784 **2.40 M6 Music / Les Nuits de M6** (260 min) 42260968.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.25 Comme elle respire ■ ■ Pierre Salvadori. Avec Marie Trintignant, Jean-François Stévenin, Guillaume Depardieu, (1998, France, 100 min) ✪ **Cinéfaz**
16.10 Heimat ■ ■ Carl Froelich (1938, Allemagne, N., v.o., 100 min) ✪ **CC Classic**
17.55 Chat noir, chat blanc ■ ■ ■ Emir Kusturica (1998, Fr. - All., 125 min) ✪ **TPS Star**
19.00 Peter Pan ■ ■ Hamilton Luske (1953, Etats-Unis, 90 min) ✪ **Disney Channel**
19.25 L'Anglaise et le Duc ■ ■ ■ Eric Rohmer (2001, France, 125 min) ✪ **Canal + Vert**
20.45 Convoi de femmes ■ ■ William A. Wellman (1950, Etats-Unis, N., v.m., 115 min) ✪ **CC Classic**
21.00 Pas un de moins ■ ■ Zhang Yimou (1998, Chine, v.m., 105 min) ✪ **CC Auteur**
22.25 Boom ■ ■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, v.m., 115 min) O **CC Succès**
22.45 Racket ■ John Cromwell et Nicholas Ray (1951, Etats-Unis, N., v.o., 90 min) ✪ **Paris Première**
23.00 La Jument verte ■ Claude Autant-Lara (1959, France, 95 min) ✪ **Cinétoile**
23.50 Petits meurtres entre amis ■ ■ Danny Boyle (1994, Grande-Bretagne, 90 min) ✪ **TPS Star**
0.10 Série noire ■ ■ ■ Alain Corneau (1979, France, 115 min) ✪ **Cinéfaz**

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. La fin du pacte de stabilité ? Invités : Bernard Angels, Philippe Marini. **Public Sénat**
22.30 Forum public. Les jeunes et l'emploi. **Public Sénat**

MAGAZINES

17.15 Les Lumières du music-hall. Claude François. Céline Dion. **Paris Première**
18.50 J'y étais. Invités : Billy Crawford ; Jean-Pierre Luminet. **Match TV**
20.45 Un jour deux stars. Invitées : Corinne Touzet ; Inès de la Fressange. **Match TV**
22.45 Les Dossiers de Téva. L'infidélité est-elle une nouvelle façon d'aimer ? **Téva**
23.00 Explorer. Le trésor perdu de Cuba. Créatures de la mer. L'aigle et le serpent. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

18.00 Civilisations anciennes. L'Inde. **La Chaîne Histoire**
18.30 Paradis de la faune. Cieux rouges. **Nat. Geographic**
18.30 Ecouter l'univers, entendre E.T. ? **Odyssée**
19.00 Pompidou, l'école du pouvoir. **La Chaîne Histoire**
19.00 Pisteurs de dinosaures. **National Geographic**
19.00 Pilot Guides. Le sud du Mexique. **Voyage**
19.20 Boy, l'enfant singe. **Odyssée**
19.45 Tranches d'ados à Los Angeles. [14/14]. **Planète**
19.50 L'Invincible Armada espagnole. **La Chaîne Histoire**
20.00 Jean Tulard. [2/4]. Le général. **Histoire**
20.00 Les Aventuriers. [1/5]. Richard Byrd. **Nat. Geographic**
20.15 Fous d'animaux. [1/6]. Les yeux de la mer. **Planète**
20.45 Les Secrets de Dame Touti. **Planète**
21.00 Le Mystérieux Tombeau d'Abousir. **Nat. Geographic**
21.00 La Route des vins. L'Italie, de la Toscane à l'Adriatique. **Voyage**
21.30 L'Ami perroquet. **National Geographic**
21.55 Ieoh Ming Pei, un architecte singulier. **Histoire**
22.35 Les Coureurs fous de la Sierra Madre. **Planète**
22.35 Le Singe coquin. **Odyssée**
23.00 Pilot Guides. New York. **Voyage**
23.55 Rostock, quand les néonazis se déchaînent. **TSR**
0.00 Le Souffle de l'Histoire. Les Indiens Anasazi. **Voyage**
0.15 Apartheid. [2/2]. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

21.00 Boxe. Championnat de France des poids moyens : Christophe Tendil - Hacine Cherifi. **Eurosport**

MUSIQUE

18.35 Karajan dirige... *Symphonie* n°8 en fa majeur op. 98, de Beethoven. En 1972. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
20.45 Récital Andrés Segovia. **Mezzo**
21.30 Albéniz. *Sous le palmier* et *En el Alhambra*. Avec Alexandre Lagoya (guitare). **Mezzo**
21.45 Pradal. *Llanto por Ignacio Sánchez Mejías*. Toulouse, mars 2000. Par Franck Monbaylet (piano), Luis Rigou (flûte et percussions), Emmanuel Joussemet (violoncelle), Avec Raquel Villar, Vicente Pradal... **Mezzo**
0.30 Dr Bobby Jones. Jazz à Vienne 2000. **Mezzo**

THÉÂTRE

20.40 Deux hommes dans une valise. Pièce de Donald Churchill et Peter Yeldham. **Festival**

TÉLÉFILMS

20.50 Vietnam, un adroit mensonge. Terry George. **Paris Première**
21.00 La Confiance des chevaux. Duwayne Dunham ✪ **Disney Channel**
23.20 Napoléon et Marie Walewska. S. Lorenzi. **Histoire**
0.55 Entre ces mains-là. Arnaud Sélignac ✪ **TMC**

SÉRIES

20.45 That 70's Show. L'amour ou l'argent. La cousine d'Eric (saison 4, v.m.) ✪ **Canal Jimmy**
20.50 Deuxième chance. Médiation. Hypocrisies (S1). **Téva**
21.35 Soirée Friends. (saison 2) [7 à 12/23] ✪ **Canal Jimmy**
0.15 Les Chroniques de San Francisco. [6/16]. **Téva**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Perspectives contemporaines. *Dernier vol,* de Jean-Christophe Valtat.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain. Yves Charnet, pour *Proses du fils*.
0.40 En écho. Sonotech « se la joue » [2/4].

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Au studio Charles Trenet de la Maison de Radio France.
22.00 En attendant la nuit. Rediffusion.
23.00 Jazz poursuite. *Il pleut des cordes* [2/4].
0.00 Le Cabinet de curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Rodrigo, Granados, Albeniz et Gray. 20.40 XVI° Festival international de Colmar. Par les Virtuoses de Moscou : œuvres de Mozart, Bach.
21.55 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Moussorgski, Rachmaninov, Stravinsky, Prokofiev, Chostakovitch.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MERCREDI 16 OCTOBRE

TF1

12.05 Attention à la marche ! ♦ **12.50** A vrai dire Sécurité incendie à la maison **13.00 Journal, Météo** **13.55 Les Feux de l'amour** Feuilleton ♦ **14.45 Le Ranch du bonheur** Téléfilm. Greg Beeman. Avec Joey Lawrence, Andy lawrence (EU, 1999,♦) **16.25 Providence** Médecin avant tout ♦ ✪ **17.15 Melrose Place** La fille de Ryan **18.10 Star Academy** **18.55 Le Bigdil** ✪ **19.55 Météo, Journal, Tiercé, Météo.**

20.35 Football EURO 2004 Malte — France (qualifications, groupe 1). 1297993
La probante victoire de Bleus motivés face à la Slovénie (5-0), dans le même temps Malte s'inclinait à domicile face à Israël (0-2), permet à la France de retrouver une confiance et une sérénité qui s'emblaient l'avoir quittée depuis de nombreux mois.

22.45 Ça peut vous arriver LA MANIPULATION MENTALE. Présenté par Géraldine Carré. Au sommaire : Dans la famille ; Manipulation dans le couple ; L'expérience interdite : Soumission à l'autorité ; Soumis à l'âge de trois ans pour devenir les meilleurs. 8069500
0.45 Star Academy En direct. 8161017 **1.10 Embarquement porte n°1** Kiev. Documentaire. Dimitri de Kochko. 3328630.

1.40 Mode in France Prêt-à-porter printemps-été 2003. Magazine. 5733291 **2.48 Météo** **2.50 Vis ma vie** Magazine. 92018833 **4.25 Reportages** Les étangs du diable. Magazine ♦ 1912659 **4.45 Musique** (20 min) 7017272.

FRANCE 2

12.20 Pyramide **12.55** Météo, Journal, Météo **13.50 Inspecteur Derrick** Série. Le diplomate ✪ **14.55 Le Renard** Le passé meurtrier **15.55 Rex** Série ✪ **16.45 Un livre** *Système P*, de Catherine Rechard **16.55 Le Numéro gagnant** **17.35 Aix mélodie** Série ♦ **18.25 Friends** Celui qui avait un livre à la bibliothèque ✪ **18.55 On a tout essayé** **19.45 C'est pas banal** **19.50 Un gars, une fille** ♦ **20.00** Journal, Météo ♦.

21.00 La Torpille Téléfilm. Luc Boland. Avec Catherine Jacob, Pierre Cassignard, Nicole Shirer, Pierre Geranio, A. Ringelheim, (France, 2001, ♦). 8695622
Recrutée pour faire capoter une société, une femme pleine d'énergie se révèle au contraire une remarquable force de dynamisme et d'innovation.

22.45 Ça se discute COMMENT ACCEPTER SON NOUVEAU PHYSIQUE ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 297069

0.50 Journal de la nuit, Météo **1.12** CD'aujourd'hui Les Hurleurs. 232910494 **1.15 Des mots de minuit** Magazine présenté par Philippe Lefait. 1068611.

2.50 Emissions religieuses Magazine. 3183794 **3.30** 24 heures d'info **3.50** Météo **3.55 On aura tout lu !** Magazine. 4903562 **4.45 Les Vitraux de Cracovie** Documentaire. 7264562 (30 min).

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **15.00** Questions au Gouvernement ♦ **16.05** TO3 **17.30** Mon Kanar Magazine **17.45** C'est pas sorcier Les termites ♦ **18.15 Un livre, un jour** *Emile Zola, les délires de la vérité*, d'Henri Mitterrand **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport Multisports **20.20** Le Fabuleux Destin de... Invités : Gilbert Montagné, Michèle Bernier.

20.55 Vie privée, vie publique VIOLENCES SEXUELLES, À QUI LA FAUTE ? Magazine présenté par Mireille Dumas. Invités : Fabrice Genestal, Estelle Desanges, Jeanne Sillam, Christine Clerc, Patrice Huerre, Samira Bellil O. 465581

22.55 Météo, Soir 3.

23.25 Matisse-Picasso Documentaire. Philippe Kohly (2002, ♦). 8002784
Exploration de la relation passionnelle entre Picasso et Matisse grâce, entre autres, aux témoignages inédits de leurs familles, éclairant leur personnalité d'un jour nouveau.
0.30 Ombre et lumière Avec Chantal Thomass 8603659 **0.55 Les Dossiers de l'Histoire** Le dernier combat de Salvador Allende. 8825727.

1.50 Le Fabuleux Destin de... Avec Gilbert Montagné, Michèle Bernier. 7177036 **2.15 Les C'est mon choix** 58223036 **4.50 Sujet tabou** Tuer est mon métier. Documentaire. Paul Mitchell (60 min) ♦ O 6147253.

CANAL+

15.35 Les Ailes de la nature [1/3]. Le printemps et l'été ✪ **16.30 Le Hold-up** Téléfilm. Rowdy Herrington. Avec James Spader (2001, EU, ♦) O **18.00 Les Simpson** Série. Sans foi ni toit ✪ ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.30** Hyper Show ✪ **19.25** Le Zapping **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles ✪ **19.55** Les Guignols de l'info **20.05** H Série. Une histoire de vacances ✪ **20.35 Les Journaux.**

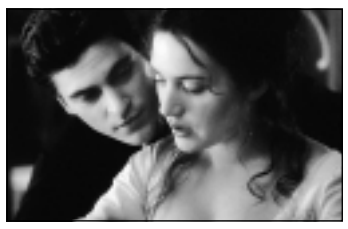

21.00 Quills, la plume et le sang Film. Philip Kaufman. Avec Geoffrey Rush, Kate Winslet, Joaquin Phoenix, M. Caine, Billie Whitelaw (EU, 2000, ♦) ✪. 52887
En détention, le marquis de Sade fait tout pour continuer à écrire tout en éveillant une lingère aux plaisirs.
23.00 « Quills, la plume et le sang », le making of Documentaire ✪ 66448.

23.10 Le Bon Numéro Film. Nora Ephron. Avec John Travolta, Lisa Kudrow, Tim Roth, Ed O'Neill, Michael Rapaport (2000, EU, v.o., ♦) ✪. 7176852
Un présentateur télé très endetté tente de détourner le gros lot du loto régional.
0.55 Spin City Série (saison 5) Crise de foi ✪ 5496123. Des ballons au-dessus de Broadway (v.o.) ✪ 7274814.

1.35 Cinéma de quartier - Rocambole Film. Bernard Borderie. Avec Channing Pollock (1962, ♦). 3730551 ✪ **3.15 Surprises** **3.30 Rangers** Téléfilm. Jay Andrews. Avec Corbin Bernsen (EU, 2000, ♦, 100 min) O 2956299.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.10** Science en conscience [3/6]. Le désir d'enfant a-t-il des limites ? **14.40 Cinébus** **15.30 Prix Kieslowski 2002** *Brrrooum*. Jean-Philippe Martin **15.40 Lonely Planet** L'Inde du Sud **16.35** La Vie à l'envers **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00 Flash info** **19.01 Connaissance** Des gènes dans notre assiette **19.45 Arte info, Météo** **20.15 Reportage** Enfants de taulards.

20.45 Les Mercredis de l'Histoire OPÉRATION LUNE Documentaire. William Karel (France, 2002). Magazine présenté par Alexandre Adler. 7297332
Le 20 juillet 1969, deux milliards de téléspectateurs devant le petit écran. Avec Neil Armstrong, l'homme marche sur la Lune. Moment historique ou superproduction hollywoodienne ?

21.40 Musica - Vaslav Nijinski, une âme en exil Documentaire. Christian Dumais-Lvowski et Elisabeth Kapnist. Avec la voix de Redjep Mitrovitsa (France, 2000). 8279142
Portrait d'un génie de la danse foudroyé par la folie, à partir des carnets qu'il a rédigés dans les dernières semaines qui ont précédé son internement.

22.40 Happiness ■ ■ Film. Todd Solondz. *Drame* (EU, 1998, v.o.) ✪ 5807245 **1.00** Atlantic City ■ ■ Film. L. Malle. *Drame* (EU - Can., 1980) 2497098 **2.40 Why Are You Creative ?** Hannelore Elsner (30 min) 31171814.

M6

12.35 Docteur Quinn, femme médecin Série (saison 2). Un amour du passé ✪ **13.35** M6 Kid La publicité **14.00** M6 Kid Magazine **17.30 Plus de Popstars** **17.55 Stargate SG-1** Série (saison 2). 1969 ✪ **18.55 Charmed** Les Chevaliers de l'apocalypse ✪ **19.45** ET 20.40 **Caméra café** Série **19.54** 6 minutes, Météo **20.05 Une nounou d'enfer** Série (saison 2). L'amour de 7 à 77 ans ✪ **20.40 Décrochages info.**

20.50 Alias Jeux dangereux O 7294245. Poker menteur O 9192326. Série (saison 1) [13 et 14/22]. Jack Bender. Avec Jennifer Garner, Quentin Tarantino, Victor Garber (EU, 2002).
Dans Jeux dangereux, *sauvée de justesse par Jack alors que Cole McKe-nas s'apprêtait à la tuer dans un conduit d'aération, Sydney découvre une note que lui a laissée son père.*

22.40 X-Files Ecorchés. Série (saison 9) [8/19]. Kim Manners. Avec Gillian Anderson, Robert Patrick, Annabeth Gish, Mitch Pillegi, Don Swayze (EU, 2002) ✪. 3417871
Les agents du FBI Scully, Reyes et Doggett retrouvent le cadavre d'un homme dont la peau a été complètement arrachée alors qu'il était encore vivant.

23.35 Oz Série (saison 1) [6/8]. A ta santé ! Avec Terry Kinney ✪ 1466790 **0.40 Buddy Faro** Série. La playmate ✪ 2771017 **1.24 Météo** **1.25 M6 Music / Les Nuits de M6** Emission musicale (335 min) 99830833.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.25 Les Sept Mercenaires ■ ■ John Sturges (1960, Etats-Unis, v.m., 125 min) O **CC Succès**
14.50 Le Cirque du docteur Lao ■ ■ George Pal (1964, Etats-Unis, v.m., 100 min) ✪ **TCM**
15.30 La Nuit du lendemain ■ Hubert Cornfield (1969, Etats-Unis, v.m., 95 min) ✪ **CC Succès**
16.30 Scaramouche ■ ■ George Sidney (1952, Etats-Unis, v.m., 130 min) ✪ **TCM**
17.00 Convoi de femmes ■ ■ William A. Wellman (1950, Etats-Unis, N., v.m., 115 min) ✪ **CC Classic**
17.55 Cette sacrée gamine ■ Michel Boisrond (1956, France, 90 min) O **Festival**
18.55 Le Sergent noir ■ ■ John Ford (1960, Etats-Unis, v.m., 110 min) ✪ **CC Classic**
19.10 Diamants sur canapé ■ ■ Blake Edwards (1961, Etats-Unis, 110 min) ✪ **Cinétoile**
20.45 Adieu Léonard ■ Pierre Prévert (1943, France, N., 90 min) ✪ **CC Classic**
21.00 La Porte du paradis ■ ■ ■ Michael Cimino (1980, EU, version réalisateur, v.o., 215 min) ✪ **Cinéfaz**
22.15 Deux femmes ■ ■ John Ford (1933, Etats-Unis, N., v.o., 95 min) ✪ **CC Classic**
23.00 Sherlock Holmes à Washington ■ Roy William Neill (1943, Etats-Unis, N., 70 min). **Festival**
23.50 Tumultes ■ ■ Robert Siodmak (1931, Fr. - All., N., 95 min) O **CC Classic**
0.35 Pale Rider ■ ■ Clint Eastwood (1985, Etats-Unis, v.o., 110 min) ✪ **Cinéfaz**

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. Les paradis fiscaux et bancaires. **Public Sénat**
22.00 Forum public. Prof en collège, une vocation ? Invités : Jean-Pierre Sueur, Denis Paget, Yvan Lachau, Annie Tobaty, Véronique Agosti, Marc Habib, Philippe Coléon. **Public Sénat**

MAGAZINES

16.55 Un jour deux stars. Invitées : Corinne Touzet ; Inès de la Fressange. **Match TV**
17.00 Explorer. Le trésor perdu de Cuba. Créatures de la mer. L'aigle et le serpent. **National Geographic**
17.30 Les Lumières du music-hall. Laisse béton. Petula Clark. **Paris Première**
17.40 Questions d'actu. **LCI**
18.50 ET 23.15 **J'y étais.** Invités : Samuel Le Bihan ; André Santini. **Match TV**
23.00 Explorer. Guerriers de la vague. Défier les glaces. La vie ne tient qu'à un fil. **National Geographic**
23.25 Field dans ta chambre. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.30 Voyage pratique. L'Egypte. **Voyage**
17.55 La « Nation de l'Islam ». **Planète**
18.30 Voyages aux Hébrides. La mer du Nord. **Odyssée**
18.45 La Peau du foot. **Planète**
19.00 Le Prix Nobel de la paix. 2000 : Kim Dae-Jung. 2001 : Kofi Anan. **La Chaîne Histoire**
19.00 Pilot Guides. Irlande. **Voyage**
19.05 Stanley Kubrick, une vie en image. [2/3]. **TPS Star**
19.55 Apartheid. [2/2]. **La Chaîne Histoire**
20.00 La Mecque secrète. Au cœur de l'islam. **Voyage**
20.00 Jean Tulard. [3/4]. L'empereur. **Histoire**
20.15 Fous d'animaux. [2/6]. Mission lamantins. **Planète**
20.55 Lanyi, petite Chinoise au pays des brumes. **Odyssée**
21.00 Un voyage, un train. Alep - Aqaba : de la Syrie à la Jordanie. **Voyage**
21.00 I Love Pinochet. **Histoire**
21.55 Birmanie, le régime de la terreur. **Histoire**
23.00 Surfavela. **Planète**
23.00 Pilot Guides. La Nouvelle-Angleterre. **Voyage**
23.35 Solidarnosc. [2/2]. 1981-1989, vers la liberté. **La Chaîne Histoire**
0.05 Boy, l'enfant singe. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Madrid (Espagne). 3e journée. **Pathé Sport**
15.00 ET 18.30 **Tennis.** Tournoi féminin de Zurich (Suisse). 3e journée. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Euroligue masculine. Pau-Orthez - Cibona Zagreb. **Pathé Sport**

MUSIQUE

19.00 Musiciens en herbe. Avec G. Bianco (guitare), D. Nguyen (piano). **Mezzo**
19.15 Récital Denis Matsouïev. En 1999. **Mezzo**
20.15 Musiciens en herbe. Avec I. A. Lazar (piano), L. Tan (piano). **Mezzo**
21.35 Boulez. *Répons*. Festival d'Avignon 1988. par l'Ensemble intercontemporain, dir. Pierre Boulez. **Mezzo**
22.20 Berio. *Opus Number zoo*. En 2000. Avec Marc Trénel (basson), Takenori Nematon (cor), Sabrina Maaroufi (flûte), Catherine Coquet (hautbois), Alexandre Chabod (clarinette). **Mezzo**
22.45 Liszt. *Rhapsodie espagnole*. En 2001. Avec Ying Feng (piano). **Mezzo**
23.15 Trois pièces d'Astor Piazzolla. Avec David Zambon (tuba), Thanh Nguyen (piano). **Mezzo**

THÉÂTRE

17.40 Permettez madame ! ièce de Labiche. **Festival**

TÉLÉFILMS

20.50 Jalna. Philippe Monnier. [7 et 8/8] ✪ **Téva**
21.30 Les Amants du lac. Joyce Buñuel. **Festival**

SÉRIES

18.00 Magnum. Amnésie (saison 2) - [15/22]. **13ème RUE**
18.30 Le Comte de Monte-Cristo. Justice est faite. [6/6]. **Histoire**
19.40 Ally McBeal. La licorne (saison 2) - [10/23] ✪ **Téva**
20.45 Star Trek, Deep Space Nine. De l'autre côté du miroir. Cause improbable (saison 3) ✪ **Canal Jimmy**
21.30 American Gothic. Requiem. [22/22] ✪ **13ème RUE**
22.25 Star Trek, TNG. Docteur Q (saison 2) ✪. **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Si toutes les colères du monde.
21.00 Chanson, boum ! Avec Marie-Jo Thério.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain.
0.40 En écho. Sonotech « se la joue » [3/4].

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Voix nouvelles. Par l'Orchestre national de Lorraine : œuvres de Verdi, Bellini, Charpentier, Gounod, Massenet, Luna, Dvorak, Offenbach, Puccini, Mozart, Hoffmann, Rossini.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz poursuite. *Il pleut des cordes* [3/4].
0.00 Le Cabinet des curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Saint-Saëns, Massenet, Onslow. 20.40 Festival de Noirlac. Par le Chœur de chambre Ericson : œuvres de Nielsen, Grieg, Rautavaara, Reger, Jennefeld, Sandström, Lidholm, Daniel-Lesur.
22.00 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Schubert, Spohr, R. Schumann, R. Strauss, Pfitzner.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ✪ Tous publics O Accord parental souhaitable ✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ✪ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ✪ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

PIERRE GEORGES

Insécurité alimentaire

LA FAIM. Tout simplement la faim, comme une vieille, impitoyable, gourmande et tranquille ennemie. En ce monde si parfait, si global, si riche, si admirable, si technologiquement développé, si médiatisé, si occidental, pour résumer, nous aurions, nous avons, un peu tendance à l'oublier, celle-là.

La faim tue. Elle tue encore et énormément. Surproduction ici, sous-alimentation là. Excédents, des montagnes d'excédents ici, cadavres, des montagnes de cadavres là. On sent bien, en écrivant ceci, la violence et l'indécence de la métaphore. Mais est-elle fausse ?

Aux premiers jours radieux et performants du troisième millénaire, 6 millions d'enfants de moins de cinq ans se consument et meurent de faim dans le monde chaque année. En somme et par comparaison, car la FAO l'a faite, cette comparaison, c'est comme si, en douze mois, tous les enfants de moins de cinq ans de France et d'Italie mourraient d'inanition et de privations. Autres chiffres : 840 millions d'humains, sur notre planète, souffrent, quand ils ne finissent pas par mourir, de sous-alimentation. Trente pays sont en état d'urgence alimentaire absolue, et la survie de 67 millions de personnes passe par l'arrivée de ces aides d'urgence.

Des chiffres de cette nature, qui ont la cruauté froide des chiffres, l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation en publie des dizaines dans son rapport annuel. Et ils sont accablants et brutaux, la honte d'un monde riche, le calvaire d'un monde pauvre.

Le Sénégalais Jacques Diouf, directeur de cette organisation, rappelle les promesses et engagements non tenus, comme l'illustration d'une rhétorique vaine et sans suite. En 1996, les pays membres de l'organisation s'étaient fixé un objectif solennel : réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde.

Résultat : depuis cette date, ce nombre n'a été réduit que de 2,5 millions de personnes par an, et, précise la FAO, dans la plupart des régions, il aurait même augmenté. Résultat : *« Si nous continuons à ce rythme, nous atteindrons notre objectif en 2150, avec plus d'un siècle de retard, et cela est tout simplement inacceptable »*, écrit Jacques Diouf. Avant de préciser que, pour simplement atteindre l'objectif de 1996, le nombre de personnes sous-alimentées *« doit être réduit de 24 millions par an dès aujourd'hui, et ce jusqu'en 2015 »*. Et cette course contre la malnutrition et contre la mort a son prix, finalement assez dérisoire à l'échelle planétaire et au regard de bien d'autres dépenses : 24 milliards de dollars d'engagements annuels supplémentaires.

Voilà, résumée au plus court, la situation. Et cela, évidemment sans omettre de préciser que la faim dans le monde peut avoir d'autres causes que le seul égoïsme ou la seule compassion purement rhétorique des pays riches. La faim est fille de la pauvreté, certes, mais fille aussi des sécheresses, des inondations, des guerres, des bouleversements politiques, sociaux et économiques.

Mais, en ce jour de publication du rapport de la FAO, il nous a semblé urgent d'échapper à nos débats de rassasiés sur notre fameuse sécurité alimentaire pour dire la tragédie quotidienne de l'insécurité alimentaire.

CARNET DE ROUTE

Le fantôme des talibans hante encore les femmes de Kaboul

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Le toit de sa maison. De ce toit, protecteur, sécurisant, Fahima rêve chaque nuit. Tel qu'il était avant sa destruction par les talibans, sur le plateau de Chamali, il y a deux ans. Au moment de fermer les yeux, cette mère de famille entend aussi des musiques : comme s'il y avait un grand orchestre, qui jouait pour un très grand mariage.

Mais la réalité des lieux est tout autre : une pièce défraîchie, deux lits de fer, des mouches, de la poussière. A travers la fenêtre, la rumeur de Kaboul. Nous sommes dans l'une des chambres de Sehat Rawani, l'hôpital de la santé mentale où échouent tous ceux qui perdent la tête ces derniers temps. Fahima rit, d'un petit rire dément. *« C'est le stress post-talibans*, explique calmement Temorshah Mosamam, le directeur adjoint de l'établissement. *Les femmes ont subi des pressions croissantes pendant six ans, elles constituent donc la majorité de nos malades, d'autant plus qu'elles ont de nouveau accès aux soins publics. »*

EMMANUEL DUNAND/AFP

Le Dr Zaguna Ahmad Rai à l'hôpital de la santé mentale de la capitale afghane.

Les hommes ne sont pas épargnés. Ainsi, ce patient arrivé courant septembre, le front ceint d'un bandeau où il avait inscrit des versets du Coran, et qui déclarait être le mollah Omar. Ou cet autre, plus jeune, qui, parce qu'il ne portait pas la barbe suffisamment longue, avait été jeté en prison par les talibans. Là, il avait vu les violences réservées à ses congénères. Il fut tellement choqué qu'il en est resté *« déconnecté ». « Et maintenant, qu'est-ce que je fais de lui ? »*, demande son père.

Mais ce sont les femmes, anéanties psychologiquement, qui présentent les symptômes les plus alarmants. Pour celles d'entre elles qui n'avaient jamais supporté de devoir porter le tchadri ou d'être interdites d'études ou de travail, les troubles ont disparu progressivement, avec la fin du régime. Les plus fragiles, en revanche, restent marquées profondément. Palpitations, sentiment d'asphyxie, crises d'épilepsie ou d'hystérie.

De la dépression à la psychose, de la paranoïa à l'obsession du suicide, nombre d'entre elles souffrent de dérèglements comportementaux. *« Lorsque je fais des consultations à domicile, il m'arrive de voir des femmes enchaînées dans les maisons. Faute de lits disponibles à l'hôpital, leurs familles ont pris cette précaution de peur qu'elles n'aillent se jeter dans un puits »*, témoigne le docteur Fawad Pirzad, médecin généraliste spécialisé en neurochirurgie, et qui a maintenu ouvert son petit cabinet du quartier de Shar-e-Nau pendant les années de terreur.

Chacun, à Kaboul, porte en lui le souvenir d'une histoire sordide. Celle, par exemple, de cette femme, hantée par la vision d'un homme à la barbe jaune, qui s'était enfuie et que l'on a retrouvée un matin, pendue à un arbre avec son tchadri. *« Des voix intérieures qui leur intiment l'ordre de quitter leur maison sont un symptôme fréquent »*, poursuit le médecin. Chez elles, ces femmes ont vu trop de choses effrayantes : des individus armés qui débarquaient à tout moment, les battaient puis emmenaient leur mari.

La barbe est devenue un symbole agressif, elles ont peur de tous ceux qui la portent, y compris de leurs propres frères. Elles craignent le retour des talibans. Combien sont-elles ? Impossible, dans ce pays où tous les chiffres font défaut, d'en avoir la moindre idée. Le docteur Pirzad estime qu'elles représentent 30 % de sa clientèle, tandis que Temorshah Mosamam parle de 10 % de troubles graves, pour 20 % de séquelles légères. *« Le problème*, explique-t-il, *c'est que certaines de ces femmes ne savent pas qu'elles sont malades, et donc ne se manifestent pas. D'autres demandent des analgésiques puis retournent chez elles, estimant qu'elles n'ont pas de temps à perdre, surtout pas pour raconter des bêtises. »*

S'allonger sur un divan ne fait pas partie de la culture locale. Et à supposer que les patientes en éprouvent le désir et en aient les moyens, à Kaboul, les psychanalystes se comptent sur les doigts de la main. *« Ce dont nous avons besoin, c'est d'un centre de thérapie, un lieu de repos où les familles pourraient laisser leurs malades en toute confiance »*, insiste Fawad Pirzad. La parole y serait reine. Car de la classique méthode de description des troubles par dessin ou par écrit, il ne peut pas être ici question : la majorité des Afghanes ne savent pas tenir un crayon. En revanche, le docteur Pirzad avait déjà pu observer, sous le régime taliban, le rôle libérateur de ces mots échangés furtivement dans la file d'attente de ses patientes – dûment accompagnées d'un homme de leur entourage. Elles découvraient qu'elles n'étaient pas seules dans leurs délires. Dans ce futur lieu de repos, elles pourraient s'exprimer de la même façon, mais cette fois librement.

Lorraine Rossignol

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La nouvelle stratégie du communisme stalinien

QUELLES CONCLUSIONS générales peut-on tirer du dix-neuvième congrès du Parti communiste de l'URSS, qui vient de se clore ? La première c'est que rien n'est changé dans les hautes sphères du parti. Staline demeure à sa tête et n'a pas nommé de « dauphin ». Ce qui frappe en second lieu, c'est le fait que les dirigeants communistes ont voulu créer une atmosphère d'optimisme : optimisme sur le double plan de la politique intérieure et de la politique internationale. Tous les orateurs, avec le rapporteur Malenkov, ont insisté sur l'essor économique du pays, sur le renforcement rapide de son potentiel industriel et, par conséquent, militaire. Le cinquième plan quinquennal, si modeste que paraissent encore ses objectifs aux Occidentaux, a été présenté comme marquant une étape importante du *« passage du socialisme au communisme »*. Quant au domaine international, l'optimisme a été créé par les prédictions de Staline, qui furent reprises par Malenkov et tous les membres du Politburo. Le monde capitaliste sur lequel les Etats-Unis prétendent exercer leur hégémonie est en proie à de graves contradictions, et il est possible que ces contradictions aboutissent à des guerres intercapitalistes.

(16 octobre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Repère.** La justice internationale, ses acteurs, ses tribunaux, ses limites et ses perspectives. En plein procès de l'ex-dictateur serbe, Slobodan Milosevic.

■ **Cinéma**. Les critiques du *Monde* sur les films à l'affiche mercredi sont en ligne dès le mardi.

■ **Check-List.** Tour d'horizon de l'actualité internationale et nationale, ses rendez-vous culturels et politiques de la journée. En édition abonnés.

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 34
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « A Bagdad, chez Saddam ».

■ Tirage du *Monde* daté mardi 15 octobre 2002 : 540 023 exemplaires.

Le Monde 2

LIRE ET VOIR

A BAGDAD, CHEZ SADDAM LA CAPITALE IRAKIENNE COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VUE
NUMÉRO COLLECTOR 30 ANS DE PLANTU DANS "LE MONDE"
CARNETS DE VOYAGE – ÉTÉ 2002 LES PLUS BELLES CRÉATIONS DES LECTEURS DU "MONDE 2"

MAGAZINE MENSUEL 3 €